



Le Lien social

Sully Prudhomme

LU AVEC [LIREGRATUITEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

LIBRAIRIE A. LEMERRE

Poésies. Édition elzévirienne. 6 volumes in-12 couronne à 6 fr.

Poésies. Édition grand format. 4 volumes in-8 à 7 fr. 50

Prose. I. L'Expression dans les Beaux-Arts. 1 volume in-8. 7 fr. 50

II. Testament poétique et trois études sociologiques. 1 volume in-8 7 fr. 50

III. Que sais-je? — Le problème des causes finales. 1 volume in-8 7 fr. 50

Que sais-je? Édition originale. 1 volume in-12 .• 3 fr. 50

Testament poétique. Édition originale. 1 volume à fr. 00

LIBRAIRIE GALMANN-LEVY

La Bible de l'Humanité, de Michelet. Préface de Sully Prudhomme (l'remièie publication de VHisluire et l'état social). 1 vol. in-12. 3 fr. 50

PRÉFACE

Lorsqu'une mort subite, quoique trop prévue depuis plusieurs années, vint, le 7 septembre 1907, frapper l'un des poètes et des penseurs qui ont le plus honoré les Lettres françaises au xix®

siècle, Sully Prudhomme n'avait pas encore achevé son œuvre. Des poésies inédites destinées à une publication posthume. Epaves réunies et publiées depuis par de pieuses mains amies (1), n'attendaient qu'un choix et un classement définitifs. Mais surtout une importante partie de l'œuvre philosophique restait en chantier sans que l'auteur, trahi par ses forces épuisées et torturé de jour en jour plus cruellement par d'incessantes souffrances, pût l'achever ou du moins la réduire et la mettre au point. Plus la volonté de Sully Prudhomme s'acharnait à accomplir cette dernière tâche, plus l'effort lui devenait douloureux. « Il me semble, m'écrivait-il peu de temps avant sa fin, que je suis au milieu de blocs de granit que je n'ai plus la force de soulever... » Désespérant de pouvoir donner à sa théorie du Lien social l'ampleur que devait présenter la conception initiale, le philosophe se proposait d'en condenser du moins l'expression essentielle dans un

(1) Épaves. 1 vol. in-12; A. Lemerre, éditeur, 1908. Sully Prudhomme. — Lien social. 1

II PRÉFACE

ouvrage plus succinct, et il avait donné mission à un disciple fidèle, interprète agréé de sa doctrine, de développer plus tard dans une autre étude indépendante la substance de l'abrégé original. Ce projet même ne put être rempli : le manuscrit restait encore en l'état où il gisait depuis des années, lorsque la mort atteignit à sa table de travail le noble et patient chercheur que fut Sully Prudhomme.

Il restait, au milieu de leur deuil, aux familiers et aux disciples du poète une consolation relative. Pressentant sa fin prochaine, Sully Prudhomme avait dans ses dernières volontés légué à ses amis les plus chers la garde de ses souvenirs intimes et la tâche « de veiller à la défense de ses idées philosophiques et littéraires en même temps qu'à la publication de ses œuvres posthumes ». Fidèles à ce devoir et pleins de reconnaissance pour la marque d'affectueuse confiance dont ils ont été honorés, les héritiers littéraires de Sully Prudhomme se sont concertés en vue d'accomplir leur mission. Avec le concours de M. Léon Bernard-Derosne, l'ami d'enfance du poète, et de M^{me} B. Schnitzler, sa dévouée secrétaire, héritière des manuscrits, MM. Dorchain, A.-E. Sorel et D. Lemerre ont confié au signataire de cette préface, leur collègue, le soin de mettre à jour les manuscrits philosophiques inédits. C'est le principal de ces manuscrits dont je fais paraître aujourd'hui les parties les plus essentielles et les plus achevées.

A vrai dire, je n'ai pas entrepris sans scrupules et sans difficultés cette publication. Elle mettait en effet l'éditeur du Lien social dans la nécessité de faire un choix parmi les éléments dont d^{evait} se composer le

PRÉFACE. m

futur ouvrage, et même d'en reconstituer d'une façon presque conjecturale le plan, afin de donner une unité suffisante à l'ensemble de l'étude ainsi réduite ; je dois au lecteur quelques explications sur ce travail de sélection, de mise au point et de construction.

Le manuscrit primitif du Lien social avait été commencé il y a de longues années, et Sully Prudhomme en avait fait mettre alors

au net la partie déjà composée. Le copiste l'égarait et l'auteur, interrompu par cet accident, suspendit un certain temps son travail. Les années passèrent, d'autres études philosophiques furent entreprises dans l'intervalle, et il ne subsista de la rédaction première du *Lien social* que des notes manuscrites à peine coordonnées qui sommeillaient dans un carton. Néanmoins, comme Sully Prudhomme avait à cœur de livrer au public les vues essentielles de cette originale théorie sociologique, il les résuma, en y apportant certaines modifications, dans une étude qui fut publiée en 1899, sous forme de préface à une nouvelle édition de la *Bible de V Humanité* de Michelet (1), puis réimprimée en 1904, dans l'œuvre de prose de l'auteur, sous le titre de *V Histoire et V état social* (2). Le zèle inlassable de M^{me} Schnitzler, la précieuse auxiliaire du poète dans tous ses travaux, ramena au jour le texte original de l'ouvrage interrompu et en reconstitua approximativement l'économie primitive. Mais ce texte était loin de

(1) Collection Calmann-Lévy, édition complète des œuvres de Michelet.

(2) A. Lemerre, éditeur. C'est le sixième volume de la grande édition in-8^e : *Prose, Testament poétique et trois études sociologiques*.

II PRÉFACE.

satisfaire l'auteur, qui un jour, devant moi, avec son humoristique et charmante modestie, quahfia d' « hydrocéphale » le manuscrit dont les préliminaires étaient beaucoup trop développés à son gré. Par contre, plusieurs chapitres des plus importants n'étaient encore qu'esquissés et une dernière partie traitant de l'économie politique et de la philosophie de l'histoire restait in-

achevée. De plus, obstacle très grave pour l'éditeur de cette œuvre posthume, aucun plan complet et définitif n'avait été laissé par l'auteur ni dans les originaux, ni dans la copie restaurée. Le titre même de l'ouvrage n'était pas arrêté : la Possession de Viïomme par rhomme, la Possession sociale, le Lien social, telles étaient les désignations tour à tour employées par Sully Prudhomme dans notre correspondance sur ce sujet. Nous avons adopté ce dernier titre en raison de sa généralité plus grande et aussi parce qu'il semblait avoir la préférence de l'auteur.

M'inspirant donc des conseils et des indications de mon Maître et usant d'une liberté qu'il m'avait d'avance laissée aussi large que possible, je me suis efforcé de réaliser de mon mieux les intentions de l'auteur du Lien social. Les chapitres du début ont été allégés de certaines considérations psychologiques et biologiques très générales dont le rapport avec l'objet essentiel de l'ouvrage pouvait ne pas paraître assez étroit. Au lieu de rejeter le problème du bonheur à la fin d'une série de définitions et d'analyses préliminaires, je l'ai posé d'abord pour rechercher ensuite analytiquement par quels moyens les hommes s'efforcent de le résoudre en organisant la possession des choses et

PREFACE. V

des personnes. Il m'a fallu retrancher totalement plusieurs chapitres d'économie politique constituant l'amorce de cette dernière partie qui ne fut jamais écrite et qui, sous une forme incomplète et incoordonnée, n'auraient apporté que peu d'éclaircissements à la partie centrale de l'ouvrage. Enfin les principales

pages d'une longue étude sur l'évolution sociale et le progrès moral m'ont paru pouvoir fournir au Lien social une sorte de conclusion. Cette étude, dont le début fut rédigé par deux fois dans des versions différentes, était, elle aussi, restée inachevée. Sully Prudhomme n'y avait pas encore consigné ses vues optimistes sur l'ascension morale de l'humanité ; de ces vues il n'existe qu'une expression abrégée dans V Histoire et Vétat social (1), dans Quesais-je? (2) et dans la Vraie Religion selon Pascal (3), ainsi qu'une affirmation lyrique dans les poèmes la Justice et le Bonheur ; elles ont été reproduites et rapprochées ailleurs dans mon exposé des doctrines du philosophe-poète (4). Quant à l'ordre même des chapitres, il m'a été en partie fourni par les indications de l'auteur, en partie suggéré par les nécessités logiques du nouveau plan réduit que j'ai dû constituer pour que l'ouvrage acquît une cohésion suffisante.

Puissé-je dans ce travail périlleux n'avoir pas trahi la pensée de mon Maître ni déçu l'attente de ses lecteurs ! Ceux-ci ne trouveront ici qu'un texte entière-

(1) Prose, p. 272 à 282.

(2) Que sais-je? p. 204 à 221.

(3) La Vraie Religion selon Pascal, III^e partie, chap. II p. 283 à 288. — Paris, F. Alcan, éditeur.

(4) C. Hémon.ia Philosophie de Sully Prudhomme, III^e partie chap. V ; IV^e partie, chap. III et IV. — F. Alcan, éditeur.

VI PRÉFACE

ment et rigoureusement conforme à la rédaction originale ; pas une ligne n'a été ajoutée, pas une phrase modifiée, même dans les parties dont j'ai dû le plus remanier la distribution. Si quelque jour, répondant au vœu que m'a maintes fois exprimé mon regretté Maître et ami, je me hasarde à présenter sous un nouvel aspect la théorie de la Possession sociale^ le public aura du moins recueilli déjà dans ce livre la pensée de Sully Prudhomme sous sa forme pure et native, sinon achevée.

Camille Hémon.

Nantes, avril 1909.

INTRODUCTION

Si la recherche des principes de l'esthétique sollicite la réflexion du poète en Sully Prudhomme, si la curiosité rationnelle ramena sans relâche cet esprit avide d'absolu vers la spéculation métaphysique, le problème ftioral ne cessa jamais non plus de hanter la conscience scrupuleuse jusqu'à l'obsession de l'homme de bien et de l'idéaliste fervent que fut l'auteur de la Justice et le Bonheur. Sully Prudhomme voyait dans l'élan de son cœur vers le Bien, comme dans l'attrait de son goût pour le Beati, la manifestation révélatrice de certte sorte d'intuition mystique qu'il a si profondément décrite sous le nom à" aspiration. Cependant, quelle que fût la part faite aux inexplicables effusions du cœur et aux aspirations instinctives de la conscience dans sa foi morale, le philosophe ne renonça jamais à scruter en analyste et en cri-

tique les principes de l'obligation morale, ni à observer en sociologie la constitution naturelle des sociétés humaines où règne un ordre défini. Très préoccupé en outre des graves problèmes de la paix, de la guerre et de la justice, Sully Prudhomme eût souhaité d'être initié au détail des lois de l'économie sociale et de l'économie politique, afin de pouvoir en déduire des solutions pra-

VIII INTRODUCTION

tiques conformes à la fois à la nature des choses et aux desiderata de son idéalisme moral. A vrai dire, cette initiation expérimentale resta nécessairement assez superficielle chez un poète et un penseur comme Sully Prudhomme dont la vie se passa surtout en méditations solitaires. Cependant la clairvoyante intuition de son esprit rompu à l'analyse mit Sully Prudhomme sur la voie d'une de ces idées très générales, très simples et très fécondes, propres à éclairer une infinité de faits, que conçoivent moins facilement parfois des savants trop copieusement documentés.

- La théorie de la possession de V homme par V homme ou possession sociale met en relief une des causes profondes, la plus efficace peut-être, du groupement des hommes en société, groupement qui n'a jamais cessé de se maintenir en dépit des rivalités, des haines et des égoïstes appétits qui semblent devoir dissoudre les individus. Comment des êtres soumis à l'inéluctable loi de la concurrence vitale sont-ils déterminés par une nécessité inverse à s'associer et à s'entraider au lieu de se combattre? Comment des volontés conscientes de leur puissance, convaincues de leur libre arbitre et jalouses de leur indépendance,

consentent-elles cependant chaque jour à s'aliéner pour obéir à d'autres volontés? Faire société implique nécessairement se soumettre et se sacrifier à autrui, se plier à un *modus vivendi* à la fois assez large pour être acceptable, assez strict pour discipliner efficacement les volontés fiées par lui, assez stable pour n'être pas arbitrairement révocable chaque jour, assez naturel enfin pour s'imposer par la force des choses à chacun en dehors de tout contrat facultatif. Faire société requiert

INTRODUCTION. IX

en outre, chez ceux qui se groupent, la conscience plus ou moins réfléchie d'une raison suffisante de préférer l'état social, c'est-à-dire la civilisation avec ses servitudes, à l'égoïste isolement de l'homme primitif. Quelle est cette raison qui explique l'état social? Quelle est la loi qui détermine l'existence d'un lien social avant même que la réflexion en ait justifié l'utilité ou la nécessité par un appel à cette raison? C'est à ces questions que répond la théorie de Sully Prudhomme.

Posséder un objet, c'est en avoir la jouissance, le tenir à sa disposition, le faire servir à ses fins. Une chose se laisse posséder sans conditions ni limites puisqu'elle ne pense ni n'agit ; un être vivant, animal ou plante, peut être aussi possédé par l'homme, mais dans les limites seulement où celui-ci, par ruse ou par force, est capable de triompher des résistances que lui oppose l'instinct de conservation chez l'être possédé. Enfin une personne est possédée par une autre, à l'instar d'une chose docile et sujette, lorsque la seconde a barre sur la volonté de la première et, par

conséquent, est assurée d'avance de la faire obéir quand et comme bon lui semblera. Il suffit, pour que cet empire d'une volonté sur une autre s'affirme, que l'une soit constamment déterminée à agir d'une certaine façon par un des éléments dominants de son caractère, et que l'autre ait connaissance de ce déterminisme, de telle sorte qu'elle en provoque l'action et en exploite les effets. En un mot, un homme en possède un autre par son point faible, et il le tient d'autant plus à sa merci qu'il connaît mieux les secrets ressorts du caractère dont il joue. Il semble qu'en chacun de nous soit installé un maître qui nous trahit

X INTRODUCTION

dès que l'adversaire s'en est fait un allié ; et il suffit qu'il soit découvert pour qu'il nous trahisse. Le déterminisme social serait donc la conséquence directe du déterminisme psychologique, et la possession sociale l'exploitation soit réfléchie, soit instinctive de ce déterminisme par ceux dont il sert les desseins. Une théorie du lien social se présente ainsi comme une analyse de toutes les ser\études sociales engendrées par les fatalités subjectives.

Exprimée en cé"s termes, la théorie de la possession de Vhomme par Vhomme semble d'une si brutale évidence que son auteur ne puisse refuser de souscrire à une sociologie rigoureusement déterministe déduite de ses propres principes ; cependant, par une sorte d'ironique contradiction, celui dont elle émane c'est le même Sully Prudhomme qui s'évertua à se démontrer à lui-même la réalité du libre arbitre ; c'est l'idéaliste poète de la Justice qui réfuta avec une éloquence émue tous les arguments du

fatalisme et de l'utilitarisme égoïste dont il s'était fait, en tant que « chercheur », l'exact interprète ; c'est le moraliste humanitaire qui ne cessa jamais d'affirmer le désintéressement, de glorifier la victoire du libre vouloir sur l'instinct et de proclamer que la vertu est l'aspiration d'une conscience vers le Bien absolu, non l'heureux équilibre déterminé fatalement par la réaction des volontés les unes sur les autres. Ici comme ailleurs, Sully Prudhomme n'a pas réussi à concilier entre elles les deux tendances qui se partageaient sa pensée et dont l'opposition se retrouve dans son œuvre philosophique toutes les fois qu'il ne peut mettre d'accord, sur un même point, ses sentiments soit avec l'expérience, soit avec la

INTRODUCTION. XI

spéculation rationnelle. En toute sincérité, nous avouons que sa théorie déterministe de la possession de l'homme par l'homme nous paraît infiniment mieux fondée en expérience et plus féconde en corollaires vérifiables que les arguments assez sophistiqués de la Psychologie du libre arbitre ou que les effusions de la Justice et du Bonheur. Sully Prudhomme n'a d'ailleurs jamais développé dans toute sa rigueur l'idée mère de sa doctrine, et même dans l'ouvrage que nous publions aujourd'hui il attribue au lien social plusieurs autres causes différentes de cette pression exercée par une volonté sur une autre à la faveur des faiblesses de celle-ci. Peut-être a-t-il par là échappé aux périlleuses suggestions de l'esprit de système ; mais il ne semble pas non plus avoir tiré tout le parti possible de cette vue capitale sur le principe le plus constant du groupement social, ni s'être rendu exac-

tement compte de la position qu'elle devait lui faire adopter en face du problème moral.

Telle du moins qu'elle se présente dans son ensemble chez Sully Prudhomme, la théorie de la possession sociale fournit à son auteur un point de vue fondamental sur la nature d'une foule de faits sociaux, les bases d'une philosophie de l'histoire, les principes d'une politique, d'une économie et d'une éthique, et, dans la mesure où nous pouvons en juger d'après les pages incomplètes où Sully Prudhomme a livré sa pensée sur ce point, elle devait aboutir à une critique de l'évolution des mœurs et du progrès moral, critique nécessairement relative d'ailleurs aux convictions intimes du philosophe.

En tant que donnée sociologique positive, le fait de la possession sociale explique non seulement l'origine,

XII INTRODUCTION

l'existence permanente et l'évolution de la société humaine, mais encore il rend compte de la diversité des principales formes sociales. La théorie des régimes sociaux, déduite des modes de la possession de l'homme par l'homme, assigne en dernière analyse à chacune de ces formes un principe biologique et psychologique résidant dans l'un des facteurs du déterminisme subjectif. Chaque régime a son ressort, parce que chaque élément prépondérant du caractère détermine des actions ou des réactions toujours les mêmes chez tous les hommes de tous les temps et de tous les pays. « Chaque geste apparent de l'homme procède d'un ressort invisible : instinct, passion, pensée, choix délibéré, vou-

loir ; et c'est ainsi tout un ordre de causes internes antérieur au système des causes externes qui en fournit l'explication (1). » La distinction des régimes chez Sully Prudhomme rappelle manifestement la célèbre théorie de Montesquieu, dans V Esprit des Lois, sur les régimes politiques et leurs ressorts. Mais l'une de ces théories porte plus loin que l'autre, car, non seulement Montesquieu ne dépasse pas le domaine politique et juridique, mais encore il ne signale pas explicitement, comme le fait Sully Prudhomme, le fait primordial de la possession de l'homme par l'homme, fait qui explique la répercussion du déterminisme psychologique sur le déterminisme social. La méthode suivie par les deux penseurs est aussi la même : appliquer l'analyse aux données immédiates de l'expérience sociologique ou historique et en dégager peu à peu les lois profondes qui régissent les rapports de connexion ou de succession des événements.

(1) U Histoire et l'état social.

INTRODUCTION. XIII

Ainsi conçue, la sociologie est inséparable de la philosophie de l'histoire, si celle-ci consiste en une interprétation réfléchie des actions humaines passées. « L'historien penseur, pour qui l'histoire n'est pas uniquement un récit, mais est en outre une méditation, rencontre d'abord les causes extérieures des événements humains et il étudie l'enchaînement de ces causes dans l'espace et le temps ; puis, toujours plus curieux, il en cherche d'autres plus profondes dans le for intérieur de l'humanité... La philosophie de l'histoire est une application de la psychologie à l'organi-

sation des sociétés... La philosophie de l'histoire est un vain mot si elle n'est le sommet de l'étude des événements par un philosophe spécialement psychologue (1). » L'intérêt que présente pour ce dernier une telle réflexion purement explicative et dégagée de toute critique morale ou religieuse, c'est qu'« elle rend compte de l'évolution sociale à un moment quelconque de l'histoire ». Qu'un même ressort psychique prédomine sur les autres dans le caractère de la majorité des hommes constituant un groupe social et se possédant les uns les autres, aussitôt un même régime s'établira parmi eux, régime qui fournira à l'éthique pratiquée par ces hommes son principe directeur, à leur cité son statut politique, à leur histoire son orientation. Chaque grande révolution n'est que le passage critique d'un régime à un autre, et la période qui s'ouvre, aussi bien que celle qui finit, peut être caractérisée par le mode de possession sociale qui pendant un temps constitua la principale relation des hommes entre eux.

(1) L'Histoire et Vétat social. Cf. *infra*, dans l'Appendice, les parties essentielles de cet opuscule.

XIV INTRODUCTION

Cette loi, nettement formulée par Sully Prudhomme, ne fournit pas en elle-même au moraliste un moyen d'apprécier la valeur absolue des divers régimes que l'évolution sociale substitue ainsi les uns aux autres, car la « table des valeurs » reste toute relative aux sentiments d'un chacun. Mais elle est par contre d'une fécondité inépuisable pour l'observateur curieux de définir et de classer, à la lumière d'un fait générateur, les types de sociétés, aussi

bien que pour l'historien-philosophe qui se demande en vertu de quelle nécessité les régimes se sont remplacés dans un certain ordre plutôt que dans un autre. La loi du progrès se révélerait alors au penseur incité à voir dans la marche des événements et dans la succession déterminée des régimes l'avènement d'un idéal en marche. La philosophie de l'histoire, fondée sur une telle analyse de la nature du lien social et de la loi de l'évolution des sociétés, fait ressortir les deux fins essentielles que poursuivent les hommes lorsqu'ils font société entre eux : le bonheur et la paix. Le bonheur naît de la paix qui substitue à la possession sociale violente et précaire fondée sur la force le régime réfléchi et stable de l'ordre appuyé sur la raison ou sur la bonté. La paix naît du bonheur, puisque la principale cause de la guerre et de tous les actes immoraux est le besoin non satisfait par la possession d'un bien nécessaire. « La politique, science de la paix », prend pour objectif de pacifier la possession et d'adoucir progressivement les régimes. L'économique, science de la richesse, vise au bien-être des hommes en améliorant les rapports qu'ils ont avec la nature et en dirigeant leur travail. De là deux arts fondamentaux grâce auxquels la connaissance théorique des liens

INTRODUCTION. XV

sociaux porte ses fruits dans la pratique. C'est cette dernière vue d'ensemble, vaste et complexe, sur les applications de sa théorie de la possession de l'homme par l'homme que Sully Prudhomme n'a malheureusement pu qu'ébaucher. Elle n'est d'ailleurs pas strictement indispensable pour que cette théorie en elle-même offre toute la clarté et tout l'intérêt désirables.

Si nous comparons l'une à l'autre les deux analyses des régimes que Sully Prudhomme a exposées dans le *Lien social* d'une part, dans *VHistoire et Vétat social* de l'autre, nous pouvons remarquer entre elles de notables différences. L'une énumère six régimes, l'autre quatre seulement et le principe des deux classifications n'est pas le même. Les ressorts de la possession sociale sont ramenés, dans l'étude que nous publions aujourd'hui et dont la composition est la plus ancienne en date, aux facteurs suivants : (violence, ascendant, raison, amour. Dans *r Histoire et Vétat social*, Sully Prudhomme distingue ces six mobiles : instinct de conservation, désir, respect superstitieux ou religieux des puissances invisibles, vénération admirative et confiante inspirée par quelque supériorité morale d'ordre humain, amour, besoin de justice ; de ces mobiles procèdent les régimes correspondants de la violence, de Véchange mercantile, de Vautorité spirituelle, de Vascendant personnel, de Vamour, de Vobligation morale. Un septième régime devrait, semble-t-il, s'ajouter encore à ceux-là, et Sully Prudhomme, sur notre remarque et notre proposition, se déclarait disposé à compléter sur ce point sa classification première : c'est le régime de la communauté solidaire dont le ressort est la conscience d'une solidarité

XVI INTRODUCTION

naturelle et profonde unissant les membres d'une même race ou d'un même organisme social. De ces deux classifications, la première a l'avantage d'être plus simple et de distinguer des modes de possession sociale vraiment irréductibles. Dans l'autre, au contraire, certains régimes peuvent se réduire à un ressort com-

mun : ainsi la crainte des puissances surnaturelles et le respect du prestige humain procèdent également de l'ascendant ; la réciprocité intéressée et la justice se rattachent au régime, de la raison ou de la critique. Mais ce dernier régime, à son tour, peut-il légitimement confondre deux mobiles aussi différents que le désir égoïste et réfléchi, principe d'une réciprocité intéressée et ressort du régime mercantile, et le besoin de justice envers autrui. sans intérêt, par pur souci de la dignité et du devoir? L'usage que fait de sa raison un utilitaire ne ressemble guère à celui qu'en fait un disciple de Kant. Le régime de la justice devrait bien plutôt se réduire à celui de Vamour ou de la conciliation, car, en vérité, la justice est le premier degré de l'amour d'autrui, un amour raisonné plutôt qu'impulsif. Il semble donc que ni l'une ni l'autre des deux classifications des régimes tour à tour adoptées par Sully Prudhomme n'échappe entièrement à la critique. Dans l'esprit même de sa théorie psychologique de la possession sociale et en tenant compte d'une lacune reconnue par le philosophe lui-même, nous proposerions cette nouvelle division :

1° Régime de la violence, ayant pour ressort l'instinct de conservation et pour moyen l'abus de la force. Le consentement est extorqué sans condition ni justice : c'est le régime de la guerre ;

INTRODUCTION. XVII

2° Régime de la réciprocité égoïste ou régime mercantile, ayant pour ressort le désir et pour moyen le pacte intéressé. Le consen-

tement est acheté et réciproque, il y a échange sous condition : c'est le régime des affaires ;

30 Régime de V ascendant, ayant pour ressort soit la vénération des puissances invisibles, soit l'admiration inspirée par la supériorité d'un maître, et pour moyen l'art d'exercer un prestige. Le consentement est gratuit et spontané : c'est le régime de l'autorité spirituelle ou du crédit personnel ;

4° Régime de la raison ou de la critique, ayant pour ressort le sentiment de la dignité, l'aspiration à l'idéal et le souci d'agir en être raisonnable et libre. Le consentement est réfléchi, délibéré, discuté, autonome : c'est le régime de la moralité rationnelle et de la liberté ; F 50 Régime de Vamour et de la conciliation, ayant pour ressort la sympathie affectueuse, payée ou non de retour, mais toujours désintéressée. Le consentement est offert sans réserve dans un élan du cœur : c'est le régime du sacrifice ;

6° Régime de la communauté solidaire, ayant pour ressort la conscience d'une solidarité naturelle entre tous et chacun. Le consentement est implicitement accordé d'avance, puisque l'opposition des intérêts personnels n'a pas lieu de se produire dans la communauté : c'est le régime de l'association et de la solidarité.

Il serait facile de montrer dans l'histoire des mœurs et dans celle des doctrines la théorie et la pratique de chacun de ces régimes : Hobbes, Nietzsche exaltent la force et la puissance, l'Islam fonde sur elles son droit ; — Bentham institue une éthique de l'intérêt bien entendu

XVIII INTRODUCTION

et de la réciprocité utilitaire, le droit romain codifie ce régime ; — les Églises et les grands hommes organisent un règne spirituel ou un despotisme politique fondés sur le prestige, Bossuet écrit une politique tirée de l'Écriture sainte, la Papauté du moyen âge, Alexandre, Napoléon régissent par l'ascendant ; — Kant, Rousseau, la Déclaration des Droits de l'Homme proclament le régime du devoir pur, de la liberté et du droit naturel, les constitutions républicaines l'appliquent ; — l'Évangile, la morale bouddhique prêchent le renoncement à soi-même et l'amour du prochain, la société chrétienne prend pour loi la charité ; — les théories socialistes enfin fondent leur éthique sur l'étude positive de la solidarité naturelle et tendent à constituer un régime de communauté. L'existence des régimes recensés par Sully Prudhomme n'est donc pas une fiction. Quelques fluctuations qu'on aperçoive encore dans la façon dont le philosophe en a présenté l'énumération et esquissé les rapports, une telle analyse des modes de la possession sociale et de leurs conséquences pratiques se recommande par sa merveilleuse concordance avec l'expérience sociologique et l'histoire. « J'ai posé les principes, disait Montesquieu dans la Préface de l'Esprit des Lois, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que les suites et chaque loi particulière liée avec une autre loi ou dépendre d'une autre plus générale. Je n'ai point tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses. Ici, bien des vérités ne se feront sentir qu'après qu'on aura vu la chaîne qui les lie à d'autres. Plus on réfléchira sur les détails, plus on sentira la certitude des

INTRODUCTION. XIX

principes. » N'est-il pas permis de rapprocher ce modeste mais ferme jugement de l'auteur sur son œuvre, de ces paroles que Sully Prudhomme, conscient lui aussi de la valeur et de la portée de sa théorie du Lien social¹ nous adressait à la fin de sa vie : « Dans les sciences politiques, l'analyse m'a fidèlement servi pour déterminer la nature psychologique du lien social, quels sont les mobiles qui provoquent et maintiennent la subordination unilatérale ou réciproque des volontés individuelles dans l'État. Je ne vous dissimulerai pas que cette étude m'a satisfait pleinement parce qu'elle rend compte de l'évolution sociale à un moment quelconque de l'histoire (1). »

Camille Hémon.

(1) Lettre inédite à C. Hémon, citée dans la Philosophie de Sully Prudhomme, p. 54.

AVANT- PROPOS

Nous voulons seulement, dans cette première partie, recenser chez l'homme les données innées, constantes et irréductibles de toute société, sans égard encore à la genèse des institutions par la combinaison de ces données entre elles. Nous ne supposons point pour cela quelque état de nature primitif qu'il faille imaginer dans le passé ; nous croyons, au contraire, que la nature, par l'action continue de facteurs permanents, organise à toute époque et sans relâche l'agglomération des individus. Il s'agit donc de reconnaître, à n'importe quelle époque et pour des

hommes quelconques, les éléments invariables et les circonstances inévitables qui concourent à la formation de l'état social.

Nous considérons un peuple tout fait, jeune ou ^deux, et nous nous demandons, avant d'entrer dans le détail de ses institutions, quelles nécessités et quelles tendances font qu'il existe à l'état de groupe. C'est une constatation de faits, c'est la position du problème qui ne préjuge encore aucune solution. Si différents que soient les peuples entre eux, et les individus dans chaque peuple, nous appliquons néanmoins à tous ces êtres indistinctement un même nom, l'humanité, reconnaissant par là qu'il y a des caractères communs à tous, et, comme tous vivent en société, c'est dans ces caractères qu'il faut évidemment chercher l'essence intime du lien social, dont les manifestations extérieures sont d'ailleurs si variées. En somme, les lois psychologiques sont, dans le milieu physique de la vie, les lois mêmes de l'histoire.

Les sciences morales n'étant pas organisées, il ne s'y trouve pas un corps de doctrines admis de tous qui dispense l'écrivain de tout définir. Il est donc obligé, au début surtout, de rappeler au lecteur ce qu'il sait déjà, mais sous une forme appropriée au plan de l'ouvrage. On nous pardonnera donc certains lieux communs qui sont les anneaux connus d'une chaîne nouvelle.

CHAPITRE PREMIER

L'homme sent, pense, aime, veut et se meut. Ces diverses fonctions atteignent en lui, dans la série des êtres vivants, un degré de puissance et d'étendue qui le distingue des autres espèces, et lui confère sa qualité d'homme. Sa vie implique la vie animale, mais

elle la dépasse, soit en nature, soit en mesure (question que nous ne tranchons pas ici) ; elle se caractérise par des différences spéciales qui la font humaine.

Il n'est point de moyen terme entre la vie et la mort, mais on peut dire que la vie est une quantité, qu'elle est susceptible d'augmentation et de diminution, qu'un être vit plus ou moins, selon qu'il est plus ou moins richement doué, ou selon qu'il développe ou laisse s'atrophier les puissances qui constituent son activité. L'homme est évidemment l'être que nous connaissons où se manifeste le plus de vie, mais c'est l'être aussi où, dans les limites de l'espèce, la quantité de vie présente le plus de variations ; il n'y a dans aucune espèce deux individus qui puissent être aussi différents

l'un de l'autre que peuvent l'être deux hommes par le développement total de leurs aptitudes respectives, en un mot par la vie en chacun d'eux.

A supposer, chez l'homme, la vie la plus intense dont il soit capable, quelque élevé d'ailleurs que soit son rang dans l'univers, sa vie est assurément finie. Il n'a que certaines façons d'être et d'agir; il ne sent que par une communication restreinte et imparfaite avec son milieu, il ne pense que sur ce qu'il a "sent", n'aime de l'objet que ce qu'il en a pu connaître, et ne se meut que selon les étroites proportions de sa stature et la courte portée de ses organes. Les fonctions de sa vie, soit morale, soit physique, sont donc limitées dans leur nombre, leur énergie, leur matière et leur durée. De là sa multiple dépendance.

Tant qu'en agissant il ne touche pas au terme de son activité, il ne se sent pas dépendant, mais dès qu'il y touche il sent sa dé-

pendance. Dans le premier cas, en effet, il n'aperçoit que son être, il voit seulement ce qui pose son existence ; tout à ses yeux l'affirme et rien encore ne le nie ; il peut se croire sans bornes et sans maître, et sa volonté à chaque instant satisfaite lui donnerait la pleine illusion du libre arbitre, quand même tous ses actes pourraient être lus d'avance dans son essence et prévus comme le cours d'un astre ; il n'aurait même pas, à vrai dire, le sentiment et la notion du libre arbitre, faute d'un obstacle qui

LE PROBLÈME DU BONHEUR. ' b

le lui révélât en faisant saillie sur l'uniformité de son bonheur. Mais dans le second cas, lorsqu'il touche au terme de son activité, à la limite de ses forces et de leur portée, il est averti de sa condition dépendante, soit par l'attaque ou la résistance douloureuse des objets extérieurs, soit par la fatigue, l'épuisement de sa propre énergie qui trouve en elle-même sa limite dans son plus grand effort possible. Alors l'homme se reconnaît à la fois subordonné et aux forces du monde et à la mesure des siennes.

Mais il n'éprouve pas seulement sa dépendance par le sentiment de ses limites et des barrières que lui oppose le monde, il l'éprouve encore et plus fréquemment par le sentiment de ses liens nécessaires avec le monde, c'est-à-dire par ses besoins physiques et moraux.

Le monde extérieur le tient en sujétion par d'impérieux attraits plus encore que par d'invincibles résistances. Ainsi, l'obstacle, la fatigue et le besoin conspirent à lui révéler que sa nature est finie. Il se sent donc partie d'un ensemble ; non point partie isolée, capable de subsister par elle-même et ne subissant qu'un simple voisinage, mais bien partie intégrante et solidaire d'un in-

fini qui l'enveloppe immédiatement, le traverse, l'alimente et l'entraîne dans une circulation immense sous le joug des lois universelles.

De quelque façon, donc, que l'homme comprenne

son bonheur, il reconnaît, bon gré, mal gré, ouvertement ou tacitement, la dépendance où il est de son milieu terrestre. Il le fait donc toujours consister à savoir dépendre sans souffrir, à jouir de la dépendance par le profit tiré de l'objet utile, agréable ou beau, et même à jouir par le sentiment qu'il dépend, comme dans l'amour.

Ainsi avoir faim ou soif, c'est dépendre, mais assouvir sa faim et sa soif, c'est une jouissance due à cette sujétion même ; aimer, c'est dépendre parce qu'on ne vit plus que pour et par un autre, mais se dévouer et mesurer par le sacrifice combien l'on dépend de ce qu'on aime, c'est pour une élite la plus haute joie ; admirer, c'est encore dépendre, c'est se sentir dominé par quelque supériorité, mais en même temps c'est aspirer vers elle et sentir une attraction et un mouvement d'essor qui est la suprême joie, l'enthousiasme.

Qu'il jouisse ou pâtisse, l'homme dépend, mais il n'a conscience de sa dépendance que dans la douleur. Quand l'impression flatte la sensibilité, que l'effort manifeste sans fatigue la puissance et que le besoin se satisfait, l'homme ne ressent que ce qu'il aime, peut ce qu'il veut, possède ce qu'il désire ; tout en lui et hors de lui concourt à assurer son existence et à favoriser son développement harmonieux ; il n'aperçoit qu'une chose, l'accomplissement de sa destinée telle qu'elle est écrite dans ses instincts, dans ses goûts, dans ses aspirations, en un mot

dans la constitution même de son être : il est heureux. Se remplir et se répandre, s'assouvir et s'épanouir, vivre enfin le plus possible, tel est pour lui le bonheur. Dès qu'il n'est plus contraint, fût-il conduit sans être consulté, il se croit indépendant ; il lui suffit de pouvoir ce qu'il veut, quel que soit l'auteur de sa volonté : lui, son semblable ou la Nature. Quand au contraire l'impression est une atteinte pénible à l'activité, que la fatigue vient attester l'impuissance, et le besoin persistant la misère, l'homme éprouve les effets de son réel esclavage; il cherche à le vaincre et succombe; au dehors tout résiste ou refuse, au dedans tout crie, il est malheureux. Alors, dans sa passion de bonheur, ou bien il rêve quelque part un ciel pour y vivre entièrement et toujours, ou bien il se désespère et va jusqu'à se tuer pour ne pas vivre à demi. Le rêve et le désespoir ont la même origine.

Rien n'est plus intolérable à l'homme que de sentir sa vitalité sans vivre ; c'est l'odieux tourment de l'ennui, quand ce n'est pas celui de l'indigence. Depuis le désœuvrement qui est pour lui la moindre vie, jusqu'à l'enthousiasme qui est la plus haute, il est des degrés infinis dans l'intensité et dans la qualité des joies. Tous ne visent pas aux régions supérieures de la félicité, où n'atteignent que la science et l'héroïsme ; la plupart ne placent point si haut le but de leur ambition ; ils cherchent le contact immédiat de la nature sensible, la posses-

sion palpable, exclusive des biens matériels. Il leur faut des trésors qui puissent n'être qu'à eux seuls et n'aboutissent qu'à eux. Le beau et le vrai, les choses intangibles, qui échappent à la propriété, ne sont point les objets de leur grossier désir. Mais tous les hommes, par l'amour ou par l'égoïsme, tous veulent vivre le plus possible, voir leur essence virtuelle réalisée, sinon comme

elle pourrait et devrait l'être, du moins telle qu'ils la comprennent, vile ou sublime.

Or, vivre conformément à l'idée qu'on se fait de sa propre essence, c'est vivre selon sa volonté. La volonté, en effet, n'est pas autre chose que la mise en train de l'activité par xme idée. Et quelle idée? Précisément celle qui exprime l'intérêt d'agir et le mode d'agir le plus conforme à cet intérêt ; et ce qui détermine l'intérêt d'agir, c'est la connaissance acquise par l'homme de sa nature et de sa condition, connaissance spontanée ou réfléchie, vraie ou fausse. Selon l'idée qu'il se fait de son être et de ses rapports avec les autres êtres, l'intérêt d'agir consistera pour lui soit à jouir par les sens, soit à créer du bonheur autour de lui, soit à se sacrifier, à se rendre maître de ses désirs plutôt que de leur objet même. Dans tous les cas il sera heureux s'il accomplit sa vie selon sa volonté, et il ne saurait l'être autrement. On peut savoir ce qui ferait le bonheur d'un autre, mais, si on ne l'en convainc pas, on ne le rendra pas heureux.

Bien que chacun poursuive le bonheur dans la voie particulière qui lui convient et le constitue à sa manière, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse définir les conditions que doit remplir chez un individu quelconque l'état de sa sensibilité pour être appelé bonheur. Les plaisirs physiques et la joie irréfléchie qui naît spontanément de ces plaisirs, l'ensemble en un mot de toutes les affections agréables ne constitue pas proprement le bonheur tant que ces affections sont éprouvées sans être jugées. Les affections sensibles ne sont que la matière du bonheur. Ce ne sont encore que des émotions séparées qui se succèdent sans que le souvenir et la prévision les enchaînent, les composent et les modifient pour en former ce sentiment général de la vie, de sa somme dans

les trois moments du temps, qu'on appelle le bonheur. Le bonheur en effet résulte du jugement que l'homme porte, avec une conscience plus ou moins nette, sur son passé, son présent et son avenir, en tant que ces trois états, comparés dans sa pensée, s'influencent entre eux, dans leur action totale sur la sensibilité. Aussi les événements, bien qu'ils aient un effet absolu et inévitable sur les sens et le cœur avant la réflexion, s'aggravent ou s'atténuent par elle, et n'ont plus individuellement que l'importance relative qu'elle leur assigne selon l'idée que chaque homme se fait de son essence et de sa destinée. Une certaine foi religieuse, par exemple, peut trans-

IO LE LIEN SOCIAL.

figurer un martyr physique en félicité morale ; un plaisir pourra être nuisible à la tranquillité de l'âme, s'il éveille un remords : cela dépend de la maxime qui préside à la conduite de chacun. Le bonheur peut donc se définir l'état de satisfaction morale de l'homme qui juge que sa fin s'accomplit comme il la conçoit.

On voit que cette définition comprend le cas de l'illusion, car elle ne vise pas la règle de conduite qui assure le bonheur, mais tout simplement ce qu'il est dans la sensibilité, et les conditions internes où il naît. Il résulte toutefois, de sa définition psychologique, qu'il est d'autant plus assuré que l'homme a mieux compris sa véritable fin et mieux jugé les événements qui peuvent l'y conduire.

Le problème du bonheur pour l'homme consiste à savoir créer entre lui et le monde une harmonie telle que, autant que possible,

il ne dépende du monde que pour en jouir, et en jouisse de la façon la plus avantageuse à tout son être.

Concilier la colonie avec la dépendance, tel est donc, posé dans toute sa généralité, le problème du bonheur. Ce problème doit être résolu pour l'homme dans ses relations avec tout son milieu, avec le monde extérieur tout entier, c'est-à-dire dans ses rapports avec la nature et aussi dans son commerce avec son semblable.

LA PENSÉE ET LA FORCE

La pensée et la force musculaire sont les deux seules puissances dont la volonté de l'homme dispose pour commencer sa lutte avec les obstacles du monde extérieur. Elles sont accouplées et subordonnées entre elles, de telle sorte que le travail est impossible sans leur mutuel concours.

Isolée de la force, la pensée s'atrophie parce qu'elle ne peut plus varier ses objets, faute de communiquer avec le monde extérieur par les organes des sens, qui ne sont plus ni transportés ni dirigés nulle part. C'est la force, nécessairement employée dans l'observation et dans l'expérience, qui ouvre toutes les avenues à la pensée sur l'univers ; c'est elle qui a fourni à l'entendement et même à la conscience la première occasion de fonctionner, en provoquant la première sensation, sans laquelle l'intelligence entière demeurerait vide, quelque riche qu'elle pût être en facultés excellentes.

Réciproquement, la force, chez l'homme, séparée de la pensée, est incapable aussi d'aucun travail. C'est la pensée qui lui marque sa direction et lui

mesure son intensité. La force n'entre en action que sur le signal de la volonté pour exécuter le projet de l'intelligence ; elle est proprement un outil.

L'activité humaine a deux champs d'opération distincts : le champ des phénomènes moraux et le champ de l'espace, le laboratoire intime de la pensée et le chantier du dehors.

Il y a toujours derrière les œuvres de la force un état moral qui l'explique, et il n'y a pas d'état moral qui ne se sente de la condition faite à la force par le climat et le régime matériel!

DÉFINITION DU TRAVAIL

Le travail, au point de vue où nous nous plaçons, est la part d'action volontaire, d'effort, exigée de l'homme pour qu'il accomplisse l'adaptation de son milieu à ses fonctions.

Il ne faudrait pas croire que la nature lui retire brusquement sa secourable intervention dans les actes de la vie ; elle ne le fait qu'avec mesure et opportunité, par une gradation digne de remarque. Sa confiance dans la volonté n'est pas entière, elle en suspecte la persévérance et y supplée. Ainsi, la circulation du sang est absolument soustraite au vouloir immédiat, mais la respiration lui est remise en partie: il peut l'accélérer ou la suspendre; il peut ouvrir ou fermer la paupière, mais non pas au point de compromettre la sûreté de l'œil lorsqu'un projectile ra-

pide le menace, car alors la nature agit. Elle crée dans le cœur les mouvements affectueux nécessaires à l'éducation des enfants et à la conservation des faibles, tels que les femmes et les vieillards; mais, une fois la conservation de l'espèce assurée, elle abandonne aux hommes l'or-

Si'LLY Pkuuhomme. — Lion social. 3

ganisation de leur voisinage et de leur société ; elle fait d'eux un troupeau sans se charger d'y maintenir la paix.

Il serait donc difficile de marquer précisément où commence le travail dans les actes de la vie. Plus on observe, plus on reconnaît combien la réalité échappe à toutes divisions tranchées et mieux on comprend que l'univers forme un tout indivisible. Aussi les définitions, quand elles ne sont pas de pures créations de l'esprit comme en géométrie, quand elles décrivent la réalité, doivent être élastiques. Ce sont comme des points de repère pris sur le ton le plus foncé de l'objet, à distance égale des mille nuances qui le confondent avec les autres. Nous pouvons dire toutefois avec une suffisante précision qu'il y a travail dès que la conscience de l'effort naît en nous ; agir volontairement par un effort sensible, si peu que ce soit, c'est travailler. L'échelle des travaux est donc infinie, depuis ceux dont la nature fait les frais à demi jusqu'à ceux dont elle laisse tout le poids à la personne ; depuis la mastication jusqu'au labour ; depuis le plus léger effort d'attention ou de réminiscence jusqu'à la plus intense réflexion ; depuis la délibération capricieuse jusqu'à la lutte héroïque contre la passion pour le devoir.

CHAPITRE IV

La volonté fournit un anneau à la chaîne continue des phénomènes vitaux et elle permet à l'individu, selon l'idée qu'il se fait de sa destinée, de parcourir cette chaîne en assignant pour fin dernière à sa conduite telle ou telle possession de préférence à toute autre. La jouissance obtenue pour la sensibilité, soit physique, soit morale, par cette possession est le but dernier de l'acte volontaire; la vie de relation consiste dans la poursuite continue d'un tel but. Comment fonctionne l'aptitude à vouloir, comment procède-elle depuis l'instant où l'activité s'ébranle dans la personne jusqu'à l'instant où elle entre en possession? Quelles sont les phases de son opération dans le for intérieur et au dehors? Voilà ce qu'il nous faut éclaircir.

Cette analyse 'de faits volontaires a été mille fois faite, et très exactement, par les psychologues, presque même sans controverse, car elle est purement descriptive, en tant qu'on en écarte toute spéculation sur la nature de la liberté. Nous ne la reprenons que pour la retenir et prouver ce qui est nécessaire à notre objet.

i6 LE LIEN SOCIAL.

L'expérience constate que, parmi toutes les démarches de l'activité du moi dans le monde extérieur, les unes, ce sont les plus nombreuses, reviennent toujours aboutir à la personne par un retour sur elle des effets provoqués au dehors par la volonté ; les autres, au contraire, aboutissent et s'arrêtent hors du moi, et les effets en sont dirigés par la volonté sur autrui. Les premières impliquent une intention égoïste, les secondes ont un caractère désintéressé en ce sens qu'elles sont faites expressément en considération d'autrui et ne peuvent se réfléchir qu'indirecte-

ment sur le moi ; c'est ainsi, par exemple, qu'un sacrifice qui doit satisfaire la conscience n'est pas pour cela égoïste, si cette satisfaction a été primée par l'idée du bienfait dans la pensée de son auteur. Quoi qu'il en soit, on peut dire de tout acte volontaire qu'il a pour fin, dans l'intention de l'agent, une affection de la sensibilité physique ou morale en sa personne ou en celle d'autrui. Cette fin est le mobile de l'acte.

L'état moral de l'agent au moment où, avant d'exercer la faculté, il subit l'influence du mobile, s'appelle le désir. A ce moment, il sent que son activité peut s'abstenir ou prendre d'autres directions que celles du mobile ; nous constatons qu'il le sent ainsi et nous n'examinons pas s'il a raison ou non. Beaucoup de raisons peuvent militer dans son esprit et dans son cœur pour chacun de ces divers partis; ce sont autant de motifs d'agir dans un

sens ou de s'abstenir. L'audience que l'agent donne à ces motifs, l'examen et la comparaison qu'il en fait, constituent la délibération.

La délibération se clôt par un jugement de préférence pour le parti que l'agent croit être le meilleur, à tort ou à raison ; c'est le moment de la résolution. Aussitôt, à moins que la résolution n'implique elle-même un délai, l'activité s'ébranle et l'effort naît ; il y a volition, mais la volition est distincte de l'effort, c'est elle qui le détermine par la condition nouvelle qu'elle fait à l'organe ou à la faculté d'où procède l'effort; il faut se garder de confondre le mouvement moral impératif qui caractérise le vouloir avec la puissance déployée par la fonction qui obéit ; cette puissance, en effet, au lieu d'être mise en jeu par le vouloir, pourrait l'être par quelque autre antécédent, tel qu'un courant électrique, par exemple, mais dans ce cas il n'y aurait pas effort. Si l'effort est di-

rigé sur le monde extérieur, l'organe mis en jeu y tend vers l'objet qui lui est assigné pour but, ou s'accommode à en recevoir l'impression; et cet objet, qui est un but par rapport à l'organe, ne joue que le rôle d'un moyen par rapport à l'agent qui met toujours dans la personne (soi ou autrui) la fin de son acte. Tel est l'historique d'un acte volontaire quelconque. ^Regardons maintenant d'un peu plus près chacune des phases que nous avons notées dans l'acte volontaire.

I. Le désir. — Il y a dans tout désir : !« un état sensible imaginé ; 2° une excitation ou prédisposition volontaire à entrer dans cet état ; 3° un jugement porté sur la possibilité de réaliser cet état par la possession ; 4° une joie ou une peine résultant de ce jugement. Lorsque, dès le début de l'acte, le sens ou la faculté qui donne accès au plaisir est immédiatement en rapport avec la cause extérieure du plaisir, avec l'objet, la possession exclut le désir en le satisfaisant; mais le désir naît, pour peu que la fonction soit séparée de l'objet. Dans ce cas, qui est le plus ordinaire, l'homme se dispose comme s'il allait posséder, cependant il ne possède pas, il ne peut que faire un effort d'imagination. Or, en faisant varier la probabilité de la possession, l'accessibilité de l'objet et l'intensité de la jouissance qu'il promet, on obtient les états suivants, nés des jugements divers qui expriment ces conditions diverses :

1^ La simple attente, si la possession est jugée assurée ; l'attente est le désir dans la certitude de jouir. Elle est ordinairement accompagnée de l'impatience. L'impatience n'est autre chose que le sentiment de la durée de la privation, sentiment d'autant plus vif que le temps est plus long et l'objet plus agréable ;

2° Le désir proprement dit, si la possession est seulement probable ; le degré de la probabilité mesure la vivacité du désir, car la volonté se dispose

avec d'autant plus d'énergie que l'esprit juge l'événement plus assuré et plus prochain ;

3° Le désespoir, ou bien l'indifférence, lorsque l'objet est jugé inaccessible ; le désespoir, dans le cas où il a été d'abord regardé comme accessible et poursuivi à ce titre ; l'indifférence, dans le cas où il n'a jamais paru accessible (ainsi un laboureur pensant à la possession d'un royaume n'a jamais songé à le gouverner, et il n'éprouve aucun mouvement volontaire à cet égard) ;

4° Le regret, lorsque la possession désirée n'a été possible que dans le passé ; le regret n'est que le sentiment d'un essai imaginaire et impuissant de possession fait sur un souvenir, essai douloureux par sa vanité ;

5° L'Espoir ; c'est le désir joint à l'idée que la possession est possible, idée qui calme l'impatience ; c'est la joie du possible.

IL La délibération et la volition sont souvent toutes spontanées et irréfléchies, bien que délibérer et vouloir ne semblent pas pouvoir être des opérations inconscientes. L'expérience toutefois nous montre que le passage du mouvement spontané au mouvement volontaire est tout à fait insaisissable : par exemple, c'est sciemment que je me lève pour marcher, car je fais un certain effort qui coûte à ma nonchalance ; mes premiers pas ne sont pas insensibles tout à fait, ils sont sciemment voulus, mais, une fois en train, il me serait impos-

sible de me rappeler à quel moment l'habitude s'est substituée à la succession des volitions élémentaires qui déterminent la série de mes pas ; je vais volontairement, mais à la suite d'une résolution exécutée par la spontanéité de l'habitude. La conscience de l'effort peut disparaître, et alors l'attention manque de stimulant pour se porter sur l'acte, la volition est irréfléchie. Remarquons que ce silence de la volonté atteste le parfait contentement du désir, et que si l'on suppose un agent en état de possession constante et facile, c'est-à-dire rencontrant toujours sa fin sans aucune interruption, on aura imaginé un agent qui voudra sans le savoir. L'occasion de dire : « Je veux » ne naît pour l'homme que de l'ajournement ou de la difficulté de la possession ; et la conscience de sa l'olonté l'avertit autant de sa misère que de sa puissance, car elle atteste ce qui lui manqué et jamais ce qu'il a. Le sentiment continu de la satisfaction absorbe toute réflexion sur l'acte volontaire qui la procure.

Le moment où la volition de\àent le plus consciente, c'est celui où elle détermine l'activité au plus grand effort.

On peut ainsi concevoir la conscience de la volition variant par nuances insensibles de son moindre degré où elle confine à la spontanéité jusqu'à son degré le plus accusé où elle confine au désespoir, c'est-à-dire à l'abandon d'elle-même.

Ce n'est pas tout : si, d'une part, la volition peut

être efficace sans être tout à fait consciente, elle peut, d'autre part, être consciente, mais en formation, et inefficace jusqu'à son parfait achèvement : c'est le cas de la délibération. Alors, en effet, posée par un motif, elle est niée ou ébranlée par un autre, et ne prend consistance qu'à mesure que les raisons et les passions ar-

rivent à l'élimination ou à l'équilibre. Or, le recensement, l'examen et la discussion des motifs sont des opérations susceptibles d'être conduites avec plus ou moins d'attention, de patience et d'impartialité ; la volition qui se détermine sur le résultat de ce travail en contracte la valeur ; elle sera d'autant moins énergique et arrêtée que plus de motifs de détermination auront été laissés obscurs ou mal interprétés, que l'instruction du procès aura été moins complète, en un mot que la résolution sera moins nette.

On voit, par les observations précédentes, que la volonté est aussi nuancée dans son essence qu'il y a de partis moyens à prendre entre faire et ne pas faire absolument une chose. Nous trouvons en elle des degrés infiniment variables :

1° De conscience d'elle-même ;

2° De décision, selon la force déterminante des motifs ;

3° D'énergie impérative pour exciter les forces physiques ou morales qui lui obéissent chez l'agent.

Il n'eût pas été possible de décrire l'acte volontaire dans ses manifestations à tous degrés ; aussi

ne r avons-nous considéré que dans le cas où tout y est bien accusé, en notant que les éléments qu'on y signale alors se remarquent aussi dans les autres ras, mais à des degrés de formation très divers.

Le désir est rarement suivi d'une satisfaction immédiate ; il faut en général que la volonté, par un travail quelconque, prépare au sens ou à la faculté la voie vers l'objet ou façonne l'objet même ; en d'autres termes, il faut qu'elle crée les moyens qui la conduisent à sa fin. Cet intervalle qui sépare le moment où la ré-

solution est prise du moment où la possession est réalisée est ainsi rempli par une série d'efforts plus ou moins longue suivant la complication et l'importance des moyens mis en œuvre. Tous les hommes ne sont pas capables de donner une carrière également étendue à leur volonté ; les uns peuvent, beaucoup plus facilement que d'autres, proposer une fin lointaine à leurs actes. L'intervalle que la volonté est capable de franchir pour passer de la résolution à la possession varie selon l'énergie volontaire et selon la vigueur de la faculté qui assigne la fin. Plus le désir est instinctif, irréfléchi, plus le projet est court et l'objet voisin, et, de même qu'une intelligence vaste peut seule embrasser de grands systèmes, il n'y a qu'une volonté puissante qui soit capable de poursuivre une possession à longue échéance ; en un mot, la portée de V ambition est en général proportionnelle à la

puissance de vie et de réflexion. La puissance de réflexion dérive ici de l'énergie volontaire, car ce n'est point une réflexion spéculative ayant un objet scientifique ; c'est la réflexion appliquée à la réalisation pratique de son objet. Cette énergie volontaire qui concentre l'intelligence sur un dessein et l'activité sur la mise en œuvre de ce dessein, s'appelle communément la force morale. Les faibles rêvent beaucoup, mais projettent peu ; avec l'intention d'entreprendre, ils se contentent de possessions faciles et proches ; les forts, au contraire, jouent un jeu plus serré et plus savant sur l'échiquier de la vie ; leurs projets sont plus étendus ; ils préfèrent des possessions plus tardives mais plus hautes. Pour les grands ambitieux, une longue série d'actes précède les dernières satisfactions, le but de chaque acte n'est qu'un moyen partiel et ne révèle point l'unique fin de l'agent ; tels sont la plupart des actes accomplis sur la scène historique.

LES PASSIONS

Il y a autant d'espèces de possessions que de fonctions différentes, physiques ou morales, auxquelles ceuvent se rapporter les objets du monde extérieur. Chaque sens, chaque faculté, ayant son genre propre de satisfaction, a sa fin spéciale, et l'image de cette fin, impliquée dans le désir, constitue le mobile. Une passion, d'après l'étymologie même du mot, est une affection quelconque de la sensibilité, mais, pour conserver à ce mot son acception ordinaire, nous appellerons passion l'influence dominante exercée par le mobile d'une fonction sur la volonté.

Rarement toutes les fonctions, chez l'individu, s'accomplissent avec une égale énergie ; il est, en général, mieux doué pour certaines occupations que pour d'autres, et comme c'est l'œuvre où il excelle qu'il préfère, il a, comme on dit, ses dispositions, ses goûts, sa vocation, selon la prédominance de l'aptitude et du désir qui accompagne l'aptitude. Le rapport du mobile à la volonté, dans ce cas, n'est pas accidentel, il devient constant, l'habitude

LES PASSIONS

le fixe, la passion prend racine et devient l'une des influences prépondérantes de toute la conduite ; c'est la passion comme on l'entend d'ordinaire.

La passion perd son nom et n'est qu'une affection normale, lorsque cette influence n'outrepasse point le degré modéré où elle ne rompt pas l'équilibre harmonieux de toutes les fonctions, en d'autres termes lorsqu'elle n'entraîne l'atrophie d'aucun organe

ni d'aucune faculté au profit d'une seule espèce de possession ; l'excès qui caractérise la passion se manifeste toujours par un désordre dans le bien-être général de la personne ; car il n'y a excès que par quelque effet fâcheux, incompatible avec la notion de l'homme et contraire à son essence. La passion prend le nom de vice lorsqu'elle porte une atteinte habituelle à la dignité, c'est-à-dire aux qualités morales que l'homme regarde comme essentielles à sa personne.

Toutes les passions de l'individu intéressent les membres de la société, car elles ont toutes leur retentissement dans ses actes extérieurs ; les unes sont favorables à l'état social, et les autres y sont contraires ; nous aurons à relever en elles ce qui importe le plus à nos recherches.

Les passions, classées au point de vue qui nous occupe, se divisent naturellement en plusieurs espèces :

1[^] Celles qui ont pour objet un objet quelconque pouvant profiter ou nuire à l'homme, que cet

objet soit son semblable ou un être inanimé, une personne ou une chose; tels sont les sentiments de crainte, d'espérance, de regret, de colère, etc.;

2[®] Celles qui sont spéciales à la possession de certains objets parce que chacun d'eux entre en relation avec un sens particulier; telles sont la gourmandise, la volupté, l'avarice, toute préférence excessive pour un certain genre de possession ;

3[°] Celles qui naissent exclusivement des relations des hommes entre eux, telles que l'indignation, l'estime admirative, la vénération, le dévouement enthousiaste, la jalousie, l'envie, et

toutes les passions qui dérivent en nous de la faculté d'aimer notre semblable non pas comme objet agréable seulement, mais comme éveillant en nous une affection que l'homme seul y fait naître. Ces passions sont les seules qu'on puisse dire sociales.

CHAPITRE VI

Nous allons rechercher avec soin les causes diverses du rapprochement des hommes entre eux, les mobiles et les intérêts qui les déterminent à se lier et à s'associer.

Ces causes sont de deux sortes : les unes gisent dans la nature de l'homme, ce sont ses instincts, ses penchants, le vœu de ses facultés mêmes ; les autres procèdent des circonstances extérieures, ce sont les conditions territoriales et économiques qui s'imposent aux individus et les obligent à se grouper. Il y a donc à la formation de la société des motifs spontanés et des motifs coercitifs, des tendances et des nécessités.

Voyons d'abord les tendances. Nous les trouverons attachées aux diverses facultés essentielles de l'homme, car chaque faculté tend vers son objet par le besoin et le désir, et chacune a son plaisir propre.

L'homme pense et veut, sent et aime ; or

aucune de ces fonctions morales dont le parfait exercice constitue son bonheur ne s'accomplit à son entière satisfaction dans la solitude. Considérons d'abord la pensée, l'entendement, la connaissance prise en elle-même et ne se proposant que son objet spécial et immédiat qui est de savoir.

I. La connaissance. — Le plaisir attaché à la connaissance est double ; on jouit de la curiosité satisfaite, on jouit aussi de la propre clarté des idées et des jugements ; ce sont deux sentiments distincts. Le premier est causé par la valeur de la notion au point de vue de la découverte ; il se mesure à l'importance de la notion pour la solution du problème posé ; le second procède de la seule évidence intrinsèque de la notion contemplée. Le premier ne serait complet que par la possession de la science entière, par la solution du problème de l'univers, problème unique que l'analyse, aidant l'infirmité de notre esprit, décompose en une foule d'autres ; le second est rendu aussi vif que possible par la seule contemplation du plus simple axiome et de l'enchaînement logique des idées sans égard à leur degré d'importance dans le système entier de la vérité. L'évidence des notions cause un plaisir, et leur portée en cause un différent.

L'homme intéresse l'esprit de l'homme à ces deux points de vue. Envisagé comme objet d'étude, il fournit à l'esprit la matière de ses plus profondes

et de ses plus hautes méditations ; il offre en lui le système de phénomènes le plus complexe et le plus déhcat à observer, il représente en quelque sorte la somme du travail des forces du monde terrestre ; il est par conséquent éminemment propre à exciter une ardente curiosité dans la plus complète intelligence terrestre qui est celle de son semblable, et il lui fournit l'occasion de goûter toutes les satisfactions que procure la connaissance. ./; >,rj>i Il suffirait donc que les hommes fussent curieux pour qu'ils fussent tentés de se réunir ; mais, en outre, l'homme considéré comme témoin, juge et garant de la vérité, procure et demande à son semblable une sécurité précieuse. Ce qui n'est pas moins

puissant à rapprocher les individus par l'intelligence, c'est le remarquable besoin .de contrôle, de confirmation, d'assentiment général, qui est inhérent à l'exercice de la pensée. Il est peu d'esprits sûrs d'eux-mêmes ; la lumière propre de chacun ne lui paraît pas rendre l'idée assez claire, si le consentement universel n'y vient ajouter les lumières irrésistibles de tous les autres. Il semble que dans chaque homme ce ne soit point l'individu qui soit appelé à connaître, mais bien l'humanité tout entière; il semble qu'il n'y ait point d'inébranlable conviction pour la pensée individuelle et que la science doive être une collaboration de tous les esprits. Il est certain que cette collaboration n'est point nécessaire pour mettre en évidence

Sully Prudhomme. — Lien social. 4

ce qui est évident de soi, et qu'ainsi elle n'est point requise pour la créance aux sensations et aux axiomes. Encore serait-il peut-être inquiétant pour le plus ferme esprit d'être universellement contredit sur de pareilles vérités, à supposer qu'un tel complot fût praticable. La critique de l'humanité tout entière est une épreuve qu'instinctivement tout penseur veut provoquer et subir, lorsqu'il a senti se compliquer les rapports des choses et qu'il s'est élevé de l'axiome ou du fait empirique à un système de propositions enchaînées. La combinaison de données premières évidentes peut devenir erronée ; les conséquences peuvent perdre par des fautes de logique la rigueur des principes, et les rapports perçus entre des termes simples perdent par leur complexité croissante toute évidence immédiate. L'esprit qui, au seuil de la connaissance, se trouvait en pleine lumière, entre peu à peu dans les ténèbres à mesure qu'il voit moins directement son multiple objet, il ne se guide bientôt plus qu'en aveugle, par le fil fragile et

emmêlé d'une logique toute machinale, sujette par conséquent à tous les écarts de la distraction et à toutes les influences aveugles de la passion. Alors la doctrine reste douteuse pour son auteur même tant qu'elle n'a pas reçu du consentement général son diplôme de véracité.

Les hommes qui se cherchaient par pure curiosité, pour connaître davantage, vont donc se réunir

pour la sécurité de leur entendement, pour se garantir mutuellement la vérité, pour connaître avec plus de certitude.

Enfin, cette double communication intellectuelle de l'homme avec son semblable pour tirer de lui la vérité, d'une part, et de l'autre pour solliciter son contrôle se produit aussi sous la forme inverse, c'est-à-dire que l'homme est également enclin à l'aire connaître ce qu'il sait et à imposer sa critique. Il est naturellement parleur, expressif, par conséquent fait pour se révéler, et raisonnable, par conséquent fait pour juger le vrai et le faux. Ces deux dernières tendances sont moins visibles peut-être que les premières, parce que mille intérêts, étrangers du point de vue purement intellectuel où nous nous plaçons ici, commandent la dissimulation et le respect extérieur des opinions ; mais, à ne considérer que l'essence de l'esprit, on reconnaît qu'il est instinctivement professeur et critique. Il y a plaisir à créer dans l'esprit d'autrui l'évidence et l'ordre, à éveiller et satisfaire son besoin de vérité, en un mot à assister au jeu des facultés intellectuelles comme aussi à peser et contrôler leurs produits : toutes tendances qui relèvent d'ailleurs de la curiosité et du besoin d'évidence, et n'en sont que les divers modes actifs et passifs!

Le commerce réciproque des intelligences entre elles a ainsi quatre mobiles différents : 1° le désir de connaître autrui ; 2° le besoin de confirmation ;

32 LE LIEN SOCLAL.

3° la tendance à professer ou besoin pédagogique; 4° la tendance à critiquer.

Ces quatre mobiles se rencontrent tous à divers degrés dans l'individu, mais toujours les uns l'emportent sur les autres et décident s'il joue un rôle actif ou passif dans la société intellectuelle, s'il possède activement ou passivement l'esprit de son époque.

IL La volonté. — Nous allons faire pour la volonté ce que nous venons de faire pour la connaissance, c'est-à-dire relever les joies qui dérivent de son exercice et examiner ce que le commerce d'autrui peut y ajouter.

L'exercice de la volonté, comme nous l'avons rappelé précédemment, implique : 1° un jugement de préférence qui détermine à agir de telle manière plutôt que de toute autre ; 2° un déploiement d'énergie dans l'accomplissement de l'acte. Ce sont deux sources de joie distinctes. Analysons la première.

L'homme ne peut s'empêcher de croire, parce qu'il le sent, que la nature ne se charge pas d'imposer à son activité toutes ses directions, qu'elle lui laisse le choix entre plusieurs démarches possibles pour réaliser ce qu'il juge lui être le plus avantageux de faire. Il résulte de cette conviction chez l'homme qu'il se pose en arbitre du mieux chaque fois qu'il agit volontairement. Que ce mieux soit réel ou illusoire, c'est-à-dire son intérêt véritable

OU apparent, c'est une question que les dernières conséquences du parti adopté peuvent seules trancher; toujours est-il que l'homme, pour se déterminer, donne une règle à sa conduite.

Cette règle varie selon la nature et l'éducation de chacun ; l'un croit qu'elle est écrite dans un commandement supérieur à l'homme et trouve six sanction dans des peines ou des récompenses d'outre- tombe ; un autre pense qu'elle réside dans l'ordre universel qui, par sa promulgation intime dans la conscience, oblige les volontés individuelles à se soumettre à une convenance générale ; un autre n'écoute à cet égard que la voix de ses instincts et de ses désirs ; en fait, peu d'ailleurs ont profondément réfléchi à ce qu'ils devraient faire dans chaque cas particulier pour se conformer à la règle du mieux possible. Quelle que soit sur ce point la divergence des opinions dont nous sommes pour le moment simple observateur et non pas juge, il existe en tous les hommes, à quelque degré, la notion ou plutôt le sentiment commun d'une conduite plus ou moins conforme à l'essence humaine, et pour lequel il a fallu créer une série de mots dont aucune langue n'est absolument dépourvue; ce sont tous les équivalents du mot dignité. Les mots vertu, vice, mérite et démérite, peine et récompense, remords, estime, mépris, noblesse, infamie, et tous leurs analogues, expriment tous que selon ses déterminations volon-

34 LE LIEN SOCL\L.

taires, l'agent est jugé comme se rendant plus ou moins homme, plus ou moins digne, selon la qualité que la conscience de ses semblables témoigne être la caractéristique de l'homme. Chez certains peuples, c'est le courage; chez d'autres, la tempérance, ou la justice, ou la charité ; mais on n'en connaît pas un

pour qui la conduite volontaire soit tout à fait sans règle, en d'autres termes d'une moralité indifférente; V indignation est de tous les. temps et de tous les pays.

S'il en est ainsi, on conçoit que l'une des plus pures jouissances morales, qui est le sentiment de sa propre perfection d'après l'idée qu'on s'en fait, soit accrue et assurée par l'opinion conforme des autres hommes. L'estime de soi est confirmée par celle d' autrui et nous constatons pour les jugements de la conscience morale le même besoin d'assentiment général que pour les jugements de la raison. Comme c'est d'ailleurs dans leurs mutuelles relations que les hommes peuvent faire la plus fréquente application de leurs principes de dignité par l'exercice de tout ce qui est réputé vertu, ils seront doublement portés à se réunir pour rencontrer à la fois l'occasion et le prix du mérite moral.

Ce besoin qu'éprouve l'homme de l'estime d' autrui pour sa conduite morale est moins ardent encore que sa soif d'admiration pour la supériorité de ses facultés. Se distinguer par la puissance, par

le génie ou la force, est son premier souti. C'est aussi la source de ses satisfactions intimes les plus vives, sinon les plus pures. Il nous reste à nous rendre compte de cette espèce de joie, et de ce qu'elle gagne aux relations sociales. ;

Tout travail où l'effort est bien conscient, sans que la douleur y domine, est accompagné, en tant que mouvement volontaire, d'un sentiment agréable tout spécial, résultant d'un jugement porté par l'agent sur son activité déployée, et qui peut se formuler ainsi : « Je suis une cause puissante ». Ainsi la quantité d'activité

mise en jeu considérée en soi, abstraction faite des motifs et des résultats de l'acte, est la source d'un sentiment par lequel l'homme jouit de sa propre puissance après l'avoir mesurée et constatée comme sienne. C'est en général sur le travail accompli, sur son œuvre que l'homme mesure sa puissance, mais il ne faut pas confondre le plaisir qu'il en ressent avec le plaisir que lui cause l'usage de son œuvre, le plaisir de la production avec le plaisir de la possession. La joie du sentiment de puissance est aussi très différente de la joie de conscience fondée sur la moralité des actes. La satisfaction de s'affirmer le plus possible est tout égoïste, et c'est le caractère du sentiment de puissance ; au contraire, le sentiment du bien règle la conduite en imposant des conditions à la puissance; son caractère est la modération, le sacrifice. L'homme, dans le premier

cas, éprouve son énergie à s'étendre, dans le second cas, son énergie à se limiter.

Le sentiment de puissance considéré dans l'homme isolé, sans relation avec son semblable, ne pourrait être encore l'estime de soi. Privé du commerce d' autrui, il n'a pu par aucune comparaison se former l'idée d'une puissance humaine moyenne qui lui sersit d'unité de mesure pour évaluer la sienne; mais, dès qu'il est en état de comparer sa puissance à la puissance des autres, il la reconnaît inférieure ou supérieure à celle-ci. Alors les conditions suffisantes sont réunies pour qu'il puisse mesurer l'énergie de ses facultés, les apprécier à leur valeur relative et en faire plus ou moins de cas. Il peut éprouver alors l'étonnement produit par une faculté que l'esprit juge extraordinaire et supérieure, sentiment qui est V admiration quand il s'adresse à autrui et V orgueil quand il se rapporte au moi.

L'homme recherche naturellement l'admiration de ses semblables, parce qu'elle représente pour lui une estimation plus sûre que la sienne de sa propre valeur ; cet hommage, d'autant plus sincère qu'il fait faire à ceux qui le rendent un retour peu favorable sur eux-mêmes, lui est extrêmement précieux. Il ne lui suffit pas d'exister pour lui-même à ses propres yeux, il veut exister aux yeux des autres et multiplier, pour ainsi dire, sa conscience en eux ; occuper l'esprit des hommes

est pour lui la plus haute conquête, la suprême possession. Telle est l'origine de l'amour de la gloire qui est l'un des mobiles sociaux les plus puissants.

L'estime pour sa dignité morale, et l'admiration pour ses talents, ne sont pas les seuls avantages que l'homme tire du commerce d'autrui par l'exercice de sa volonté ; le commandement, l'usage impératif de la faculté de vouloir lui procure encore de grands avantages. Il est évident que la possibilité de se faire obéir des autres hommes permet à l'individu d'adjoindre leur activité à la sienne et d'accroître d'autant le domaine de sa possession, en profitant de leur travail. Mais, outre cette utilité extérieure, la domination lui procure une joie particulière, la satisfaction d'éprouver l'estime qui est faite de sa puissance ; la domination, c'est l'orgueil même en action. La tendance à la domination est aussi essentielle à l'homme que la faculté de vouloir, car le commandement qui exprime cette tendance dérive directement de la volonté, il est de même nature. Le commandement, en effet, est impliqué dans tout acte volontaire. Un pareil acte présente deux phases dont la première est critique, c'est celle où l'agent délibère et se résout ; la seconde impérative, c'est celle où il passe de l'affirmation par la pensée à l'affirmation par l'acte ; or, cette der-

nière affirmation est précisément un commandement intime par l'agent à

quelqu'une de ses propres facultés. Vouloir et commander sont, au fond, la même chose, et le langage ordinaire a consacré cette identité, quand on dit, par exemple : « Je veux que vous fassiez cette chose ainsi ». L'ordre ou commandement est un acte volontaire dont l'exécution, au lieu d'être confiée à l'activité de celui qui veut, l'est à celle d'autrui.

S'il est agréable et par suite naturel de commander, il existe aussi chez certains hommes une disposition à l'obéissance que nous nous contentons de signaler ici ; les êtres faibles ou lâches ont l'instinct de la soumission parce qu'ils sentent qu'elle est la condition même d'une protection efficace ; les intelligences bornées se rangent aussi volontiers sous les ordres d'un maître qui les dispense de la délibération. Ce sont là des tendances qui expliquent un grand nombre d'événements historiques.

Pour nous résumer sur la part faite à la volonté dans les avantages de l'état social, nous dirons donc que, par sa propriété de choisir, de pouvoir et de commander, elle gagne aux relations sociales l'estime, l'admiration et la domination.

III. Les sentiments d'affection. — Dans les différents cas que nous venons d'examiner, l'homme a recherché la société de son semblable au profit de sa vie intellectuelle et volontaire ; il nous reste à noter comment cette société intéresse sa vie affective, son penchant à aimer.

Grâce à la propriété d'expression dont est doué le corps, l'apparence extérieure de la personne, par le visage, les gestes et la voix, les états moraux, tout intimes, invisibles immédiatement,

sont rendus communicables. Un homme peut imaginer ce qui se passe dans un autre, et il ne l'imagine qu'en reproduisant en lui-même l'état de cet autre. Cette reproduction se fait d'ailleurs spontanément, c'est le phénomène singulier de la sympathie. Il est très facilement observable au théâtre où les spectateurs laissent à leur insu les passions agitées sur la scène se refléter pour ainsi dire sur leur propre visage. Il y a, en quelque sorte, de la part du spectateur, substitution de sa personne sensible à celle de l'acteur.

Une forme n'est expressive pour un individu qu'autant qu'il est capable de se figurer sa propre vie affectée comme l'est la vie exprimée. Mais ce qui intéresse dans le mouvement sympathique, c'est qu'il fait connaître l'état d'une sensibilité étrangère, et il intéressera en proportion de la nouveauté de cet état.

L'attrait mutuel des sexes, qui est physiquement fondé sur des convenances physiologiques, l'est moralement sur une harmonie sympathique.

Une femme n'a pour un homme que la beauté dont il est capable de comprendre l'expression, et plus cette expression l'oblige à répéter dans le miroir sensible du cœur une vie différente de la

sienne ou plutôt complémentaire, plus elle a de charme pour lui. Nous nous bornons à cette indication, ne pouvant approfondir ici un sujet qui fournirait, à lui seul, la matière d'un livre.

Le sentiment maternel offre le type d'une sympathie parfaite. L'intuition des besoins de l'enfant, de ce qu'il éprouve et de ce qu'il désire, en un mot de tous les états progressifs de sa vie, est prodigieuse chez la mère ; il semble qu'elle vive encore en lui.

C'est sur le visage de la mère qu'il faut lire la pensée de l'enfant; elle la reflète éclaircie par sa divination.

Le sentiment fraternel est moins- vif et aussi moins spontané ; il serait difficile d'y bien discerner ce qui appartient à l'attrait sympathique et ce qui revient à l'éducation et à l'habitude. La similitude des natures, qui est souvent une conséquence de la commune origine, est par certains côtés favorable à la sympathie et par d'autres défavorable. Le plaisir de l'approbation réciproque en est accru, mais celui de la nouveauté ne peut qu'en être diminué ; une sympathie qui n'est point révélatrice est moins attachante. Ces affections risquent de perdre en vivacité ce qu'elles gagnent en solidité; les sympathies d'élection, qui sont, hors de la famille, le fondement de l'amitié, ne le leur cèdent en rien.

C'est de la sympathie que procède la pitié ou compassion qui est le ressentiment en soi de la douleur d' autrui. Le sentiment de justice a la même

origine, aussi précède- t-il de beaucoup l'idée nette de justice dans les esprits jeunes ou sans culture ; la sympathie, en révélant aux hommes la similitude et la diversité de leurs natures, leur suggère le sentiment de besoins et de droits égaux ou différents.

Le caractère commun à tous les sentiments affectueux fondés sur un mouvement sympathique, c'est d'être bienveillants. Remarquons que la sympathie par elle-même est égoïste, elle se résout dans le plaisir de prêter la sensibilité aux impressions qui reproduisent en elle les états d'une autre sensibilité ; c'est souvent un jeu. Souvent aussi, c'est une réelle douleur : il arrive, quand elle est spontanée et se dérobe à la volonté par la violence de l'impression, qu'elle affecte la sensibilité non plus comme un

simple miroir du patient, mais comme le patient même ; cette complète substitution a lieu pour l'amour maternel, et les autres sympathies puissantes, parfois aussi pour la conception artistique. Dans tous les cas, toutefois, elle intéresse trop la sensibilité pour n'être pas égoïste ; mais, par contre, elle fait naître la bienveillance, c'est-à-dire un retour vers l'être qui la cause, retour par lequel l'homme se sent porté à lui faire ce qu'il voudrait qui lui fût fait dans le même cas. Ce sentiment de retour lui est naturel, car la sympathie, en reproduisant un état sensible en lui, lui suscite du même coup le désir inhérent à cet état, mais la conscience de l'incitation lui fait rapporter

le même désir au sujet extérieur et le dispose à son égard comme pour lui-même.

Toute émotion sympathique est, pour cette raison, accompagnée de ce qu'on appelle le premier mouvement qui est le bon ; mais la pratique de la bienveillance, quand elle exige un sacrifice, est plus ou moins persévérante selon le degré de désintéressement. Il arrive que le bienfait n'implique pas toujours le désintéressement, c'est souvent pour se soulager que la pitié porte secours, et c'est souvent pour s'enrichir que l'amour donne.

Tels sont les principaux caractères des émotions sympathiques dont l'attrait est l'un des plus puissants mobiles sociaux.

Les divers intérêts nés des penchants qui portent naturellement les hommes à se réunir sont donc en somme les suivants :

1° Intérêt de curiosité ;

2° Intérêt de contrôler ses connaissances, de les exposer, de critiquer celles d'autrui et d'en profiler ;

3° Intérêt de conquérir V estime et V admiration ;

4® Intérêt de commander à autrui, de dominer et d'exploiter son activité ;

5° Intérêt de sympathie et d'affection.

Signalons maintenant les conditions qui s'imposent aux hommes pour les obliger à se réunir.

1° Diversité des aptitudes. — Le lien social se forme, non point par une délibération réfléchie, mais instinctivement, par le sentiment des avantages que l'association présente. Aussi n'est-ce pas seulement par goût, mais encore par nécessité, qu'elle s'organise. Si tous les individus étaient également bien doués, de telle sorte qu'à la rigueur chacun pût suffire à ses besoins les plus essentiels, il n'y aurait pour eux qu'un intérêt de perfectionnement et de plus grand bonheur à unir leurs forces et leurs facultés; mais, à cause de la profonde inégalité des aptitudes, même les plus utiles, et, par conséquent, de l'extrême difficulté pour chacun de se suffire, il y a pour tous, en fait, une nécessité invincible de compter les uns sur les autres, et toute conception d'un état de nature est chimérique. Il faut donc regarder comme une des plus fortes attaches qui constituent le lien social V insuffisance individuelle, le besoin que les hommes ont d'échanger leurs services pour corriger l'inégalité et l'imperfection de leurs aptitudes respectives.

Cette disproportion des aptitudes est la raison primitive de l'inégalité des conditions et la cause historique des relations humaines. Point de violence, en effet, sans un fort et un faible ; point d'ascendant sans un supérieur et un inférieur en intelli-

gence ; point de justice sans appréciation des différences de nature ; point d'amour sans pro-

tection ni confiance, sans admiration ni reconnaissance, sans le besoin mutuel d'une qualité complémentaire qui nécessite l'attachement.

Ainsi la diversité des caractères, des forces, des génies, divisés et tous utiles, jointe à l'indigence native de l'individu, crée entre tous les hommes une solidarité effective que toutes les fictions de l'orgueil personnel ne sauraient détruire.

2° Voisinage forcé. — Une autre cause de l'organisation sociale gît dans les conditions de voisinage forcé où se trouvent les hommes en se multipliant sur un point de la terre. Il y a donc dans le groupement des hommes quelque chose de spontané qui est leur tendance à se rapprocher les uns des autres, et quelque chose de forcé qui est leur agglomération dans un espace circonscrit. L'individu, placé entre la nécessité de s'isoler, de quitter le lieu de sa naissance où les principales difficultés de la vie ont été vaincues pour lui par l'industrie de ses compatriotes, et la nécessité de subir leur voisinage et leur concurrence, se résigne à ce dernier parti. Le plus souvent, grâce à l'éducation et à l'habitude qui le rompent aux mœurs de la nation, l'idée ne lui vient même pas d'envisager cette alternative, à moins d'un accroissement si considérable de la population que la vie ne soit plus possible à tous dans les limites de la patrie ; c'est le cas des émigrations. Les émigrations d'ailleurs se font en masse ou par grands détache-

ments ; la société se transporte ou se partage. Quand l'émigration est individuelle, l'homme ou la famille qui s'exile va chercher

des conditions meilleures d'existence dans une autre nation, mais ces conditions sont toujours celles de la vie en société.

Tels sont les mobiles essentiels et les nécessités naturelles qui portent les individus à se rassembler pour jouir de la compagnie et de l'assistance les uns des autres en constituant la société. Nous dirons sans témérité qu'aucun homme ne peut se soustraire à leur influence plus ou moins puissante; que, par conséquent, tout homme est nécessairement possédé par les autres et tend à les posséder à son tour dans une certaine mesure ; qu'ainsi la solidarité de tous est un fait d'histoire naturelle contre lequel toutes les vellétés d'indépendance viennent échouer. Cette solidarité peut se résumer dans une seule formule très simple que voici : L'homme trouve plaisir et avantage à vivre de la vie de son semblable et à le faire vivre de la sienne, car c'est vivre deux Jois que de bénéficier de tous les produits de V activité et de la sensibilité d'autrui. En société, la vie de chacun se trouve être multipliée par celle de tous les autres, ce qui fait V immense intérêt d'un pareil état.

SiLLY PiiuiiHOMME. — Lich sociul

CHAPITRE VII

Chaque aptitude, pour se satisfaire, appelle un objet spécial dans le milieu où vit l'homme. La convenance des choses aux aptitudes est leur utilité.

L'organe ou la faculté, instrument de l'aptitude, est le plus souvent séparé de son objet, et la communication ne s'établit

alors entre eux que par un complément d'adaptation du milieu à l'un ou à l'autre : le milieu, en effet, peut leur offrir leur objet sans le mettre immédiatement à leur portée, ou même il peut ne fournir que les matériaux de celui-ci. La production et la mise à la portée de l'objet peuvent être et sont même presque toujours l'œuvre de l'homme collaborant avec la nature. La production est donc la préparation que l'homme est obligé de faire subir à certains matériaux fournis par son milieu pour en faire l'objet de l'un de ses organes ou facultés, en un mot un objet & appropriation.

La jouissance de l'objet, c'en est V appropriation même, mais considérée plutôt subjectivement, c'est-

à- dire d'abord son utilité ressentie, dans le plaisir qui l'accompagne.

Un objet, quel qu'il soit, dont jouit une personne dans l'espace, ne peut, au même instant, être approprié par nulle autre comme il l'est par elle, c'est-à-dire de la même façon et dans les mêmes conditions.

L'appropriation, fût-ce même par l'ouïe ou par le regard, est toujours exclusive, car une chose vue ou entendue d'un certain lieu ne peut l'être exactement de même d'aucun autre lieu. Ainsi la coexistence des êtres dans le même espace et l'impénétrabilité des corps dans cet espace confèrent à toute appropriation un caractère fatalement exclusif. Ce n'est donc jamais simultanément, mais successivement, que diverses personnes peuvent jouir d'un objet étendu dans les mêmes conditions extérieures. Chaque homme prive inévitablement tous les autres de la place qu'il occupe et de tous les avantages attachés à cette place pour l'exercice

de la vie; la jouissance par une personne emporte exclusion à l'égard de toute autre.

Mais une chose peut être indispensable à la vie sans qu'il soit nécessaire ni même possible d'en avoir la jouissance continue, car beaucoup de besoins ne sont pas continus, mais périodiques. Aussi existe- il un instinct de conservation pour soi qui décrète l'exclusion, même dans les intervalles de l'appropriation ; cet instinct atteste que

se dessaisir de l'objet n'équivaut pas toujours à l'abandonner, que la volonté d'en jouir ultérieurement peut s'y attacher, en faire pour ainsi dire l'objet d'une appropriation intentionnelle, dilatoire de l'appropriation effective.

Toutes ces notions spontanées s'observent aisément chez l'enfant. L'instinct de l'appropriation s'éveille en lui, par la nécessité qu'il sent de s'approprier pour jouir, d'exclure pour s'approprier, et d'exclure aussi pendant tout le temps que l'objet peut être, à divers intervalles, utile. De là vient qu'il se montre si jaloux de ses jouets, lors même qu'il ne s'en sert pas. Le sentiment du mien dépasse la durée de la jouissance.

Le mot possession n'est pas synonyme du mot appropriation, tel que nous l'avons défini ; la signification en est moins restreinte.

Une personne possède un objet pendant qu'elle en jouit, mais elle peut le posséder encore quand elle n'en jouit plus, lorsqu'elle le juge encore utile à sa vie, et qu'en outre il est à la disposition de l'organe ou de la faculté dont il relève, de sorte que l'appropriation dépende uniquement de la volonté de cette personne.

La possession d'un objet doit donc se définir, comme l'étymologie même du mot l'indique : la possibilité, dont on use ou non, de jouir de cet objet.

Ajoutons que la possession est exclusive d' autrui, comme l'appropriation, car une chose ne pourrait

être dite à la disposition d'une personne, si une autre en pouvait au même instant disposer.

En résumé, V esprit de possession repose sur le raisonnement spontané, instinctif que voici : pour vivre, il faut s'approprier certaines choses; s'approprier, c'est nécessairement exclure autrui; en outre, la vie restant précaire si les biens dont la jouissance est intermittente ne sont pas possédés sans interruption, il faut, pour ne pas périr, exclure autrui même pendant les intervalles forcés de certaines jouissances.

La vie implique donc à la fois l'exclusion inévitable d' autrui par l'appropriation et son exclusion rendue indispensable par la nécessité de conserv^{er}. L'esprit de possession existe donc chez tout être vivant en proportion de sa faculté de prévoir. C'est assez dire que l'homme en est pourvu au plus haut degré.

La possession ne dispense pas de tout travail, car elle nécessite un effort de surveillance, de protection et de conservation de la chose conquise, contre les retours agressifs de la nature ou des compétiteurs. Il ne suffit pas, pour qu'il y ait possession, que l'objet dont on n'use pas actuellement soit présent et voisin, s'il n'est en même temps destiné à un certain usage par une vue spéciale de l'esprit. Posséder, en effet, c'est tenir une chose à sa disposition, ce qui implique une inter^{vention} de la volonté, une intention sur cette chose ; la

possession n'existe pas sans un acte et une intention qui la créent, sans une prise de possession. Les objets dont on jouit habituellement et sans les avoir conquis par le travail, tels que l'air, la chaleur et la lumière du soleil, sont évidemment et par excellence possédés, parce que l'intention de les avoir toujours présents se présume de leur utilité seule qui est indispensable. La jouissance constante et nécessaire constitue la meilleure prise de possession. C'est en général le travail qui prépare et assure la possession, mais la possibilité de disposer jointe à l'intention tacite ou expresse de le faire est le caractère essentiel de la possession. Bien que la possession n'implique pas essentiellement la jouissance actuelle de la chose possédée, nous appellerons possession⁷¹ cette jouissance même, car jouir d'une chose, c'est par excellence la posséder.

Quand un homme juge qu'une chose ne saurait à aucun titre, ni de près ni de loin, affecter ses sens ni son cœur, il dit qu'elle ne l'intéresse pas, qu'elle ne lui importe en rien, en un mot : qu'elle est pour lui sans valeur.

La valeur d'une chose pour un individu signifie donc, dans le sens ordinaire du mot, l'importance qu'il attribue à cette chose pour la satisfaction directe ou indirecte de sa sensibilité, soit physique soit morale.

C'est la valeur apparente, peut-être fallacieuse, et tout au plus approximative, qui se définit ainsi, non la valeur réelle, dont l'estimation est infiniment plus difficile, pour ne pas dire impossible. La satisfaction qu'on attend ordinairement de la chose est, en effet, quelque jouissance, un plaisir des sens ou du cœur, mais tout plaisir n'est pas du bonheur ; or une chose n'a de réelle valeur qu'autant qu'elle contribue au bonheur, lequel souvent peut être

compromis par le plaisir. L'état psychique appelé bonheur ne consiste pas tout entier dans la perception immédiate et présente, dans une sensation agréable, dans une joie même. Si le regret ou la crainte s'y mêle, s'il s'y cache une menace quelconque de repentir, il peut y avoir plaisir tout de même, il n'y a pas bonheur proprement dit. La mémoire et la prévision interviennent, bon gré mal gré, pour déterminer le jugement qui évalue le plaisir, qui en mesure, pour l'individu, la véritable importance dans sa vie et en peut faire du malheur ou du bonheur. Cette évaluation, supposée favorable, n'est pas encore tout ce qui constitue le bonheur, tout ce qui le distingue du plaisir. Celui-ci n'implique pas essentiellement la stabilité et la durée; celui-là, au contraire, suppose certaines conditions qui assurent et conservent la jouissance dont il est formé. Il suffit de sentir le plaisir pour qu'il existe réellement, il n'est jamais illusoire ; on peut, au contraire, se croire

52 LE LIEN SOCL\L.

heureux sans l'être, si, n'ayant pas conscience de quelque imprudence qu'on a commise, ou sous l'imminence d'un revers impossible à prévoir, on jouit de sa possession dans une sécurité trompeuse sans sûreté pour l'avenir. La sûreté est dans l'essence du bonheur un élément objectif qui n'entre pas dans celle du plaisir, laquelle est toute subjective.

Un homme, fût-il le plus content possible, le plus satisfait de son sort, s'il passe sans la voir sous une tuile qui va lui casser la tête, a beau se croire heureux, il est pourtant à plaindre ; son plaisir demeure incontestable, mais ce qui l'attend à son insu empêche de dire qu'il soit réellement heureux. Or la valeur véritable d'une chose, son importance réelle pour nous, c'est sa contribu-

tion à notre bonheur ; mais rien n'est plus difficile à déterminer. On ne connaît, en effet, cette contribution que par l'expérience. On ne la connaît point par l'usage immédiat ; elle ne se révèle que postérieurement, par les avantages ou les inconvénients qui s'ensuivent. La vie seule nous apprend qu'il nous importe de ne pas nous fier aux apparences, de ne pas toujours donner nos appétits pour mesure à nos jouissances ; les choses peuvent nuire plus qu'elles ne plaisent. L'ignorance où nous sommes de l'avenir vicie nos évaluations ; si nous savions quand nous devons mourir, elles seraient plus sérieuses et changeraient presque toutes.

En somme, la valeur véritable, réelle, d'une chose,

pour un individu, c'en est l'importance au point de vue de son bonheur. Mais il ne peut pas faire une estimation rigoureusement exacte de cette importance ; le plus souvent il ne s'est pas même demandé en quoi consiste le bonheur, et nous-même nous ne sommes pas sûr que la façon dont nous venons de le définir ait l'approbation de lecteurs plus pénétrants que nous. Aussi, dans la pratique, la valeur d'une chose pour un individu se définitelle, comme nous l'avons fait tout d'abord, par l'importance qu'il attribue à cette chose pour son bonheur tel qu'il le comprend, à tort ou à raison.

Ce premier aperçu de la valeur nous permet d'en préciser un peu plus la définition. La valeur d'une chose à tel moment pour telle personne, c'est le degré d'importance qu'elle lui attribue dans la détermination de son bonheur tel qu'elle le conçoit.

L'analyse va nous apporter de nouveaux éléments pour rendre cette définition plus rigoureuse.

Une chose a deux sortes d'importance : 1° son importance spécifique, c'est-à-dire l'utilité qui lui est commune avec tous les individus de son espèce ; 2° son importance individuelle, dépendant de la concurrence qui est faite à son utilité spécifique par celle des autres individus de son espèce.

C'est ce que nous allons expliquer.

Une espèce de choses, le pain, les livres, par exemple, importe d'autant plus au bonheur qu'elle répond à un plus impérieux besoin, et, dans son

espèce, chaque chose, tel pain, tel livre, est d'autant plus importante aussi qu'il en existe moins de semblables pour répondre au même besoin, qu'il y a moins de pains, moins de livres. En effet, prise individuellement, une chose pour son possesseur ne vaut pas uniquement par l'usage qu'il en peut faire car toute autre chose semblable peut remplir les mêmes conditions d'usage, et, si l'espèce abonde en individus pareils ou si l'individu est très facile à produire, celui qu'on perd peut être aisément remplacé par un autre. Ainsi, l'existence actuelle ou possible d'autres individus similaires, leur concurrence en un mot, rend moins utile l'existence d'un individu quelconque de l'espèce. L'importance individuelle n'égale jamais l'importance spécifique ; c'est le principe de la concurrence.

Il résulte de ces observations que la valeur est proportionnelle tout ensemble au besoin qu'on a de l'espèce (à V utilité spécifique), et à la difficulté de se procurer l'individu (à V utilité individuelle). Ces deux facteurs peuvent croître ou diminuer, soit dans le même sens, soit en sens contraire, et la valeur suit toutes les variations de leur rapport. Elle ne dépend pas uniquement de

l'un d'eux à l'exclusion de l'autre. Aussi peut-il arriver que, si la difficulté de se procurer un individu est minime, la valeur de cet individu soit également minime, malgré sa grande utilité spécifique. En effet, dans une espèce abondante, l'utilité individuelle tend à

s'annuler; chaque individu, pouvant être aisément suppléé par d'autres, ne se rend plus par lui-même indispensable. C'est ce qui a lieu pour les produits de consommation quotidienne : leur abondance ordinaire les rend peu coûteux, bien qu'ils soient les plus nécessaires à la vie. Dans le cas contraire, quand c'est l'utilité spécifique qui est minime, l'espèce a beau être représentée par un très petit nombre d'individus, dont par conséquent l'importance individuelle est aussi grande que possible, la valeur reste minime.

Tel est le rapport qui existe entre V utilité spécifique d'une chose et son utilité individuelle.

Cette dernière exprime ce qu'on nomme ordinairement la rareté. Un produit peut être rare à deux points de vue. Il peut l'être par le nombre restreint des produits de même espèce et de même qualité, disponibles pour le remplacer. Il peut l'être encore par la supériorité de sa qualité : on a en effet dans l'esprit pour chaque espèce de produits un type d'utilité maxima, et chaque individu de l'espèce prend une utilité propre relative à ce type; la qualité exprime l'utilité exceptionnelle de la chose comparée à celle des autres individus de l'espèce, mais, au fond, ce second cas de rareté rentre dans le premier ; car la qualité crée dans l'espèce une nouvelle espèce nécessairement moins nombreuse, et c'est encore ici une réduction du nombre des individus dans l'espèce qui fait la rareté.

POSSESSION DE L'HOMME PAR L'HOMME. — LA SOCIÉTÉ

Jusqu'ici nous avons considéré l'homme en présence des êtres extérieurs sans distinction, en face du monde, et nous avons laissé à la possession son sens le plus général. Elle est à considérer sous ses deux formes principales: à savoir lorsqu'elle exprime la communication de l'homme avec les choses, et lorsqu'elle exprime sa communication avec son semblable. C'est cette dernière espèce de relations qui fait l'objet direct de notre étude ; la première constitue l'économie politique.

Si l'homme ne peut absolument pas vivre sans posséder des choses qu'il a dû conquérir ou produire autour de lui, il ne peut guère mieux se passer de son semblable, dont l'aide et la compagnie lui sont avantageuses. Il s'en faut bien toutefois que

ce besoin pour l'homme de la présence de son semblable soit toujours un motif d'union. Le même égoïsme, qui, joint à plus ou moins de sympathie, provoque la réunion des hommes, cause également leur désunion, dès que chacun d'eux reconnaît dans le voisin l'intention de l'utiliser plutôt que de lui être utile, intention qui éclate surtout dans le partage et l'échange des biens.

,\insi, par ce fait seul que les hommes, en général, poursuivent respectivement leur avantage dans les relations sociales, ces relations, loin d'être toujours sympathiques, sont le plus souvent hostiles. L'homme est à la fois ami et ennemi de l'homme, et l'expérience témoigne que, si l'individu ne sait pas vivre seul, les individus ne savent pas davantage vivre ensemble.

L'homme trouve ainsi dans son semblable, comme dans tous les êtres extérieurs, un objet qui l'attire et lui résiste, et dont il doit acheter l'utilité par des efforts, par du travail. Il veut le conquérir aussi, faire de lui son bien, le mettre dans sa puissance, enfin V avoir en sa possession pour jouir de sa compagnie ou profiter de son travail, se faire aimer ou obéir de lui, se l'associer ou l'exploiter.

C'est le jeu si compliqué de ces ressorts secrets de la vie commune que nous chercherons à expliquer en analysant la société, laquelle peut rigoureusement se définir la possession de V homme par r homme organisée.

CHAPITRE II

Examinons quels sont les intérêts divers qui concourent au rapprochement des individus pour les constituer en société. Le lien social n'est autre chose, en effet, que le multiple avantage qui résulte pour chacun de ses relations avec tous. Ce lien naturel est le premier, il est fondamental, antérieur et supérieur à toutes les conventions, lois et constitutions des peuples, car il subsiste après les bouleversements les plus complets des institutions ; les peuples se révolutionnent, ils ne songent jamais à se dissoudre. Vivre ensemble ne fait pas question; ce qui est continuellement discuté, c'est le régime de la vie commune. Or, ce régime, pour être légitime et durable, doit tout simplement être naturel, c'est-à-dire conforme, autant que possible, aux données mêmes du lien social qu'il a pour fin de consolider. A ce titre, la politique est vraiment une science, une science très positive, qui repose uni-

quement siu" une analyse exacte des intérêts de l'individu et de la société. Si le régime légal est tel qu'il change le lien social en une chaîne pour tous ou

60 LE LIEN SOCL\L.

pour le plus grand nombre, il détruit l'intérêt même de la vie commune et chacun est, de droit, rendu à son indépendance et à sa condition naturelle ; si le régime légal ne dégage pas suffisamment le lien social des conflits de l'égoïsme individuel en vertu duquel chacun tire à soi l'avantage de la vie commune, il n'accomplit pas sa fin. C'est donc entre la t^Tannie et l'anarchie que doivent se maintenir les institutions artificielles ; dans l'une et l'autre extrémité, elles sont fatalement emportées par la révolution qui n'est au fond qu'une protestation de la nature humaine et par là même la suprême juridiction en matière politique. La révolution est en permanence, car elle est la vie naturelle réclamant sans cesse ses droits au sein de la vie artificielle et souvent fausse instituée par le législateur. Une révolution, c'est tout simplement l'humanité persévérant dans son essence et renversant par son seul besoin de respirer tout ce qui l'étouffe. Le but des institutions est d'écarter les obstacles et d'épurer l'air ; si, au contraire, elles causent l'oppression, il faut qu'elles cèdent et se brisent, car elles ne sauraient prévaloir contre l'humanité qui, en somme, les a faites.

Bien que le respect des institutions soit abso* lument nécessaire au maintien de la paix, il n'est pas bon qu'elles ne renferment aucun moyen légal d'amendement et de perfectionnement, parce qu'il n'est pas sûr qu'elles ne puissent être rendues plus

conformes à la nature des intérêts sociaux. Leur conférer l'immobilité, c'est les vouer à une violation, prompte ou tardive, mais à peu près certaine ; il faut donc que les institutions, sans pouvoir être jamais violées par la volonté individuelle, puissent être modifiées par une voie qu'elles-mêmes autorisent.

En un mot, les institutions ne se doivent pas à elles-mêmes l'inviolabilité. Or, si le progrès n'y est possible que par leur conformité toujours plus grande à la vraie nature du lien social qui les domine toutes, c'est ce lien qu'il importe avant tout d'analyser scientifiquement. La grande importance qu'on attribue aujourd'hui au suffrage universel, c'est-à-dire à la volonté indépendamment même de la science qui devrait l'éclaircir, cette importance accuse une notion nouvelle et juste dans l'esprit des peuples ; ils ont compris la variabilité nécessaire des constitutions en même temps que leur légitime fondement. Mais il y a quelque chose de plus important encore que l'admission de tous les votes ; c'est la vérité de toutes les opinions qui déterminent les votes. La vérité seule fait les bonnes opinions, ce n'est pas le nombre des opinions qui fait la vérité ; et enfin, sans la vérité, les institutions seront nécessairement fragiles parce qu'elles sont injustes. La nature des hommes est, en effet, plus sûre et plus persévérante que leurs opinions ; elle ne respecte celles-ci que si elle les

SoLLv PnuDHOMME. — Lien social. 6

trouve conformes à elle-même, sinon elle en a raison tôt ou tard et détruit tout ce qu'elles ont fondé. Ainsi l'histoire naturelle de l'humanité marche selon ses lois propres à travers l'histoire capricieuse ou plutôt aveugle des institutions. Dans notre société, les classes supérieures sont injustes -par égoïsme, les inférieures

le sont par ignorance, et cependant peu à peu la justice s'accomplit par le seul jeu des intérêts essentiels de la vie. Combien ce progrès ne serait-il pas secondé, si les classes supérieures appliquaient la vérité qu'elles savent, et si les inférieures étaient initiées à celle qu'elles ignorent !

Nous n'anticiperons pas davantage sur nos conclusions ; ce que nous venons d'indiquer suffira sans doute pour faire comprendre de quelle utilité peut être aujourd'hui l'étude du lien qui rapproche les hommes de par la nature, envers et contre toutes les institutions qui le méconnaissent.

Au milieu de la multitude infinie des êtres, l'homme se sent d'autant moins seul qu'il rencontre des essences plus analogues à la sienne. Il s'intéresse à un animal, à une plante, à la moindre chose qui manifeste quelque vie, c'est-à-dire dont les actes lui paraissent procéder d'un principe un, personnel, autonome, de même genre que le sien. Les hommes qui supportent le mieux la solitude sont ceux dont l'esprit est le moins cultivé, parce que le monde de la vie inférieure suffit à leur tenir

compagnie, ou ceux qui ont l'imagination la plus ardente, parce qu'ils animent tout de leur propre vie et conversent avec eux-mêmes dans les choses qu'ils transfigurent. Les paysans et les poètes ne se sentent jamais solitaires.

CHAPITRE III

'- D'après notre analyse du mouvement volontaire, la résolution exprime un jugement de préférence entre tous les motifs interve-

nus dans la délibération. Cette préférence est évidemment plus ou moins accusée selon la probabilité des motifs rationnels et l'influence des motifs passionnels, de sorte que la résolution, bien que nécessairement positive ou négative, est susceptible d'une infinité de degrés, depuis l'hésitation parfaitement équilibrée jusqu'à l'absolue décision. Le consentement est, nous l'avons dit, une disposition volontaire de même nature que la résolution ; il est affecté de la même manière par la délibération qui l'a préparé : il exprime donc une adhésion plus ou moins complète de la raison et du cœur à la proposition d' autrui ; il comporte divers degrés, selon que la personne conçoit et sent cette proposition comme étant plus ou moins conforme à ce qu'elle croit lui convenir.

Le consentement peut être affecté non pas uniquement dans son degré d'adhésion, mais, en outre.

dans son degré de conscience ; il peut être plus ou moins réfléchi, comme il peut être plus ou moins approbatif. Le consentement est parfait lorsqu'il est donné avec réflexion et de plein gré, et sa perfection varie avec la dose, l'évidence et l'attrait des motifs déterminants. Il est vicié lorsqu'il résulte d'un choix obligé entre plusieurs partis nuisibles proposés sciemment par autrui ; il est encore vicié quand la délibération n'a pas été consciente parce qu'il y a eu suggestion de motifs obscurs et transcendants ou insinuation de motifs passionnels. La menace, le prestige et la séduction sont donc les seules influences qui puissent affecter l'intégrité du consentement. Il est donc ou plein, ou violenté, ou dominé, ou sollicité ; on ne conçoit pas qu'il soit susceptible d'autre modification, puisque ses motifs ne peuvent être puisés que dans la raison et la sensibilité.

La possession de V homme par V homme ne s'effectue, comme nous l'avons établi, que par la conformité des volontés, c'est-à-dire par le consentement ; elle prend donc les quatre caractères de celui-ci : elle s'exerce par force, par ascendant, par voie rationnelle ou par voie sympathique.

On peut, en effet, posséder un homme absolument comme une chose, comme un maître possède un esclave, pour exploiter son activité et l'employer à une fin tout égoïste. A ce point de vue, la possession de l'homme ne se distingue guère de celle des biens

matériels tels que les machines. Dans ce cas l'homme recherche son semblable dans un intérêt personnel sans lui porter d'autre affection que celle qu'il porte aux objets insensibles.

On peut posséder un homme à titre d'ami, c'est-à-dire pour satisfaire le besoin qui est en nous d'échanger nos sentiments et nos pensées, de ressentir et d'éveiller la sympathie, de plaire, de faire du bien à l'être qui nous plaît, et même de nous sacrifier à lui, en un mot d'aimer et d'être aimé. Ce qui différencie cette possession de la première, c'est qu'elle exclut tout usage de la violence et qu'elle n'est complète qu'en devenant réciproque. Nous ne jouissons bien de l'amitié que si elle est mutuelle; le maître peut au contraire gagner à se faire craindre de l'esclave ; le principe de ses moyens d'action sur lui, c'est la force, exercée effectivement ou virtuellement par l'intimidation.

Entre la possession purement violente et unilatérale d'où naît l'esclavage, et la possession sympathique et mutuelle qui est l'effet de l'amitié, il en existe une moyenne ni violente ni amicale. Elle a pour principe, dans celui qui possède, une vertu spéciale de domination et d'influence, à savoir V ascendant, l'autorité que

sait prendre un esprit supérieur sur les autres pour les subjuguier dans une intention bonne ou mauvaise, égoïste ou généreuse. Elle a pour principe, dans celui qui est possédé, non pas la crainte qui enchaîne l'esclave, mais un

double sentiment d'admiration et de vénération qui implique un aveu d'infériorité morale, une sujétion de la volonté même à une autre volonté reconnue ou supposée plus sûre, plus éclairée, plus énergique. Cette possession est peut-être la plus fréquente, soit qu'elle apparaisse comme une institution de la nature pour régler les relations de la famille, et dans ce cas elle allie heureusement son principe d'autorité à l'instinct de l'amour ; soit qu'elle se manifeste non plus comme une loi naturelle, mais comme une institution tout artificielle qui fixe les rapports des peuples avec leurs pontifes et leurs princes.

Il est enfin une quatrième possession des hommes les uns par les autres, la possession par l'application des idées d'intérêt et de droit. Ils peuvent, en effet, tirant parti de leur agglomération et de leur voisinage inévitables, désirer mettre à profit pour chacun les forces de tous, et se rendre ainsi mutuellement service, non point par générosité pure, mais par une meilleure intelligence de leur intérêt commun. Ils se possèdent ainsi réciproquement sans avoir besoin d'exercer les uns sur les autres ni violence, ni attrait d'affection, ni ascendant, mais en appliquant l'intérêt logique seul au règlement de leurs relations. Cette possession ne s'établit pas au début des sociétés, alors que tous les instincts se heurtent sous l'impulsion de l'égoïsme ou de l'enthousiasme, mais bien longtemps après, quand les

hommes, s' étant connus et mesurés, se sentent et se jugent égaux, ne s'aiment ni ne se craignent, et se conduisent comme s'ils se respectaient pour n'avoir pas à s'égorger. Là où il ne peut plus se faire de dupes et où la force est également distribuée chez les individus ou dans les partis, l'intérêt bien entendu commande la distribution de la justice, et les hommes font de nécessité vertu.

Si nous appelons régime une possession consentie de l'homme par l'homme, nous voyons que la société des hommes comporte quatre espèces de régimes : la violence, l'ascendant, la raison, la sympathie amicale et conciliante. Nous n'en apercevons pas d'autre et il ne saurait y en avoir (1).

Un homme peut toujours rendre vaine toute entreprise pareille d'autrui sur lui. C'est inutilement qu'on s'emparera de sa personne physique, car cette personne n'est exploitable, même comme simple machine, que grâce à l'intervention de la volonté qui seule dispose de ses forces ; or, la volonté a son siège dans le for intérieur qui est inviolable. Quant à la personne morale, elle peut toujours échapper, sinon à toute influence, du moins à toute coaction ; il suffit également que la volonté s'y refuse, car s'emparer de la personne morale pour en jouir, ce ne peut être évidemment que se rendre sa volonté favorable pour en faire la com-

(1) On sait (cf. Introduction) que Sully Prudhomme était disposé à reviser cette affirmation. (N. de l'éd.)

pagne, la collaboratrice ou la servante d'une autre volonté.

Ainsi, dans tous les cas, la possession de l'homme par l'homme suppose obtenue, par un moyen quelconque, la conformité d'une volonté à une autre volonté, et consiste dans l'usage

que celle-ci fait de cette conformité à son profit ou pour l'avantage commun.

Pour comprendre comment s'établit et en quoi consiste cette conformité de volontés, fondement de toute possession de l'homme par l'homme, nous nous rappellerons notre analyse du mécanisme intime de tout acte volontaire. Nous avons reconnu que la délibération n'est close que par une affirmation par l'agent de sa préférence entre tous les partis à prendre, affirmation qui se nomme résolution. Ce n'est point encore absolument vouloir, en ce sens que c'est seulement juger que tel parti est le préférable, sans décider que l'exécution doive être immédiate; la question du moment d'agir peut être réservée, bien que la résolution d'agir en temps opportun soit arrêtée. On conçoit très bien que le délai d'exécution ait été prévu et soit même une condition de possibilité de l'acte, en sorte que résoudre et vouloir soient séparés par un ajournement; on juge que l'acte est à faire, mais, puisqu'on s'abstient pour le moment, on ne peut pas encore le faire. Une résolution, si peu que ce soit, est toujours dilatoire, car il s'écoule nécessairement un certain

temps pour que l'agent passe du jugement décisif à l'exécution; de l'affirmation intellectuelle à l'affirmation pratique, une volition n'est jamais dilatoire, car elle fait naître l'effort.

L'agent ne se borne pas toujours à différer l'exécution de l'acte, il peut prévoir l'éventualité antérieure, postérieure et aussi contemporaine de certains motifs inconnus de lui lorsqu'il se résout et subordonner l'époque d'exécution de l'acte et son mode même à cette condition suspensive, ou encore revenir sur sa détermination si l'acte est en cours d'exécution et que sa condition se réalise. Ce sont des résolutions conditionnelles. Ces modes de

la résolution servent de fondement à toute promesse et à toute stipulation, si rudimentaires qu'elles puissent être, et bien avant que la convention ait pris le caractère attentif et explicite qu'elle affecte dans les contrats savants des peuples avancés. Les enfants passent leurs récréations à promettre et stipuler entre eux. Qu'est-ce donc que la promesse, dans sa plus large acception? La faculté de vouloir impliquant chez l'homme la prévision de ses actes, il peut déclarer d'avance ce qu'il a résolu de faire. Ce n'est pas encore précisément une promesse, ce peut n'être qu'une déclaration ne fournissant pas expressément à qui l'entend une règle pour sa propre conduite. Mais la résolution devient promesse lorsqu'elle est déclarée à une personne avec l'intention formelle de la faire

compter sur l'exécution de l'acte annoncé. La promesse repose donc sur la présomption que les hommes conformeront toujours leur langage à leur pensée, et cette véracité des déclarations est garantie soit par la conscience, soit par des sentiments sympathiques, soit par des peines extérieures, car sans elle aucune relation humaine n'est profitable et sûre.

^ Ajoutons que la promesse resterait encore une simple déclaration sans toute son efficacité sociale si elle n'était agréée, approuvée de la personne à qui et en faveur de qui elle est faite ; cette personne en effet doit avoir quelque intérêt dans l'acte, sinon elle ne serait que témoin de la déclaration, et même, pour s'en faire témoin, lui faut-il encore n'être pas hostile à l'acte.

On peut donc définir la promesse : une déclaration faite à une personne intéressée que telle résolution présentement prise par nous et approuvée par elle est irrévocable.

Stipuler, c'est faire promettre.

Consentir, c'est juger que la stipulation ou la promesse convient à nos desseins et le déclarer.

Il n'y a évidemment consentement que si les parties se font la même idée de la chose promise. Un consentement, au fond, n'est qu'une résolution de faire ou de laisser faire pour ou par autrui. C'est l'approbation pratique.

La volonté plus ou moins éclairée, plus ou moins

consciente, intervient dans tous les actes qui procèdent de l'homme. Aussi la persévérance de la volonté déclarée, d'une part, et la possibilité de se fier à cette déclaration, d'autre part, sont les deux fondements de la société. Dans un ordre rationnel, aucune organisation de la promesse et de la stipulation n'eût été nécessaire, mais elle l'a été partout et en tout temps rendue par la mauvaise foi qui vicie l'effet des consentements et la violence qui vicie leurs causes. Une confiance naturelle et justifiée des hommes les uns dans les autres n'eût point fait passer ces deux formules de l'état inconscient et spontané à l'état réfléchi et défini où nous les trouvons aujourd'hui ; on peut dire que, pour les actes sociaux de peu d'importance, elles sont encore courantes et inaperçues, car tout entre les hommes est promesse et stipulation ; celui qui, dans les choses futiles, trompe l'attente des autres par l'inconstance de ses volitions, est traité simplement de capricieux, de bizarre, de léger, d'inexact et d'incivil ; mais, dès que cette inconstance peut compromettre des intérêts de quelque gravité, il devient véritablement rebelle et encourt les pénalités qui sanctionnent la foi mutuelle. Pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaîtra que toute notre vie extérieure se fonde sur une pré-

somption de durée dans les dispositions volontaires de nos concitoyens les plus éloignés comme les plus proches, et qu'au, eu ne possession de l'homme par l'homme ne serait

efficace et ne serait comparable à celle des autres biens sans une garantie qui donne à cette présomption la solidité d'une certitude.

La possession de V homme par l'homme se constitue donc par la stipulation procédant de la volonté possédante et par la promesse qui procède de la volonté possédée. Mais il ne faut pas croire que ces deux formes soient toujours expresses et rigoureuses comme leurs noms en suggèrent l'idée dans l'état actuel de notre civilisation ; ces formes, nous le répétons, sont essentielles à la communication mutuelle des individus dans les rapports les plus simples ; de plus, elles sont conscientes ou inconscientes, réfléchies ou spontanées ; nous n'en considérons ici que l'essence, et elles affectent bien des modes rudimentaires avant la réglementation précise des codes écrits. Nous ne pourrions guère nommer leurs effets, c'est-à-dire les possessions naturelles qu'elles engendrent, que des attaches, des liens, des engagements avant de pouvoir leur donner le nom précis de contrats; les obligations qu'elles créent n'ont de sanction régulière et rationnelle que fort tard.

CHAPITRE IV

Nous devons nous appliquer à bien déterminer les caractères des différents régimes. Ils existent, en général, combinés tous les quatre dans des proportions variables et très inégales ; il n'est

pas aussi facile qu'on croirait de les bien discerner toujours; leur mélange est parfois très intime et il est pourtant nécessaire de les séparer pour apercevoir les ressorts et les tendances d'une société à toutes les époques de son histoire. Nous n'insisterons pas sur le régime de la violence dont le principe et le procédé sont extrêmement simples.

Quand la force s'attaque directement à la personne physique, comme dans la guerre, il ne s'exerce encore aucune possession, faute d'aucun accord entre les volontés ; mais si le plus faible se rend, la possession commence, parce que la reddition implique le consentement à subir la loi du plus fort plutôt que de périr. Dans ce cas et dans celui de la menace où le plus fort met encore le plus faible dans l'alternative de deux maux pour l'amener au choix du moindre, la volonté consent, mais le

consentement est vicié par la pression de la menace.

Tout vicié qu'il est, il n'en existe pas moins; l'héroïsme pourrait le refuser et préférer la mort. Dans les deux cas, la possession est établie par la force, c'est le régime de la violence.

La violence, pour assurer ses effets et les rendre durables, pour fonder l'ordre qui lui est propre, s'organise ; il faut en effet qu'elle domine par des institutions qui mettent fin à la guerre ouverte, sinon il n'y aurait pas État.

Ses institutions, d'après son essence même, ont pour caractère de maintenir par la crainte l'acceptation des conditions que le vainqueur a imposées au vaincu ; un tel résultat ne peut être obtenu qu'en rendant toujours sensible et menaçante la force victorieuse. L'esclavage ne s'organise pas autrement, du moins pour autant qu'il est produit par la violence, car il peut avoir d'autres

causes, et celle-ci même arrive toujours à se modifier avec le temps. Selon le degré de résignation des vaincus, l'appareil de la force nécessaire au maintien de l'ordre est plus ou moins militaire et permanent, mais, s'il n'était pas toujours disponible, le régime serait instable. En somme, ce n'est nullement la suppression de la guerre, c'est la guerre arrêtée à son dernière période où l'immobilité d'un parti sous le genou de l'autre dissimule l'hostilité.

Tout État, même le plus pacifique, renferme une certaine hostilité latente, car les volontés n'y sont

jamais absolument unanimes ; il s'y trouve toujours des consentements qui se savent viciés, des minorités qui, n'étant point converties, ne se tiennent que pour temporairement vaincues. Ces minorités ont été mises par la majorité en demeure de choisir entre plusieurs maux le moindre, entre la mort, l'exil, la prison, ou la soumission ; elles ont préféré la soumission, et à ce titre elles ont accepté une servitude. Cette acceptation n'a pas toujours nécessité l'effusion préalable du sang ; il peut avoir eu, par une sorte d'entente spontanée et inavouée, un pareil désir des deux côtés d'éviter les maux de la guerre ouverte, malgré la disproportion des forces qui assurerait d'avance la victoire à la plus grande. Il se passe là ce qui a lieu entre deux armées dont l'une se rend sans combat à l'autre qui lui est manifestement supérieure. On peut dire que tout ordre social est fondé en partie sur une capitulation consacrée dans la loi et dans les mœurs par un ensemble de stipulations et de promesses expresses ou tacites. C'est cet élément de sourde hostilité qui explique l'existence dans tout État d'un organe de surveillance et de répression, d'une police appuyée d'une force armée pour contenir les révoltes indivi-

duelles ou collectives des minorités contre la majorité. Cette police, d'ailleurs, ne relève du régime de la violence et n'en contracte l'odieux que si elle réprime les rébellions du consentement vicié, arraché par la violence. Si,

au contraire, elle ne fait qu'assurer l'exécution de la promesse libre, elle garantit la foi dans les contrats sans laquelle aucune paix n'est possible.

Nous venons de considérer le cas où les plus faibles ont senti leur défaite et ont cédé avant le combat ; il peut arriver que les chances de la lutte soient douteuses pour tous les individus, qu'il soit impossible de prévoir quels seront les vainqueurs et quels seront les vaincus. C'est en général ce qui se rencontre dans le conflit d'ambition des plus forts entre eux ; s'il faut des institutions pour leur assurer la soumission de leurs esclaves, il en faut aussi pour régler leurs relations mutuelles. Souvent ils se possèdent réciproquement par un régime tout autre que celui par lequel ils possèdent leurs communs vaincus. La violence leur est, en effet, moins facile à exercer entre eux, parce que, étant de même race, ils sont moins inégaux en force ; ils subordonnent mutuellement leurs volontés par d'autres procédés, par le prestige, la sympathie ou la convention. Il est certain toutefois que leur régime, si cordial qu'il puisse être, n'exclut jamais tout motif de guerre, et que, sur beaucoup de matières où la compétition et la concurrence sont ardentes à cause de l'importance des intérêts engagés, les limites de la concession réciproque sont fort restreintes. Dans ces cas, tous reconnaissent que la lutte armée deviendrait inévitable, que cependant elle serait préjudiciable

à tous, et qu'en outre l'issue en est pour tous incertaine. Ils conviennent alors d'obtenir les résultats de la guerre sans effusion de sang ; pour cela, ils laissent les camps hostiles se former, ils dénombrent le contingent de chaque camp, pour mesurer la puissance au nombre. Les minorités capitulent et les majorités règnent. C'est l'institution du suffrage ; on est sûr de la trouver, au moins ébauchée, dans les hordes les plus sauvages: c'est la loi au meilleur marché possible. Elle a surtout pour objet, entre les forts, l'organisation du gouvernement, l'élection des chefs, des juges, des experts pour la distribution des biens.

Le suffrage n'est pas toujours un suppléant de la force, chargé de conclure comme elle le ferait. Il est susceptible de se transformer, de se modifier avec les régimes. Au lieu d'exprimer un grossier respect mutuel de la force, il peut signifier un respect réciproque de l'opinion, c'est-à-dire de ce que chacun croit être le juste et le vrai. Il cesse d'être oppressif à l'égard des minorités, dès qu'elles cherchent la vérité, et ont reconnu d'avance que favis raisonné qui réunit le plus d'adhérents a le plus de chances d'être vrai ; mais l'esprit de condescendance n'existe guère entre les partis, les conversions de l'un à l'autre y sont infiniment plus rares que les désertions intéressées. Aussi le suffrage est-il encore, chez tous les peuples où il se pratique, plutôt un palliatif contre la guerre

ouverte qu'une recherche commune de la vérité pohtique ; il a bien plutôt pour objet de savoir de quel côté est la plus grande force que de quel côté est l'opinion la plus probable. Il relève donc, dans une proportion considérable, du régime de la vio-

lence, puisqu'il en reproduit, sinon le procédé, du moins les effets.

CHAPITRE V

Nous devons maintenant préciser le caractère du régime de V ascendant.

Un homme n'agit pas sur le moral d'un autre seulement par l'intimidation pour disposer de sa volonté. Quand il agit sur ses semblables, non point en faisant naître dans leur esprit des idées claires dont ils se rendent bien compte, et dans leur cœur des sentiments fondés sur des idées claires, mais au contraire en proposant à leur créance un système d'idées qui, vrai ou faux, est inaccessible ou rendu tel à leur intelligence, et dont ils admettent les résultats spéculatifs et pratiques sans être mis en état d'en contrôler les preuves, cet homme obtient ainsi un consentement, mais d'une nature imparfaite aussi, qu'il importe de bien définir. Ce consentement naît de la confiance et non de l'évidence immédiate ; il est plutôt un hommage rendu à la supériorité présumée de l'esprit qu'une adhésion de l'entendement à la vérité de la doctrine. Ce n'est pas un acte de compréhension, c'est un acte de foi.

La supériorité intellectuelle n'est d'ailleurs pas la seule qui entraîne et domine les volontés ; tout autre avantage moral ou matériel les subjuge également et les détermine à une confiance absolue dans les doctrines ou dans les entreprises. L'audace et la bravoure font naître autour d'elles des dévouements aveugles, l'opulence des servilités, le dogme des martyres. Tel est le régime de l'ascendant : il consiste dans un lien naturel qui subordonne

les volontés à toute espèce de supériorité, avant que la réflexion en ait pu critiquer la valeur. Ce lien n'est nullement incompatible avec l'amour, mais il s'en distingue ; il ne constitue pas le régime de l'amour, parce qu'il n'implique pas essentiellement réciprocité d'affection; on peut même craindre que l'inégalité qui en est le principe ne fasse souvent obstacle à une sympathie mutuelle. L'admiration et la vénération, qui sont les ressorts les plus ordinaires de V ascendant, n'impliquent ni n'excluent l'amour,

La supériorité native ou acquise fait le prestige, V autorité dans celui qui exerce l'ascendant ; V obéissance caractérise celui qui le subit. Obéir sous l'empire de l'ascendant, c'est abdiquer la délibération pour y substituer les résolutions d'autrui et se déterminer par la seule foi dans ces résolutions. Si l'obéissance n'est pas cette soumission aveugle, mais résulte d'une discussion des motifs d'exécuter l'ordre et d'une approbation de la raison, c'est

Si LE LIEN SOCL^L.

à la raison, à soi-même qu'on obéit; l'ascendant est par cela seul détruit, le régime est changé. Il faut, pour la perfection de ce régime, que le subalterne ne se pose même pas la question~de savoir s'il convient ou non d'obéir, car dès qu'il raisonne la loi de son maître, il cesse d'être dominé ; il faut qu'il obéisse comme l'enfant à qui ne vient pas même l'idée de discuter l'autorité paternelle. Sinon le mot obéir, pris au sens rigoureux, devient impropre : ce n'est pas obéir que se conformer à la loi qu'on a faite soi-même. L'enfant obéit à ses parents, le Jésuite à son supérieur, le Juif à Jéhovah, Rome à César ; le philosophe n'obéit pas, il se conforme à la loi qu'il approuve ou qu'il a faite, ou bien il subit les forces de la nature. Obéir aux lois signifie, sous une monar-

chie autoritaire, accepter un oracle de conduite ; dans une république, faire ce qu'on a voulu.

L'ascendant revêt un caractère tout différent selon qu'il s'exerce comme institué par la nature même pour la conservation de l'espèce, et c'est le cas du pouvoir paternel dans la famille ; ou qu'il s'exerce dans la société par suite de l'inégalité des conditions.

Remarquons en effet que la différence entre la condition du père et celle de l'enfant résulte de la loi générale du développement des êtres ; elle n'a rien d'accidentel et ne peut être ni atténuée ni supprimée, à moins d'être remplacée par quelque autre autorité artificielle, comme celle de l'insti-

tuteur OU de l'État. En cela, elle n'est pas assimilable à l'inégalité des conditions née des rapports sociaux qu'on peut espérer de voir s'effacer du moins dans ce qu'elle a d'outrageux pour la dignité de l'homme et de funeste pour sa prospérité matérielle. L'amour étant essentiellement impliqué dans la constitution spontanée de la famille, nous ne pouvons ici que signaler l'ascendant comme l'un de ses principes et nous nous réservons d'examiner en leurs lieux ses fondements affectifs (1).

(1) Cette analyse du régime de l'ascendant est resté inachevée. L'auteur en avait ébauché le développement dans une distinction entre l'ascendant du père et celui du despote, mais sans y ajouter une mention des autres formes principales de l'ascendant. (N. de l'éd.)

CHAPITRE VI

Le régime de la violence et celui de l'ascendant déclinent, dès que les faibles, les timides et les inférieurs ont acquis, les uns de l'assurance et de la force par la réflexion, le nombre et l'union, les autres une conscience plus nette de leur dignité, et qu'ainsi, par un nivellement progressif de la richesse matérielle et morale, tous les hommes ont également heu de se craindre et sont également capables de se critiquer. Alors aucune volonté n'entend se donner gratuitement ni aveuglément, chacune prétend au contraire étendre sa sphère le plus possible sans reconnaître ni accepter d'autres limites que les bornes fixées expressément ou tacitement par une convention sociale. Or ce règlement du sacrifice que chacun doit faire d'une part de son indépendance pour sauvegarder sa liberté ne peut être qu'une œuvre de raison. Il faut que chacun conçoive : 1° les avantages de ce sacrifice ; 2° le principe de sa mesure. Dès que ce sacrifice n'est plus imposé par la violence ni surpris par l'ascendant, dès qu'il est proposé à la volonté.

L'intelligence qui règle toute volonté est tenue d'en déterminer les motifs et l'étendue. Or, il peut y avoir deux motifs rationnels : V intérêt bien entendu qui est le moins élevé, et la justice proprement dite. Le premier n'est qu'une application de la logique aux maximes erronées de l'égoïsme individuel ; le second ne demande pas seulement à la raison la logique, mais encore les principes. Examinons la question à ces deux points de vue.

Si chacun n'obéit qu'à la crainte et à la défiance que lui inspirent ses voisins, et ne consent à sacrifier de son indépendance que dans son intérêt exclusif pour ne plus avoir à lutter contre les

usurpations et pour profiter des avantages de l'état social, le rôle de l'intelligence se borne alors à bien apprécier l'intérêt égoïste, sans égard à la fausseté de son principe, sans égard à nulle distinction morale du bien et du mal, et à en appliquer logiquement l'idée. Dans ce cas chacun n'envisage que son intérêt propre et, s'il concède quelque avantage aux autres, c'est en vue de son utilité personnelle, et nullement en considération de la leur. Or la logique, appliquée à un règlement de telles prétentions toutes égales et toutes appuyées de forces égales, n'est autre chose que l'application de la pure égalité. Logiquement, en effet, il n'y a pas de raison, dans ce cas, pour accorder à une volonté plus qu'aux autres; aucune ne demande ni n'obtient plus que les autres, et si l'une prétendait à

plus, elle serait inconséquente et verrait sa réclamation repoussée, n'ayant à produire aucun motif d'exception favorable. Un pareil arrangement, exprès ou tacite, entre les individus ne suppose en eux aucun mérite, aucune vertu spéciale ; ils se sont arrêtés grossièrement à la conception de leur intérêt propre et n'ont fait qu'user d'assez, de logique pour mesurer le sacrifice de chacun de manière à ne laisser une part plus forte à personne. Cette espèce d'égalité est celle qu'observent entre eux les brigands ou les partis d'un peuple en guerre civile, c'est moins une condition de la paix qu'une paralysie de la guerre ; elle n'exige qu'une intelligence rudimentaire et se passe très bien d'honnêteté.

Mais, dans une société plus cultivée, l'intelligence s'élève à la conception de la justice, du droit naturel interprété par la science et assuré par la vertu, conception qu'il faut s'en garder de confondre avec la précédente, bien que l'une et l'autre aient

souvent, en pratique, des effets analogues en apparence. L'une décide, par mesure de sûreté, l'égalité matérielle des parts dans une hostilité de prétentions soutenues également par la force ; l'autre décide, par idée et sentiment de justice, la proportionnalité des parts dans un concours de besoins, d'instincts, de facultés, tous divers, mais ayant leur fondement égal dans la nature. Qu'on ne se méprenne pas sur cette distinction de l'égalité et de

la proportionnalité dans les deux cas. Le but suprême de la justice, c'est toujours l'égalité ; mais l'égalité dans les[^]avantages définitifs et non pas dans les parts immédiatement distribuées, car deux morceaux de pain égaux, s'ils sont distribués à des faims inégales, créent des satisfactions inégales, et la justice est lésée. L'égalité des parts est un moyen sommaire et grossier d'imiter la justice dans son vœu, mais elle ne serait juste que si tous les compétiteurs étaient effectivement égaux de nature ; c'est l'ignorance de leur nature respective qui oblige à une division égale ; une connaissance approfondie des différences qui les diversifient obligerait la conscience comme la logique à une division proportionnelle. Une analyse un peu attentive de l'idée du droit va mettre en lumière la vérité de ces assertions.

La raison prononce que tout être organisé pour vivre, c'est-à-dire doué de facultés et d'organes, a droit à l'exercice de ces facultés et de ces organes pour accomplir l'évolution de sa vie, telle qu'elle est impliquée dans son essence même. Cette idée de droit n'est donc, au fond, qu'une application de la logique la plus simple à l'œuvre de la nature ; il serait illogique qu'il existât des organes et que la fonction fût rendue impossible. Proclamer ses droits, c'est affirmer sa propre essence et tous les modes d'activi-

té qu'elle comporte ; on n'a la conscience de ses droits qu'à la condition de se con-

naître en tant que personne active. Il faut avoir exercé toutes ses facultés pour sentir tout le développement de vie dont on est capable et par suite tous ses droits. Aussi les hommes d'action et de science ont-ils le sentiment de leurs droits plus \\i et plus net que les paresseux et les ignorants.

En outre, l'homme sent qu'il agit volontairement. que la nature lui remet l'initiative de certains mouvements de son être et qu'il est par conséquent responsable de ces actes volontaires à titre de cause ; cette conviction, née d'une intuition de sa conscience, le conduit à l'idée du devoir. Si, en effet, il réclame, avec raison, l'usage absolu de ses organes et de ses facultés pour donner à sa vie tout le développement qu'elle comporte, la nature peut à son tour exiger que ce développement, en tant qu'il est remis à sa volonté, s'opère complètement et tel qu'il est indiqué par elle dans l'essence humaine ; la nature n'est autre ici que la logique. Mais encore faut-il que l'homme puisse connaître son essence pour y bien lire la loi de son développement naturel et y conformer ses actes. Comment donc la connaîtra-t-il? Par les propres révélations de son être et par l'étude.

La vie physique est réglée par des besoins qui réclament de la volonté leur satisfaction ; ces besoins sont en quelque sorte la conscience de l'être physique ; ils ne lui disent rien de la nature intimes des organes, du mécanisme de la circulation du

sang ni des opérations chimiques de la digestion ; ils se bornent à édicter par la voix de la douleur et du plaisir la loi du bien physique. La vie morale, non moins obscure que l'autre dans

son rouage intérieur, ne peut non plus durer ni se développer sans faire appel à la volonté, mais elle n'est pas dépourvue non plus des moyens de lui signifier ce qui lui est nécessaire, et la voix qu'elle fait entendre n'est pas moins claire. Les facultés intellectuelles et affectives qui, par leur excellence, différencient l'homme des espèces inférieures et le constituent dans son genre, ont besoin d'aliment et de culture et manifestent ce besoin par l'inquiétude du désir. La volonté sollicitée à la fois par toutes les réclamations aveugles et exclusives de la double vie physique et morale, ne pourrait pas toujours répondre également à toutes sans nuire au développement de ce qui est proprement humain dans l'homme ; il est souvent nécessaire de sacrifier un besoin de la nature morale, et, dans celle-ci même, les passions doivent être souvent sacrifiées à la dignité, qui est précisément, par définition même, l'intégrité du caractère humain. La raison distingue entre les désirs, elle maintient entre eux l'équilibre, elle ne les satisfait pas tous selon leur violence, car chacun tend à dominer, à étouffer les autres; elle leur fait leurs parts afin qu'aucune fonction ne s'atrophie et que l'essence se développe entière, et surtout dans ses attributs spécia-

lement humains, c'est-à-dire les plus élevés ; elle ordonne à la volonté d'agir conformément à cette loi sous peine de dégradation pour l'individu, de déchéance du rang qu'il occupe dans la série des êtres. Ainsi la raison est justicière dans l'homme à l'égard de ses facultés, et toute la morale peut se formuler dans la maxime suivante : être le plus homme possible.

La raison, du reste, ne s'en tient pas à régler la conduite de l'individu envers lui-même pour la conservation intégrale de toute son essence ; elle embrasse le monde entier et exige de cha-

cun pour tous le respect qu'elle exige de chacun pour lui-même, car elle est impersonnelle dans ses conceptions. Après avoir pondéré les puissances dans l'individu, elle équilibre les puissances individuelles dans la société, et pour cela elle étudie les conditions de la vie en commun, les rapports naturels des hommes entre eux et, par l'organe des lois, trace à la volonté la conduite qui en dérive.

Cette recherche de la raison est sujette à l'erreur comme toutes les autres ; il y a de fausses morales, de faux principes d'action ; mais cette erreur, faite de bonne foi, ne crée aucune culpabilité dans ceux qui la professent et s'y confient. La vérité de règles de conduite ne trouve pas son absolu critérium dans l'estime de soi ni dans le remords ; et qui est réputé crime dans un pays ne l'est point dans un autre, et des actes contraires, faits daïi

RÉGIME DE LA CRITIQUE OU RÉGIME DE LA RAISON. 91

la même illusion du bien, peuvent laisser aux consciences la même tranquillité. La vérité des principes est affaire de science, l'application des principes admis comme vrais est seule affaire de responsabilité. Pourvu que l'homme ait cru agir conformément à son essence, il est innocent, quelque erreur qu'il commette sur cette essence ; mais dès qu'il croit agir contrairement à elle, suivant l'idée qu'il en a, cette idée fût-elle fausse, il est coupable et il éprouve du remords. Il importe donc de bien distinguer le critérium de la règle morale et celui de la culpabilité : le premier est le critérium de toute science, le second consiste purement dans la conformité de l'acte à la règle admise. C'est dans la confusion de ces deux choses que l'intolérance a de tout temps cherché le prétexte et la justification de ses pratiques les plus odieuses. La bonne foi excluant toute culpabilité, la punition des

dissidents d'un dogme quelconque, fût-il vrai, est évidemment absurde et inique. Quant à la présomption qu'une dissidence est de mauvaise foi, ce qui fait toute l'horreur du mot apostasie, elle est toute gratuite quand rien dans le caractère de l'homme n'y peut donner prise.

L'homme, pour connaître ce qu'il doit faire, n'a pas d'autre moyen que la réflexion sur sa propre nature, et, pour connaître s'il est coupable, il ne peut que confronter sa conduite et ses principes. Le remords consiste pour lui dans le sentiment de

92 LE LIEN SOCLVL.

sa dégi'adante inconséquence lorsqu'il conçoit sa perfection d'une manière et qu'il agit d'une autre. Mais, nous l'avons déjà fait observer ailleurs, il y a plus, dans le remords, qu'un simple regret d'une faute de logique envers ses principes, il y a un sentiment de dignité compromise ; et certainement une nature assez basse pour être incapable de concevoir en soi aucune perfection et d'en Ijouir est soustraite à l'angoisse du remords moral et ne ressentira jamais que le regret de l'insuccès de ses passions. Les gens qui révoquent en doute la morale, parce qu'elle s'exprime dans les divers pays pai' des obligations différemment formulées, ne font que signaler l'ignorance où sont partout les hommes de leur véritable essence ; ils pourraient, au même titre, nier l'existence de tous les objets de la raison, parce qu'elle n'a pas achevé de découvrir la vérité qu'elle cherche. Ceux qui se prévalent de la diversité des règles particulières de morale pour nier la culpabilité n'entendent évidemment rien à la question, ils ne voient pas que la culpabilité git dans la violation de toute loi qu'on a reconnue et non pas seulement dans la violation de la loi véritable. La conscience n'est pas une révélation immédiate, intuitive et indis-

cutable, de la qualité bonne ou mauvaise de nos actes, mais bien le sentiment de la conformité de nos actes à notre conception plus ou moins exacte de la nature humaine. Le mot faire le bien a donc deux sens : il signifie faire ce que

de bonne foi on croit être le bien, ou faire ce qui est vraiment le bien, croire se conformer à sa nature, ou s'y conformer réellement. Le but de la science morale est d'identifier les deux acceptions. Quand l'homme connaîtra scientifiquement sa nature et les conditions normales de sa vie, il saura quel est le vrai bien et sa conduite sera parfaitement d'accord avec sa destinée vraie. L'étude ne le trahira pas plus sur cet objet que sur tous les autres ; après des doutes et des écarts, elle le conduira infailliblement à la vérité. Cette recherche, d'ailleurs, n'est pas sans contrôle. S'il existe pour l'homme un genre de vie véritablement conforme à sa nature (et il est logique qu'il en existe un), il est impossible que tout l'être de l'homme ne manifeste par un vif et net sentiment de satisfaction cette excellence de la vie ; l'harmonie se révélera par l'aise et la joie fière des destinées accomplies tout comme le contraire s'accuse par la langueur et le dépérissement. Cette intime proclamation du bien réalisé dans l'homme par la sérénité même de l'homme, c'est la conscience. Obscure et enveloppée dans les âmes- qui ne savent rien de leur propre bien, elle s'illumine et se dégage dans celles qui s'instruisent de leur essence. La conscience ne précède pas en nous la notion du bien pour nous la donner de toutes pièces, mais elle contrôle et confirme par son noble témoio-nao'e la découverte et le discernement rationnel du bien.

En résumé, l'existence de l'activité pose le droit d'agir, et le gouvernement de l'activité confié par la nature à la volonté pose le devoir d'agir de telle manière et non de telle autre vis-à-vis de soi et du monde extérieur. Il est clair que l'étendue du droit se mesure à l'étendue même du devoir ; aussi, à la rigueur, comme il n'y a, dans des conditions données, qu'un développement le plus complet possible de l'essence, il n'y a non plus qu'une façon de se gouverner, et ici le droit et le devoir se confondent. Hors du devoir, il ne saurait y avoir une direction plausible, rationnelle, de l'activité, il ne saurait y avoir un droit ; et si nous concevons des droits distincts des devoirs, c'est que nous supposons qu'il existe des actions indifférentes au meilleur développement de notre essence, mais cette supposition n'est que le résultat de notre ignorance sur le mieux à faire ; le mieux existe certainement, et le droit s'y confond avec le devoir. De là vient que les sages qui tendent à la perfection sentent le cercle du droit diminuer sans cesse pour eux jusqu'à ce qu'il coïncide avec le cercle du devoir qui va toujours s'élargissant.

La justice est le respect du droit.

Le lien qui enchaîne la volonté au devoir, à peine pour l'homme de moins vivre en homme, de faillir au développement naturel de son essence et de rebrousser vers les espèces inférieures, est l'obligation morale ; ce lien consiste donc dans une menace

de dégradation et de mort faite par la nature même à l'homme qui manque à son devoir.

Mais, outre ce lien, cette obligation que la nature impose à la volonté dans le for intérieur, il en peut exister une infinité

d'autres que la volonté s§ crée elle-même par les engagements qu'elle contracte envers d'autres volontés ; de là toutes les obligations civiles.

Ce qu'une des parties engage de son domaine d'activité au profit d'une autre activité vient accroître le domaine de celle-ci et constitue pour elle un droit et pour la première une obligation. On voit en quoi les droits acquis diffèrent des droits naturels : tandis que ces derniers préexistent dans l'essence même de l'homme en dehors de toute convention, les premiers naissent après coup dans la personne par la convention et forment autant d'annexés à l'activité essentielle.

Or, les droits exercés par l'homme sur l'homme, ces droits soient innés ou acquis, constituent par les devoirs qui leur sont corrélatifs une véritable possession de l'homme par l'homme, exercée sur la volonté. Cette possession ne résulte cette fois ni de la contrainte, ni de l'ascendant, mais d'une aliénation faite de plein gré et en connaissance de cause conformément à l'idée de justice.

Aliéner quelque chose de sa sphère d'activité, faire un sacrifice quelconque sur un objet à partager au seul nom de la justice, ce n'est pas faire une

concession dans une vue intéressée, c'est appliquer la raison à la règle du partage sans égard à l'avantage personnel qu'on y peut trouver. Or la proportion des parts est donnée par les différences de nature et de condition des individus, et non plus par l'équilibre des forces brutales qui peuvent appuyer les prétentions. Les prétentions, en effet, sous le régime de la justice, sont devenues des droits, c'est-à-dire des besoins essentiels ou des avantages

créés par la libre et mutuelle convention. Satisfaction y est donnée à tous, non plus par l'égalité des lots, mais par leur proportionnalité aux droits.

Tel est ce que nous appelons le régime de la raison ou delà justice.

Dans les lignes qui précèdent, nous avons fréquemment employé le mot nature, et dans divers sens. Ce mot, dont on se sert pour écarter tout mysticisme, est, à \Tai dire, aussi obscur et fallacieux qu'un terme métaphysique, dès qu'il prétend avoir une portée métaphysique. Mais il n'a nullement cette portée ici. La nature ne signifie rien de plus pour nous que ce qui est, l'univers même tout entier. Si cependant nous opposons parfois la nature à l'homme ou en général aux faits de l'ordre humain, c'est pour distinguer tout le système des choses régies par des lois constantes, de l'histoire morale de l'homme où tout s'explique aussi, mais n'est pas l'application constante des lois morales

proposées à la volonté libre. Tandis qu'il ne se passe rien dans la nature que la raison n'accepte, les actes libres au contraire blessent fort souvent la raison dans le concept scientifique de la destinée humaine. Si l'on reconnaît le libre arbitre, il faut reconnaître qu'il existe entre les lois physiques et les lois morales, objets de deux sciences spéciales, cette différence capitale : que la réalité exprime toujours les premières, et ne se conforme pas toujours aux secondes ; les lois physiques déterminent les faits qu'elles régissent; les lois du bien et du mal, du juste et de l'injuste ne déterminent pas les volitions, mais leur créent des obligations non coercitives. Comme d'ailleurs rien ne peut exister qui n'ait sa raison d'être, les volitions mêmes s'expliquent, et, bonnes ou mauvaises, ne se réalisent point sans conditions observables,

de sorte qu'il y a certainement une science positive des vices et des erreurs.

CHAPITRE VII

Quand on examine les motifs qui déterminent la volonté dans les actions humaines, on est tenté d'admettre qu'ils peuvent toujours se résoudre dans l'égoïsme, c'est-à-dire dans l'intention finale chez l'agent de produire en lui-même une sensation ou un sentiment agréable, du plaisir ou de la joie. Quelque détour que prenne le motif, il semble toujours impliquer cette intention et tendre à ce résultat. La logique paraît appuyer cette opinion. L'agent, dit-on, délibère et ne se détermine qu'après avoir pesé et choisi le motif qui l'emporte sur tous les autres et seul le satisfait ; s'il le choisit, c'est qu'il le préfère ; or préférer c'est, le mot l'indique, n'être pas indifférent, c'est donc être touché, et ce qui est touché, c'est et ce ne peut être que le moi. Ainsi il n'y aurait pas d'action désintéressée. Si l'on objecte qu'il faut cependant pouvoir expliquer, dans cette opinion pessimiste, l'origine des mots amour, bienveillance, dévouement, cordialité, charité, etc., on pourra répondre que ces distinctions faites par le vulgaire entre les actes intéressés et les prétendus actes gratuits se sont fondées sur de

pures illusions et des analyses incomplètes. On dira, par exemple, que les hommes, étant plus attachés, en général, aux biens matériels et aux jouissances sensuelles qu'aux plaisirs moraux que procure l'usage des facultés supérieures, ont été portés à considérer ceux-ci comme privatifs dès qu'il faut les acheter au

prix de ceux-là ; et que, par suite, ils ont appelé sacrifices les premiers, actes égoïstes les seconds, et désintéressement la préférence donnée aux uns sur les autres.

Nous croyons qu'il faut apporter la plus grande réserve à supprimer comme superflues certaines distinctions faites par le vulgaire sous prétexte que l'analyse n'en a pu encore découvrir la raison ; il est prudent d'admettre que chaque nom distinct, spontanément formé, désigne un objet réel et distinct, et qu'il y a fort peu de synonymes. Dans notre cas, la prétention de ramener l'amour à l'égoïsme en supprimant le désintéressement provoque une révolte du sens commun et de la conscience universelle, qui doit faire hésiter à l'admettre. Nous croyons au contraire qu'il existe un principe d'action désintéressé qui ne se dégage, il est vrai, dans toute sa pureté que dans la plus haute expression de l'amour.

Le commun langage en cette matière est, à vrai dire, aussi capable de l'obscurcir que de l'éclairer. Quand une personne veut se faire bien venir d'une autre, elle a des complaisances pour ses goûts,

BISLIOTHECA ^^

îf3V

pour ses volontés, elle met à son service toute l'activité dont elle dispose et lui fait un éloge outré de ses traits et de ses qualités, ce qui s'appelle flatter; enfin elle ne néglige rien pour procurer à chacun de ses instincts, de ses besoins et de ses penchants l'objet qui l'agrée, en un mot elle cherche à lui plaire. Quand elle y a réussi, elle se prétend autorisée à dire qu'elle est aimée et croit avoir fourni le témoignage simulé ou sincère qu'elle aime.

C'est abuser du mot amour et en dénaturer le sens. D'une part, en effet, rien ne prouve qu'en plaisant ainsi le prétendu ami n'est pas un adulateur qui se propose, avec une complète indifférence à l'égard de l'adulé, l'exploitation de celui-ci ; son apparent dévouement n'est peut-être qu'un calcul économique à son avantage exclusif. D'autre part, il se peut aussi que la prétendue amitié de l'autre soit indigne de ce nom et ne soit au fond que le sentiment de l'intérêt personnel ; on ne peut que désirer le contentement et la santé d'un homme qui n'en est que plus alerte et plus disposé à se rendre utile et agréable. Il n'y a rien dans tout cela qui justifie l'emploi d'un terme particulier, d'une désignation spéciale, telle que le mot amour ; les mots égoïsme et intérêt, flatteur et dupe, suffisent, la dupe pouvant d'ailleurs se trouver d'un côté ou de l'autre, mais le mot aimer peut trouver une application fort différente et tout à fait justifiée. Comment désigner, en effet, le sentiment de celui qui, sans dédaigner de

plaire à une personne, cherche moins à se faire bien venir d'elle qu'à lui rendre, même à son insu ou contre son gré, sa condition meilleure ? qui même, pour atteindre ce but, renoncerait, s'il le fallait, à la voir ? Plaire, pour celui-là, ne signifie plus se rendre agréable et n'est plus le principal mobile de ses rapports avec cette personne ; il consentirait, par exemple, à lui signaler ses défauts, ses erreurs, dût-il lui déplaire, et à lui rendre un service, dût-il nier en être l'auteur. Vouloir du bien hors de soi pour une personne, sans en exiger ni même espérer d'elle aucun retour, c'est le caractère d'une relation distincte de toute autre, à laquelle il faut un nom différent, quel qu'il soit, amour, générosité, charité, etc. Ce caractère est éminemment social, et s'il se rencontrait plus souvent dans les volontés, il résoudrait à lui seul tous les conflits des désirs, toutes les compétitions rivales. Le nombre

est malheureusement trop restreint des hommes qui conçoivent la réalisation du bonheur d' autrui comme un mobile de leur propre volonté et même comme une condition de leur propre bonheur.

Mais de pareils hommes existent; le dévouement, la disposition au sacrifice se remarquent toujours à des degrés divers dans les relations humaines. L'expérience constate que, parmi toutes les démarches de l'activité individuelle dans le monde extérieur, certaines aboutissent et s'arrêtent hors du moi et les effets en sont dirigés par la volonté de

l'agent sur autrui. Vainement des moralistes chagrins ont-ils essayé de réduire tous les actes à l'égoïsme, sous prétexte que tout acte est déterminé par une préférence de l'agent pour quelque motif et qu'un acte ne peut être absolument désintéressé, du moment que l'agent sait qu'il trouvera une satisfaction propre dans le bonheur d' autrui, ne fût-ce qu'une satisfaction de conscience.

Cette objection repose sur plusieurs idées confuses. Certainement, toute détermination suppose une préférence entre plusieurs motifs, et, à ce titre, nul n'agit sans préférer; mais préférer n'est pas toujours synonyme à' aimer mieux; le bienfaiteur ou philanthrope préfère toujours ne pas se préférer à autrui. Quand il choisit dans cet esprit, il serait absurde de dire que sa préférence porte un caractère intéressé, puisqu'elle exprime au contraire qu'il veut mettre son propre intérêt après celui d' autrui. Le fait que l'agent sait d'avance qu'en faisant du bien à son semblable il sentira une joie de conscience n'ôte pas à son acte sa qualité désintéressée, à moins qu'il ne fasse le bien que pour en

éprouver cette joie ou pour éviter une peine. Le désintéressement se mesure à l'intention.

Si un homme accomplissait un acte avantageux à autrui, mais pour lui-même, en vue de son bien propre, il ne ferait que produire les effets d'une intention qu'il n'aurait pas ; son acte serait évidemment tout égoïste, encore que profitable à autrui.

Le bien d' autrui doit être, pour qu'il y ait bienfait réel, la dernière fin visée par l'agent et non pas seulement pour lui l'occasion, le moyen de se procurer un plaisir ou une joie qu'il se propose comme son véritable et dernier objet. Ainsi, le fait qu'une personne peut agir en se proposant pour unique fin le bien d' autrui n'est pas illusoire et réductible à l'égoïsme. L'essence de l'égoïsme est toujours l'intention chez l'agent de réaliser finalement son propre bien, encore que des moyens profitables à autrui puissent y conduire, car ces moyens ne sont que les conditions et non le but dernier de l'acte. Le désintéressement consiste dans la qualité d'un acte dont la fin visée est le bien d' autrui. L'objection au désintéressement tirée de cette circonstance que la fin est personnelle, puisqu'on souffrirait de ne pas se dévouer et qu'ainsi on se dévoue toujours pour se satisfaire, est un sophisme. On souffre, en effet, toujours d'être contrarié dans la satisfaction d'un désir, et il est vrai que vouloir se dévouer c'est le désirer; mais le chagrin du désir traversé, autrement dit le regret, n'a jamais d'autre mobile que celui-là même qu'avait le désir, car il n'est que le désir même jugé impossible à contenter ; or ce mobile, dans notre cas, c'est précisément le bien exclusif d' autrui, l'oubli de soi pour lui; le moi ne peut donc ici à aucun titre être impliqué dans le motif du regret, bien qu'il le soit évidemment dans le regret même ; ce regret, au fond, c'est l'image sym-

pathique du détriment d' autrui ressenti pour lui, comme le succès du dévouement cause une joie qui n'infirmes pas le désintéressement parce qu'elle n'est encore que le ressentiment sympathique du bonheur causé et n'a point été le mobile de l'acte. La déception causée par l'insuccès d'une intention désintéressée est sentie souvent non pas seulement de la manière sympathique, mais encore selon les passions personnelles, telles que l'orgueil de réussir et beaucoup d'autres. C'est aussi de même souvent le sort des complications étrangères à l'essence du dévouement, et qui ne le vicie que si elles supplantent son mobile. Le désintéressement sans mélange est, à vrai dire, extrêmement rare. Nous ne pouvons nous défendre, même avec l'intention de faire le bien d' autrui, de nous passionner par quelque endroit à l'acte que nous accomplissons. Pour peu qu'il présente quelque difficulté, qu'il exige un effort et exerce une de nos facultés supérieures, nous y intéressons, secondairement mais à un certain degré, notre amour-propre, notre orgueil ou toute autre préoccupation personnelle. En outre, des sentiments sympathiques tels que la pitié, les inclinations du sexe ou du sang, l'amour, l'amitié, interviennent dans les actes de libéralité et les rendent intéressants d'une manière directe et personnelle pour celui même qui les accomplit. L'effet sympathique peut atteindre assez profondément la sensibilité de l'agent pour qu'il ne dis-

lingue plus ses affections propres de celles qu'il ressent par contre-coup pour autrui. A ce titre, il y a des compassions égoïstes ; on soulage le mal qu'on voit pour soulager sa sympathie. Au théâtre, par exemple, il se produit le même phénomène, lorsque la scène devient si attachante par son rapport avec notre

propre vie que peu à peu nous perdons le sens critique, qui nous permettait d'assister à notre pure impression sympathique, pour identifier cette image à nos affections foncières et personnelles. On pourrait suivre le progrès du désintéressement depuis l'amour le plus concret, celui de la mère pour qui l'enfant semble ne jamais cesser d'être elle-même jusqu'à la philanthropie. Celle-ci dégage au plus haut degré le moi du mobile bienfaisant; ce mobile n'est plus en elle que la notion abstraite du bien humain. Bornons-nous à constater et à dégager le caractère impersonnel de certains actes dans les relations sociales ; ces actes, en effet, relèvent d'un régime particulier.

Nous avons appelé ce régime le régime de conciliation; on devine maintenant pourquoi. Les conflits entre les volontés naissent toujours de leur rencontre sur un même objet de convoitise, sur un même lieu d'action ; lorsque les compétiteurs, également puissants, ne sont pas incités à un traité par la seule considération de leur mutuel intérêt bien entendu, ou si, un partage étant irréalisable, les droits semblent égaux, il n'y a évidemment

qu'un désistement des prétentions qui puisse rétablir la paix. Or ce résultat, qui est un sacrifice, ne peut à son tour être obtenu que par une détermination volontaire dont l'unique mobile sera le bien d'autrui. Le désintéressement pourra seul amener la conciliation. L'esprit de conciliation a joué un rôle important dans l'histoire et en joue un très sensible dans les relations des individus.

Si l'on se demande quelle est l'essence du gouvernement et de la loi sous le régime de conciliation, on trouvera que ce régime n'est pas par lui-même propre à fonder un ordre déterminé dans les relations humaines. Autant son principe est favorable à la

paix en conciliant les oppositions d'intérêts, autant il est insuffisant pour régler les conditions de la paix, pour constituer l'État. L'esprit de concession rend tout facile, mais n'organise rien, et le mutuel dévouement qui met toutes les forces individuelles à la disposition les unes des autres peut se méprendre sur leur meilleur emploi pour le bonheur commun. On peut dire que sans la bienveillance il n'y a pas d'ordre tout à fait pacifique, mais que la bienveillance seule ne supplée pas à tous les régimes pour tirer une société du désordre.- Les institutions mêmes qui relèvent de ce régime, comme toutes celles qui concernent l'assistance des faibles et des pauvres, sont inspirées du principe de bienfaisance, mais organisées d'après des règles rationnelles et logiques où le cœur n'est plus pour rien.

RAPPORTS DES RÉGIMES ENTRE EUX

S'il est vrai que la nature humaine, en dépit des modifications qu'elle peut subir, ne perd jamais ses attributs essentiels, on peut affirmer que les quatre régimes dérivés de ces attributs se trouveront combinés, à des doses variables, dans un état quelconque à n'importe quelle date. Des réformateurs ont pu rêver la suppression de quelquesuns de ces régimes au profit de l'un d'eux exclusivement, mais leurs tentatives ont nécessairement échoué, parce que, s'ils ont pu abolir pour un temps les manifestations extérieures des penchants de l'homme, ils n'ont pu abolir ces penchants mêmes qui sont demeurés les causes latentes, mais d'autant plus énergiques d'une restauration prochaine des régimes étouffés. Ou les hommes n'ont entre eux rien de commun qui les range dans une même espèce, ou ce qu'ils ont de commun

impose à leurs relations sociales des conditions constantes, et ces conditions sont impliquées dans les quatre régimes

(1) Ce chapitre est malheureusement resté à l'état de brève et incomplète ébauche dans le manuscrit original. (N. de l'éd.)

108 LE LIEN SOaAL.

politiques. La violence, l'ascendant, la critique réfléchie et l'amour se partageront, inégalement, sans doute, mais toujours ensemble, le gouvernement de toute société d'hommes. Aussi les organes nécessaires au fonctionnement de tous ces régimes existeront-ils à l'état embryonnaire ou développé, séparés ou mêlés. Chaque régime traite à sa manière la question sociale et imprime à ses organes le caractère de son principe; mais comme les données de cette question, loin d'être arbitraires, sont posées par la nature même qui a fait les hommes et leur milieu tels qu'ils sont, les problèmes sociaux à résoudre sont les mêmes pour tous les régimes. Il en résulte que le nombre des organes qui donnent des solutions est le même, bien que les solutions soient différentes et aussi les organes.

Le régime de l'amour ne peut pas devancer le régime de la raison, c'est-à-dire que l'amour implique la justice ; où la justice n'est pas née, l'amour ne saurait exister; l'apprentissage de la justice précède celui de l'amour et le prépare, car devenir juste, c'est reconnaître son essence en autrui, c'est le commencement ou plutôt la base de la sympathie et la notion première du bien.

Le régime de l'ascendant ne peut succéder au régime de la raison, car, la raison ayant fait la lumière, celle-ci exclut l'obscurantisme qui est la base de l'ascendant.

Quant au régime de la \Tiolence, il peut inter-

RAPPORT DES RÉGIMES ENTRE EUX. do9

venir à tout moment par l'invasion, par la guerre extérieure ; mais la guerre intérieure devient de moins en moins possible à mesure que la raison succède à l'ascendant, l'amour à la raison. Remarquons toutefois que le passage du régime de l'ascendant à celui de la raison est rarement pacifique : la raison tend à détruire l'ascendant; or l'un et l'autre sont représentés par des classes, et la classe dominante oppose la force matérielle à l'envahissement de la raison, car elle ne peut lui résister autrement (persécutions). Remarquons en outre que c'est le cas de guerre intérieure.

Ainsi, à ne considérer que l'essence des régimes, ils se succèdent dans un ordre progressif : violence, ascendant, raison, amour. •

Causes qui peuvent rompre cette évolution ; causes des vicissitudes : 1° la guerre extérieure et la guerre intérieure n'aboutissent qu'à une paix viciée ; 2^ la décadence des races, l'abaissement du niveau intellectuel, la corruption des mœurs...

Sully Prudhomme. — Lien social.

CHAPITRE PREMIER

Si l'homme n'était pas un être doué de locomotion, si, comme la plante, il occupait toujours la même place, les individus vivraient dans un mutuel voisinage qui pourrait leur permettre, il est vrai,

certaines relations, un commerce borné d'idées et de sentiments, mais le problème politique ne se fût jamais posé. C'est la coexistence dans l'espace, la locomotion et l'impénétrabilité des corps qui soulèvent nécessairement ce problème, résolu plus ou moins heureusement par la spontanéité et par la réflexion des hommes. Combinées, ces trois conditions physiques ont pour effet de compromettre à tout instant la paisible possession de chaque individu, puisque sa possession, tant qu'il ne se déplace pas, exclut fatalement tout compétiteur et qu'un

dl2 LE LIEN SOCIAL.

survenant peut néanmoins à tout moment lui disputer sa place. Force lui est donc ou de céder à l'usurpation, ou d'y résister matériellement, ou enfin de la prévenir par un accord préalable. Il n'y a pas d'autre parti à prendre et la politique est née instinctivement de cette triple alternative.

Dans le monde purement physique, la question de la concurrence des êtres se tranche uniquement par la force sous forme d'attractions, de répulsions, d'affinités, etc., et les hommes ne chercheraient pas et n'auraient même pas à chercher d'autre solution à leurs conflits, s'ils regardaient leur locomotion comme fatalement déterminée par leur essence ; mais leur conscience les porte à se croire capables de disposer, comme causes, de la direction, de la vitesse et de la portée de leurs mouvements, en un mot ils se sentent doués de libre arbitre. Dès lors, il est naturel et même inévitable qu'ils fassent intervenir dans leurs mutuels rapports une notion politique, c'est-à-dire qu'ils choisissent la solution qui les expose aux moindres douleurs, par une entente soit tacite, soit expresse, et ainsi les horreurs d'une guerre permanente peuvent leur être épargnées sans qu'une partie des compé-

titeurs soit contrainte de céder gratuitement toutes ses possessions à l'autre. La politique a pour dernier objet ce règlement pacifique, et une guerre même, quand elle y tend, peut être dite politique, mais, tant qu'elle dure, il y a suspension de l'état politique.

La paix, qui est le fruit d'un pareil état, est la condition nécessaire de la prospérité morale des peuples parce qu'elle assure, avant tout, une certaine stabilité des possessions matérielles, laquelle est intimement liée à une répartition plus ou moins satisfaisante de la masse des biens. Quelle sera donc la règle sociale qui devra présider à cette répartition? Tel est le problème fondamental que les instincts et les passions ont spontanément agité dans toute la durée de l'histoire. Essayons de bien comprendre comment il se pose dans la conscience humaine.

Faisons, par hypothèse et seulement pour la clarté des idées, une espèce de législateur supérieur et désintéressé, comme qui dirait une Providence divine, logique avec ses propres créations. Comment procédera-t-elle? Et d'abord que se propose-t-elle? Elle se propose évidemment d'employer les produits du milieu terrestre à conserver les êtres qu'elle y a mis, à développer, - selon ces ressources, toutes les existences individuelles des copartageants ; c'est-à-dire de ne sacrifier aucune à aucune, de proportionner les parts aux exigences essentielles de chaque individu, de manière que, si tous ne peuvent être entièrement satisfaits, tous pâtissent dans la même mesure, et que, s'il y a du superflu pour tous, tous en profitent également. C'est évidemment par une distribution inégale mais proportionnelle qu'elle obtiendra l'égalité d'avantages pour les divers individus.

C'est sous cette forme théorique d'un distributeur venant satisfaire tous les besoins essentiels des êtres, sans préjudice ni privilège pour aucun, que nous nous imaginons ce Créateur selon la logique, c'est-à-dire accordant à chaque essence le développement qui s'y trouve annoncé, et que réclame l'existence même de ses fonctions. Dans une pareille hypothèse, les besoins, au lieu de se révéler à l'individu par une affection douloureuse, pourraient se manifester à lui par le plaisir seulement, par le bien-être, qui accompagnent leur satisfaction, puisque cette Providence connaît à fond les essences et par conséquent pour chacune l'exacte mesure et l'opportunité de ses bienfaits. Tel serait assurément le cas le plus favorable qui se pût concevoir au bien-être universel, le cas de plantes cultivées avec une parfaite intelligence, ou d'enfants qui seraient constamment prévenus dans leurs besoins par une mère divinatrice et vigilante.

Le cas le plus défavorable, au contraire, à l'entretien des existences individuelles serait celui où manquerait cette distribution providentielle et où les êtres ne trouveraient ni autour d'eux une matière suffisante d'alimentation, ni même en eux aucun appétit qui fût le révélateur et le guide de leurs fonctions. Il est clair qu'une pareille disposition serait complètement illogique, puisqu'il y aurait des essences douées d'organes et de facultés, sans qu'il y eût aucun moyen pour elles de fonc-

tionner, faute de matériaux assimilables ou de régulateur de l'assimilation.

Ces deux hypothèses extrêmes nous représentent les deux termes entre lesquels subsiste la vie réelle, oscillant de l'un à l'autre sans qu'on puisse jamais la trouver fixée dans aucun. La nature ne nous offre pas d'exemple de l'une ou de l'autre de ces

conditions théoriques : toutes les espèces, y compris l'espèce humaine, y ont un sort moyen, une condition moitié conséquente, moitié inconséquente avec leur essence respective. Elles ne sont ni tout à fait dénuées des moyens de se conserver en tant qu'espèces, ni suffisamment nanties des ressources nécessaires à la subsistance de tous leurs individus. Leur faculté de reproduction ne semble pas calculée sur leur puissance de conservation ; d'innombrables germes sont perdus ; beaucoup de nouveau-nés s'atrophient et dépérissent, beaucoup d'adultes sont violemment détruits. La raison humaine, abandonnée à sa propre connaissance, ne peut donc découvrir dans le monde vivant ni les caractères d'une providence absolument logique, réalisant toujours les destinées écrites dans les essences, ni l'absence complète d'harmonie, c'est-à-dire un chaos où elle n'apercevrait ni distinction constante entre les choses, ni retour périodique des phénomènes, et ne trouverait partout que des différences sans aucune induction possible. L'univers, considéré dans sa totalité passée, présente et future,

satisfait assurément la logique, sans quoi il serait impossible, mais il ne la satisfait jamais entièrement si elle n'est appliquée qu'à l'une de ses parties, parce qu'aucune n'accomplit tout ce qu'il serait rationnel de tirer de son essence considérée isolément. L'univers nous apparaît plutôt comme le théâtre d'une concurrence de lois, dont chacune dans ses applications est modifiée par les autres. Prise en elle-même, aucune essence ne saurait trouver la raison de ses limites dans sa seule raison d'être qui, étant toute positive, ne tend qu'à l'affirmer indéfiniment, La négation, la limite, provient, en ce monde, de la rencontre d'éléments positifs et incompatibles ; en d'autres termes, rien ne se détermine, tout est déterminé. Du point de vue métaphysique où

nous nous plaçons ici, 1" univers entier s'offre à notre conception comme une multitude de déterminations réciproques, un concours immense d'indéfinis qui s'imposent des bornes les uns aux autres ; il ne faut donc point s'étonner de ne point voir se réaliser entièrement toutes les essences et ne point taxer d'irrationnelles des limitations dont la raison dernière nous échappe.

Voyons comment se traduit dans la vie de l'humanité cette loi générale de concurrence et d'opposition entre les individus. Nous devons nous attendre à rencontrer, pour l'espèce humaine comme pour toutes les autres, un défaut d'harmonie entre l'essence individuelle, physique et morale et l'accom-

plissement possible de la destinée qui s'y laisse lire. Il est rationnel que l'individu, doué d'une organisation, vive jusqu'à son complet développement, car la vie n'est que cette organisation même en jeu ; il serait donc d'une logique rigoureuse que sa nature fût satisfaite, soit par un don continu et gratuit qu'elle recevrait sans travail de quelque génie bienfaisant, soit par son activité propre, s'exerçant avec discernement et mesure sur tout ce qui l'entoure pour y puiser les matériaux de sa vie. Il s'en faut bien qu'une telle logique préside à la destinée de l'homme ; on peut même dire que l'honneur de l'homme consiste à corriger par son industrie et sa moralité l'effroyable disproportion qu'il trouve entre ses besoins et ses ressources. Quelle ne serait pas la détresse d'un homme qui, né dans une haute classe et rendu par l'éducation plus délicat dans tous ses désirs, retomberait tout à coup dans le dénûment naturel ! Il est vrai que le bienfait social, assuré par les penchants mêmes de l'humanité, ne saurait lui manquer tout à coup, et qu'il faut ranger ce bienfait parmi les secours naturels qu'il doit à son milieu ; mais la société même, qui

lui est favorable, ne se soutient que par une foule de travaux grossiers et ingrats incombant aux moins fortunés de ses membres, de sorte qu'en somme l'individu, dans l'humanité comme dans toutes les autres espèces animales, est sacrifié au salut de l'espèce. Il y a donc quelque chose d'illo-

gique dans ce que nous apercevons des données mêmes de la vie humaine. L'état social est une solution nécessairement médiocre du problème, s'il est démontré par ces données qu'il n'en peut y avoir de parfaite. Aussi importe-t-il de bien distinguer dans la critique des États ce qui est imputable à la nature de ce qui l'est aux institutions. L'état social a pour objet de suppléer, en l'absence d'un distributeur souverain des biens, à la disproportion qui existe entre les besoins essentiels de l'individu et ses ressources naturelles. Une société aussi parfaite que possible serait évidemment celle dont les institutions, corrigeant l'illogisme de la destinée individuelle, produiraient une répartition des biens approchant le plus possible de celle que ferait un distributeur omniscient et impartial, c'est-à-dire se conformant à la logique. Examinons d'un peu plus près ce qui favorise et ce qui contrarie la réalisation de cet idéal.

Les ressources de l'homme, ses moyens d'existence, les éléments de l'économie, sont les suivants :

1° Les matériaux de toute espèce fournis par le sol. Ce don de la nature est loin d'être gratuit : les matériaux bruts doivent toujours être élaborés avant de constituer des biens utiles ; les produits organisés de la terre, tels que les troupeaux et les fruits, ne deviennent aliments qu'après avoir subi une certaine éducation, une certaine culture ;

2° Les instincts qui avertissent l'homme par

l'inquiétude et la douleur, par le désir et la satiété, des choses qui lui conviennent ; les forces physiques et les fonctions intellectuelles dont l'homme dispose pour façonner les éléments naturels et les approprier à son usage. Mais, d'une part, il n'y a pour aucun individu proportion entre la diversité de ses aptitudes et les exigences de son développement complet ; d'autre part, les désirs, qui dégénèrent très facilement en passions, sont loin de donner toujours une exacte mesure des besoins véritables ; l'individu est par suite peu capable d'estimer quelle est, dans la somme des produits, la part qui lui revient conformément à son essence ;

3° L'état social qui vient en aide à l'infirmité individuelle ; chaque aptitude apporte au marché ce qu'elle est propre à produire et, grâce à l'échange, chacun se pourvoit, avec le produit de ses aptitudes spéciales, des produits de toutes les autres.

Mais pour que le travail et l'échange remplissent bien l'office de répartiteurs des produits, il faudrait que chaque individu, en exploitant ses aptitudes, fût capable de créer un équivalent de tous les produits dont il a besoin et qui sont créés par les autres aptitudes. Il faudrait en outre qu'il mesurât sa production aux besoins, d'autrui, l'importance de son offre à celle de la demande, pour que l'échange lui fût toujours possible. Or, les hommes sont doués plus ou moins bien, à des degrés infinis, depuis la faiblesse et la stupidité jusqu'à la vigueur

120 LE LIEN SOCIAL.

et au génie; d'où il résulte que les uns pourront produire de quoi se donner le superflu, tandis que les autres arriveront péni-

blement à se procurer le nécessaire. La condition des individus flottera ainsi entre le luxe et l'indigence.

Ajoutons que les morts laissent aux survivants des biens qui leur seront acquis sans qu'ils les aient produits et, par conséquent, ne seront pas proportionnés aux besoins réels ni attribués en raison des aptitudes qui les ont créés. De quelque façon que ces biens se répartissent, soit aux individus par voie d'héritage, soit à la communauté, il en résultera des inégalités choquantes ou des compétitions hostiles. L'héritier par descendance, qui a un titre de pure affection, excitera l'envie de ceux qui n'y verront qu'un moyen d'accaparement ; et, si le partage se fait sur le pied d'égalité entre tous les individus, les parts, toutes égales, ne seront pas également avantageuses à chacun, puisque les besoins des individus sont divers de degré et de nature. Une exacte distribution exigerait la connaissance de la nature de chacun, ce qui surpasse de beaucoup la science humaine.

Pour les animaux, c'est l'instinct, le cri du besoin, le sentiment de la satiété, la puissance même des organes qui règlent la dose nécessaire à l'individu, et, en cas de concurrence entre plusieurs pour la préhension des mêmes aliments, c'est la force, c'est-à-dire la guerre, qui fait la distribution.

Chez les hommes, c'est la constitution politique qui intervient pour équilibrer le partage résultant du travail et de l'échange et substitue au conflit violent un ordre, un règlement. Ce règlement est plus ou moins logique et impartial suivant la part faite dans la constitution à la force, au prestige, à la raison, ou à la bienveillance de ceux qui régissent, mais nous venons de voir qu'il y a dans les conditions imposées par la nature au problème de la

paix sociale, dans les données mêmes de ce problème, d'invin-
cibles obstacles à sa solution.

OBJET DE LA POLITIQUE

Tout homme désire que sa volonté s'accomplisse ; l'accomplisse-
ment de la volonté est ce qu'on appelle le bonheur. Or l'accom-
plissement de la volonté implique l'absence d'entraves humaines,
restrictions non consenties à l'activité, c'est-à-dire la liberté, telle
que nous l'avons définie. Vouloir vivre, c'est vouloir agir, c'est
donc vouloir être libre ; il n'est pas possible à un homme d'aimer
la vie sans aimer la liberté qui constitue le champ même de la vie.
L'état d'agglomération imposé aux hommes par l'instinct naturel
qui les rapproche pour jouir de leur société mutuelle et par la
multiplication des individus dans des portions limitées de la
terre, cet état crée inévitablement un conflit entre les activités in-
dividuelles obligées de se borner les unes les autres dans une
proportion qui ait l'assentiment de tous ou de se heurter violem-
ment les unes aux autres au détriment des moins puissantes ; la
première solution ne porte, grâce au consentement général, au-
cune atteinte à la liberté, à la vie de chacun ; la seconde compro-
met la liberté, la vie de quelques-uns. La première solution est la

OBJET DE LA POLITIQUE

paix, la seconde est la guerre d'abord ouverte, puis latente, mais
jamais éteinte; l'une une organisation de la vie en commun,

l'autre une altération de la vie. Or, la politique est une science qui a précisément pour objet ces diverses conditions de la vie sociale. Comme toute science, elle donne naissance à un art. Toute science, en effet, cherche dans la nature même les propriétés et les lois de son objet, puis, par une application réfléchie et artificielle de ses découvertes, crée un objet nouveau que la nature n'eût pas produit, mais qu'elle a fourni les moyens de produire.

La politique a longtemps été pour tous les hommes d'État, elle est encore pour le plus grand nombre d'entre eux, l'art d'accroître le territoire et la puissance d'une nation aux dépens, s'il le faut, de la prospérité des autres ; et l'art de gouverner le peuple en vue de ce résultat.

La politique, ainsi conçue, admet, nécessite même la guerre, puisque la prédominance d'un peuple devient la condition de sa fortune et que sa vie au milieu des autres peuples n'est plus qu'une démonstration perpétuelle de sa supériorité sur eux. L'esprit de rivalité, d'orgueil jaloux, de partialité qu'engendre cette idée de la prospérité nationale, fait de la politique un jeu où les passions excluent tous principes, et qui par son caractère hasardeux se dérobe à toute formule scientifique, à toute loi rationnelle.

12^t LE LIEN SOCIAL.

Pour nous, la politique est la science de la paix. Elle est une province de la mécanique, elle a pour objet de diminuer le plus possible le choc et le frottement dans les manifestations physiques des activités individuelles. Faire qu'elles s'y limitent et circulent dans l'espace en s'y contrariant le moins possible, voilà le but de notre politique.

La politique, en tant que pure science, n'est que la science de l'histoire ; elle observe les faits de la vie sociale ; ces faits, manifestations d'activités libres et variées, mais relevant toutes d'un fond commun qui est l'essence humaine, se ressentent, quoique volontaires, des conditions fatales que la nature impose à la volonté pour en déterminer le domaine. Les faits particuliers n'ont dans le cours de l'histoire que la liberté des flots dans le cours d'un fleuve qui subit sa pente et ses rives. Puis la politique de science se fait art ; après avoir reconnu dans la marche de l'humanité une direction, une vitesse et un but, elle vient en aide à la société dans ses hésitations et ses défaillances, et, la sauvant des écarts qui la font dévier, elle peut la ramener sur la véritable route. Comme un chimiste ne peut obtenir aucune combinaison des corps entre eux s'il ne les met en présence conformément aux affinités qu'il y a découvertes, ainsi la politique ne saurait obtenir aucune société durable entre les hommes s'il n'a d'abord, comme historien, déterminé les affections de la nature humaine. La poli-

OBJET DE LA POLITIQUE. J

tique, envisagée comme art, consiste et ne peut consister, d'après nos observations précédentes, qu'à fixer les moyens de conserver et de développer la vie de l'individu en société, ce qui n'est autre chose que sauvegarder sa liberté et, en dernière analyse, fonder la paix, car pacifier c'est affranchir.

L'objet immédiat, non pas le plus élevé mais le plus urgent de la politique, étant donné des hommes forcément voisins, c'est donc en définitive de substituer à la compétition sanglante des

intérêts un règlement qui permette une jouissance moins troublée des biens : pacifier la possession, ou, ce qui revient au même, la convertir en propriété, voilà le but assigné par la nécessité et par l'instinct à des individus rassemblés qui veulent co-exister sans se battre, car c'est le moindre avantage que puisse leur procurer une institution. Les penchants et les principes qui décideront de l'adoption de telle ou telle forme d'État peuvent être et sont en effet très variables ; ce qu'il importe de constater pour le moment, c'est que les hommes tendent à posséder et désirent arriver à une possession sans trouble, et qu'ils ne font même la guerre que pour cela. Un conquérant veut bien accroître son territoire, mais il ne souhaite jamais d'avoir à faire la guerre pour la défense du sien, et dans tous les cas il a besoin d'établir entre ses compagnons un ordre qui les empêche de s'entr'égorguer.

SuLLv l'rudhomme. — Lien social. \q

Or, l'institution de la propriété, soit individuelle, soit collective, soulève les premiers problèmes sociaux, problèmes inévitables que tout régime politique doit résoudre par une organisation quelconque.

LA LIBERTÉ POLITIQUE, L'OPPRESSION, LA PAIX, LA GUERRE, L'ORDRE

Posséder, c'est-à-dire s'enrichir et régner, sous les différentes formes que nous avons distinguées, telles sont la raison et la fin des relations de l'individu avec ses semblables et avec la nature.

Or, nous l'avons vu, toute possession procède de la volonté. La société s'organise donc par le concours et la lutte des volontés individuelles agissant les unes sur les autres.

Dans la lutte des puissances humaines avec celles de la nature, les mouvements volontaire? rencontrent des mouvements dont l'espèce et la cause sont inconnues ; aucun traité, aucune transaction n'est possible. L'homme ignore le moyen de pactiser avec les puissances naturelles, il ne peut que les attaquer ou se défendre contre leurs attaques ; la force peut seule trancher le conflit. Il en est différemment lorsque les puissances humaines se rencontrent dans l'espace ; il ne se produit de part et d'autre que des mouvements volontaires, dirigés, par conséquent, chacun selon une idée qui lui assigne sa marche et son but, idée motrice qui

128 LE LIEN SOCIAL.

constitue précisément chaque volonté. Autant de mouvements, autant de volontés, mais ces mouvements n'entreront pas en lutte, si les volontés, dans les idées qui les dirigent, au lieu de se contrarier, s'accordent, s'il se produit consentement, unanimité. La volonté individuelle peut donc être affectée dans sa liberté fort différemment selon qu'elle rencontre la nature ou l'homme, et ainsi, dès le début de la vie sociale, nous avons à définir cette liberté particulière, qui s'affirme dans les relations de l'homme avec l'homme et qui est la liberté politique.

Dans la nature, le domaine de l'activité de l'individu est déterminé et mesuré par le rapport qui existe entre sa puissance et la résistance qu'elle rencontre, quelle que puisse être l'ambition de la volonté. Sachant que toute discussion avec les forces fatales est impossible, l'individu proportionne docilement ses volontés à la

portée présumée de sa puissance et ne tente point un effort qu'il sait devoir être stérile. De là chez lui l'habitude de subir et d'accepter les résistances matérielles. Enfant, il se révolte et s'irrite contre elles ; bientôt, quand il les a reconnues invincibles, il s'y plie, il y conforme sa vie physique et, loin de s'en croire lésé, n'y songe même plus. Il ne sent pas comme une oppression la limite posée par la nature au domaine de son activité, parce qu'il y consent. Ainsi, en face de la nature, il voit dans les résistances mêmes

LA LIBERTÉ POLITIQUE, L'OPPRESSION, ETC

qu'elle lui oppose les bornes indiscutables de sa sphère d'action, la mesure sacrée de ses droits, il ne cesse pas de se proclamer indépendant, libre ; il ne se dit pas esclave parce qu'il ne peut vaincre la pesanteur au delà d'une certaine limite, il ne le désire même jamais.

Mais quand la volonté rencontre un obstacle créé par une autre volonté, l'individu sent une résistance qu'il ne considère plus comme naturelle, normale, essentielle aux conditions de sa vie, et le sentiment de la dépendance et de la servitude naît en lui.

Au point de vue donc de ses rapports extérieurs, dans l'espace, avec son semblable, et en dehors de toute théorie touchant son franc arbitre intérieur, l'individu se dit libre, quand son domaine

d'activité n'est borné que par les forces naturelles ou par sa propre volonté, et non par celle d' autrui.

Nous entendons par la liberté, au sens purement politique, l'usage que l'individu peut faire de son activité dans le monde extérieur sans rencontrer d'obstacle violent à sa volonté dans une autre volonté.

Bien que la présence d' autrui l'oblige à restreindre son cercle de possession, sa liberté n'est pas atteinte, pourvu qu'il ait consenti à cette restriction et que son obligation naisse de la convention ou de la générosité, ou de toute autre cause exempte de violence. Sa liberté, en effet, a pour

mesure son désir, et il renonce à désirer plus qu'il n'a consenti. En un mot il reste libre tant qu'il n'y a pas eu vice du consentement.

Il y a vice du consentement lorsque l'une des parties place volontairement l'autre entre deux maux, en la menaçant du pire pour la faire consentir au moindre. Si cette alternative est créée par des circonstances indépendantes de toute volonté, il n'y a pas vice du consentement.

Le contraire de la liberté politique est V oppression; celle-ci a lieu quand la liberté est détruite par la violence qui supprime ou vicie le consentement.

D'après les observations précédentes, la paix se définit : l'accord des volontés par le commun consentement, en un mot l'union ; la guerre est la négation de la liberté par la violence faite à la volonté, d'une façon ouverte ou latente.

Il importe de ne pas confondre la paix avec V ordre qui n'est qu'un équilibre et ne suppose pas toujours l'accord des volontés ; il peut même résulter de l'égalité des forces opposées ou de la résignation temporaire des forces vaincues, il est compatible avec l'oppression parce qu'il n'est pas nécessairement la vie ; la paix c'est la vie pour tous, la mutuelle possession sans violence. L'ordre c'est toute organisation, même oppressive, qui exclut la guerre ouverte; à mesure qu'il devient moins oppressif, il se rapproche davantage de la paix qui en est le dernier terme.

LA LIBERTÉ POLITIQUE, L'OPPRESSION, ETC

Les deux résultats essentiels de l'ordre établi sont l'organisation de la possession des choses par la propriété et des hommes par l'obligation (1)

(1) C'est cette théorie que Sully Prudhomme se proposait de développer dans la dernière partie du Lien social, où il aurait étudié tour à tour l'organisation de la possession des choses par l'Économie politique et celle de la possession de Vhomme par l'homme par la Politique ou science du gouvernement. — Cf. Préface de l'éditeur. — (N. de l'éd.)

CHAPITRE IV

Il est clair qu'une agglomération d'hommes dont les activités, simplement voisines et indépendantes, ne se rencontreraient pas, ne pourrait s'appeler un État ; il est clair aussi que si chaque individu était constamment en guerre ouverte avec tous les autres, cette mêlée ne serait pas davantage un État ; un État pourrait en sortir, mais, tant qu'elle durerait, il n'existerait pas. L'État suppose une relation réciproque entre tous les individus, telle qu'aucun ne puisse se dire absolument indépendant des autres ; le despote même dépend de tous ceux qu'il tyrannise, car il n'est maître que par eux, il ne trouve que dans ses rapports avec eux les conditions de sa vie.

Il n'y a que ces trois situations possibles pour les hommes : ou rester absolument étrangers entre eux, chacun vivant comme s'il était seul, ou se faire la guerre pour maintenir leur indépendance respective, ou consentir, soit expressément, soit tacitement, à dépendre les uns des autres. La première de ces situations serait contre nature ; la

seconde n'est que transitoire dans l'intention des combattants qui doivent toujours en venir au traité, à la servitude ou à l'extermination. La troisième, qui seule a chance de persister en se modifiant, est l'État, qui n'est, à son début, qu'un ordre quelconque. Cet ordre, si imparfait qu'il soit, et bien qu'il puisse être extrêmement onéreux à plusieurs, est préféré par tous à l'état de guerre qui suspend les fonctions de la vie et n'en permet aucun développement. Une existence misérable, mais sûre, paraît moins dure à subir qu'une perpétuelle menace de mort, et les chances douteuses de la guerre entretiennent une inquiétude intolérable. A

vrai dire, le compromis exprès ou tacite qui fait cesser la guerre n'accorde pas de plein gré toutes les volontés ; le consentement n'y est souvent donné que pour éviter un mal plus grand ; ce n'est pas, à proprement parler, la paix, mais une transformation de la guerre qui la rend compatible avec la vie en substituant à l'action des forces physiques des luttes d'une autre espèce moins promptement décisives, mais d'un résultat progressif plus solide ; c'est l'ordre.

Les divers penchants de l'homme pour la possession sous toutes ses formes sont à la fois des motifs de guerre et des raisons d'ordre. Chacun veut s'enrichir et régner, c'est la condition même de sa vie. Grâce à cette condition et au voisinage obligé, les activités individuelles se rencontrent

nécessairement sur de communs objets; les convoitises et les ambitions se heurtent, la guerre s'allume ; mais la guerre n'est qu'un moyen pour ceux qui la font, et ce qui les y pousse est précisément ce qui leur en fait désirer bientôt la fin à tout prix ; l'ordre se fonde. La guerre et toutes les tentatives d'organisation de l'ordre constituent le travail par lequel l'homme arrive à la possession de son semblable, comme l'industrie est le travail par lequel il s'assure la possession des choses. L'histoire est surtout composée des annales du travail politique. A ce titre, les guerres et les révolutions expriment, dans les rapports de l'homme avec l'homme, ce que le labour et les autres efforts de conservation expriment dans les rapports de l'homme avec la nature. Créer d'abord l'ordre pour rendre la possession de l'homme possible, puis dans l'ordre la paix, pour rendre cette possession, d'oppressive qu'elle est encore, mutuelle et juste, tel est le travail poli-

tique. Il suppose, comme tout travail, sa matière et sa forme; sa matière, c'est la volonté; sa forme, c'est la loi.

L'ordre, cette dépendance générale, avantageuse aux uns, onéreuse aux autres, acceptée bon gré mal gré par tous, ne peut se substituer efficacement à l'indépendance militante qu'à la condition de marquer à l'avance à la liberté individuelle son domaine, en un mot de se formuler, pour prévenir tout nouveau conflit, soit dans la

coutume, soit sur des tables où le régime adopté puisse être invoqué par tous et garanti à tous.

Cette formule, c'est la loi. On voit qu'elle représente la proportion des quatre régimes définis précédemment, ou plutôt leur résultante dans l'État, car la dépendance des hommes entre eux ne peut affecter que ces quatre modes de possession, lesquels se combinent et s'équilibrent.

On peut donc définir la loi : Vensemble des règles imposées à la liberté individuelle par la résultante des régimes s'organisant pour le maintien de l'ordre.

La loi est donc, à nos yeux, une formation spontanée, organique, un fait d'histoire naturelle; elle ne peut exprimer que la situation respective des régimes dans une société, qu'elle naisse de la coutume inconsciente, du génie d'un législateur ou de la volonté d'un despote. Le despote n'est, en effet, possible que par la prédominance d'un régime, celui de la force ou de l'ascendant, prédominance qu'il formule, mais qu'il a trouvée dans les conditions sociales où il apparaît. Le législateur n'a de génie que par l'intelligence de son temps, des besoins de l'état social où il est né lui-même; il ne fait encore que le formuler. A plus forte raison la

coutume reproduit- elle simplement la résultante des puissances sociales en conflit, la somme des régimes.

CHAPITRE V

Ces considérations nous fournissent la définition rigoureuse des mœurs. La possession étant la communication établie par l'homme entre lui et le monde extérieur pour la satisfaction de ses besoins physiques et moraux, pour l'entretien et l'accomplissement de sa vie, nous pouvons dire que les mœurs sont les formes imprimées à la possession par le caractère. C'est ce qu'il nous sera maintenant facile d'expliquer.

Tous les peuples, comme tous les individus, veulent posséder pour subsister et sentir, mais les moyens d'atteindre à la possession diffèrent nécessairement comme peuvent différer les deux termes de toute possession, à savoir le sujet et l'objet, l'être et le milieu. Or, par suite de la diversité des climats, le second de ces termes est extrêmement variable, et le premier l'est aussi, non point dans la nature et le nombre des facultés et des organes essentiels, mais dans leur degré de puissance, dans ce que nous avons appelé le caractère. Les modes de la possession, de la possession des choses et des

personnes, sont subordonnés au rapport variable de ces deux termes ; de là la diversité des mœurs : elles expriment l'influence du caractère sur la possession.

Telle est la définition des mœurs dans la plus large acception du mot ; mais souvent, dans un sens plus restreint, on oppose les

mœurs aux lois, et on cherche à déterminer leur influence réciproque. On entend alors par les mœurs les modes spontanés de la possession ; ce sont les habitudes naturelles de l'activité formées sans aucune réflexion, imposées à l'activité avant que la réflexion les ait définies et formulées pour les codifier; les lois, au contraire, apparaissent comme artificielles dans leur confection, et régissent l'activité par un retour de l'intelligence sur l'œuvre de la spontanéité. Les mœurs sont des manifestations toutes concrètes, les lois des définitions abstraites ; les mœurs déterminent les volontés selon leurs propres tendances sans prescriptions expresses ; les lois les obligent par des prescriptions écrites ; et tandis que la sanction des mœurs est purement dans le ridicule ou dans l'inconfort, celle des lois est dans une contrainte matérielle.

Les mœurs traduisent les manifestations spontanées de l'activité en un lieu donné de la terre, et les lois sont des limites assignées aux manifestations de l'activité ; il en résulte évidemment que les lois ont leurs données, leur matière même, dans les

mœurs, et varient avec elles. Mais, réciproquement, les lois influent sur les mœurs dans une mesure facile à déterminer. En effet, les lois ne sont pas une simple constatation formulée des mœurs, elles ne sont pas seulement les mœurs définies, elles sont les mœurs réglementées. L'atteinte qu'elles portent nécessairement à la liberté est sensible à l'individu, tandis que le propre des mœurs est de fléchir insensiblement l'activité de sorte que l'individu n'y aperçoit pas la perte de son indépendance. Cette atteinte rompt infailliblement l'habitude, qui est le fond des mœurs, et par cela même donne ouverture aux innovations de la pensée stimulée. Ainsi, d'une part, les mœurs, par la résistance passive de

l'habitude qu'elles impliquent, s'imposent aux lois et les empêchent de disposer absolument des volontés; d'autre part, les lois, ne pouvant disposer des volontés sans empiéter sur la liberté, dérangent par cet empiétement la marche insensible de l'habitude et permettent la modification des mœurs. Les mœurs tendent à substituer le développement spontané au mouvement réfléchi, et les lois font le contraire.

Un peuple qui n'aurait que des mœurs, qui ne se gouvernerait que par les tacites prescriptions de la 'Coutume, ne constaterait jamais son état social et risquerait de progresser fort lentement. Le peuple qui interprète constamment ses mœurs, et les juge pour les subordonner à des lois, exerce sa réflexion

sur sa nature et sa destinée et se propose toujours dans ses lois plus qu'il ne fait dans ses mœurs ; la loi devient l'expression de ses tendances, de son idéal, plutôt que de son état présent et de ses misères ; elle s'empreint du génie spéculatif. On remarquera que les lois sont toujours un peu meilleures que les mœurs ; mise en demeure de formuler le vœu du peuple, la loi répugne à en confesser les mauvais penchants.

CHAPITRE VI

On sort de la vérité dès qu'on essaie d'imaginer un état de nature ayant précédé l'état politique, un moment où chaque individu serait supposé n'avoir encore eu aucune relation avec les autres ; car, à moins de faire une hypothèse arbitraire sur l'existence d'un ou de plusieurs premiers couples formés de toutes pièces, question fort obscure pour nous, tout individu est né dans une

société, dans un État antérieurement constitué. On peut toutefois, sans faire violence à la vérité, considérer le cas où l'État est arrivé à sa plus grande dissolution possible, où les relations des individus sont tellement rompues par le conflit des activités que la loi est méconnue et que tous les hommes se font la guerre ; c'est le cas où les intérêts sont le plus divisés possible. Ce cas est à la limite du réel, l'histoire n'en offrirait pas un exemple parfait, chaque individu n'a jamais son intérêt absolument distinct de celui de tout autre. Il existe toujours, si peu que ce soit, quelque communauté d'intérêts entre individus qui se groupent et agissent de concert pour obtenir

un résultat qui leur importe à tous. Ce résultat obtenu, leurs intérêts se divisent quand se pose la question du partage, la guerre peut s'élever et les désunir, mais ils se réuniront de nouveau pour défendre indistinctement toutes les parts contre une commune agression, ou pour courir à une commune conquête. C'est ce double mobile de l'intérêt commun et de l'intérêt personnel qui détermine dans l'État la formation de groupes que nous avons à examiner et à définir.

Ces groupes s'y forment spontanément ou par la convention. Les groupes spontanés, ouvrage des nécessités sociales et non de la volonté, sont les familles et les classes ; les groupes organisés avec participation expresse de la volonté sont les castes, les corporations, les partis, etc. Ce sont autant de petites sociétés dans la grande ; les premières se constituent comme les mœurs par une tacite entente ; les secondes sont au contraire le résultat d'un accord voulu et leur but est prévu et déterminé. Nous n'avons rien à dire ici de la formation des familles, considérées dans ce qu'elles ont d'essentiel, de rudimentaire et, en quelque sorte, de

purement animal; c'est un premier fait de nature qui pose l'élément social. Quant à la conservation de leur lien intérieur, de leur unité morale, de la solidarité qui engage tous leurs membres, c'est une autre question ; nous ne faisons ici que distinguer les organes sociaux sans en critiquer le fonctionnement.

Sully Prudhomme. —Lien social. 11

Les classes résultent originairement de l'inégalité des essences individuelles, de la diversité naturelle des aptitudes. Chacun est plus spécialement propre à un certain travail où le porte la résultante de ses facultés, chacun donc tend à exercer la possession pour laquelle il est doué, à s'enrichir et à posséder autrui selon son caractère ; chacun aussi est plus susceptible de subir tel ou tel des quatre régimes par son imperfection même qui le subordonne à l'assistance d' autrui. Chacun peut être utile aux autres par son aptitude spéciale et a besoin des aptitudes d' autrui pour suppléer à quelque défaut de son essence propre. Cette différence est le fondement de l'échange ; elle en crée la nécessité.

Par l'inégale répartition qu'elle fait des dons essentiels, la nature crée pour chaque individu une pauvreté et une richesse relatives ; par le travail et par l'échange, la richesse de l'un peut aller combler la pauvreté de l'autre, de sorte qu'on peut concevoir un bien-être général résultant d'une compensation réciproque et perpétuelle des différences individuelles. On conçoit par suite que la sympathie et la communauté d'intérêts groupent les individus selon la conformité des aptitudes pour les constituer en classes distinctes, entre lesquelles s'opère l'échange des produits du travail. La nature n'observe pas rigoureusement cette loi de compensation et les institutions artificielles en ont plutôt

consacré que corrigé la violation. Voyons d'un peu plus près comment s'altère l'équité de l'échange et s'accroît la subordination de certaines classes à d'autres.

Non seulement les individus sont diversement doués, mais ils le sont inégalement, de sorte que la capacité de travail n'est pas la même pour chacun, et les moins capables ne produisent pas de quoi acquérir par l'échange ce qui leur est nécessaire. Si donc le régime de l'amour, qui comporte une certaine mesure de gratuité dans la circulation des biens, n'est pas suffisamment développé dans une société, les classes mal douées sont obligées d'aliéner, en outre de leurs produits, leur liberté, et d'offrir leurs volontés comme instruments à exploiter pour servir d'appoint au marché. C'est là une des causes les plus fréquentes de servitude. La servitude, qu'on le remarque bien, n'a point pour cause unique la différence des genres d'aptitudes, la violence ou l'ascendant, mais aussi la différence dans la quantité de travail et dans l'utilité générale des produits. Les aptitudes les plus humbles créent les produits de première nécessité. Il faut pour labourer la terre et la cultiver au moins autant de force que d'intelligence, et il se pourrait qu'en temps de disette les plus belles et les plus hautes facultés devinssent les sujettes des moindres, parce que leurs produits perdraient toute valeur par leur inutilité actuelle. C'est bien plus par l'ascendant

que par l'utilité immédiate que les aptitudes de l'esprit l'ont emporté sur celles du corps qui certainement, au début de la vie sociale, ont fait davantage pour la conservation de l'espèce et se sont subordonné les autres.

Les hommes, dans une société naissante, ont un intérêt commun très évident, très impérieux, celui de vaincre les premiers

obstacles à la vie, de subsister avant de s'enrichir. Cet intérêt de salut général efface tous les autres, dirige toutes les activités vers un même but selon leurs aptitudes respectives, et forme, à défaut de bienveillance, le lien des volontés unies par l'instinct de conservation. En même temps la famille crée entre ses membres un lien d'affection qui, tout en se relâchant, persiste dans la tribu, première extension de la famille. A cette époque, les classes se divisent comme les aptitudes et, comme celles-ci, ne sont occupées qu'à la défense commune ; le superflu et le caprice, qui naît du loisir, n'y ont aucune place ; elles ont toutes besoin au même degré de se compléter mutuellement, et par cela même ont une puissance équiva- • lente ; elles sont donc obligées de se respecter, intéressées à ne point se détruire, trop opprimées toutes par la nature pour songer à s'opprimer entre elles. Ainsi, dans la tribu la plus ancienne, la discorde est rare ou du moins courte. Mais plus tard, quand, par l'accroissement des richesses et des connaissances, la vie est devenue plus sûre, que cer-

taines aptitudes sont moins utiles et les différences des conditions plus accusées, le grand intérêt commun de défense et de subsistance se divise, la solidarité se sent moins, quelques-uns ont moins besoin des autres. Les plus puissants et les plus intelligents s'efforcent d'accaparer les ressources rassemblées pendant de longs siècles pour le salut et le bien-être de tous. Ils tâchent d'assujétir les faibles et les ignorants et de les exploiter. Devenues plus nombreuses, les classes ne sont que des agglomérations d'individus ne se connaissant ni ne s'entendant plus, par suite dépourvus de puissance collective. Alors l'échange se corrompt ou même se supprime ; des maîtres, par l'ascendant ou par la violence, possèdent les travailleurs, et la richesse s'éloigne, sans compensation, de ceux qui la créent. Enfin ce n'est plus l'ap-

titude qui classe les hommes, mais la fatalité favorable ou funeste d'une condition qu'ils trouvent en naissant ; dès lors la société se divise en ceux qui travaillent et ceux qui jouissent., Les classes changent donc de caractère par l'inique répartition des biens sous l'influence des régimes de violence et d'ascendant, jusqu'à ce que l'avènement des régimes de justice et d'amour fasse refluer la richesse vers sa source, c'est-à-dire vers les producteurs, et, par un échange équitable, la conduisent et l'accroissent toujours là où est le travail.

^ Dans toutes les phases de cette longue transfor-

iiê LE LIEN SOCIAL.

mation qui est l'œuvre du progrès social et le plus grand intérêt de l'histoire, on peut définir les classes : les divers groupes d'individus formés spontanément d'abord par la différence et la conformité des aptitudes, puis modifiés par l'influence des régimes sur la répartition du travail et des biens.

Quand la classe, s' étant reconnue, s'organise elle-même pour la défense réfléchie de ses intérêts communs, elle devient la caste, la corporation, la commune, etc., elle pourvoit à sa perpétuation, au maintien de son intégrité et à sa prospérité par des lois héréditaires et des règlements intérieurs.

C'est entre les classes ainsi constituées que s'élève le conflit politique. Elles se comportent en effet, les unes à l'égard des autres, comme des individus; elles cherchent à se posséder mutuellement par les divers régimes. De cette lutte peut naître la guerre ouverte, qui est la guerre civile ; mais celle-ci, comme les querelles privées, ne constitue pas une situation durable ; il faut qu'elle se termine, soit par l'extermination des plus faibles par les

plus forts, soit par un compromis entre tous. Dès lors la guerre ouverte fait place à un ordre quelconque où les vainqueurs forment le pouvoir et les vaincus une opposition, et dans ces conditions nouvelles la guerre devient latente et se poursuit toujours, mais sans violence armée. Dans cet ordre, les classes ont toutes leur part d'action, il n'en est

aucune qui soit absolument dépourvue d'influence, souvent même la domination future est en germe dans la plus humiliée. Toutefois il en est toujours actuellement une qui impose ou fait accepter son régime aux autres. Sa puissance organisée pour maintenir l'ordre, c'est-à-dire pour que les choses se passent comme si toutes les volontés concouraient, s'appelle le gouvernement. Il n'y a, en effet, pas de milieu entre la guerre ouverte par les armes et un accord, réel ou apparent, des volontés. Cette puissance de la classe dominante est, il est vrai, modifiée, restreinte par l'influence des moindres puissances sociales, mais, ainsi atténuée, elle reste encore souveraine. La violence étant matériellement écartée, l'action simultanée des puissances sociales, qui se neutralisent ou s'ajoutent, engendre une résultante qui entraîne, bon gré malgré, toutes les volontés. Cette résultante, organisée pour le but que nous avons dit, est le gouvernement. Le gouvernement dicte la loi, la fait exécuter, et agit dans tous les cas où l'État est appelé à se déterminer. Il appartient, nous l'avons vu, à la classe qui représente la plus grande de toutes les puissances qui forment ses composantes.

Les partis politiques, c'est-à-dire les groupes de volontés qui luttent pour organiser le gouvernement, se confondent sensiblement avec les classes. Ils n'en diffèrent en rien quand celles-ci sont bien tranchées et presque exclusives comme chez les

peuples anciens. Aujourd'hui un parti, bien que formé spécialement par certaine classe, contient aussi des individus pris dans les autres. La suppression des immunités et des privilèges a en effet renversé les plus fortes barrières, les barrières politiques, qui séparaient les classes, les points communs entre elles se sont multipliés, leur mélange s'opère peu à peu par l'égalité des droits et la vulgarisation des connaissances. La distinction des classes tend de plus en plus à ne reposer que sur la différence des fortunes, elle devient un fait économique, elle est à cet égard très sensible et d'une importance capitale en politique.

Si l'on considère dans la réalité, dans l'histoire, à un moment quelconque, un peuple quelconque, on trouvera que les quatre régimes : violence, ascendant, raison et amour, s'y exercent à la fois, bien qu'à des degrés différents, pour constituer l'équilibre plus ou moins stable de la société. Il n'y a point de nation au monde où des minorités ne subissent la loi en protestant, où des hommes supérieurs ne captivent et ne subjuguent les volontés, où la justice ne soit observée au moins entre égaux, qui, se sentant tous de même force, n'auraient rien à espérer de la guerre ; où enfin la sympathie ne rapproche les opprimés pour créer entre eux une sorte de société dans la société, parfois même une conspiration. Ce n'est que par abstraction, en isolant arbitrairement les résultats de l'analyse, qu'on

peut imaginer un peuple subsistant sous un seul de ces quatre régimes. Il faudrait pour cela qu'il n'y eût aucune diversité dans les individus dont il se compose, et qu'ainsi la nature manquât à son procédé le plus constant qui est de multiplier à l'infini les variétés dans l'espèce. Il est rare toutefois que les quatre régimes se partagent également la société; le caractère de la nation, formé

par la nature et par l'épreuve historique, détermine la prédominance d'un régime sur les autres, et ce régime organisé prend le nom de gouvernement, gouvernement d'autant plus pacifique qu'il absorbe davantage les autres régimes et réunit plus d'assentiments.

RAPPORT DU GOUVERNEMENT ET DE LA LOI AVEC LA LIBERTÉ POLITIQUE

Nous avons vu que la loi exprime l'action résultante des régimes sur la liberté individuelle et que le gouvernement est le régime dominant modifié dans sa puissance par l'influence inévitable des autres régimes. Ces définitions nous conduisent naturellement à examiner le rapport de chaque régime avec la liberté, dans quelle mesure il la favorise ou lui est contraire.

La violence, aussi longtemps qu'elle se manifeste par les armes et s'efforce de détruire l'activité dans ses organes mêmes, exclut évidemment toute liberté politique, c'est la guerre ouverte.

Lorsque le vaincu, pour ne pas périr, accepte les conditions du vainqueur, la violence se modifie dans sa forme, mais elle ne cesse pas d'agir, elle s'emploie à vicier le consentement du vaincu qui proteste. Tant que dure cette protestation, il y a guerre latente ; l'accord des volontés n'est qu'apparent, parce qu'il n'exprime point l'accord des idées ni des sentiments, l'unanimité.

Enfin, quand la postérité des vaincus, née et

élevée dans la servitude, a fini par en oublier l'origine et, grâce à l'habitude, ne la ressent plus, le consentement n'est plus vicié par la protestation, mais il l'est par l'abrutissement et l'avilissement, dernière forme de la violence. Celui qui ne connaît pas ses droits n'a pas la liberté politique, puisque cette liberté n'est que l'exercice des droits ; il n'est pas même capable de les revendiquer, pareil à l'aveugle- né qui, non seulement est privé du jour, mais n'en sent même pas la privation. La servitude habituelle est pire que l'oppression, car celle-ci laisse intacte la nature humaine en la torturant, tandis que celle-là est une altération des besoins essentiels de l'homme, de son essence.

Dans aucun de ces trois cas, il n'y a donc liberté, parce que dans aucun le plein consentement n'existe. L'ordre toutefois peut exister, mais rudimentaire, et ce sont les conditions les plus contraires au développement de la vie.

L'ascendant n'agit point sans être reconnu par la volonté, et si, pour se dire libre, il suffit de faire ce qu'on veut, celui qui le subit ne cesse pas d'être libre, car on ne lui fait rien faire qu'il n'y consente. Mais, en réalité, on ne porte pas seulement atteinte à la liberté en la contrariant dans ses actes, on lui cause un plus grand préjudice encore en l'attaquant dans sa puissance même. Empêcher un homme de vouloir, c'est par excellence l'empêcher d'agir, car c'est affecter les idées et les sentiments qui motivent ses

152 LE LIEN SOCL\L.

actes, c'est, en quelque sorte, commencer sa servitude de plus haut ; l'empêcher de vouloir agir, c'est pis que l'empêcher d'agir comme il veut ; c'est pis qu'entraver l'exercice de sa vie, c'est di-

minuer sa vie même. L'ascendant peut donc être oppressif, bien qu'il n'use pas de contrainte, lorsqu'il arrête le travail de la pensée, la réflexion, et que, ravissant à l'homme la connaissance de lui-même, il lui ôte la conscience de ses droits, c'est-à-dire du développement complet que sa vie comporte. Parfois même il produit les effets de la violence, lorsque, faisant naître dans les esprits des superstitions terribles, il détermine la volonté par la crainte. Celui qui exerce un pareil ascendant, au lieu d'employer la menace, en se prévalant directement de ses propres forces, présente à l'imagination des puissances surnaturelles qu'il exploite à son profit en se déclarant l'interprète et le dispensateur de leurs vengeances. L'ascendant peut encore se rendre complice de la violence, lorsque, en inspirant aux nouvelles générations le respect des faits accomplis, il les aveugle sur leur condition et sur leur droit, et justifie par la seule durée les oppressions les plus criantes.

Dans tous ces cas, l'ascendant est funeste à la liberté, il en détruit le sentiment, ce qui est le plus sûr moyen d'en abolir l'usage.

Hâtons- nous d'ajouter qu'il n'est pas toujours incompatible avec elle. En effet, il est indispen-

sable à l'éducation des enfants et des masses, incapables de recevoir les preuves de tout ce qu'il leur est utile de croire. On les fait profiter des résultats acquis par la science, avant de les leur démontrer, et, loin de leur en refuser la démonstration, on s'efforce d'ouvrir peu à peu leur intelligence pour l'y faire pénétrer et pour les initier à la connaissance entière. Alors l'ascendant, purement provisoire, loin d'amoindrir la vie, n'a d'influence que pour la développer ; ses enseignements ont leur contrôle dans les vérifications de l'expérience ; rien n'est donné pour vrai qui n'est en-

core qu'hypothétique, et pas une idée n'est proposée qui ne soit claire dans sa signification, sinon évidente dans sa complexité. En un mot, c'est moins le règne de l'ascendant que celui de la raison obligée d'imposer provisoirement ses conclusions pratiques aux esprits jeunes ou incultes en attendant qu'ils raisonnent par eux-mêmes.

Sous le régime de la raison, il ne saurait y avoir aucun attentat à la liberté. Les droits de chacun sont reconnus et assurés par l'évidence contre les entreprises de l'ascendant ; le partage violent, ou égalitaire par ignorance, fait place à une répartition proportionnelle aux droits. L'homme est alors en possession des principes de toute sa conduite, et l'œuvre de son affranchissement serait achevée, si la raison seule déterminait ses actes; mais ses passions l'entraînent constamment hors

LE LIEN SOGL\L.

de la voie qu'il s'est tracée lui-même. Concevoir la justice et l'appliquer sont deux choses différentes, et l'on peut reconnaître des droits sans les respecter, en sorte que la liberté sous ce règne, bien qu'admirablement préparée, reste exposée aux assauts de la passion et n'a de garantie que dans une vertu stoïque ou dans la sanction de la force. Il ne faut pas se dissimuler non plus que la connaissance exacte des droits, supposant celle de la nature humaine dans chaque individu, est un idéal auquel la loi n'atteint jamais, et que, si l'insuffisance de ses prescriptions générales n'est pas corrigée par une certaine philanthropie, par le sentiment qui supplée aux défaillances de l'idée, ce règne, dans la réalité historique, demeure encore très imparfaitement libéral.

Faire passer dans les affections cette justice qui n'est encore que dans les idées, faciliter la vertu par la sympathie, réduire l'usage de la force au travail pacifique qui produit la richesse, tels sont les bienfaits du régime de l'amour. Ce régime non seulement concilie les intérêts, mais encore il les confond ; il fait mieux que régler le conflit des égoïsmes, il arrive ou du moins il tend à le supprimer. La liberté de chacun y est plus que respectable aux autres, elle leur est chère.

Les lois et les gouvernements impliquant toujours dans une certaine proportion les quatre régimes qui tous expriment les relations spontanées

des hommes entre eux, il n'y a jamais eu et il n'y aura certainement jamais liberté politique tout à fait pure. Il est permis d'espérer que les régimes qui lui sont favorables l'emporteront peu à peu sur les autres, et qu'ainsi la vie individuelle s'émancipera de plus en plus et ne dépendra enfin que pour prospérer.

CHAPITRE VIII

La propriété doit être distinguée de la simple appropriation et aussi de la possession qui ne sont que des faits. Elle est la garantie sociale de la possession dans des cas prévus. Dans tous les États, la propriété existe, car le but principal de tout État est l'appropriation, condition de la vie. Cette garantie est toujours légale, car il n'y a pas État sans elle, mais sa légitimité, c'est-à-dire sa relation essentielle avec un principe moral tel que la justice ou l'amour, peut tomber sous la discussion. Des conditions pourront être imposées au possesseur pour que l'État lui garantisse l'exclu-

sivité, mais, quel que soit le régime adopté à cet égard, l'État ne pourra que régler le fait naturel de la possession sans jamais pouvoir le supprimer, puisqu'il est au fond la condition même de la vie.

Examinons comment la possession peut être affectée par la condition sociale, comment elle se modifie pour un homme dans ses rapports avec autrui, en un mot comment elle s'organise.

Avant d'avoir rencontré son semblable, ou plutôt

dans les cas accidentels et rares où il ne le rencontre pas, l'individu possède toute chose qui est actuellement dans des conditions convenables pour l'usage qu'il en veut faire. C'est la nature même de la chose" et les circonstances matérielles de son milieu qui définissent la possession, qui la limitent et la mesurent ; rien, du fait de l'homme, n'y met encore obstacle, ne la restreint ni ne la conteste. Mais qu'un autre ou plusieurs autres individus, désirant jouir du même objet, viennent en concurrence avec le possesseur primitif, ou bien encore que tous concourent pour la possession, avant toute occupation individuelle, dans les différents cas, la compétition va nécessairement influencer sur la possession ; il y aura ou partage entre les prétendants, ou exclusion des uns au profit des autres, ou exclusion de tous au profit d'un seul. Si le partage n'est pas possible immédiatement par une possession violente et simultanée des compétiteurs, comme celle des chiens à la curée ; si la chose ne peut être consommée à l'instant, ou est indivisible par son usage, le but de chacun est d'acquérir la chose pour la conserver. Or, pour que la possession soit possible après l'attribution de la chose ou de ses parts, il faut qu'elle soit, de quelque façon, assurée plus ou moins longtemps à l'acquéreur. Garantir sa possession, c'est-à-dire se la rendre indéfiniment ex-

clusive, telle est la première préoccupation de tout acquéreur dans une société ; telle

Sully Prudhomme. — Lien social 12

108 LE LIEN SOCIAL.

est en effet la condition indispensable de durée et de sécurité pour toute jouissance. De là donc nécessité d'organiser une garantie de la possession qui la fasse respecter d'autrui, en un mot qui la constitue propriété.

L'institution de la propriété engendre ainsi l'obligation pour tous de respecter la possession de chacun.

La garantie de la possession est, comme l'origine même de l'acquisition, fort différente selon le régime en vigueur, selon que la violence, l'ascendant, la critique ou l'amour y domine.

Sous le régime violent, le mode d'acquisition est la conquête, la spoliation, l'occupation sans travail ; la garantie consiste dans la terreur inspirée par l'acquéreur aux prétendants, aux vaincus et aux spoliés, et dans l'estime ou la crainte mutuelle qui s'inspirent les égaux en force.

Sous le régime de l'ascendant, la garantie de la possession gît dans la confiance qu'inspire au vulgaire le caractère sacré attribué par lui à toutes les origines, dans son peu d'esprit de contrôle et d'examen, dans son admiration et sa vénération qui le disposent à s'effacer devant les supérieurs et, au besoin, à tout sacrifier pour eux. L'acquisition, dans ce cas, procède en général de l'offrande qui est le plus naturel commerce entre l'influent et l'influencé.

Sous le régime où l'amour domine, l'acquisition

provient du don, gratuit dans la pensée du donateur, mais créant une obligation morale de réciprocité dans l'âme du donataire. Pour mieux dire, la gratuité engendrant la gratitude et ces deux conditions de l'acquisition étant alternées et réciproques, il y a toujours entre ceux qui s'aiment un échange, mais un échange réalisé en deux opérations successives, en deux donations, l'une actuelle, l'autre postérieure ; des deux échangistes, le premier est, sans l'avoir voulu, créancier du second. Chaque individu produit et possède pour le bonheur des autres qui font de même pour le sien. C'est la concurrence renversée, dont on ne voit guère d'exemple encore que dans certaines familles et quelques sectes ou sociétés philanthropiques et religieuses. Il est évident que la garantie de l'acquisition réside alors dans les sentiments mêmes où elle a pris naissance.

Sous ces trois régimes, ce qui domine dans la notion du tien et du mien, c'est l'idée d'un simple fait de possession assurée, plutôt que celle d'un droit attaché à la possession par la raison et garanti par une protection légale. Comme aucun de ces régimes ne se réalise sans mélange des autres, on peut dire que cette idée de droit n'est jamais tout à fait séparée de la notion du fait même chez les nations les moins avancées. Les enfants ont un sentiment confus, mais vif, du droit quand ils se disputent un objet; ils distinguent fort bien, entre

les divers modes d'acquérir, ceux qui sont légitimes; tous les titres à la possession exclusive ne leur semblent pas également valables. Il en est de même pour les hommes au début de la vie sociale. Mais, à mesure que l'idée du droit s'éclaircit dans leur esprit par une réflexion progressive sur l'essence et la dignité hu-

maines, la garantie de la possession change de caractère ; au lieu de rester individuelle, à la charge du possesseur, et, pour ainsi dire, militante, elle devient générale, déléguée à la société tout entière qui consacre une partie de sa force, une police, à faire respecter la possession, quand toutefois elle est acquise dans des conditions reconnues par tous propres à justifier cette sanction.

Cette organisation de la garantie du mien et du tien dans la société appartient au régime critique, la raison seule généralise les mesures parce qu'elle seule dégage et formule les rapports communs des choses. C'est quand les hommes eurent découvert et reconnu entre eux qu'il y a pour tous dans la nécessité de posséder pour vivre un droit de posséder, et que l'intérêt de tous est de sanctionner ce droit pour chacun, c'est alors que la possession, rendue d'un commun consentement exclusive et paisible, prit le caractère de propriété, c'est-à-dire possession propre à la personne. Cette dénomination est venue la dernière ; il serait intéressant de suivre, dans l'histoire, les transformations de l'idée de la possession garantie sous les locutions variables

qui la désignent. On verrait d'abord s'exprimer le rapport le plus indéterminé, le plus confus entre la personne et les choses dont elle dispose, dans les mots à moi, à toi, mien, tien, qui sont à la fois attributifs et distinctifs, mais de la façon la plus spontanée, la plus inconsciente. Le mot bien pour signifier la chose possédée est encore très vague ; il la qualifie par ses effets utiles, ce qui est un premier pas dans la voie de la réflexion. Quand le possesseur exclusif s'appelle le maître, et la chose le domaine, l'idée est devenue plus nette, la possession est considérée dans la prérogative qu'elle confère plus encore que dans l'utilité même de la chose. Il s'écoulera beaucoup de temps avant que le droit se soit complète-

ment abstrait du fait, avant qu'on puisse concevoir le droit de propriété sur une chose qui n'a jamais été possédée ; aussi la suppression de la dation dans la transmission du droit est-elle la marque d'une jurisprudence avancée ; on simulera longtemps la dation, la possession effective, avant de l'abolir dans la vente.

Les possessions très anciennes dont l'origine, purement de fait, est oubliée, celles que les dernières générations n'ont plus aucun moyen de contester aux héritiers, faute de pouvoir prouver leur vice primitif d'acquisition, ces possessions ont fini par usurper le nom et la garantie légale de la possession de droit, c'est-à-dire de la propriété. Il se peut cependant que l'esprit d'examen s'attache à

critiquer leur légitimité par les documents historiques qui éclairent leur origine et aussi par des notions rationnelles et rigoureuses sur le droit de transmission des biens. C'est ce qui ne manque jamais d'arriver à l'avènement du régime critique chez un peuple. 1/ organisation de la propriété est alors remise en question, discutée, et de profonds bouleversements en résultent à tous les étages de la société. C'est un phénomène qui se produit toujours à un certain âge des nations.

Plus un homme sera riche, plus il aura de moyens de séduction, plus il lui sera facile de régner sur ceux qui l'entourent, car il pourra, par les salaires, acheter leur activité et l'employer à ses propres fins. En outre, comme la richesse exprime naturellement la puissance, puisqu'elle est le fruit du travail ou de l'adresse, l'homme riche exerce toujours un prestige sur tous ceux qui, ne pouvant d'abord connaître l'origine de ses biens, présumant qu'il a dû les acquérir par les voies ordinaires. Si les hommes n'échangeaient entre eux que des produits matériels, les conditions se-

raient plus égales, mais les uns échangent une part de leur liberté contre les aliments nécessaires ; ils donnent sur eux un pouvoir ; ils s'engagent à obéir. Ils le font contre leur gré pour vivre ou bien par admiration. Du reste, tout homme riche a pu constater une certaine platitude chez la plupart des mercenaires.

Réciproquement, l'ascendant bien exercé . con-

duit à la richesse ; un chef de brigands domine et met à profit sa domination en se réservant la plus grosse part du butin, soit qu'il agisse sur les esprits par intimidation, soit qu'il se les attache par l'admiration. Cette espèce d'hommes, qu'on nomme influents dans les sociétés plus avancées, accroissent leur fortune par la confiance que leurs capacités inspirent ; ils ne s'enrichissent qu'après avoir pris rang ; ils parviennent aux manèges des affaires par l'intrigue et souvent par le vrai mérite et la probité. Une fois influents, ils deviennent promptement riches. On voit que la richesse et la domination sont intimement liées, qu'elles s'engendrent l'une l'autre. Peu de travail et beaucoup d'ascendant conduisent au même résultat que beaucoup de travail et peu d'ascendant ; les exemples de ce fait abondent dans les sociétés ; mais les grands travailleurs qui savent régner sont les maîtres du monde.

CHAPITRE IX

INFLUENCE DE L'ACCROISSEMENT DES BIENS SUR LES RÉGIMES OU LOI DU PROGRÈS.

L'homme conserve les biens acquis, il s'enrichit matériellement et moralement ; chaque jour il possède plus d'objets et de notions utiles, chaque jour il sait davantage et se rend plus puissant sur la nature. Ce n'est pas là une loi spéciale de son activité, c'est le plus simple effet de cette activité ; il va de soi que les biens s'ajoutent aux biens, les notions aux notions et qu'ainsi la richesse et la connaissance grandissent incessamment. Telle est dans son principe la loi du progrès ; mais si cette loi, considérée dans son principe, n'offrirait rien que de fort ordinaire, elle est complexe et remarquable dans les modifications qu'elle apporte aux conditions de la vie sociale, à la possession de l'homme par l'homme, à ce que nous avons appelé les régimes.

Si une société était stagnante, si elle présentait toujours le même état matériel et intellectuel, les régimes s'y détermineraient une fois pour toutes, la situation politique y serait invariablement fixée

INFLUENCE DE L'ACCROISSEMENT DES BIENS

soit à la paix, soit à la guerre, ou du moins les vicissitudes de paix et de guerre se produiraient dans un ordre constant ; un peuple aurait une histoire presque uniforme ; mais il n'en est pas ainsi. L'accroissement fatal de la richesse et de la science modifie nécessairement le caractère de la nation, et par suite le régime dominant, le gouvernement.

Examinons donc quelle est l'influence respective de la richesse et de la science sur les quatre régimes et par suite sur le gouvernement d'une société.

La science tend à augmenter toujours la force matérielle dont l'homme peut disposer, mais, si elle est favorable au développement de la force, elle ne l'est nullement au triomphe de la violence ; elle favorise au contraire le régime de la critique ; elle porte les hommes dont elle exerce l'intelligence à soumettre toutes les questions au tribunal supérieur de la raison. Elle rend la force odieuse dans le règlement des rapports sociaux et la rejette dans son vrai domaine, qui est la mécanique et l'industrie.

La science est également contraire au régime de l'ascendant, parce que ce régime repose sur une vénération irréfléchie, et qu'elle substitue partout la réflexion à l'impression. L'ascendant n'est épargné par elle que s'il se résout en une autorité reconnue par la raison même et à laquelle les volontés ne se soumettent qu'après avoir été éclairées. Telle est l'autorité de la science même, qui est l'autorité de l'évidence.

La science est éminemment favorable au régime de la raison, elle en est le fondement même.

Quant au régime de l'amour, il ne peut que profiter des accroissements de la science qui convie sans cesse les intelligences à s'accorder et prépare dans la communauté des idées l'unanimité des sentiments. Saluant le talent et le génie partout où ils se révèlent, la science tend à effacer entre les hommes toutes distinctions qui ne se fondent pas sur la valeur morale ; elle détruit ainsi l'esprit de caste qui divise arbitrairement les sociétés et crée des inégalités funestes au développement des penchants fraternels.

En somme, la science qui n'a d'autre objet que l'étude de la nature inanimée et de la vie, en instruisant l'homme des lois qui régissent cette nature et la vie, le dispose à les respecter, à n'agir que pour les appliquer, et ainsi la science est, par excellence, l'école de la liberté. Or, la science étant essentiellement progressive, parce que l'intelligence est une activité constante, la société travaille sans cesse, qu'elle le veuille ou non, à constituer un gouvernement libéral en reléguant la force dans le monde purement matériel, et l'ascendant dans le domaine des influences exercées par de réelles supériorités.

L'influence de la richesse sur les régimes est très différente ; elle n'est pas essentiellement propice à la liberté. La richesse crée la force et en abandonne

INFLUENCE DE L'ACCROISSEMENT DES BIENS

aux passions l'emploi, tandis que la science ne la crée que pour la subordonner à la raison. Elle engendre le luxe et le luxe exerce un prestige qui fortifie l'ascendant illégitime. Elle est hostile au régime de l'amour, quand elle ne sait point se répandre et qu'elle excite l'envie autour d'elle par ses inégales répartitions. Il semble donc que la richesse soit incompatible avec les régimes libéraux, mais il s'en faut bien qu'il en soit ainsi. La possession des biens matériels est la condition nécessaire de la vie humaine, et l'accroissement de la richesse, en donnant des loisirs à l'homme, lui permet la réflexion qui seule peut le conduire à la science et par la science à la liberté. La richesse est donc la première bienfai-

trice de l'humanité, la base de sa grandeur. Il est vrai qu'elle peut tourner contre l'homme et lui faire autant de mal qu'elle est destinée à lui faire de bien, mais c'est qu'alors l'homme n'aura su ni la distribuer ni s'en servir. L'histoire nous montre la richesse passant du côté de la force et de l'ascendant et concentrée durant de longs siècles entre les mains violentes ou habiles ; puis peu à peu, s'attachant à sa source qui est la main du travailleur, et s'en éloignant de moins en moins grâce au progrès de la pensée qui examine les titres de la possession comme les origines de toutes choses. La richesse va donc où l'entraîne la logique de la justice, elle tend à rester à qui la crée et ne fait que se transformer entre ses mains par l'échange.

A mesure que l'ascendant se discrédite et que les classes privilégiées tombent au commun niveau, la nécessité générale du travail crée la possession en plus de mains, la richesse se distribue plus également, et cette équitable répartition, apaisant l'envie et préparant aux sentiments pacifiques par le bien-être, est éminemment favorable aux régimes libéraux.

La richesse ne serait nuisible à ces régimes que si elle était capable d'assoupir l'activité intellectuelle de la nation, mais la terre est partout trop avare pour que cette langueur puisse devenir générale et, par cela même que la richesse nécessite le travail, elle implique le salut tardif peut-être, mais sûr de la race qu'elle tente de perdre. On peut toutefois citer des peuples que la fécondité excessive du sol qu'ils habitent a dispensés du travail ; le despotisme né de l'opulence de quelques-uns et du peu d'énergie de la masse a régné là sans protestation.

Des observations précédentes il résulte que toute société, par le seul accroissement fatal des biens matériels et intellectuels,

par le progrès naturel de la science assistée de la richesse, tend à se gouverner libéralement par la raison et l'amour.

CHAPITRE X

Si d'un côté nous considérons cette richesse totale, de l'autre les travailleurs qui l'ont créée et ceux qui en jouissent, nous avons à nous poser plusieurs questions importantes. Comment se répartit le travail ? Comment se répartit la richesse ? La richesse se sépare- 1- elle des mains qui l'ont produite, et selon quelle loi s'en sépare- 1- elle ? La solution de ces questions se rattache immédiatement à la distinction des régimes que nous avons précédemment établie. Pour simplifier, supposons d'abord que chacun des régimes soit exclusivement en vigueur dans la société, puis nous verrons comment se modifie l'état social en y introduisant successivement les divers régimes :

1° Régime de la violence. — Une société gouvernée par la violence est dans un état continuuel de guerre latente. Les plus forts obligent les vaincus au travail industriel et jouissent des produits de ce travail, ne leur laissant que le strict nécessaire, car ils ont intérêt à ce qu'ils vivent, mais non à ce qu'ils s'enrichissent. Le travail intellectuel est peu con-

i:o LE LIEN SOCIAL.

sidérable, attendu que les vainqueurs par la force contractent les mœurs de la force et ne consacrent leurs loisirs qu'à des exercices violents, et que les vaincus condamnés à fournir l'alimentation de toute la société ne trouvent pas le temps de réflé- .chir ;

toutefois l'industrie les porte à chercher un soulagement dans le concours des forces naturelles, par conséquent à les étudier ; l'oppression dont ils souffrent leur fait en outre sentir leurs droits, et le sentiment moral se développe en eux. Ils sont donc les dépositaires de biens intellectuels ; ils ont toute la richesse morale. Le travail politique se partage entre les vainqueurs et les vaincus. Les premiers ont à conserver leur conquête, ce qui les oblige à entretenir une milice permanente ; ils font l'œuvre matérielle de la politique ; les seconds en élaborent sourdement l'œuvre intellectuelle par conspiration sans cesse ourdie. Le travail esthétique est presque nul parmi les vainqueurs, il se réduit à une conception de la gloire des armes et de la vaillance victorieuse, traduite dans les chants belliqueux assez grossiers. Les vaincus deviennent artistes par l'industrie, qui leur donne mille occasions de façonner la matière et d'en créer des formes ; leur idéal est l'héroïsme ; pour eux il n'y a qu'une alternative, la servitude ou la lutte inégale : l'une est odieuse, l'autre mortelle ; le sentiment de la dignité humaine chaque jour développé par l'esprit de conspiration est le

fond de leur poésie. Ici l'art devient un travail politique ; en doublant les forces des vaincus par l'indignation, il finit par les élever à celles des vainqueurs, et d'une insurrection désespérée peut sortir la délivrance et toute une révolution politique.

Telle est en gros la distribution du travail et de ses résultats dans une société gouvernée uniquement par la force.

Nous avons appelé classes d'une société les groupes d'individus formés naturellement par la similitude de conditions où les place respectivement l'influence du régime sur la répartition du travail matériel et moral ; cette similitude leur crée des intérêts

communs. Or, nous voyons que, sous le régime de la violence, il y a nécessairement deux classes : les vainqueurs et les vaincus, et qu'il ne pourra s'en former une troisième que par l'intervention d'une influence nouvelle autre que la force seule. La loi naturelle de la distribution des biens sous ce règne est la suivante : la richesse matérielle se sépare de ses producteurs pour aller à la classe des plus forts, la richesse scientifique reste, dans la classe des opprimés, à ceux qui la créent, de même que la richesse esthétique ; quant à la puissance politique, bien qu'elle soit équilibrée, elle tend à passer à la classe des opprimés qui, en général, vont toujours se fortifiant par le nombre et l'unanimité.

Il est clair que le principe d'évolution réside

dans la classe opprimée, les vainqueurs ne désirant que la conservation d'un état de choses qui les satisfait.

2° Régime de l'ascendant. — Ce régime repose sur l'inégalité des intelligences ou du moins des connaissances. Le travail industriel est à la charge de la classe dominée, mais le produit n'est pas distrait de sa source avec autant d'iniquité que sous le régime de la violence, car la classe dominée consent aux inégalités et ne les subit pas ; elle ne se priverait pas au delà d'une certaine limite sans que le crédit de la classe dominante en souffrît, parce que l'intérêt personnel se révélerait sous le couvert de la supériorité morale. La classe dominante n'a pu se former que par une supériorité intellectuelle, mais, une fois instituée à l'état de caste, la tradition lui suffit pour en imposer à la classe inférieure ; le travail intellectuel languit chez elle parce qu'elle n'a pas intérêt à éclaircir les idées : sa puissance tient au contraire à leur obscurité mystérieuse. La classe inférieure n'est pas très curieuse, ou plutôt sa plus haute curiosité est satisfaite par les solutions que lui fait

accepter le dogme. Il en résulte que ce régime est très défavorable à la science. Mais il ne l'est point aux arts ; c'est, en effet, le règne de l'imagination. Quant au travail politique, il est très simplifié, puisque tout le monde est content, les uns de commander, les autres d'obéir. Le sort de ce régime est de se per-

pétuer ; on ne sait où y placer le principe d'évolution. Quand le peuple est intelligent et actif, l'ascendant se dissout peu à peu par l'esprit sectaire issu de la curiosité et du besoin d'évidence ou plus souvent des ambitions rivales. Mais il est des peuples qui ne peuvent être tirés de leur stagnation morale que par d'autres peuples, par des conquérants ou des missionnaires.

3° Régime de la raison. — Les biens matériels ne se déplacent plus que par l'échange, et par conséquent le producteur garde son produit ou en obtient l'équivalent ; la richesse ne se sépare donc pas de sa source. Tous les individus travaillent sous peine de ne pouvoir subsister faute des moyens d'échanger. Le travail se divise, se spécialise, mais se répartit sur tout le monde. Les classes ne sont plus que l'expression de la diversité des aptitudes, et leur hiérarchie se fonde sur la supériorité relative de l'objet du travail, sans que cette supériorité engendre aucun privilège. Chacun retire de son travail tous les avantages que ce travail comporte par la nature de son produit ; il n'y a plus entre les hommes de distinctions arbitraires, la nature seule fait les différences. L'ascendant n'est plus un moyen d'assujétir la volonté, il n'a plus d'action que sur le jugement pour provoquer le respect ou l'admiration ; la supériorité se fait estimer, non plus obéir, et les actes de foi de l'ignorance ont pour garantie le contrôle de l'intelligence. La preuve est requise de

toute doctrine ; et du reste l'ignorant n'est pas tenu de subir l'application d'une doctrine qu'il ne veut ou ne peut reconnaître. Le travail politique incombe à tous, puisque ce règne est basé sur l'accord des volontés, mais il peut être confié en partie par tous à quelques-uns. L'art n'est pas entravé dans son essor, mais il n'a guère à s'inspirer de ce régime qui est le triomphe de l'abstrait sur le concret. L'esprit scientifique s'y développe dans les conditions les plus favorables. L'industrie et le commerce y prospèrent, à la condition toutefois que les découvertes de la mécanique industrielle soient assez nombreuses et importantes pour suppléer le travail manuel qui, n'étant plus imposé à une classe, répugne à l'homme qui s'élève par la science et le sentiment de sa valeur. Le principe d'évolution gît dans toutes les classes qui tendent à se confondre en la classe supérieure, celle de l'intelligence.

40 Régime de C amour. — Ce régime, nous le savons, est la communion sympathique de tous les esprits dans le sentiment et l'idée du bien. Les droits de l'individu ne sont plus mis exactement en balance avec ceux d'autrui, il ne s'agit plus d'un partage qui satisfasse à des prétentions fondées mais rivales ; il s'agit pour chacun de réaliser autour de lui, et sans égard à son propre intérêt, le bonheur d'autrui, bonheur qui n'est possible, d'ailleurs, qu'à la condition de respecter les droits, mais qui ne

consiste pas seulement dans la liberté. Respecter les droits d'autrui, c'est être juste, ce n'est pas encore être bon, c'est ne pas nuire plutôt que faire du bien. L'amour consiste dans l'intention persistante de créer du bonheur, de rendre heureux. S'il est nécessaire de se sacrifier pour l'humanité, l'amour opère ce sacrifice, mais il n'exige pas qu'en s'oubliant on oublie les lois suprêmes de la raison et l'application du sacrifice; son opportunité,

son efficacité doivent être aussi soigneusement examinées que toute autre détermination de la volonté. Dès qu'il faut approprier un acte à un but, la raison est la seule conseillère légitime et sage. Comme il y a l'intérêt bien entendu, il y a le dévouement bien entendu. Le véritable rôle de l'amour est de faciliter l'application de la justice ; en effet, le droit n'est pas toujours évident, il est souvent fort difficile à démêler ; la raison alors, à moins de faire un déni de justice, est obligée d'être injuste faute de pouvoir instruire assez complètement le procès ; or, le seul moyen que nous ayons d'être injuste sans nuire, c'est d'être bon, c'est-à-dire de faire une concession assez large pour que l'erreur de la sentence ne puisse léser que nous. C'est cet esprit de bienveillance que notre procédure essaie de substituer à la revendication inflexible du droit quand elle invite les partis aux préliminaires de conciliation.

Sous ce régime, toute la société s'efforce d'alléger

le travail manuel, non pas seulement par des inventions mécaniques, mais par une distribution et une réglementation philanthropique de ce travail (femmes, enfants); le don, justifié par la misère inadmissible, étend la richesse que l'échange ne déplace que pour la faire circuler dans les mêmes mains. L'art puise d'immenses ressources dans la richesse du cœur dilaté pour embrasser l'humanité et rempli par elle. La politique est devenue le concert des volontés unanimes, et le principe d'évolution est devenu la résultante de toutes les puissances individuelles libres et unies.

CHAPITRE XI

La formation des États, nous l'avons vu, n'est pas livrée au pur caprice des volontés individuelles. Il n'y a point de contrat social : les hommes ne s'assemblent point de parti pris ; c'est une œuvre organique, un fait d'histoire naturelle. Outre leurs penchants, violents, dominateurs, raisonnables, sympathiques, qui spontanément les portent à se rapprocher les uns des autres pour se posséder, l'influence des climats sur le développement de certains de ces penchants dans une race et la différence des individus d'une même race, modifient les régimes d'une manière inconsciente. Enfin le sentiment de conservation, la commune dépendance où les individus sont à l'égard du même sol, source de leur subsistance et de leur richesse, la nécessité du partage dans les contrées où ils s'agglomèrent, toutes ces conditions leur créent, plus encore que leurs penchants, des relations mutuelles, fatales et très variées.

Nous allons examiner rapidement comment se combinent ces influences diverses pour déterminer les régimes, pour caractériser la formation de l'Etat.

Tous les hommes, par cela seul que le même nom les désigne, ont une commune essence physique et morale, qui leur confère à tous cette qualité d'hommes, malgré les différences innombrables qui les distinguent. Ces différences, en effet, ne portent pas sur cette essence, c'est-à-dire sur le nombre et la nature des organes et des facultés, mais sur la qualité et le développement de ces attributs spécifiques chez les individus.

Les naturalistes ont remarqué et déterminé les différences des tempéraments sous les divers climats. Les fonctions de la vie y

sont toujours en harmonie avec les conditions météorologiques, de sorte que, par l'équilibre de ces deux termes, la santé s'y maintient, et l'on serait tenté de dire que le tempérament est fait pour le climat, bien qu'il ait été façonné par le climat. L'action du tempérament, ainsi déterminé, sur le moral, n'est point douteuse. L'action des objets extérieurs sur -lui, à titre d'images gaies ou tristes, belles ou laides, n'est pas moins certaine ; le monde extérieur est matière à penser et à sentir, et par conséquent ne peut être sans action sur l'esprit et le cœur. On voit que la contrée agit sur le moral par deux voies différentes : indirectement par le mode de nutrition, et directement par la nature des impressions ; le moral est affecté à la fois par le sang et par les sens.

Cette double influence, subie sans cesse et de génération en génération, modifie la puissance et le

fonctionnement de chaque faculté d'une manière durable, et par suite le caractère. Nous entendons par le caractère la résultante de toutes les facultés morales de l'individu dans la formation de chacune de ses volitions.

Il n'y a, en effet, pas un acte volontaire qui ne suppose le concours de toutes les facultés morales, puisqu'un pareil acte implique nécessairement l'intelligence qui le dirige et la sensibilité qui le motive. Il est clair que toutes les facultés n'y sont pas également intéressées, aussi le caractère s' accuse- 1- il > mieux dans certains actes que dans d'autres, mais une analyse attentive le découvre à divers degrés dans tous. Notre définition est parfaitement justifiée par le procédé ordinaire des moralistes profonds comme Molière, La Bruyère ou La Rochefoucauld, qui s'appliquent à chercher dans chaque action le reflet de la passion caractéristique; ils sentent que le caractère c'est la somme, la résul-

tante de toutes les facultés de l'individu, que toutes sont dans le caractère, comme le caractère est dans chacune d'elles.

Si donc nous dressons une liste aussi exacte que possible des facultés sans lesquelles l'homme ne se conçoit pas, nous posons d'abord l'essence humaine, dépourvue de tout caractère, car l'énergie et la tendance relative des facultés restent indéterminées. L'essence alors n'a de réalité que considérée dans l'humanité tout entière.

Si maintenant nous observons comment tel climat modifie l'essence,, nous déterminons le caractère du groupe d'hommes qui sont nés sous ce climat ou se sont acclimatés au pays qu'ils habitent. Nous appelons ce groupe la race. L'essence humaine est déjà plus concrète dans la race, et elle le devient tout à fait, lorsque nous ajoutons aux traits de la race ceux de l'individu. Le caractère de l'individu est donné par l'énergie native et inégale en lui des facultés essentielles ; c'est un fait d'expérience que la nature ne dose pas également les facultés chez tous les hommes ; les uns naissent plus intelligents, plus sensibles, plus résolus que d'autres; la résultante de ces prédispositions, modifiée après la naissance par l'influence du climat et de l'éducation, constitue le caractère individuel qui s'accusera plus ou moins, mais toujours, dans les actes de l'individu. Le caractère d'une race sera marqué dans les tendances de sa volonté commune, de ses lois et de son gouvernement. Et réciproquement, étant donné par la littérature et les habitudes d'une race son caractère, on comprendra la raison profonde, psychologique de son état politique. L'étude du caractère d'un peuple permet d'apercevoir vers lequel des quatre régimes il est le plus porté, selon qu'il manifeste telle faculté do-

minante plus favorable au succès de ce régime, et les transformations du caractère annoncent à coup sûr celles de l'État.

Un peuple pour qui le sol est avare, qui ne

peut subsister que par la chasse ou le pillage, tournera toutes ses facultés vers les pratiques de la force, et ne les cultivera qu'à cette fin. Chez lui le régime de la violence l'emportera sur les autres, mais il subira l'ascendant à un haut degré. Passant toujours d'un travail physique excessif à une oisiveté absolue, il deviendra fort et rêveur, sans jamais devenir sensé, et les superstitions les plus monstrueuses hanteront son imagination que sa raison paresseuse ne réglera jamais. Il peut vivre ainsi indéfiniment, immobilisé par ses habitudes et ses croyances, s'il ne se mêle un jour par l'invasion à quelque race plus avancée et plus riche ; alors son caractère pourra changer et son régime social s'améliorer. Tous les peuples qui ont une lutte incessante à soutenir avec la nature, soucieux de ne pas mourir plus que de bien vivre, se trouvent dans des circonstances défavorables à leur prospérité morale. Les nations que la terre nourrit sans labour et que la température oblige à peine à se vêtir et à s'abriter, tombent dans une barbarie d'une autre espèce. Déshabituées de tout effort, elles deviennent stagnantes. Le bien-être facile les porte à l'indifférence, et l'indifférence les voue au despotisme. Leur esprit qui, pour étudier, ne manque pas de loisir, manque de curiosité, et les sens apathiques ne lui varient pas ses objets. S'il est intelligent, il donne un tour contemplatif ou au contraire minutieux et puéril à toutes ses idées ; il

crée des religions métaphysiques par le fond et bizarres par le rite, il perfectionne assez vite toute l'industrie qui lui est stricte-

ment nécessaire, puis la laisse stationnaire ; la douceur de son climat finit par l'atrophier et l'avilir.

Les régions les plus propices aux régimes de la raison et de l'amour sont celles qui ne permettent à aucune des facultés humaines de se satisfaire aux dépens des autres ; qui occupent les forces physiques assez pour entretenir la santé et la beauté de la race ; qui, enfin, par la diversité de leurs aspects, de leurs produits et de tous les matériaux qu'ils offrent à l'activité, multiplient les objets de la pensée et les ressources de la richesse.

Tous les historiens signalent cette subordination des races à la terre : on peut l'exprimer en disant que tout peuple réfléchit le climat de son pays dans son caractère. Cette notion n'est pas seulement empirique, nous venons de voir qu'elle est rationnelle. L'homme est obligé de demander les éléments de sa vie au sol, il faut qu'il les obtienne de gré ou de force. Il sera violent s'il ne trouve que résistances ; il s'adoucir jusqu'à la mollesse s'il ne trouve qu'abondance naturelle. Plus le sol est riche et varié dans ce qu'il offre aux sens, plus l'homme s'enrichit de sensations et, par suite, d'idées, et sa prospérité répond toujours à celle de la terre.

Cette relation constante peut alarmer ceux qui rêvent de voir tous les peuples tendre vers un idéal

unique de civilisation. Mais l'uniformité ne semble pas être la loi de la nature. Sa loi semble être au contraire de produire le plus possible de distinctions dans les mêmes données, en d'autres termes de former le plus d'individus différents sur un même type. On ne peut rien imaginer de plus simple que les pro-

cédés de la nature, on ne saurait non plus imaginer plus de variété qu'elle n'en met dans ses œuvres.

Nous avons donc lieu de croire que l'idéal de la civilisation ne doit pas être cherché dans l'uniformité finale des caractères, mais dans leur plus grande diversité compatible avec les données essentielles de l'humanité, en un mot dans la plus grande variété possible du caractère.

Bien que, par l'échange devenu libre et universel, les hommes puissent arriver à jouir tous des mêmes choses à des distances immenses et sc[^]s des climats contraires, l'expérience leur apprendra à n'user de cette faculté qu'autant qu'elle ne leur devient pas nuisible dans les conditions climatériques où ils vivent. Ils tireront tout le parti possible de leur milieu respectif ; ils appliqueront à ce milieu tous les perfectionnements industriels qu'il comporte, mais ils ne réagiront jamais assez profondément sur sa nature pour n'en plus subir eux-mêmes l'action, et les formes de la vie ne seront jamais les mêmes à l'équateur et aux tropiques. Ils n'arriveront pas davantage à modifier leurs

caractères respectifs, lors même que la circulation des idées serait devenue générale. Leurs caractères ne changeront qu'en proportion des changements opérés dans leurs milieux physiques par les inventions industrielles qu'ils auront pu y approprier. En un mot, chaque latitude comporte une civilisation spéciale qui, grâce aux communications établies entre tous les esprits, profite des progrès de toutes les autres civilisations, mais seulement dans la mesure que son milieu lui permet. Il pourra donc y avoir une amélioration générale, mais traduite en chaque région par des institutions et des habitudes différentes, les seules compatibles avec les influences invincibles de la nature locale. L'harmo-

nie pourra s'établir de plus en plus entre les deux termes dont le rapport constitue la vie, à savoir le besoin dans toutes ses manifestations, et le monde extérieur, agissant et réagissant partout l'un sur l'autre, mais partout dans des conditions différentes. Ce qui est uniforme, c'est la tendance de l'individu à persévérer dans son essence particulière en la développant telle qu'il la sent et la connaît, telle que ses sentiments et ses idées, influencés constamment et de plus en plus par les importations des autres peuples, la lui révèlent ; c'est par conséquent la tendance, en tous pays, à la réalisation la plus variée de l'essence humaine, à sa perfection identique sous les formes diverses que les divers milieux lui imposent.

Les différences dans la vie des divers peuples ne portent donc pas sur la fin même de la vie qui, en dernière analyse, tend chez tous au même état sensible, au bien-être physique et moral ; mais sur l'emploi variable de l'activité pour créer les sensations et les sentiments qui constituent le bonheur. Il n'y a pas plusieurs bonheurs, mais il y a une multitude de moyens différents d'être heureux selon les caractères.

INFLUENCE DES VOLONTÉS PARTICULIÈRES SUR L'ÉTAT SOCIAL

Il semble que le développement social échappe à toute loi parce que tout mouvement part de la volonté et que la volonté ne subit pas fatalement les influences extérieures et intérieures. Examinons cependant ce que peut être d'une part l'influence de la détermination individuelle sur l'état social, d'autre part la portée de

l'exécution d'une vue individuelle. Nous commencerons par examiner la condition nécessaire, sinon suffisante, du progrès, à savoir l'accroissement continu des acquisitions humaines, quelles qu'elles soient, nous réservant d'étudier ensuite la qualité de ces acquisitions, leur valeur morale (1).

On peut, en effet, étudier d'abord, en quelque sorte, la dynamique du progrès, indépendamment de sa moralité, en un mot l'évolution humaine, car, quelque usage que les hommes fassent de leur science pour régler leur conscience, ils ne peuvent abolir leur curiosité qui engendre nécessairement des trans-

(1) Ce plan n'a été rempli qu'en partie par l'auteur dans ce dernier chapitre resté inachevé. (N. de l'éd.)

formations de la vie sociale. Ce mouvement obéit à des lois psychologiques qu'il s'agit de définir.

Les transformations opérées dans le monde intime des intelligences ne peuvent évidemment avoir d'influence dans le milieu social que par l'initiative et l'intermédiaire de la volonté. La puissance qui meut le monde social, c'est la volonté, laquelle est toujours individuelle au début du mouvement. La volonté, c'est, nous l'avons dit, la cause inconnue de l'effort moral ou physique. Le phénomène de l'effort donne à l'homme le sentiment qu'il est cause de ses actes ; que ce sentiment le trompe sur ce point, c'est une question dont la solution, quelle qu'elle soit, ne saurait détruire le fait même de l'effort ; car ce n'est pas son existence qu'on peut discuter, mais la nature de sa cause en nous. Ce qu'il nous importe uniquement de constater ici, c'est que l'homme est capable d'effort. L'effort volontaire de l'individu intéresse l'état social de deux manières : 1° en tant qu'appliqué à la création des

idées ; 2^e en tant qu'appliqué aux moyens de traduire au dehors les idées créées pour les mettre à exécution. L'homme peut pour penser, et il veut pour réaliser sa pensée. Chacune de ces deux applications de la volonté importe à l'état social ; la première, si elle était seule, serait indifférente, puisqu'elle ne dépasse pas l'individu et n'atteint pas le monde extérieur, mais elle est accompagnée de la seconde qui n'est jamais

complètement annulée. En effet, si l'individu n'a pas assez de puissance pour vaincre de suite les obstacles extérieurs qui l'empêchent de réaliser immédiatement sa pensée, il peut communiquer cette pensée à d'autres qui tôt ou tard vaincront ces obstacles par leur nombre. Cette double volonté individuelle, de penser et d'agir, est un phénomène qui naît dans le for intérieur, et qu'on ne peut pas prévoir. Tel individu voudra-t-il ou ne voudra-t-il pas ? On ne peut que le conjecturer, personne ne le peut prédire avec certitude, sinon cet individu même. Il est possible de déterminer d'avance un grand nombre des motifs qui interviennent dans la délibération de l'individu pour lui fournir un projet, mais le dernier motif qui décidera tout, le motif tiré non de la nature générale de l'homme, et qu'alors on pourrait prédire, mais tiré du caractère particulier de l'individu, de son penchant propre, de son caprice sinon de sa raison, ce motif est un aléa pour l'historien philosophe. Que la volonté soit libre ou non, c'est une égale difficulté pour lui, car, dans l'un et l'autre cas, il ne peut prédire les décisions individuelles : le seul fait de la variété des caractères dans le type humain lui rend impossible la prévision des actes individuels. Ces actes, toutefois, bien qu'ils échappent à sa prévision, ne sont pas des jeux du hasard. Le caprice, si tant est qu'il y ait jamais caprice absolu, est plus rare qu'on ne pense. La volonté, quelque indépen-

dante qu'on la suppose, ne se détermine pas sans motifs ; or elle tire -les motifs des conditions extérieures plus ou moins favorables à son dessein et des conditions intérieures de l'individu, à savoir : son caractère, son éducation, ses passions présentes, sa moralité. Toutes ces conditions, extérieures et intérieures, s'imposent ou se proposent fatalement à l'esprit qui les considère et les pèse. L'efficacité de la volition pour produire au dehors, dans le milieu social, un effet prémédité, dépend du rapport qui existe entre les conditions intérieures et les conditions extérieures. Par exemple, si l'on se propose de faire la guerre, le succès dépendra de la force et du courage, qualités internes, et aussi de la position de l'ennemi, condition externe ; si l'on veut exercer de l'ascendant sur une personne, il faut, pour y réussir, calculer le rapport entre son intelligence et les moyens de prestige qu'on peut mettre en œuvre. Une volonté ne peut régner d'aucune façon sans que l'agent ait considéré la situation qui lui est faite par ces deux ordres de conditions fatales. Les premières constituent le point d'appui de la volonté, le fondement où elle affermit son ressort ; les secondes forment le point d'application, ce qu'il s'agit de remuer. Le plus souvent la volonté individuelle qui prend l'initiative du mouvement social, ne se sentant pas assez forte pour attaquer directement la masse à déplacer, choisit au dehors un point d'appui auxiliaire intermédiaire entre elle

Silly Prudhomme. — Lien social 14

et le point d'application, elle agit alors comme un levier ; ce point d'appui est un ensemble de conditions favorables à la modification projetée et c'est en général l'assentiment d'un groupe puissant, de ce qu'on nomme un parti, son concours moral ou matériel. Quand donc on examine l'état d'une société à un mo-

ment quelconque de son évolution, on n'a le secret de sa marche qu'en déterminant le plus exactement possible : 1[^] d'on part V initiative efficace ; 2*[^] son point d'appui dans les volontés ou dans les circonstances ; 3^o le point d'application, ce qui va être modifié.

Pour déterminer le point d'appui, la portée et le point d'application d'une activité individuelle dans une société, il faut donc, d'après tout ce qui précède, examiner les conditions, soit internes, soit externes, dans lesquelles cette activité se développe. Les conditions internes peuvent se rapporter aux chefs suivants :

1^o Le caractère. — Les aptitudes essentielles de l'humanité se rencontrent évidemment dans tout individu, mais sont différemment dosées pour chacun ; elles concourent, dans des proportions diverses, à tous ses actes, et leur résultante constitue son caractère.

2^o L'éducation. — Le caractère est profondément modifié dès la naissance, et en quelque sorte façonné par l'exemple, les enseignements et les épreuves de la vie sociale. Quelles que soient les prédispo-

si lions naturelles de l'individu, il est favorisé ou contrarié dans son développement spontané, et jamais sa volonté ne triomphe entièrement de la pression du milieu où il vit ; il s'est à son insu même assimilé, à quelque degré, les idées et les sentiments de ses compatriotes. La société se réfléchit dans chaque individu ; il ne s'ensuit pas que chacun se fasse une idée exacte et raisonnée du monde qui l'entoure et dont il subit les influences ; l'imitation est inconsciente ; c'est une aliénation involontaire de la personnalité. Si chacu;i estimait avec justesse les puissances de

son milieu, le succès des entreprises particulière^ serait beaucoup plus fréquent. Aussi, pour juger des chances d'une ambition, est-il très important de déterminer quelle idée l'individu se fait du milieu social où il doit chercher des appuis et rencontrer des obstacles.

En somme, le monde extérieur tend à posséder l'individu et l'individu tend à posséder le monde extérieur. Chaque homme puise dans les données intellectuelles et sensibles de la société la matière de son activité morale, et le travail de son activité sur cette matière lui fait subir à lui-même des modifications incessantes.

Cette influence des mœurs et des idées contemporaines peut produire dans l'homme deux tendances contraires. Elle le porte ou bien à accepter l'état social par habitude, ou bien à réagir contre l'état social en excitant son initiative par l'héri-

tage d'idées et de sentiments qu'il reçoit et qu'il n'eût pas pu acquérir seul ; plus il est riche d'idées, d'aperçus et de sentiments, plus il est capable de concevoir et de sentir du nouveau.

Ainsi l'éducation sociale enchaîne la volonté ou la prédispose à l'action. L'un ou l'autre résultat se produit selon le degré d'énergie, de ressort moral individuel.

Nous pouvons fonder sur ces remarques une distinction qui se vérifie dans l'histoire de chaque peuple, celle de deux grandes classes d'individus, le vulgaire et les initiateurs.

Un homme du vulgaire est celui qui a reçu de la société, par l'éducation, l'exemple et l'habitude, la plupart de ses idées et de ses sentiments, et ne cherche point à propager ceux qui lui sont

propres. En un mot, il demeure incapable d'ajouter aucun élément à la richesse morale de la société, bien qu'il soit très apte à la conserver ; c'est un pur dépositaire de l'esprit de son temps, de la tradition. Il n'emploie sa volonté qu'à l'exécution des actes ordinaires de la vie sociale de son époque ; il n'entreprend que ce qui a été entrepris avant lui. Son intelligence est un miroir de l'état moral de la société et sa .volonté n'est pas plus hardie que son esprit. Sa maxime est : faire comme les autres, penser comme tout le monde. Les hommes du vulgaire se possèdent entre eux les uns par les autres, et sont tous possédés par les

fortes personnalités qui surgissent au milieu d'eux.

Le vulgaire est un facteur important de l'évolution sociale, parce qu'il crée des conditions favorables au succès des initiateurs. Il peut, dans une certaine mesure, comprendre l'innovation, l'apprécier pour son usage et la faire passer dans les mœurs. Or il n'y a d'acquis définitivement à l'humanité que ce qui a pu passer dans les mœurs ; c'est pourquoi vulgariser, c'est thésauriser pour l'humanité.

A supposer que le vulgaire vînt à exister seul dans un peuple, il pourrait, en accroissant le trésor matériel sans le varier, développer son bien-être par l'abondance ; mais, faute d'invention, la possession ne prendrait pas de formes nouvelles ; le luxe modifierait les caractères, mais bientôt le niveau social ne pourrait plus que descendre, car les loisirs créés, demeurant sans emploi pour des intelligences bornées, n'engendreraient que la satiété, l'ennui ou la dissolution ; il deviendrait alors facile à la force de reprendre le gouvernement, et ce serait le retour à la barbarie.

Un peuple qui vient à manquer d'initiateurs est fatalement voué à la décadence par sa prospérité même qui n'est plus qu'énervante. Ainsi le point de vue du vulgaire est, peu à peu, mais sans cesse, renouvelé par les hommes d'invention qui changent ainsi constamment la matière de son activité imitatrice, et le vulgaire, de son côté, prête son travail à l'exécution des idées nouvelles, le commerce fon-

damental dans toute société est donc celui-ci : les initiateurs nourrissent l'esprit par des idées nouvelles et le vulgaire échange contre le bienfait de ces idées la dépense des forces requises pour les appliquer.

Le vulgaire qui n'a, par chaque individu pris isolément, aucune puissance, est puissant par l'action collective des individus ; aussi l'initiateur cherche-t-il un point d'appui dans un groupe d'hommes du vulgaire et, après l'avoir conquis, s'appuie-t-il sur lui pour modifier la société entière. Toute influence individuelle a pour condition une propagande, une vulgarisation, si restreinte qu'elle soit. Ainsi le vulgaire fournit un point d'appui à l'initiative individuelle.

Une des composantes de la résultante sociale est donc la puissance des masses, formée des volontés individuelles qui ne sont pas inventives, puissance passive quand elle n'est que dépositaire du trésor des connaissances et des mœurs, active dès qu'elle a adopté l'invention.

Nous venons de définir le caractère et le rôle du vulgaire, déterminons de même ceux des initiateurs.

Un individu peut, après avoir reçu toutes les influences de son temps, les discuter, chercher par lui-même, créer des conceptions

nouvelles, ou, s'il n'est pas très intelligent, il peut être doué d'une volonté éminemment énergique et se vouer à l'exécution d'une entreprise toute nouvelle dont la pensée appartient à un autre

Les hommes doués de l'une ou l'autre qualité sont les initiateurs, hommes de pensée ou inventeurs, hommes d'action ou vulgarisateurs. Ils tendent tous à posséder la société moralement ou matériellement. Dans quelle mesure le peuvent-ils? C'est ce qu'il s'agit de déterminer.

Les initiateurs, nous l'avons vu, ne peuvent modifier l'état social qu'en agissant sur la matière sociale qui est le vulgaire. Comme la force matérielle d'un seul est évidemment sans efficacité sur la force immense de la multitude, ils ne peuvent s'attaquer qu'au moral du vulgaire. Modifier le moral du vulgaire, voilà leur première tentative. Cette modification n'est possible qu'en établissant une relation entre les idées du vulgaire et l'idée nouvelle ; c'est l'œuvre de la vulgarisation. Ce ne sont pas les conceptions les plus vraies, les plus profondes, qui réussissent le mieux, mais celles qui apportent la nouveauté la plus assimilable. Le vulgaire, incapable de découvrir, n'en admire que plus la découverte, mais il faut qu'elle soit mise à sa portée, et que surtout l'intérêt de la découverte, à tous les points de vue où il se place, lui soit démontré ; or ces points de vue sont assez voisins des choses, rarement élevés. Il ne faut pas tenter de déplacer subitement les points de vue du vulgaire, il faut tâcher d'en rapprocher le sien. En règle générale, le vulgaire ne se dérange jamais pour comprendre ; il ne se dérange qu'après avoir

compris. C'est pourquoi tout vulgarisateur doit être homme d'action.

L'initiateur est isolé au début, car l'idée qui lui est propre ne se rencontre pas en même temps dans plusieurs individus prêts à le seconder. Puisque, pour avoir quelque influence, il doit sortir de son isolement, il faut qu'il commence par faire accepter son idée ; or, quelles que soient la justesse et l'utilité de cette idée, elle risque de ne pouvoir être intégralement reçue au moment où elle est enseignée ; elle n'est en général susceptible alors que d'une vulgarisation partielle, et la mesure de cette vulgarisation est assez appréciable.

L'idée sera évidemment d'autant mieux reçue qu'elle s'éloignera moins de l'état actuel des notions déjà vulgarisées ; elle sera tout de suite admise si elle en est une conséquence rapprochée. D'où l'on voit que l'initiateur, quel que soit son génie, ne pourra espérer d'introduire dans les esprits du vulgaire que l'idée nouvelle tirée du fonds d'idées introduites en lui-même par l'éducation. Un génie étranger à son temps, c'est-à-dire ignorant des idées de son temps, n'aura d'influence qu'autant qu'il les étudiera pour établir un lien entre les notions répandues et celles qu'il prétend répandre. En un mot, l'initiateur doit se rendre intelligible au vulgaire et pour cela il doit penser, dans une certaine mesure, à la façon du vulgaire, même pour le contredire, car pour heurter les idées de son temps

il faut déjà les rencontrer, s'être placé à leur niveau. L'initiateur doit savoir sacrifier un peu de la profondeur de sa pensée pour en faciliter au vulgaire l'assimilation.

Vulgariser ou populariser l'idée est le premier point ; l'appliquer en est un autre ; la vulgarisation est l'acheminement nécessaire à l'application, car c'est la détermination du point d'appui. L'initiateur ne peut par lui-même que vulgariser ; la fondation ne

lui est plus tout à fait personnelle ; l'idée semée a germé selon le terrain, et elle sera réalisée, elle prendra forme et croîtra selon le milieu et selon le temps. Beaucoup d'idées ont germé qui n'ont pu croître ; autre chose est comprendre, autre chose est exécuter, mais il est évident qu'une idée est d'autant plus praticable pour le vulgaire qu'elle lui est rendue plus intelligible ; dès qu'il a compris, il applique. Rarement son intelligence lui crée de grandes difficultés pratiques, car elle ne devance jamais de beaucoup son industrie ; le contraire a lieu chez l'initiateur.

On voit par tout ce qui précède comment les conditions faites à l'initiative individuelle par le milieu social où elle se manifeste en déterminent l'efficacité et la portée.

Il n'y a de vérité acquise définitivement à l'humanité, nous l'avons dit, que celle qui a passé dans les mœurs, dans le vulgaire, avec sa preuve. En effet, le vulgaire ne peut pas périr, et, comme la

vérité qui a sa preuve est toujours démontrable, rien ne saurait prévaloir contre elle. Il y a donc dans l'état social un élément indestructible, à savoir tout ce qui repose sur la vérité démontrée au vulgaire. Tous les sentiments qui découlent naturellement de ces idées sont également indestructibles.

L'influence morale du novateur est restreinte. S'il est trop différent du vulgaire, il n'est plus compris, il ne réussit immédiatement que par l'affinité de la nouveauté qu'il propose avec les idées courantes et les passions actuelles ; et il ne peut rien pour détruire l'acquis de l'humanité.

Il est difficile d'apprécier exactement la part de l'initiateur dans l'évolution sociale. Il a lui-même reçu les idées de son

temps, et il n'a fait que les féconder ; il est son temps même en travail. On est souvent frappé des conséquences incalculables pour la société d'une découverte faite par un homme de génie, et il semble que le sort de toute l'humanité, sa direction, ait dépendu de la naissance de cet homme unique, et cette réflexion nous porte à exagérer la part de la contingence dans l'évolution sociale. En y regardant de plus près, en tenant compte de tout l'héritage de connaissances que l'homme de génie tenait de l'éducation, on arrive à reconnaître qu'il a plutôt accéléré qu'improvisé les découvertes contenues en germe dans le patrimoine scientifique de ses contemporains.

Nous ne pouvons passer légèrement sur cette question de l'étendue et des limites de l'action individuelle dans une société, car il est évident que si un homme, par sa seule initiative, peut changer radicalement le sens de l'évolution sociale, la loi du développement des sociétés subit de telles perturbations qu'elle devient illusoire, et que la civilisation est comparable à la besogne de Sisyphe. Nous devons donc faire la part exacte de l'initiative individuelle dans le mouvement social.

Admettons avec l'immense majorité des hommes que l'initiative individuelle procède du libre arbitre. Encore faut-il avant tout distinguer le libre arbitre qui a pour caractère l'indépendance de la détermination, la possibilité de vouloir le contraire de tout ce que sollicitent les conditions et les circonstances, encore faut-il distinguer cette possibilité de celle d'exécuter la chose voulue, qui est tout à fait subordonnée au rapport existant entre l'énergie du vouloir et les conditions intérieures et extérieures. L'individu le plus libre de se déterminer pourra être le moins

libre d'exécuter; or, si la détermination marque l'intention, la direction de l'acte, c'est l'exécution seule qui le réalise.

Examinons donc d'une part quelle peut être l'influence de la détermination individuelle sur l'état social, d'autre part jusqu'où peut porter l'exécution d'une vue individuelle.

Il est clair d'abord qu'une pure détermination,

si elle ne pouvait avoir aucun commencement d'exécution, ne se produirait pas hors du moi dans le milieu social et ne serait d'aucun effet ; mais comme elle peut toujours être communiquée à des individus capables de la mettre à exécution, on doit prendre en considération le seul fait d'une détermination prise, car ce fait peut influencer sur l'état social en y fixant par propagande le sens de l'évolution. Les écrits politiques, la presse, ne font pas autre chose que disposer les volontés à agir en leur traçant une voie, sans que les auteurs de ces écrits soient individuellement capables de produire par leurs propres forces la moindre modification dans l'ordre social. Quelle est donc la portée de l'initiative individuelle au point de vue de l'exécution, de la réalisation du projet concret? De deux choses l'une : ou nous nous faisons une idée vraie de la situation du monde extérieur et alors notre détermination est susceptible d'exécution sinon par nous-même, du moins avec le concours d'autres volontés ; ou nous tirons de cette situation mal comprise des motifs erronés, et dans ce cas notre détermination ne comporte aucune exécution efficace; dès qu'elle tente le passage du for intérieur au milieu social, elle échoue devant des ' résistances imprévues. Le fait de la détermination n'ajoute aux conditions extérieures que l'acte de la puissance individuelle, plus ou moins énergique ; il en résulte qu'une erreur d'appréciation touchant

l'influence de celle-ci sur ces conditions détruit l'efficacité de l'acte. Prenons donc le seul cas intéressant l'état social, le cas où le dessein conçu est susceptible d'exécution. Dans ce cas l'état social actuel renferme toutes les conditions requises pour l'exécution de ce dessein. Ainsi deux termes sont nécessaires pour que le projet s'exécute : 1^o certaines conditions extérieures ; 2^o l'initiative individuelle, l'effort pour concevoir ce projet et tenter de le réaliser. Or quelle est l'importance relative de ces deux termes ? Si l'un manque, l'état social ne sera pas modifié ; il semble donc que leur importance soit égale. Il s'en faut bien cependant. A un moment donné de son évolution, l'état social ne peut pas être modifié d'une infinité de manières ; il n'y a qu'un nombre limité de changements possibles, et comme l'initiative individuelle ne peut produire que ceux-là, elle ne peut altérer l'évolution fatale que dans des bornes étroites. En somme, de toutes les entreprises où elle peut se lancer, quelques-unes seulement sont efficaces, car elle ne peut que faire éclore ce qui est en germe.

De même que la marche de l'homme se fait pas à pas, et que, si on peut le solliciter ou le forcer à faire un pas petit ou grand, on ne peut cependant obtenir de lui qu'il en fasse deux à la fois, de même l'évolution sociale comporte, à chaque moment, une certaine modification, un degré en avant ou en arrière, lequel n'est pas défini par la puissance

individuelle qui le fait gravir ou descendre, mais bien par les conditions mêmes de l'état social ; la puissance individuelle n'a fait que précipiter la marche dans une des quelques directions qu'elle pouvait prendre.

Cela explique pourquoi les hommes de génie ne voient pas toujours la société prendre le chemin qu'ils lui indiquent ; ce che-

min n'est pas praticable encore pour ses pieds lourds ou débiles, il est trop ardu, trop direct pour elle; mais un jour, quand, avec sa lenteur naturelle et par sa voie propre, elle sera parvenue au plateau que le génie lui avait jadis marqué du doigt, elle reconnaîtra que la route qu'elle a suivie n'était pas la plus courte, elle admirera l'intuition du génie et la force qui lui permettait de gravir d'un coup d'aile une montée trop rude aux masses rampantes.

On peut noter ici la différence entre le génie pratique et le génie spéculatif. L'un conçoit tout le possible, mais l'autre conçoit le terme où doit aboutir la pratique du possible, quelle qu'elle soit. L'un aperçoit tous les chemins praticables, l'autre le but unique. On voit par là comment ces deux génies se servent mutuellement.

On peut comparer l'évolution sociale au développement d'un grand arbre. L'arbre croît sans cesse en hauteur dans une direction constante vers le ciel, mais il pousse dans toutes les autres directions des branches d'autant moins fortes qu'elles sont

INFLUENCE DES VOLONTÉS. 303

nées plus loin du pied. Ces branches ont une vie complète, mais elles ne continuent pas l'arbre, elles peuvent périr, l'arbre monte sans elles. Il en est à peu près de même de l'organisme social dans son évolution. Les volontés individuelles, très puissantes au début de l'histoire, ont entraîné le développement social dans des voies larges, mais sans issues, des impasses où la vie était possible mais partielle et bornée ; cependant l'humanité dirigée par la résultante supérieure de ses forces, par sa volonté spéculative, n'a cessé d'aspirer à la haute région favorable au plus complet épanouissement de sa vie ; elle y monte toujours.

L'évolution sociale consiste dans le mouvement qui porte l'humanité d'un certain état primitif où la vie est évidemment opprimée par le monde extérieur à un état final où elle sera aussi affranchie que possible de cette oppression. Le temps et la forme importent peu. Quelle que soit la durée de ce mouvement et de quelque façon qu'il s'opère, ce qui importe, c'est le résultat vers lequel il tend et pousse un peu l'humanité chaque jour, résultat qui se manifeste d'abord dans le monde intime des phénomènes moraux, et là seulement, bien qu'il ait été préparé dans le monde extérieur par les événements de l'ordre matériel. Cela posé, on comprend que l'initiative individuelle hâte ou retarde le mouvement et lui imprime une déviation ou une rectification, et que, par suite, le résultat

final soit rapproché ou éloigné. C'est pourquoi il semble que la volonté individuelle puisse constamment ramener l'humanité à son point de départ, et qu'ainsi l'évolution sociale ne soit susceptible d'aucune marche régulière. Mais l'accomplissement en est garanti contre l'influence individuelle par ce qu'il y a d'acquis définitivement à l'humanité à chaque moment de son histoire ; cette influence, incapable de la dépouiller de ce fonds, ne peut que retarder la conquête qui doit suivre. Nous avons, en effet, remarqué que l'individu ne peut agir sur l'état social qu'en exploitant la situation faite et en s'appuyant sur sa propre nature, telle qu'elle est d'ailleurs façonnée par l'éducation, et qu'il ne fait ainsi que tirer avec plus ou moins d'énergie les conséquences des conditions extérieures et intérieures. Est-ce à dire que l'action individuelle détermine seulement le mode et la durée d'une transformation inévitable et que cette transformation devait dans tous les cas se produire? Non pas absolument; cela serait vrai si un état social donné ne comportait qu'une modification. Alors, en

effet, l'influence individuelle ne comportant également qu'une manifestation ne pourrait que hâter ou retarder cette modification inévitable et seule possible. Mais de même qu'à un certain moment l'individu peut prendre divers partis, marcher en avant ou reculer selon le motif nouveau qui viendra peser sur sa détermination, la

société peut prendre des directions différentes selon l'influence qu'une volonté particulière assez énergique exercera sur elle. Ces directions, il est vrai, seront toujours données par son état, mais la détermination de l'une d'elles dépendra de l'énergie individuelle. La question revient donc à celle-ci : Parmi les directions que l'initiative individuelle peut imprimer à l'humanité, en existe- 1- il une absolument rétrograde, telle qu'en la suivant l'humanité perde tout son fonds acquis, et retourne à son indigence primitive? En d'autres termes, l'humanité peut- elle, sous l'influence individuelle, être ruinée dans tous ses biens matériels et moraux? Cela revient à demander si elle peut l'être par sa propre volonté, car l'individu, quelle que soit son énergie, n'a d'action sur elle que par le consentement qu'elle •y donne. La question ainsi posée se résout d'ellemême. Posséder, c'est-à-dire s'enrichir et régner, étant la condition même de la vie de l'humanité, le sentiment qu'elle en a est le plus vivace de tous ses instincts, le fonds de son essence ou plutôt sa raison d'être ; faire reculer, non pas tel peuple, mais toute l'humanité, dans la voie de ses conquêtes, ce serait la faire consentir à nier sa nature même. L'influence individuelle peut, il est vrai, déterminer la décadence d'un peuple, mais non pas celle du genre humain ; aussi l'évolution de celui-ci est- elle continue sans retour en arrière. C'est un point sur lequel nous croyons utile d'insister.

Le genre humain, à une époque quelconque de sa vie historique, apparaît di^àsé, par les conditions mêmes du sol habitable, en groupes sociaux qui ont respectivement leur existence distincte, tout en exerçant les uns sur les autres une mutuelle influence. Si l'on considère chacun de ces peuples, on le voit se développer, puis subir de la part de la nature ou des peuples voisins des altérations plus ou moins profondes, souvent même s'effacer en s'absorbant dans un autre par suite des invasions qu'il a faites ou subies. Si l'humanité ne périt pas, il semble du moins que les sociétés se dissolvent les unes des autres pour former, lentement mais sans cessé, des unités politiques différentes, à peu près comme les familles finissent par se renouveler ou ne garder plus d'elles-mêmes que leurs noms dans un peuple qui a passé par de longues révo- lutions.

Aucun peuple connu ne fournit à l'histoire l'exemple d'un développement ininterrompu de son génie et de sa puissance, parce qu'il n'en est aucun que des cataclysmes de la nature, des guerres ou des colonisations n'aient à la longue transformé. Il paraît donc inutile et chimérique de chercher dans un peuple déterminé toutes les phases de l'évolution humaine, mais on peut concevoir la continuité de cette évolution se manifestant tour à tour dans quelques-uns des peuples qui composent l'humanité. L'histoire de chaque

peuple représente ui>e évolution sociale qui ^i son commencement et sa fin, mais non pas un développement indéfini, car le développement de l'humanité émigré en quelque sorte de peuple en peuple, et s'accomplit aux dépens de certaines races, au profit de certaines autres, par des mélanges de sang et de ui>eurs 014 se

confondent peu à peu les plus anciennes distinctions politiques. De là vient que les histoires particulières se déroberont à toute loi scientifique d'évolution, tandis qu'une pareille loi peut-être applicable à l'histoire générale. Toute histoire particulière implique deux mouvements distincts et combinés, l'un qui est la tendance toute spontanée d'un peuple à se développer indéfiniment dans toutes les directions de sa curiosité favorisée par ses relations extérieures ; l'autre, qui est le résultat des agressions et des influences étrangères soit de l'homme, soit de la nature, et qui altère les effets de l'évolution spontanée de ce peuple. En d'autres termes, toute l'histoire d'une société au milieu d'autres sociétés est une résultante de son évolution spontanée et de ses vicissitudes, tandis que l'évolution de l'humanité prise dans son ensemble est progressive sans interruption, parce que les vicissitudes qui nuisent à une race sont presque toujours profitables à une autre. C'est donc dans l'histoire générale, autrement dit dans la somme des événements humains, qu'il faut chercher les termes d'une loi de l'évolution humaine ; et, au point de

vue psychologique, c'est dans les instincts, les penchants, les facultés essentielles et indestructibles du genre humain qu'il faut chercher les mobiles et les fins de la civilisation. S'il est vrai que ces mobiles agissent constamment, ici ou là, l'impulsion qu'ils donnent à l'humanité est continue et prend les caractères d'une loi. Or le désir, et spécialement le désir de connaître, la curiosité, étant le mobile persistant de l'activité humaine, celle-ci ne peut par elle-même que poursuivre indéfiniment son œuvre, en ajoutant toujours de nouvelles productions aux précédentes ; la science augmente les désirs qui à leur tour aiguillonnent l'esprit. Il ne s'ensuit pas que cette loi s'accomplisse intégralement comme si elle était seule à régir l'activité humaine ; une foule de

conditions étrangères et hostiles à cette loi peuvent en contrarier les effets. Les diverses lois de la nature s'influencent les unes les autres ; aucune d'elles, considérée isolément, ne représente la vérité entière ni ne régit toute la réalité ; l'ordre universel est la résultante de toutes ces lois modifiées dans leurs effets les unes par les autres.

L'évolution humaine obéit donc à une loi naturelle, mais sujette à toutes les perturbations que peuvent y apporter d'autres lois naturelles.

« L' Histoire et l'état social » , étude sociologique où Sully Prudhomme a pour la première fois présenté au public un aperçu abrégé de sa théorie du « Lien social », figure dans Vœuvre complète du poète-philosophe et dans les œuvres de Michelet [collection Calmann-Lévy), où elle sert de préface à la Bible de l'Humanité : nous y renvoyons les lecteurs qui désireraient en connaître le texte intégral. Cependant^ afin de faciliter un intéressant rapprochement entre les deux expositions successives que Sully Prudhomme a faites de sa doctrine, nous ne croyons pas inutile de reproduire ou de résumer ici les parties essentielles de cette étude.

En concevant l'idée d'une Bible de l'Humanité, Michelet n'a pas seulement philosophé sur l'Histoire : il a voulu écrire un livre sacré qui fût à l'Humanité ce que la Bible juive a été pour les Juifs-chrétiens. « Cette Bible serait une histoire à la fois profane et sacrée, celle des actes fondamentaux de conscience et de foi épars dans les monuments de toutes sortes recueillis par une sélection judicieuse et logiquement ordonnés. Ceux-là seuls de ces

actes seraient retenus qui ont efficacement concouru à guider l'homme dans la direction de la destinée que lui prescrit l'émittance de son espèce et à l'y ramener, de près ou de loin, en dépit de tous ses écarts accidentels. C'est, en un mot, le progrès de la morale en action à la recherche de ses principes, soit transcendants, soit empiriques » .

« Comment remplir ce magnifique programme ? ' La matière en serait déjà fort complexe et très vaste si l'historien la restreignait et bornait son labeur à une simple codification des dogmes et des maximes quelconques successivement professés par les divers peuples et qu'il faudrait dégager des innombrables témoignages historiques de la vie, soit publique, soit privée, dans chacun d'eux. Il s'impose une tâche plus difficile encore, mais aussi d'une portée plus haute, quand il s'applique en outre à reconnaître s'il y a non pas purement succession, mais bien évolution de ces préceptes, tant religieux que rhoraux. Il peut d'ailleurs limiter son étude, s'en tenir à déterminer dans quel sens ils évoluent, quelle est la tendance morale de chaque peuple, s'il en est une commune à tQus, sans d'ailleurs se prononcer sur ce qu'elle vaut.

« Mais ce programme positif peut ne pas suffire à son ambition : l'entreprise se comphque et s'élè\"e encore s'il tente (et c'est bien au fond la visée de Michelet) d'établir un rapport entre cette tendance et là destinée de l'homme écrite dans son essence, sa véritable destinée. Il suppose alors que celle-ci n'est pas intégralement définie, non plus que nécessairement réalisée, par l'histoire mêriife : il suppose que l'homme a reçu de sa

cause efficiente, natui*elle ou divine, un plan et une règle de conduite préfixés, type de destinée à accomplir ; que la volonté libre est moralement obligée d'y tendre et qu'il dépend d'elle d'y

atteindre, mais qu'on ne saurait préjuger si elle y atteindra ou non. L'historien peut du reste, selon qu'il est optimiste ou pessimiste, croire ou ne pas croire à la complète moralisation de l'espèce humaine et à la conformité future de ses actes à la morale absolue (Michelet, à coup sûr, y croit). Il a enfin à décider si cet idéal est impliqué virtuellement dans la tendance de l'évolution et s'y témoigne par des indications qui permettent de l'en déduire, ou bien (comme en est certainement convaincu Michelet) s'il est immédiatement et d'emblée défirissable par le philosophe psychologue découvrant dans l'âme humaine des aspirations de plus en plus hautes, dont l'immuable objet, atteint peu à peu, se laisse, même avant de l'être, deviner, dans ces aspirations mêmes,, à qui sait les interpréter.

« Pour ce dernier historien, la philosophie de l'histoire consiste à formuler la loi de l'évolution morale de l'espèce humaine, en comparant, dans le cours des siècles, le discernement acquis et la pratique du bien et du mal au modèle idéal de la moralité. Il s'ensuit que pour justifier pleinement son titre cette philosophie présuppose la connaissance adéquate obtenue par voie quelconque, intuitive, religieuse ou rationnelle, des caractères propres et des fins véritables de notre espèce ; cette connaissance, en effet, de laquelle seule peut dériver celle des devoirs et des droits véritables de l'homme en société, permettra seule à l'historien

212 LE LIEN SOCL\L.

d'apprécier sûrement la valeur morale des monuments traditionnels ou écrits et de se faire juge des actions qu'il raconte. Les maximes et les règles de conduite capitales dégagées de tous ces documents et considérées à la fois dans leurs sources historiques

et dans leurs formules successives, d'abord disséminées, partielles, et enfin synthétisées et convergeant vers la morale absolue, constituent à ses yeux la Bible de VHumanité. »

Cette morale que Michelet considère comme la véritable doctrine vers laquelle convergent tous les progrès accomplis par Vhumanité à travers son histoire, c'est celle que résume le précepte évangélique : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », appliqué à la justice, formule fondamentale de la solidarité dans une espèce éminemment sociale. Sully Prudhomme V accepte avec lui, « ne pouvant se défendre de considérer la morale telle qu'elle est, sinon pratiquée, du moins formulée depuis l'ère chrétienne par un nombre imposant de penseurs et par les adeptes plus ou moins réfléchis de leurs principes, comme l'expression définitive de la dignité humaine ». Mais cette vue sur la philosophie de Vhistoire oriente plutôt une appréciation critique du progrès des mœurs qu'elle ne sert à expliquer V évolution des sociétés humaines. Deux problèmes distincts se posent donc, celui qu'a tenté de résoudre Michelet et celui dont Sully Prudhomme, se plaçant au même point de vue que Montesquieu, tente à son tour la solution en analysant les éléments moraux de Vétat social.

« Je me suis demandé ce que doit être une Bible de VHumanité ; j'ai reconnu qu'elle consiste d'abord à

constater empiriquement une tendance à la sociabilité, tendance morale en germe et en évolution dans l'histoire, puis à déterminer le rapport qui existe entre cette lente organisation des sociétés et la destinée de l'homme telle qu'elle est écrite dans son essence même, et enfin à marquer aussi précisément que possible la part qui re^àent à chaque peuple dans la réalisation de ce rap-

port ; c'est ce que Michelet s'applique à faire. Mais pour critiquer son œuvre avec compétence, il faut évidemment avoir analysé les éléments moraux de l'état social, examiné leurs combinaisons spontanées et diverses dont cet état n'est que l'expression progressive. Alors seulement on pourra juger s'il a apprécié avec justesse l'apport de chaque peuple au progrès moral, et partant social. »

Sully Prudhomme constate d'abord l'existence même des liens sociaux qui s'établirent dans l'espèce humaine, depuis l'agglomération primitive jusqu'à l'organisation nationale et internationale.

« Les liens rudimentaires formés, dès l'état sauvage, entre les membres de la famille naturelle par les instincts conservateurs de l'espèce, furent les premiers qui groupèrent les hommes.

« Au stade présent de l'aggrégation humaine, il en existe beaucoup d'autres qui, d'âge en âge, soit spontanément par les mœurs, soit consciemment par les lois, se sont organisés peu à peu et ajoutés à ceux-là pour grouper les individus en peuples., en nations., quelle que soit d'ailleurs l'origine, proche ou lointaine, unique ou multiple, des familles rassemblées sous ces noms collectifs.

« Enfin les nations entretiennent entre elles des rapports

214 LE LIEN SOCIAL.

matériels Ou moraux que créent et modifient leurs conflits armés et leurs traités, et il n'en est plus aujourd'hui qu'elles ne puissent dire entièrement isolées des autres "; elles sont toutes liées entre elles à quelque degré.

« L'ensemble de tous ces liens, tant nationaux qu'internationaux, constitue, avec ceux de la famille, sur lesquels ils se sont greffés, les liens sociaux des hommes à un moment quelconque de l'histoire. »

Une double loi d'évolution domine ce mouvement des sociétés : un travail de dispersion s'accomplit en même temps qu'un retour des sociétés divisées à l'unité : « D'un côté, le passage du premier ou des premiers groupes humains à chacun de ceux qui se partagent aujourd'hui la surface de la terre s'est effectué par la dispersion, l'expansion, puis le rapprochement et la rencontre des divers éléments ethniques, par leurs luttes et leurs alliances, par leurs mélanges et enfin par leurs intimes combinaisons sous le nom de nations.

« D'un autre côté, l'élargissement et la multiplicité croissante des relations internationales de toutes sortes ont sans cesse tendu à uniformiser les mœurs des différents peuples, sinon en tant qu'elles dépendent essentiellement des climats, du moins en ce qui touche les principes de conduite relevant de la conscience morale : unification qui favorise de plus en plus l'influence propagée des régions supérieures et surtout le progrès de l'industrie et le rayonnement des sciences.

« Ainsi une même cause produit avec le temps deux effets contraires : le progrès numérique de l'humanité commence par la diviser et la disperser en tribus sous diverses latitudes, ce qui tend à varier les mœurs, et ce

APPENDICE. "Ainsi"

« Le progrès finit par rétablir le contact des groupes, ce qui tend, par voie de fusion lente, à unifier la moralité, à niveler la ci-

vilisation. Ce double tr-avail organique constitue l'objet des études historiques. Elles n'ont ainsi pour matière propre qUe les événements de nature à modifier ou au moins à caractériser un état social. »

Ces préliminaires une fois posés, Vaitteur aborde de front l'analyse psychologique des ressorts moraux dont Vaction détermine le fait de la possession sociale, fonde les régimes, suscite et entretient le mouvement historique.

« Jusqu'à présent, je me suis borné à mentionner l'existence des liens nombreux constituant aujourd'hui les divers modes généraux de l'agrégation humaine, depuis la famille jusqu'à l'espèce entière, c'est-à-dire jusqu'à l'ensernble des nations de plus en plus solidaires. Mais en quoi consistent ces liens ? C'est évidemment de leur exacte analyse, de leur définition précise, que dépendent la parfaite intelligence et l'objet même de l'histoire, car les actions des hommes n'intéressent leur vie sociale qu'autant qU^eîlés affectent les causes qui les poussent à se grouper et les tiennent réunis. Je suis donc amené à exatainer la hâtufe de Ces caUses. Je ne saurais prétendre, en quelques pages, épUiser une aussi vaste matière. Je me propose seulement de dégager des données empiriques, excessivement nombreuses et complexes de là question, les racines et les principes des gi'oUpements humains.

« Sans doute, le miheu physique, le sol et le cMmat influent beaucoup sur la constitution des sociétés. Je n'ai pas néanmoins à m'oCCuper ici de cette influence, parce qu'elle n'est pas la condition première, fonda-

mentale des liens qui les instituent : elle agit sur l'homme, mais c'est dans l'homme qu'il faut chercher les conditions essentielles de ces liens, car les forces du dehors manqueraient de point d'application et de matière pour les créer et les modifier si elles ne rencontraient en lui nul instinct, nulle tendance, nul besoin préexistant qui en motivât et provoquât la formation.

« Le ressort initial et persistant du mouvement historique est donc par là tout psychique. Essayons de le dégager et de le définir.

« Je remarque tout d'abord un phénomène psychique qui provoque et favorise singulièrement l'état social. Quand on observe au théâtre le Aisage d'un spectateur naïf, d'un enfant, par exemple, on le voit réfléchir successivement, comme un miroir, l'expression de tous les acteurs. Cet enfant commence par ressentir, sous forme d'échos intérieurs, les sentiments exprimés par la physionomie des personnages, puis son *%-isage* les exprime à son tour. C'est seulement ensuite que ses sentiments propres d'enthousiasme pour le héros ou d'indignation pour le traître se révèlent dans ses traits. Ce phénomène, appelé sympathie par les psychologues, est un facteur capital du commerce des hommes entre eux. Il est, par essence, imitatif. L'individu qui exerce une action quelconque sur le moral d'un autre peut, par cet intermédiaire tout spontané, l'exercer indirectement sur les autres individus groupés autour du premier, de sorte que son influence se transmet à tout le groupe et le subordonne. En outre, la sympathie contribue, dans une mesure incalculable, à l'assimilation des races les unes par les autres, avec le temps, et, par suite, à l'homogéné-

néité des mœurs dans une société ; c'est elle qui fait d'un groupe humain, à proprement parler, un troupeau, sous une réserve toutefois fort importante, qui distingue ce troupeau des autres colonies du règne animal : dans celles-ci, même chez les plus avancées, les individus se partagent un petit nombre de fonctions sociales, très nettement définies, et les chefs semblent être des monarques institués par la nature dans l'intérêt exclusif de la communauté.

« Je me borne à signaler la sympathie imitative comme condition préalable et moyen spontané de l'établissement des rapports sociaux ; elle s'applique à tous les rapports dont je vais tenter une rapide analyse.

« Tout homme est naturellement enclin à s'aider d'autrui dans le combat de la vie, à se subordonner, pour en user, l'activité de son semblable, et aussi, pourvu qu'il l'aime, à lui offrir le concours de la sienne.

« Dans tous les cas, un homme, d'une part, n'est jamais à la disposition d'un autre sans que, bon gré mal gré, sa volonté s'y prête ou s'y résigne, en un mot l'accepte, car il lui appartient de refuser ses services et même, s'il est un héros, de préférer la mort à l'esclavage ; d'autre part, un homme refuse rarement les services d'un autre, et, s'il en profite sciemment, c'est qu'il le veut bien.

« Ainsi, de toutes les conditions requises pour la formation des liens sociaux, quels qu'ils soient, la seule, à la fois nécessaire et suffisante, la cause efficiente est le consentement mutuel. On l'appelle vicié chez l'une des parties, quand il est violenté, c'est-à-

dire quand il exprime, entre deux maux, le choix du moindre ; mais pour cela il n'en existe pas moins. L'homme est, hélas ! trop

218 LE LIEU[^] SOCIÉTÉ.

souvent' dans l'extrémité de consentir à ce qui lui déplaît.

« Pour que les hommes entrent en société, il faut donc et il suffit que, soit à la satisfaction exclusive d'un certain nombre d'entre eux, soit à la satisfaction commune, tous y consentent. Dès que le consentement cesse d'être général, la discorde couve ou éclate par le délit, le crime, l'assassinat, la guerre civile, par une rupture quelconque latente ou manifeste, dans la trame des liens sociaux. Mais nous n'en sommes encore qu'à l'examen de leur nature et de leur formation.

« Par quelles voies la volonté d'un homme est-elle amenée à mettre son activité à la disposition d'un autre? ou, inversement, par quels moyens le second obtient-il que le premier consente à lui céder la possession de son activité — possession de l'homme par l'homme que j'appelle la possession sociale? — Il ne le peut évidemment qu'en utilisant à cet effet les mobiles qui dominent la volonté du premier.

«Quels sont ces mobiles? Ils varient de nature, de puissance suivant l'individu, chez qui leur proportion constitue l'élément principal de ce qu'on nomme son caractère. Les voici tous, si mon analyse est exacte.

« En première ligne » l'instinct de conservation, l'attachement à la vie et la crainte de la douleur. Le moyen de possession offert par ce mobile est l'alternative imposée ou de se rendre à discrétion

tion ou de souffrir, même de mourir. C'est, en nn n^ot, l'abus de la force.

« J'appelle régime de la çiolerice la possession sociale obtenue ainsi.

« Le second mobile est l'instinct, con^mun à tpus les

Vivants, d'acquérir de quoi vivre dans les pieilleures conditions passibles.

« C'est encore l'instinct de conservation, non pas seulement, cette fois, mis sur la défensive, mais en outre stimulé par les besoins, les appétits, les passions à satisfaire, en un mot toutes les diverses formes du désir.

«Le désir évolue et se modifie en se civilisant. D'aveugle rapacité, cpn^me on l'observe encore cl^ez les, sauvages, il est devenu, chez certains représentants, 4cjà nombreux, des nations les plus policées, le goût en toutes choses difficile à contenter, capricieux, raffmc parfois à l'excès, dépravé même. On compte simultanément dans ces cations beaucoup d'individus oy se perpétuent, sovis la compression des lois, les formes et la véhémence originellp du désir.

((Entre ces deux extrêmes, chez le plus grand nom^jre, il ne se montre ni à l'état brut, ni factice, ni effréné, ni amorti, mais discipliné par le calcul de l'intérêt bien entendu, et il se manifeste par la recherche réfléc|iie di; gain. C'est l'esprit mercantile, au ser^s le plus large 4u mot.

V, Je considère ici le désir uniquement à ce point de vue, en tant qu'il peut être alléché par l'oïïre d'une satisfaction en échange d'un service quelconque, matériel ou moral.

« Le moyen de possession sociale est alors l'appât d'un lucre, d'un salaire, d'un bénéfice pécuniaire ou autre. Comme il y a marché débattu, discussion contradictoire de l'intérêt respectif des parties contractantes, la raison s'est substituée à la force. Elle pèse l'équivalence des avantages, sans toutefois que l'équité, invoquée de part

et d'autre, soit encore prise en considération pour elle-même, c'est-à-dire prise à cœur par chacune des parties pour l'autre comme pour soi, en un mot sans qu'il y ait trace de justice proprement dite. Au contraire, elles s'efforcent trop souvent de se tromper l'une l'autre sur les avantages qu'elles se font, et même trop souvent l'abus d'un avantage préalablement acquis introduit par voie subreptice et sous forme latente le régime de la violence dans cette possession sociale que j'appelle le régime de la mutualité égoïste ou le régime mercantile.

« Le troisième mobile, qui participe de la crainte et par là touche aussi au premier, est le respect soit superstitieux, soit religieux, des puissances invisibles. L'ignorance, au début de l'histoire, en est le principe et y joue un rôle capital. Dans ce cas, le moyen de possession sociale est l'autorité sacerdotale, le prestige qu'empruntent au fétiche, à l'idole, au dieu, l'instaurateur du culte ou ses successeurs qui y président, en un mot les représentants du surnaturel. Ce mobile est fréquemment allié à l'amour.

« Le quatrième mobile, qui confine au précédent par un autre mode du respect, est la vénération admirative et confiante inspirée par quelque supériorité morale d'ordre humain, l'énergie, le courage, la vertu, la science. L'amour l'accompagne ordinairement.

« Le moyen de possession indiqué par ce mobile est l'influence et le crédit personnels qu'il incite à accorder.

« J'appelle régime de V ascendant la possession sociale obtenue par l'un ou l'autre des deux moyens précédents, en avertissant de n'en pas confondre les caractères spécifiques distincts sous cette dénomination générique.

« Le cinquième mobile, rattaché au précédent par l'admiration, qui le plus souvent l'accompagne, est l'amour considéré dans toutes ses espèces (amour paternel, maternel, filial, fraternel, amour de la patrie, amitié, sympathie, au sens courant du mot, etc.). Le moyen de possession qu'il offre n'est pas toujours d'aimer soi-même, de se dévouer ; séduire suffit. L'affection toutefois a chance de provoquer l'affection, mais il est bon d'ordinaire qu'elle apporte avec soi le bienfait sous forme sensible, ce qui, chez les âmes basses ou faussées par l'ambition, la dispense d'être sincère pour acquérir la réciprocité. Encore faut-il que, loyal ou non, le procédé ne rencontre pas l'ingratitude. La possession sociale obtenue par ce moyen est le régime de Vaînoir, tantôt unilatéral, tantôt réciproque. Il ne constitue un véritable lien social que dans le second cas, parce que, seulement alors, il y a consentement de part et d'autre.

« Le sixième et dernier mobile qui détermine l'aliénation de racti\dté et des biens d'un homme à un autre, c'est le besoin d'être juste, provoqué par le second chez le premier en s'adressant à sa conscience pour disposer de son vouloir à charge de réciprocité. Cette conscience de la justice impose l'obligation morale, le devoir d'y satisfaire, sanctionné par le contentement ou le mécontentement de soi-même, et c'est ce qui distingue le devoir de l'obligation purement conventionnelle, je veux dire née d'un

débat entre égoïsmes, laquelle n'est[^]sanctionnée que par des pénalités procédant du dehors et conventionnelles aussi.

« La sanction intime de la justice en révèle l'essence et l'objet. En effet, si nous sommes contents de nous-même

Sully Prldhomme. — Lien social. 16

222 LE LIEN SOCL\L.

quand nous subordonnons notre égoïsme à l'intérêt particulier de l'un de nos semblables, c'est que par là nous donnons satisfaction dans sa personne à un intérêt général et plus élevé que le sien, au suprême intérêt de notre espèce, à la dignité humaine.

« J'entends par la dignité humaine le rang qu'assignent à notre espèce ses caractères distinctifs dans la série des espèces vivantes.

« La conscience morale est chez l'individu le sentiment qu'il est dépositaire de la dignité de son espèce et qu'il en est responsable partout où cette dignité réside : en lui-même d'abord, dans toute la mesure où il en participe et peut y ajouter de son propre chef, puis en autrui, autant qu'elle dépend de sa volonté. Dans ce second cas, c'est la conscience de la justice. Cette conscience, qu'il présume par analogie chez ses semblables, lui crée le devoir de faire respecter d'eux en lui ce qui représente ce dépôt, et, à son tour, d'en respecter chez eux la représentation. L'homme juste se sent donc tenu de concéder à ses semblables, dans toute distribution ou attribution, d'ordre matériel ou immatériel, ce qui leur est assigné par leurs essences respectives, physiques et psychiques, pour subsister et se développer dans le sens de la dignité humaine.

« Quant au besoin de justice, c'est un instinct qui en accompagne le sentiment, c'est l'injonction que fait intérieurement la nature à l'individu de ne jamais faire tort à son espèce dans la concurrence pour la vie, et qui imprime à cet instinct un caractère obligatoire. »

Étant admis donc un tel besoin de justice, allié à la conscience de la dignité humaine, quel sera le rapport

de ce mobile moral avec les autres dans la vie des sociétés? « Le problème de la vie sociale pour l'espèce humaine consiste à découvrir le moyen de rendre également réciproque, c'est-à-dire équivalente en avantages pour tous les individus, la mutuelle possession de leurs volontés. Or ce problème comporte des solutions de plus en plus approchées à mesure que les relations des volontés individuelles sont facilitées davantage par l'adoucissement des mœurs, à mesure que l'égoïsme a perdu de sa férocité primitive au profit des penchants altruistes. Aussi le renoncement partiel qu'exige de chacun la justice distributive, puis l'oubli de soi pour autrui, l'abnégation, le dévouement, la charité, en un mot le désintéressement, sont-ils devenus peu à peu le double idéal que se proposent les nations les plus éloignées de l'état sauvage et de la barbarie, les plus cultivées, pour resserrer leur union respective et assurer par là leur paix intérieure (1). »

// s'en faut, cependant, que cet idéal soit encore réalisé, ni que toutes les sociétés le respectent au même degré. La moralité proprement dite est la conformité de la conduite humaine à cet idéal ou la capacité de la concevoir et d'y tendre. La morale est la doctrine impérative qui prescrit à l'homme l'obligation fondamentale d'être vraiment homme, de ne pas déchoir du rang de notre espèce. L'éthique, enfin, c'est le système des idées que se

font les hommes de ce rang et des règles de conduite qu'il leur impose. L'éthique est sujette à varier beaucoup avec le temps et le lieu, commente concept de la dignité, tandis que la morale est une et constante, puisqu'elle procède de l'essence humaine

(\) Que sais-/e F p. 205, 206.

elle-même et des conditions de vie sociale résultant de cette essence. « Morale, éthique^ moralité sont trois choses distinctes. La morale crée entre l'homme et sa dignité un rapport obhgatoire, mais dont le second terme appelle sa définition ; l'éthique est la recherche réfléchie et progressive de celle-ci ; la moraUté en est la mise en pratique plus ou moins fidèle. C'est à ces trois points de vue qu'il convient d'apprécier la valeur morale d'un peuple. »

Pour que la justice, prescrite aux hommes par la morale, fût mise en pratique dans la vie des individus et dans les institutions politiques, il faudrait que chacun fût en mesure de savoir parfaitement ce qui se passe dans la conscience des autres, afin de se mettre à leur place. Or si cette intuition sympathique des états d'âme d'autrui est déjà difficile et incomplète entre personnes qui se connaissait, elle Vest plus encore pour le législateur appelé à régler les droits réciproques des citoyens, sans connaître ceux auxquels il se substitue.

« Pour lui, le problème social à résoudre par la justice est de conciuer la liberté individuelle avec l'état social, qui implique rencontre et solidarité. Il s'agit d'apprécier les concessions que les champs d'activité respectifs des individus ont à se faire mutuellement pour ne se limiter les uns les autres que dans la stricte mesure requise par l'intérêt commun. La justice absolue exigerait

que les sacrifices individuels à cet intérêt fussent équivalents pour tous comme aussi tous les avantages tirés de l'association. Mais cet idéal est évidemment irréalisable, car il faudrait que le législateur connût non seulement la nature humaine en général, mais

encore les caractères propres qui distinguent chaque individu dans l'espèce et donnent seuls la mesure exacte de ses droits comme de ses devoirs, des sacrifices qu'il conviendrait de lui imposer pour rendre ces sacrifices équivalents à ceux des autres associés, et des avantages correspondants qui lui seraient dus en échange. Or cette estimation est impossible. Le législateur est obligé de s'en tenir à des distinctions collectives, fondées sur la vraisemblance et l'analogie... Une loi ne peut avoir égard Taux différences individuelles de ceux qu'elle oblige ; en les présumant ainsi tous pareils, elle favorise, il est vrai, les uns aux dépens des autres, mais elle est d'autant plus impartiale que, chez les intéressés, elle vise des caractères plus vraisemblablement communs à tous. » Ce que la loi peut et doit prescrire, c'est le minimum d'hommage des hommes à leur propre essence^ c'est-à-dire leur respect mutuel dans leur personne et dans leurs jiroits. « Dans tous les cas, il y a possession des volontés sous le régime de la justice, quand, dominées par le besoin qu'elles en sentent, elles se possèdent mutuellement par un accord où les intérêts individuels sont autant que possible satisfaits dans la mesure et sous les réserves qu'exige la conscience la plus éclairée de la dignité humaine ; c'est aux yeux de chaque peuple sa conscience nationale, mais, en réalité, celle du plus civilisé au point de vue de la morale. A mesure que l'éthique et la moralité progressent, l'affirmation des droits se fait plus impérieuse et plus explicite à la fois. » Tel est le fondement du droit naturel, principe immuable de

toutes les législations et de toutes les constitutions politiques dans les Etats.

22ft LE LIEN SOCIAL.

« Dans l'organisation de toute société, à commencer par la famille, et à tous les moments de son histoire, les six régimes précédemment définis de la possession de l'homme par l'homme co-existent combinés. Aucun ne s'y montre isolé des autres, mais ils y entrent tous en proportion très variable selon le caractère de chaque peuple et selon les époques. Dès l'origine, dans la famille, les rapports de ses membres, du père et de la mère entre eux, des enfants entre eux et avec leurs parents, n'en sont que des modes composés. Sans doute, l'état sauvage n'en admet que les rudiments, mais, à mesure que se forme la société, ces rudiments se développent en s'alliant. Je ne peux que signaler en passant ce travail, qui s'étend à la tribu, s'y ordonne inconscient encore, pour se compliquer savamment dans les groupes nationaux et constituer la cité ; lente évolution, par un travail interne de plus en plus divisé, où les fonctions économiques, civiles et politiques se sont de plus en plus nettement différenciées et d'où s'est enfin dégagé l'organe qu'on nomme un gouvernement, tête et bras du corps social.

« Le gouvernement d'une nation s'appelle aussi son régime. On dit : le régime monarchique, aristocratique, constitutionnel, démocratique, républicain, selon que le caractère de la nation est, chez un plus grand nombre de ses indi\adus, soit timide, soit simplement enchn à la vénération, par suite à l'obéissance irréflechie, et aussi, le plus souvent, à la foi religieuse, à l'acceptation d'une discipline dogmatique, soit enchn à la sympathie confiante

qui relève de l'amour, soit à la cupidité qui place la puissance dans la richesse, soit enfin

à la justice. Chacun de ces penchants est exclusif de certains autres, mais aucun n'est incompatible avec tous. Pour chaque nation celui qui prédomine dans la proportion des six régimes de possession sociale y détermine et spécifie le régime politique, le gouvernement. Ces penchants mettent, en effet, les individus qui les ont à la disposition de ceux qui en ont d'opposés propres à les subordonner dans une intention qui, d'ailleurs, n'est pas nécessairement égoïste et peut être même, en certains cas, salutaire (dictature, gouvernement colonial, etc.).

« Ainsi, le gouvernement d'un peuple est l'organe de la possession sociale exercée sur lui par ses dominateurs indigènes ou étrangers. Il exprime leur caractère, et en même temps celui de ce peuple, sa moralité habituelle, soit par contraste, s'il subit la domination, soit par identité, s'il la reçoit de lui-même, je veux dire de la constitution qu'il se donne en s'inspirant de la fraternité et de la justice.

« L'historien penseur, pour qui l'histoire n'est pas uniquement un récit, mais est en outre une méditation, rencontre d'abord les causes extérieures des événements humains et il étudie l'enchaînement de ces causes dans l'espace et le temps ; puis, toujours plus curieux, il en cherche d'autres plus profondes, hors de l'espace, dans le for intérieur de l'humanité. C'est que, en effet, chaque geste apparent de l'homme procède d'un ressort invisible : instinct, passion, pensée, choix délibéré, vouloir ; et c'est ainsi tout un ordre de causes internes, antérieur au système des causes externes, qui en fournit le principe et l'explication. »

CATALOGUE

Livres de Fonds

Pages.

Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Format in-16 8

Format in -8 6

Collection historique des

grands philosophes 12

Philosophie ancienne 12

Philosophie médiévale et moderne 12

Philosophie anglaise 13

Philosophie allemande 1.)

Philosophie anglaise contemporaine

14

Philosophie allemande contemporaine 14

Philosophie italienne contemporaine 14

Les MAÎTRES DE LA MUSIQUE ... 14

Les grands philosophes 14

Ministres et hommes d'État.. 14 Bibliothèque générale des

SCIENCES sociales 15

Bibliothèque d'histoire contemporaine 16

Publications historiques illustrées 19

Travaux de l'université de LILLE 19

Bibliothèque de la faculté

DBS lettres de PARIS 20

Ouvrages parus en 1908 :

Pages.

Annales de l'université de

LVON 21

Recueil des instructions diplomatiques 21

Inventaire analytique des archives du ministère des
affaires Étrangères ?1

Revue philosophique... 21

Revue scientifique -i

Journal de psychologie 2-2

Revue historique 22

Annales des sciences politiques 2-2

Journal des économistes 22'

Revue de l'école d'anthro-
pologie 22

Revue économique internationale 22

Société pour l'étude psychologique DE l'enfant 22

Les documents du progrès... 22 Bibliothèque scientifique internationale 23

récentes publications ne se trouvant pas dans les col

LECTIONS PRÉCÉDENTE? 20

Table des auteurs 31

Table des auteurs étudiés.. 32 Voir page» 2. 6, li, 16, 2.?, 26.

On peut se procurer tous les ouvrages

qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires

de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco par la poste,

sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande

des timbres-poste français ou un mandat sur Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

* Lsl psychologie, avec ses auxiliaires indispensables, Vanatomie et la phiisiologie iu système nerveux, lu pathologie mentale, la

psychologie des races inférieures et des animaux, les recherches expérimentales des laboratoires ; — la logique ; — les théories générales fondées sur les découvertes scientifiques ; — Esthétique ; — les hypothèses métaphysiques ; — la criminologie et la sociologie ; — l'histoire des principales théories philosophiques ; tels sont les principaux sujets traités dans cette Bibliothèque. — Le catalogue spécial à cette collection, par ordre de matières, sera envoyé sur demande.

VOLUMES IN-16, BROCHÉS, A 2 FR

Ouvrages parus en 1908 :

ASLAN (A.), docteur en lettres. L'expérience et l'invention en morale. DUGUY, prof., à la Faculté de Droit de Bordeaux. Le droit social et le droit des gens. OSSIP-LOUIÉ. Croyance religieuse et croyance intellectuelle. RZEWUSKI. L'optimisme de Schopenhauer.

SCHOPENHAUER. Ethique, morale et droit.

TAUSSAT (J.) Le monisme et l'animisme, leur valeur comme hypothèse dans le transformisme.

Précédemment publiés :

ILAU (V.). La philosophie de Victor Cousin.

ALLIER (K.). *La Philosophie d'Ernest Renan. 2^e édit. 1903.

ARRÉAT (L.). *La Morale dans le drame, l'épopée et le roman. 3^e édition.

— 'Mémoire et imagination (Peintres, Musiciens, Poètes, Orateurs). 2* édit.

— Les Croyances de demain. 1898.

— Dix ans de philosophie. 1900.

— Le Sentiment religieux en France. 1903.

— Art et Psychologie individuelle. 1906.

BALLET (G.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. Le Langage intérieur

et les diverses formes de l'aplasie. 2* édit. BAYET(A.). La morale scientifique. 2* édit. 1906.

BÉAUSSIER, de l'Institut. ^Antécédents de l'hégél. dans la philos. française. BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. *La Bire. Essai sur

la systématisation du comique. 5^e édition. 1908. BINET (A.), directeur du lab. de psych. physiol. de la Sorbonne. La Psychologie

du raisonnement, expériences par l'hypnotisme. 4^e édit. 1907. BLONDEL. Les Approximations de la vérité. 1900. BOS (G.), docteur en philosophie. 'Psychologie de la croyance. 2* édit. 1905.

— ♦Pessimisme, Féminisme, Moralisme. 1907.

BOUCHER (M.). L'hyperespace. le temps, la matière et l'énergie. 2* édit. 1905. BOUCLÉ, chargé de cours à la Sorbonne. Les Sciences sociales en Allemagne. 2^e éd. 1902

— *Qu'est-ce que la Sociologie? 1907.

BODRDEAU (!.). Les Maîtres de la pensée contemporaine. 5' édit. 1907.

— Socialistes et sociologues. 2* éd. 1907.

BOCTROUX, de l'Institut. '*De la contingence des lois de la nature. G* éd. 190S. BRUNSCHVICO, professeur au lycée Henri IV, docteur es lettres. 'Introduction à la vie de l'esprit. 2" édit. 19UG.

— 'L'Idéalisme contemporain. 1905.

COIGNET (C). L'évolution du protestantisme français au XIX^e siècle. 1907. COSTE (Ad.). Dieu et l'âme. 2* édit. précédée d'une préface par R. Worms. 1903.

-3- F. /ILCAN.

Suite (i« la Bibliothèque de philoiophie contemporaine, format in-16, à 2 fr. 50 1« wl,

CRESSON (A.), docteur es lellrcs, professeur au lycée de Lyon. La Morale ddfiaal 2« édit (Cour, par rinslitut.)

— Le Malaise delà pensée philosophique. 1905.

— Les bases de la philosophie naturaliste. t907. DANVILLE (Gaston). Psychologie de Tamonr. 4« édit. 1907.

DAURIAC (L.). La Psychologie dans l'Opéra français (Auber, Rossini, Meyerbeer). MELVOLVE (J.), docteur es lettres, agrégé de philosophie. * L'organisation d» ia

conscience morale. Esquisse rf'tm art moral positif. 1906. DUGAS. docteur es lettres. *Le Psittacisme et la pensée symbolique 1896

— La Timidité. 4^e édit. augmentée 1907.

— Psychologie du rire. 1902.

— L'absolu. 1904.

DDMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. *Le Sourire, avec 19 figures, 43GS DUNAN, docteur es lettres. La théorie psychologique de l'Espace. DUPHATfG -L.), docteur es lettres. Les Causes sociales de la Folie. 1900.

— Le Mensonge. Elude psychologique. 1903.

DURAND (de Gros). * Questions de philosophie morale et sociale. 1902. DURKHEIM (Emile), professeur à la Sorbonne. * Les règles de la méthode sociologique. 4^e édit. 1907.

D'EICHTHAL (Eug.) (de l'Institut). Les Problèmes sociaux et le Socialisme. 139S. ENGAUSbt (Papus). L'occultisme et le spiritualisme. 2^e édit. 1903. ESPINAS A.), de l'Institut. * La Philosophie expérimentale en Italie. FAIVBEIK.). 0« la Variabilité des espèces. FÉRÉ(Gh.). Sensation et Mouvement. Étude de psychomécanique, avec fig. « il

— Dégénérescence et Criminalité, avec figures. 4^e édit. 1907. FERRI (E.). *Les Criminels dans l'Art et la Littérature. 3^e édit. 1908. FIERENS-GEVAERT. Essai sur l'Art contemporain. 2^e éd. 1903. (Cour, par Tac. à.).

— La Tristesse contemporaine, 5^e édit. 1908. (Couronné par l'Institut.)

— ♦ Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges. 2^e édit. 1902.

— Nouveaux essais sur l'Art contemporain. 1903. FLEURY
^Maurice de). L'Ame du criminel. 2^e éd. 1907. FONSEGRI\E,
professeur au lycée Buffon. La Causalité efficiente. 1893,
FOUILLÉE (A.), de l'Institut. La propriété sociale et la démocra-
tie. FOURNIÈRE (E.). Essai sur l'individualisme. 1901.

GAUCKER. Le Beau et son histoire.

GELEY (D' G.). * L'être subconscient. 2^e éd. 1905.

GOBLOT (E.), professeur à l'Université de Lyon. Justice et li-
berté. 2^e éd. 1907.

GODFERNAUX (G.), docteur es lettres. Le Sentiment et la
Pensée, 2^e éd. 1906.

GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Mont-
pellier Les limites de

la biologie. 5^e éd. 1907. Préface de Paul Bourget, de l'Acadé-
mie française. GREEF (de). Les Lois sociologiques. 4^e éd. revue.
1908. GUYOT. * La Genèse de l'idée de temps. 2^e éd. aART-
MANN (E. de). La Religion de l'avenir. 7^e éd. 1908.

— Le Darwinisme, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette
doctrine. 8^e édit. HERBERT SPENCER. * Classification des
sciences. 8^e éd.

— L'Individu contre l'État. 5^e éd.

BERCKENRATH. (C.-R.-C.) Problèmes d'Esthétique et de Mo-
rale 1897, JAEGER (M^{me}). L'intelligence et le rythme dans les
mouvements artistiques. JAMES (W.). La théorie de l'émotion,
préf. de G. Dumas. 2^e édition. 1906. JÄ^ET (Paul), de l'Institut.

*La Philosophie de Lamennais. JANKELEWITCH(D'). * Nature et Société. Essai d'une application du point de vut

finaliste aux phénomènes sociaux. l'JOG.

liACfIKHER(J.), de l'Institut. Du fondement de l'induction, 5*
édit. 1907.

— *Études sur le syllogisme, suivies de l'observation de Plat-
ner et d'une note sur le « Philèbe ». 1907.

LAISANT (C). L'Éducation fondée sur la science. Préface de
A.NAauET. 2» éd. 1905. LAMPÉRIÈRE (M- A.). * Rôle social de
la femme, son éducation 1898. LANDRY (A.), agrégé de philos.,
docteur es lettres. La responsaMlité pénale. 4902. LANGE, pro-
fesseur à l'UiJversité de Copenhague. *Les Émotions, étude
ps^chophygiologique, traduit par G. Dumas. 2° édit. 1902.

Siidle de la Dibliothèque de philosophie contemporaine, foj
mat iii- 16, à 2 fr. 50 le vol

LAIME, professeur à l'Université de Bordeaux. La Justice par
l'État. 1899.

LAL'GEL (Auguste). L'Optique et let ArU.

LE BON (D' Gustave). * Lois psychologiques de l'évolution des
peuples. 8° édit.

— » Psychologie des foules. 13' édit.

LÉCRALAS. «Etude sur l'espace et le temps. 1895.

LE DANTEC, chargé du cours d'Embryologie générale à la
Sorbonne. Lo Détormiaistae biologique et la Personnalité
consciente 3' édit. 1908.

— • L'Individualité et l'Erreur individualiste 3^o édit. 1908

— • Lamarckiens et Darwiniens, 3^e édit. 1908.

LEFÈVRE (G), prof, à l'Univ. de Lille. Obligation morale et idéalisme. 1895. "L'Annuaire de l'Inst., vice-recl. de l'Acad. de Paris." Les Logiciens! anglais contemp. S'éd.

— Des définitions géométriques et de « définitions empiriques ». 3^e édit.

LEMERGER (Henri), maître de conférences à la Sorbonne. *La philosophie de Nietzsche, 1^{re} édit. 1908.

— * Friedrich Nietzsche. Aphorismes et fragments choisis. 4^e édit. 1908. LODGE (Sir Oliver). *La Vie et la Matière, trad. de l'anglais par J. M. Venn. 1907. LOVIBOND. L'Anthropologie expérimentale et ses récents progrès. 4^e édit. 1901. LOCK (Sir John). • Le Bonheur de vivre. * volumes 10^e édit 1907.

— * L'Emploi de la vie. 7^e éd. 1918

LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. 'La Philosophie de Hobbes.

MERGUERY (E.). L'Œuvre d'art et l'évolution. 2^e édit. 1905

MAUTON, prof, à l'Univ. de Poitiers. • L'éducation par l'Instruction {Herbart.).

— * Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité 190*. MILBAND (G.), professeur à l'Université de Montpellier. 'Le Rationnel. 1898.

— 'Essai sur les conditions et les limites de la Certitude logique. 2^e édit. 1898. MOSSO. • La Peur. Étude psycho-physiolo-

gique (avec figures; 4' édit. revue 1908.

— ♦ La Fatigue intellectuelle et physique, trad. Langlois. b*
«^dit. MGRISI^{ER} (E.), *Le8 Maladies du sentiment religieux. 2*
édit. 1903. N^VILLE (A.), prof, à l'Uuiv. de Genève. Nouvelle
classification des sciences.

"2" édit. rjt)l.

NUi'.DAU (Max). * Paradoxes psychologiques, trad. Dietrich.
6* édit. 1907.

— Paradoxes sociologiques, trad. Dietrich. 5« édit. 1907.

— * Psycho-physiologie du Génie et du Talent, trad. Dietrich.
4* édit. 1906. NOVICOW (J.). L'Avenir de la Race blanche. 2'
édit. 1903. ~ OSSII'-LOURHw lauréat de l'Institut. Pensées de
Tolstoï. 2* édit. 1901.

— * Nouvelles Pensées de Tolstoï. 1903.

— » La Philosophie de Tolstoï. .!• édit. 1908.

^ * La Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen. 1900.

— Le Bonheur et l'Intelligence. 1901.

l'ALANTE (G.), agrégé de l'Uuiversilé. Précis de sociologie. 2*
édit. 1903. PAL'LHAN (Fr.). Les Phénomènes affecti/s et les lois
de leur apparition 2* éd. 1901.

— * Psychologie de l'invention. 1900.

— ♦Analystes et esprits synthétiques. 1903.

— *La fonction de la mémoire et le souvenir affectif. 1904.
l'HILLI'E (J.). ■» L'Image mentale, avec tig. 1903.

IMILIRRE (J.) et PAUL-BON(OUR (.1.). Les anomalies mentales chez les écoliers.

•Ouvrage conronné par rhiatitut). 2° éd. 1907. l'li>l.ON (P.). * La Philosophie de Ch. Secrétan. 1898.

PLOGLÎ (D' Julien). Le Monde physique, essai de conception e.Ypérimenta e. 1893. l'ROAL (Louis), consoill^r à la Cour d'appel de Paris. L'éducation et le suicide

des enfants. Elude psyciiologii|'je et sociologique. 1907. QUEYRAT, prof, de l'Univ. * L'Imagination et ses variétés chez l'enfant 3' édit.

— * L'Atrstraction, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 2* édit. revue. 1907.

- * Les Caractères et l'éducation morale. 3* éd. 1907.

- * La logique chez l'enfant et sa culture. 3* édit. revue. 1907.

- 'Les jeux des enfants. 2^ Mt 1908 RAGEOT (G). Les Savants et la philosophie. 1907.

REGNAL'D (P.), protesseeur à l'ilniversilé de Lyon. Logique évolutionniste. 1897. — Comment naissent les mythes. 1897.

Suite de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, format in- 16 à 2 fr. 50 le vol.

RENARD (Georges), prof, au Collège de France. Le régime socialiste. 6" éd, 1907.

RÉVELLE (A.), Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ. 4' édit. 19ff7.

REY (A.), chargé de cours à l'Université de Dijon. *L'énergétique et le mécanisme au point de vue des conditions de la connaissance. U'07.

RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège dt Frame, directeur de la Revue philosophique. La Phi'osopfic de Schopenhaoer. 11* édition.

- * Les Maladies &9 la mémoire. 20' édit.
- * Les Maladie! de la volonté. 24* édit.
- * Les Maladies de la personnalité. 14* édit.
- * La Psychologie de l'attention. 10* édit.

RICHARD (G.), prof, à l'Univ. de Bordeaux. * Socialisme et Science sociale. 2» édit. RICHET(Ch.), prof, à rUniv.de Paris. Essai de psychologie générale. 7» édit. 1907. Ro6ERTY (E. de). L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psycholoi le. -" - L'Agnosticisme. Essai snr quelques théories pessim. de la connaissance. 2' édit.

- La Recherche de l'Unité. 1893.
- *Le Bien et le Mal. 1896.
- Le Psychisme social. 1897.
- Les Fondements de l'Ethique. 1898.
- Constitution de l'Éthique. 1901.
- Frédéric Nietzsche. 3* édit. 1903.

RCEHRICH (E.). L'attention spontanée et volontaire. Son fonctionnement, ses lois, son emploi dans la vie pratique. (Ré-

compensé par l'Institut.) 19('7.

ROGUES DE FURSAG (J.). Un mouvement mystique contemporain. Le réveil religieux au Pays de Galles (1904-1905). 1907.

ROISEL. De la Substance.

- L'Idée spiritualiste. 2* éd. 1901.

ROUSSEL-DESPIERRES. L'Idéal esthétique. Philosophie de la beauté. 1901. SCHOPENHAUER. *Le Fondement de la morale, trad. par M. A. Burdeau 9* éd.

— *Philosophie et philosophes, trad. Dietrich. 1907.

- *Le Libre arbitre, trad. par M. Salomon Reinach, de l'Institut. 10* éd.

- Pensées et Fragments, avec intr. par M. J. Bourdeau. 22* éd.

— •Écrivains et style. Traduct. Dietrich. 2» éd. 1908.

— * Sur la Religion. Traduct. Dietrich. 1906.

SOLLIER (D' P.). Les Phénomènes d'antoscopie, avec Tig. 1903.

— *Essai critique et théorique sur l'association en psychologie. 1907. SODRIAU (P.), prof. à l'Université de Nancy. *La Rêverie esthétique, 1906, STDARTMILL. 'Auguste Comte et la Philosophie positive. 8" éd. 1907.

— ♦ L'Utilitarisme. 5* éd. revue. 1908.

— Correspondance inédite avec Gust.d'Eichthal (1828-1842)—(18641871).

— La Liberté, avant-propos, introduction et traduc. par Dupom-White. 3* (dit. SULLY PRUDHOMME, "de l'Académie française. * Psychologie du libre arbitre

suivi de Définitions fondamentales des idées les plus générales et des idées les plus abstraites. 1907.

- et Ch. RICHET. Le problème des causes finales. 4* édit. 1907. SWIFT. L'Éternel conflit. 1901.

TANON (L.). * L'Évolution du droit et la Conscience sociale. 2* édit. 1901. TARDE, de l'Institut. La Criminalité comparée. 6* édit. 1907.

- * Les Transformations du Droit. 5' édit. 1906. ~ 'Les Lois sociales. 5* édit. 1907.

THAMIN (R.), recteur de l'Acad. de Bordeaux. * Éducation et Positivisme. 2* édit. THOMAS (P. Félix), * La suggestion, son rôle dans l'éducation. 4* édit. 1907.

- * Morale et éducation, 2' édit. 1905.

TISSIER. * Les Rêves, avec préface du professeur Azam. 2* éd. 1898. WUNDT. Hypnotisme et Suggestion. Étude critique, traduit par M. Keller. 3* édit. 1905. ZELLER. Christian Baur et l'École de Tübingen, traduit par M. Ritter. ZIEGLEK. La Question sociale est une Question morale, trad. Palantr. 3* édit.

F. ALCIN, -6-

Suite de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, format in-8,

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

VOLUMES IN-8, BROCHÉS à 3 fr; 76, 5 ffr. ^ 7, fr. 50, iô Ir., 12 fr.
50 et 15 fr.

Ouvrages parus en 1908 :

BAYET (A.). L'idée de bien. Essai sur le principe de lait moral
rationnel. 2 fr, 75.

BERTHELOT (R.)- Evolutionisme et platonisme. 5 fr.

BLOCH (G.), docteur es lettres. La philosophie de Newton. 10
fr.

BOIRAC (E.), rec eur de l'Académie de Dijon. La psychologie
inconnue. Introduction et contribution à l'étude expérimentale
des sciences psychiques. 5 fr.

BOUGLÉ, chargé de cours à la Sprbonne. Essaifi sur le régime
des castes. (Trauaux de /'Année sociologique publiés sous la di-
rection de M. Emile Durkheim). 5 fi-.

CHIDE (A.), agrégé de philosophie. Le Mûbilisme moderne. .5
fr.

DELACROIX (il.), professeur à l'Université de Caen. Études
dliistoire et de psychologie du mysticisme. Les grands mystères
chrétiens. W fr.

DWELSHAUVERS, prof, à l'Univ. nouvelle de Bruxelles. La
Synthèse mentale. 5 fr.

ENRIQUEZ. Les problèmes de la science et la logique. 5 fr.

GRASSET (J.). Introduction physiologique à l'étude de la philosophie. Conférences sur la physiologie du système nerveux de Vhoimne. Avec figures. 5 fr.

HAR[^]NEQUIN, prof, à l'Univ. de Lyon. Études d'histoire des sciences et d'histoire de la philosophie, préface de R. Tbjijn, introduction de J. Grosjean. 2 vol. 1." »fr.

HARTENBEKG (D'P.). Physionomie et caractère. Bsmi de physiognomonie scientifique. Avec figures. ^ 5 fr.

HOFFDING(H.). prof, à l'Univ. de Copenhague. Philosophie de la religion. 7 tr. 50

IOTEYKO et STEFANOWSKA. Psychologie et physiologie de la douleur. 5 flr.

JVSTROW (J.), prof, à l'Univ. de Wisconsin. La Subconscience. Préface de p. JA\ET. ^ fr. 50

LALO (Ch.), docteur es lettres. Esthétique musicale scientifique. ô fr.

L'esthétique expérimentale contemporaine. 3 fr. 75

LANESSAN (J.-L. dei. La Morale naturelle. 10 fr.

MEYERSON (E.). Identité et réalité. 7 fr. 50

PILLON (F.). Année philosophique, 18^e année, 1907. 5 fr.

RENOUVIER (Ch-Kde l'inslitiil. *Science de la Morale. Nouv. édit. -2 vol. 15 fr.

REV\ULT d'ALLONNES (G.J, docteo- es lettres. Psychologie d'une religioo. Guillaume Mono i (1800-189G). 5 fr.

Les Inclinations Leur rôle dans la Psychologie des sentiments.
3 fr. 75

ROBERTY (Édité). Sociologie de l'action. La genèse sociale de la raison et les origines rationnelles de l'action. 7 fr. 56

RUSSELL. La philosophie de Leibniz. Préface de M. Lévy-Bruhl. 5 fr.

Précédemment publiés :

ADAM, recteur de l'Académie de Nancy. • La Philosophie en France (première moitié du XIX^e s.). 7 fr. 50 ARRÉAT 'Psychologie du peintre. 5 fr.

AUBRY (Dr P.). La Contagion du meurtre. 1896. 3^e édit. 5 fr.
BAIN 1^{er} vol. La Logique inductive et deductive. Trad. Compayré. 1^{er} vol. 3^e éd. 20 fr.

— * Les Sens et l'intelligence. Trad. Gazelles. 3^e édit. 10 fr.
B\LDWIN (Mark), professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). Le Développement mental chez l'enfant et dans la race. Trad. Nourry. 1897. 7 fr. 60

BARDOUX. (J). * Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine. Les crises politiques. (Couronné par l'Académie française). 1906. 7 fr. 50

— Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine. Les crises politiques. Protectionnisme et Radicalisme. 1907. 5 fr.

BARPHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion. 5 fr.

BvRZELOTTI, prof, à l'Univ. de Rome. • La Philosophie de H. Tain*. 1900. 7 fr. 50

BAZAILUAS (A.), docteur es lettres. * La Vie personnelle. 1905. 5 fr.

Musique et inconscience. Introduction à la psychologie de Vincoſcient. 5 fr.

BELOR (G), prof, au lycée Louis-le-Grand. Etudes de morale positive. (Récompensé par l'Institut.) 1907. 7 fr. 50

BERGSON (H), de l'Institut. * Matière et mémoire. 5^e édit. 1908. 5 fr.

Suite de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, format in-8. BERSO! (II.), Essai sur les données immédiates de la conscience. 6^e édit 1908. 8 fr. 75

— * L'Evolution créatrice, 1^{re} édit. 1908. 7 fr. 50

BERTRAND, prof, à l'Université de Lyon. • L'Enseignement intégral. 1898. 5 fr.

— Les Études dans la démocratie. 1900. 5 fr, BINET (A.). * Les révélations de l'écriture, avec 67 grav. 5 fr. BOIRAC (Emile), recteur de l'Académie de Dijon. * L'Idée du Phénomène. 5 fr. BOUGLÉ, chargé de cours à la Sorbonne. * Les Idées égalitaires. 2^e édit. 1908. 3 fr. 75 BOUKDEAD (L.). Le Problème de la mort. 4^e édition. 1904. 5 fr.

— Le Problème de la vie. 1901. 7 fr. 50 BODRDON, prof, à l'Univ. de Rennes. * L'Expression des motifs. 7 fr. 50 BOUTROUX (E.), de l'inst. Etudes d'histoire de la philosophie. 3^e éd.

1908 7 fr. 50 BRÂUNSCHVIG, doct. es lettres. Le sentiment du beau et le sentiment esthétique

1904. *^ 3 fr 75 8RAY (L.). Du beau. 1902. 5 f, 8RoCRARD (V.), de l'Institut. De l'Erreur. 2^e édit. 1897. 5 fr. BRUNSCHVIG(E.), prof, au lycée Henri IV, doct. es lett. L-a Modalité du jugement. 5 fr

— ♦Spinoza. 2^e édit. 1906. 3 fr. 75 CARRAU (Ludovic), prof. à la Sorbonne. Philosophie religieuse en Angleterre. 5 fr. CHABOT (Ch.), prof, à l'Univ. de Lyon. *Nature et Moralité. 1897. 5 fr] CLAY (R.). * L'Alternative, Contribution à la Psychologie, f édit. 10 fr. COLLINS (Howard). •La Philosophie de Herbert Spencer, 4^e édit. 1904. 10 fr! COSENTINI (F.). La Sociologie génétique. Pensée et vie sociale préhist. 1905. 3 fr. 75 COSTE. Les Principes d'une sociologie objective. 3 fr. 75

— L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise. 1900. 10 fr. COUTURAT (L.). Les principes des mathématiques. 1906. 5 fr CRÉPIEUX-JAMIN. L'Écriture et le Caractère. 4^e édit. 1897. 7 fr. 50 CRESSON, doct. es lettres. La Morale de la raison théorique. 1903. 5 fr. DADRIAC (L.). *Essai sur l'esprit musical. 1904. 5 fr. DE LA GRASSERIE (R.), lauréat de l'Institut. Psychologie des religions. 1899, 5 h. DELBOS (V.), prof, adjoint à la Sorbonne. * La philosophie pratique de Kant.

1905. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 12 fr. 59 DELVAILLE (J.), agr. 4^e philosophie. La vie sociale et l'éducation. 1907. 3 fr. 75 DELVOLLE (J.), docteur es lettres, agrégé de philosophie. ^Religion, critique et

philosophie positive chez Pierre Bayle. 1906, 7 fr. 50

DKAGLIIGESCO (D.), prof, à l'Univ. de Bucarest, L'Individu dans le déterminisme

social. ' 7 fr. 50

-- * Le problème de la conscience. 1907. 3 fr. 75

DDMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. *La Tristesse et la Joie. 1900. 7 fr, 50

— Psychologie de deux messies. 5«m(-simon et Auguste Comte. 1905. 5 fr. DDP RAT(G. L.), docteur es lettres. L'Instabilité mentale. 1899. 5 fr. DUPROIX (P.), doyen de laFac. des lettres de l'Dniv. de Genève * Kant et Fichte et

le problème de l'éducation. 2" édit. (Cour, par lAcad. franc.). 5 fr.

DORAND (DE GROfr). Aperçus de taxinomie générale. 1898. S fr.

— Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale. 1899. 5 fr.

— Variétés philosophiques. 2* édit. revue et augmentée. 1900. 5 fr. DHRKHEIM,prof.àlaSorbonne.*Dela division du travail social.2' édit. 1901. 7fr. 50

— Le Suicide, étude sociologique. 1897. 7 fr.50

— • L'année sociologique : 10 années parues.

1" Année (1896-1897). — Durkheim : La prohibition de l'inceste et ses origines.

— G. SisiMBL : Comment les formes sociales se maintiennent.
— Analyses des travaux de sociologie publiés du 1^{er} Juillet 1896
au 30 Juin 1897. 10 fr.

2* Année (1897-1898). — DURKHEIM : De la définition des
phénomènes religieux.

— Hubert et Mauss : La nature et la fonction du sacrifice. —
Analysée. 10 fr. 3* Année (1898-1899). — Ratzbl: Le sol, la société,
l'État. — Richajjd : Les crises sociales et la criminalité. —
Steinmetz: Classif. des types sociiaux. ^ Analyses. 10 fr.

4' Année (1899-1900). — Bouglé : Remarques sur le régime
des caste». — DnRKHEiM : Deux lois de l'évolution pénale. —
Charmont : Notes sur le« causes ^'extinction de la propriété cor-
porative. Analyses. 10 fr.

5' Année (1900-1901). — F. Simiano : Remarques sur les varia-
tions du prix du charbon au XIX^e siècle. — Ddrkheim : Sur le Toté-
misme. — Analyses. 10 fr.

6' Année (1901-1902). — Durkheim et Mauss : De quelques
formes primitives de classification. Contribution à l'étude des re-
présentations collectives. — Bouglé : Les théories récentes sur la
division du travail. — Analyse». 12 fr. 50

Suite de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, format
in-8.

7'Année(1902-1903).— HoBERTetMADSS:Tnéorie générale
de la magie.— /lnaM2fr.5U

8* Année (1903-1904). — H. Bodrgin : La boucherie à Paris au
xix^e siècle. —

E. DeRKHEiM : L'organisation matrimoniale australienne. — Analyses. ii fr. 50

9* Année (1904-1905). — A. Meillet: Comment les noms changent de sens.— M aoss

et Beucbat : Les variations saisonnières des sociétés eskimos. — Anal 12 fr. 50

10« Année (1905-1906). — P. Huvelin : Magie et droit industriel. — R. Hertz ;

Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. —

C. Bouclé : Note sur le droit et la caste en Inde. — Analyses. 12 fr. 50

IGGER (V.), prof. à la Fac. des lettres de Paris. La parole intérieure. 2^e éd. 1904. 5 fr.

ESPINAS (A.), de l'Institut, professeur à la Sorbonne. * La Philosophie sociale du

XVIII^e siècle et la Révolution française. 1898. 7 fr. 50

EVELLIN (F.), de l'Institut. La Raison pure et ses antinomies. Essai critique

sur la philosophie kantienne. (Couronné par l'Institut.). 1907. 5 fr.

FERRERO (G.). Les Lois psychologiques du symbolisme. 1895. 5 fr.

FERRI (Enrico). La Sociologie criminelle. Traduction L. Terrier. 1905. 10 fr.

FERHI (Louis). La Psychologie de l'association, depuis Hobbes. 7 fr. 50

FINOT (J.). Le préjugé des races. 3' édit. 1908. .Récomp. par l'Institut). 7 fr. 50

— La philosophie de la longévité, ii* édit. refondue. 19(j8. 5 fr. Fo:SSEGR1VE, prof, au lycée Buffon. * Essai sur le libre arbitre. 2" édit. 1895. 10 fr. FOUCAULT, maitredeconf.arUniv.de Montpellier. La psychophysique. 1901 7 fr. 50

— Le Rêve. 1906. 5 fr.

FOUILLÉE (Alf.). de l'Institut. *La Liberté et le Déterminisme. 5« édit. 7 fr. 50

— Critique des systèmes de morale contemporains. 5° édit. 7 fr. 50

— *La Morale, l'Art, la Religion, d'après "Guyau. 6' édit. augm. 3 fr. 75

— L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience 2' édit. 5 fr.

— *L'Évolutionnisme des idées-forces 4* édit. 7 fr. 50

— *La Psychologie des idées-forces. 2 vol. 2* édit. 15 fr.

— •Tempérament et caractère 3* édit. 7 fr. 50

— Le Mouvement positiviste et la conception sociol. du monde. 2* édit. 7 fr. 50

— Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science posit. 2^e édit. 7 fr. 50

— 'Psychologie du peuple français. 3^e édit. 7 fr. 50

— *La France au point de vue moral. 3^e édit. 7 fr. 50

— 'Esquisse psychologique des peuples européens. 4^e édit. 1903. 10 fr.

— 'Nietzsche et l'immoralisme. 2^e édit. 1903. 5 fr.

— 'Le moralisme de Kant et l'amoralisme contemporain. 2^e édit. 1905. 7 fr. 50

— 'Les éléments sociologiques de la morale, 1^{er} édit. 1905. 7 fr. 50

— *Morale des idées-forces. 1907. 7 fr. 50 FOURNIERÉ (E.). 'Les théories socialistes au XIX^e siècle 1904. 7 fr. 50 FULLIQUET. Essai sur l'Obligation morale. 1898. 7 fr. 50 GARGALOPROF. à l'Université de Naples La Criminologie. 5^e édit. refondue. 7 fr. 50

— La Superstition socialiste. 1895. 5 fr. 6ÉR.4RD-VARET, prof, à l'Univ. de Dijon. L'Ignorance et l'Irréflexion. 1899. 5 fr. GLEY (D' E), professeur à l'Collège de France. Études de psychologie physiologique et pathologique, avec fig. 1903. 5 fr.

GOBLOT (E.). Prof, à l'Université de Lyon. 'Classification des sciences. 1898. 5 fr. GORY (G.). L'Immanence de la raison dans la connaissance sensible. 5 fr. GRASSET (J.), prof, à l'Univ. de Montpellier. Demifous et demiresponsables. 2^e édit. 1908. 5 fr.

GREEF (de), prof, à l'Univ nouvelle de Bruxelles. Le Transformisme social. 7 fr. 50

— La Sociologie économique. 1904. 3 fr. 75 GROGS (K.), prof, à l'Université de Bâle. 'Les jeux des animaux 1902. 7 fr. 50 GURNÉY, MYERS et PODMORE. Les Hallucinations télépathiques. 4^e édit. 7 fr. 50 GUYAU (M.). 'La Morale anglaise contemporaine. 5^e édit. 7 fr. 50

— Les Problèmes de l'esthétique contemporaine. G^e édit. 5 fr.

— Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction. 9^e édit. 5 fr

— L'Irréligion de l'avenir, étude de sociologie. 1:2^e édit 7 fr. 50

— 'L'Art au point de vue sociologique. 7^e édit. 7 fr. 50

— 'Education et Hérité, étude sociologique. 10^e édit. 5 fr. BALÉVY Élie), d'ès lettres. Formation du radicalisme philosoph., 3 v., chacun 7 fr. 50 HAMELIN (O.). 'Les éléments principaux de la Représentation. 1907. 7 fr. 50 HANNEUIN, prof, à l'Univ de Lyon. L'hypothèse des atomes. 2^e édit. 1899. 7 fr. 50 BARTENBERG (D' Paul). Les Timides et la Timidité. 2^e édit. 1904. 5 fr HÉBERT, < Marcel). L'Évolution de la foi catholique. 1905 5 fr.

— '!•• divin. Expériences et hypothèse*, études psychologiques. 1907. 5 fr.

Suite de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, format m-8.

HÉMON (C), agrégé de philosophie. * La philosophie de Sully Prudhomme.

Préface de Sully Prudhomme. 1907. 7 fr. 50

HERBKRT SPENCER. *Les premiers Principes. Traduc Gazelles. Il* édit. 10 fr.

— •Principes de biologie. Traduct. Gazelles. 5* édit. 2 vol. 20 fe.

— 'Principes de psychologie. Trad. par MM. Ribot et EspincvS. 2 vol. 20 Fr.

— •Principes de sociologie. 5 vol. : Tome I. Données de La sociologie. tO fr. — Tome H. Inductions de la sociologie. Relations domestiques. 7 fr. 50. — Tome III. Institutions cérémonielles et politiques. 15 fr. — Tome IV. Institutions ecclésiastiques. 3 fr. 75. — Tome V. Institutions professionnelles. 7 fr. 50.

— •Essais sur le progrès. Irad, A. Burdeau. 5* éd. 7 fr. 50

— Essais de politiq» e. Trad. A. Burdeau. 4» édit. 7 fr. 50

— Essais scieutinqi es. Trad. A. Burdeau. 3* édit. 7 fr. 50

— • De l'Edncation onysierBe, intellectaelle «t meral*. 13* édit. 5 fr.

— Justice. Traduc. Gastelot. 7 fr. 50

— Le rôle moral de la bienfaisance. Trad. Gastelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50

— La Morale des différents peuples. Trad. Gastelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50

— Problèmes de morale et de sociologie. Trad. H. de Varigny. 7 fr. 50

— * Une Autobiographie. Trad'. et adaptation par H. de Varny. 10 fr, HIRTII (G.). • Physiologie de l'Art; Trad. et impr(»d. de L. Arréat. 5 fr. HOPPDIING, prof, à l'Univ. de Copenhague. Esquisse d'une psychologie fondée

sur l'expérience. Trad. L. Poitevin. Préf. de Pierre Janet. 3» éd. 190[^]. 7 fr. 50

— • Histoire de la Philosophie moderne. Préf. de V. Delbos. 2^o éd. 1908. 2 vol. Chacun. 10 fr.

— Philosophes contemporains, trad. Tremesaygues. 1908, 2^e éd. revue. 3 fr. 76 ISAMBERT(G.), d'ès lettres. Les idées socialistes en France (1815-1848) 1905. 7 fr. 50 IZOLET, prof, au Collège de France. La Cité moderne. 7^e édition. 1908. 10 fr. JAGOBY (D' P.). Études sur la sélection chez l'homme. 2^e édition. 1901. 10 fr. / AKET (Paul), de l'Institut. • Œuvres philosoph. de Leibniz. 2^e éd. 2 vol 20 50 JANET(Pierre), prof.au Collège de France. • L'Automatisme psychologique. 5^e éd. 7 fr CO JAURES (J.), docteur es lettres. De la réalité du monde sensible. 2^e éd. 1902. 7 fr 50 KARPPE (S.), doct.ès lettres. Essais de critique d'histoire et de philosophie. 3 fr 75 KEIM (A.), docteur es lettres. * Helvétius, sa vie, son œuvre. 1907. 10 fr. LACOMBE(P.). Psychologie des individus et des sociétés chez Talce. 1906. 7 fr 50 LALÂNDE (A.), maître de conférences à la Sorbonne, 'La Dissolution opposée à

l'évolution, dans les sciences physiques et morales. 1899. 7 fr. 50

LANDRY (A.), docteur es lettres. * Principes de morale rationnelle. 1906. 5 fr. LANESSAN (J.-L. de). * La Morale des religions. 1905. 10 fr.

LANG (A.). 'Mythes, Cultes et Religions Introduc. de Léon Ma-
rillier. 1896. 10 fr. LAPIE (P.), professeur à l'Univ. de Bordeaux.
Logique de la volonté 1902. 7 fr. 50 LAUVRIÈRE, docteur es
lettres. Edgar Poë. 5a vie et son œuvre. 1904. 10 fr.

LAVELEYE (de). • De la Propriété et de ses formes primitives.
5^e éd. 10 fr.

— *Le Gouvernement dans la démocratie. 2 vol. 3^e éd. 1896.
15 fr. LE BON (D' Gustave). *Psychologie du socialisme. 5^e éd.
refondue. 1907. 7 fr. 58 LECHALAS (G.). *Études esthétiques.
1902. 5 fr. LECHARTIÈRE (G.). David Hume, moraliste et socio-
logue. 1900. 5 fr. LEGLÈRE (A.), prof, à l'Univ. de Berne. Essai
critique sur le droit d'affranchissement. 5 fr. LE DANTEC- chargé de
cours à la Sorbonne. *L'unité dans l'être vivant 1902 7 fr. 50

— *Les Limites du connaissable, 2a vie et
/e«pAénom.nature/s. 3^e éd. 1918 3 fr. 75 LÉON (Xavier). «La
philosophie de Fichte, Préf. de E. Boutroux, 1902. (Cour, par

reinsti'.at.) 10 fr.

LEROY (E. Bernard). Le Langage. 5a fonction normale et pa-
thol. 1905. 5 fr. LÉVY (A.), professeur à l'Univ. de Nancy. La phi-
losophie de Feuerbach. 1904. 10 fr. LÉVY-BRUHL (L.), profes-
seur à la Sorbonne • La Philosophie de Jacobi. 1894. 5 fr.
-Lettres de J.-S. Mill à Auguste Comte, et les réponses de Comte
et une

introduction. 1899. . 10 fr.

— «La Philosophie d'Auguste Comte. 2^e éd. 1905. * 7 fr. 58

— *La Morale et la Science des mœurs 3' édit. 1907. 5 fr.
LIARD, de l'Institut, vice-recteur de l'Acad.de Paris.
•Defcartes,2* éd. 1903. 5 fr.

— • La Science positive et la Métaphysique, 5» édit. 7 fr. 50
LICHTENBERGER (H.), maître de conférences à la Sorbonne.
*Richard Wagner,

poète et penseur. 4' édit. revue. 1907. (Couronné par l'Académie franc.) 10 fr.

— Henri Heine penseur. 1905. • 3 fr. 75 LOMBROSO. • L'-
Homme criminel. 2* éd., 2 vol. et atlas. 1895. 36 fr.

Suite lie la Bibliothèque de philosophie contemporaine, format in-8. LOMBUOSO. Le Crime. Cames et remèdes. 2« édit. 10 fr.

LOMBROSO et FERRERO. La femme criminelle et la prostituée. 15 fr.

LOMBROSO «t LASCHL. Le Crime poliUqne et lei Révolutions, i vel. 15 fr. LUBAC, agr. de philos. * Psychologie rationnelle. Préf. de U. Berksom. 1904. 3 fr. 75 LDQUET(G.-fl.), agrégé de philosopli. * Idées générales de psychologie. 1906. 5 fr LYON fo.), recteur à Lille •L'Idéalisme en Angleterre au xvni* siècle. 7 Ir. .'

— Enseignement et religion. Etudes philosophiques. 3 fr. 7".
MALaPERT (P.), docteur es lettres, prof, au lycée Louis-l6-Grand.*lei Éléments

du caractère et leurs lois de combinaison. 2' édit. 1906. 5 fr.

MARION(H.), prof, à la Sorbonne. *De la Solidarité moral*. 6* édit 1907. 5 fr. MARTIN (Fr.). 'La Perception extérieure et la Science positive. 1894. 5 fr MAXWELL (J.). Le.s Pfaénoiinènes psychiques. Préf. de Ch. Richet. 3' édit. 1906. 5 f. MULLER(Max),prof.àl'Univ. d'Oxford. *Nouvelles études de mythologie.l«a8 iâf.ôo MYERS. La personnalité hnmaine. Sa survi-vance. Trad. par le D' Jakkélùvitch'.

1905. Vfr.r.O

NI VILLE (E.), correspondant de Tlnstitut. La Physique mo-derne, t* édit. 5 tv

— • La Logique de l'hypothèse. 2» édit. 5 tr

— * La Définition de la philosophie. 1894. 5 f^-

, — Le libre Arbitre. 2» édit. 1898. 5 «r. '

— Les Philosophies négatives. 1899. 5 fr- NAYRAC (J.-P.).

◆Physiologie et Psychologie de l'attention. Préface de

Th. RiBoT. (Récompensé par l'Institut.) 1906. 3 fr. 75

NORDAU (Max). • Dégénérescence, 7» éd. 1907 2 vol Tome 1. 7 fr. 50. Tome IL 10 fr.

— Les Mensonges conventionnels de notre civilisation. 10' édit. 1908 5 fr.

— 'Vusdu dehors. Essais de critique sur quelques auteurs fran-çais contempAM^. S fr. NOVICOW. Les Lutttes entre Sociétés hu-maines. 3* édiL 1901. 10 fr.

— * Les Gaspillages des sociétés modernes. 2* édit. 1899. 5 fr.

— ♦ La Justice et l'extension de la vie. j'essaie sur le bonheur des sociétés A905 . 7 fr. 50 OLDSNBERG, prof, à l'Univ. de Kiel. 'Le Bouddha, trad. par P. Foucher, chargé

de cours à la Sorbonne. Préf. de Sylvain Lévi, prof. au Collège de France. 2^e éd. 7fr,50

— ♦ La religion du Véda. Traduit par V. Jienry, prof, à la Sorbonne. 1903. 10 fr- OSSIP-LOURIÉ. La philosophie russe contemporaine. 2^e édit. 1905. 5 ft.

— * La Psychologie des romanciers russes au XIX^e siècle. 1905. 7 fr. 50 OUVRE (H.). * Les Formes littéraires de la pensée grecque. (Cour. p. rAc.fr.) 10 fr. PALANTE (G.), agrégé de philos. Combat pour l'individu. 1904. 3 fr. 7* PAULHAN. L'Activité mentale et les Éléments de l'esprit. 10 fr.

— * Les Caractères. 2^e édit. 5 fr.

— Les Mensonges du caractère. 1905. 5 fr.

— Le mensonge de l'Art. 1907. 5 fr.

PÂYOT (J.), recteur de l'Académie d'Aix. La croyance. 2^e édit. 1905. 5 ta.

— • L'Éducation de la volonté. 29^e édit. 1908 5 fr. PÉRÈS (Jean), professeur au lycée de Caen. * L'Art et le Réel. 1898. 3 tr. 75 PÉREZ 'Bernardl. Les Trois premières* années de l'enfant. 5^e édit. '5 fr.

— L'Enfant de trois à sept ans. 4^e édit. 1907. 5 fr.

— L'Éducation morale dès le berceau. 4^e édit. 1901. 5 fr.

— 'L'Éducation intellectuelle dès le berceau. 2* éd. 1901. 5 fr. PIAT (G.). La Personne humaine. 1898. (Couronné par l'Institut). T fr. 'o

— 'Destinée de l'homme. 1898 5 fr.

PICAVET(E.), chargé de cours à la Sorb. 'Les Idéologues. (Cour, par l'Acad. fr.). 10 fr. PIDERIT. La Mimique et la Physiognomonie. Trad. de l'allemand. par M. Girod. 5 fr. PILLON (F.). 'L'Année philosophique. 18 années: 1890 à 1907. 18 vol. Chacun. 5 fr. PRAT (L.), doct. es lettres. Le caractère empirique et la personne. 1906. 7 fr. 50 PREYER, prof, à l'Université de Berlin. Éléments de physiologie. 5 fr. PROAL, conseiller à la Cour de Paris. 'La Criminalité politique. 2^e éd. 1803. 5 fr.

— 'Le Crime et la Peine. 3* édité. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.

— Le Crime et le Suicide passionnels. 1900. (Cour, par l'Ac. franc.). 10 fr. FLAGEOT (G.).* Le Succès. Auteurs et Public. 1906. 3 fr. 75 RAUH, prof, adjoint à la Sorbonne. * De la méthode dans la psychologie des

sentiments. 1899. (Couronné par l'Institut.) 5 fr.

— 'L'Expérience morale. 1903. (Récompensé par l'Institut.) 3 fr. 75 RÉCEIAC, doct. ès lettres. Les Fondements de la Connaissance mystique. 1897. 5 fr. RENARD (G.), prof. au Collège de France.» La Méthode scientifique de l'histoire littéraire. 10 fr. RENOUVIER (Ch.) de l'Institut. 'Les Dilemmes de la métaphysique pure. 5 fr.

- 11 - f. ALCA^.

Suite de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, format in-8. RE^iOUYIER (Cil)» Histoire et solutioH des problèmes métaphysiques. ' ff- 50

— Le personnalisme, avecunc étude sur la pere^tion externe et la force. 1903. 10 fr.

— * Critique de la doctrine de Kant. 1906. 7 fr- »o REY (A.), chargé de cours à l'Université de Dijon. * La Théorie de la physique

chez les physiciens contemporains. 1907. ' f''' . 50

RIBERY, doct. es lett. Essai de classification naturelle des caractères. 1903. 3 fr. 75 RIBOT (Th.), de l'Institut. * L'Hérédité psychologique. 8« édit. 7 fr. 50

— *La Psychologie anglaise contemporaine. 3* édit. " ^ fr- oJ|

— *La Psychologie allemande contemporaine, 6* édit. ' " • 50

— La Psychologie des sentiments. " • édit. 190S. î fr- 50

— L'Évolution des idées générales. 2" édit. 1904. 5 fr.

— * Essai sur l'Imagination créatrice. 3° édit. 1908. 5 fr.

— ♦La logique des sentiments. 2* édit. 1907. 3 fr. 75

— * Essai sur les passions. 1907. 3 fr. 75 RICARDOU (A.), docteur es lettres. * De l'Idéal. (Couronné par nstitutif.) 5 fr. RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Univ. de Bordeaux. ♦L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire. 1903. (Couronné par l'Institut.) 7 fr, 50

RIEMATJÏN (H.), prof, à l'Univ. de Leipzig. Esthétique musicale. 1906. 5 fr.

RIGNANO (E.)'. Sur la transmissibilité des caractères acquis. 1906. 5 fr.

RIVADD (A.), chargé de cours à l'Université de Poitiers. Les notions d'essence et d'existence dans la philosophie de Spinoza. 1906. 3 fr. 75

ROBERTY (E. de). L'Ancienne et la Nouvelle philosophie. 7 fr. 50

— ♦ La Philosophie du siècle (positivisme, criticisme, évolutionnisme). 5 fr.

— * Nouveau Programme de sociologie. 1904. 5 fr. ROMANES. * L'Évolution mentale chez l'homme. 5 fr. 50 ROUSSEL-DESPIERRES (Fr.). * Hors du scepticisme. Littérature et philosophie. 1907. 7 fr. 50 RUYSSSEN (Th.), pr. à l'Univ. de Dijon. * L'évolution psychologique du jugement. 5 fr. SABATIER (A.). Philosophie de l'effort. 2^e éd. 1908. 5 fr. 50 SAIGEY (E.). * Les Sciences au XVIII^e siècle. La Physique de Voltaire. 5 fr. SAINT-PAUL (D' G.). * Le Langage intérieur et les paraphrasies. 5 fr. MOI. 5 fr. SAXZ Y ESCARTIN. L'Individu et la Réforme sociale, trad. Dietrich. 7 fr. 50 SCHOPENHAUER. Aphor. sur la sagesse dans la vie. Trad. Cantacuzène. 9^e éd. 5 fr.

— ♦ Le Monde comme volonté et comme représentation. 5^e éd. 3 vol., chac. 7 fr. 50 SÉAILLES (G.), prof, à la Sorbonne. Essai sur le génie dans l'art. 2^e éd. 5 fr.

— * La Philosophie de Ch. Renouvier. Introduction à une philosophie critique. 1905. 7 fr. 50 SIGHELE (Scipio).. La Foule criminelle. 2^e

édit. 1901. 5 fr. SOLLIER. Le Problème de la mémoire. 1910. 3 fr.
75

— Psychologie de l'idiot et de l'imbécile, avec 12 pi. Iwrs texte.
2^e éd. 1902. 5 fr.

— Le Mécanisme des émotions. 1905. 5 fr. SOURIAU (Paul),
prof, à l'Univ. de Nancy. L'Esthétique du mouvement. 5 fr.

— *La Beauté rationnelle. 1904. 10 fr.

STAPFER (P.). * Questions esthétiques et religieuses. 1906. .3
fr. 75 STEIN (L.), * La Question sociale au point de vue philoso-
phique. 1900. 10 fr. STUART .MILL. *Mes Mémoires. Histoire de
ma vie et de mes idées. 5^e éd. 5 fr.

— ♦Système de Logique déductive et inductive. 4^e édit. 2 vol.
20 fr.

— ♦Essais sur la Religion. 4^e édit. 1901. 5 fr.

— Lettres inédites àAug. Comte et réponses d'Aug. Comte.
1899. 10 fr. SULLY (James). Le Pessimisme. Trad. Bertrand. 2^e
édit. 7 fr. 50

— * Études sur l'Enfance. Trad. A. Monod, préface de G. Com-
payré. 1898. 10 fr.

— Essai sur le rire. Trad. Léon Terrier. 1904. ' fr. 50 SULLY
PRUDHOMME, de l'Acad.franç.La vraie religion selon Pascal.
1905. 7 fr.50 TAR«E (G.), de l'In.-^titut.^ La Logique sociale. 3'
édit. 1808. 7 fr. 50

— ♦Les Lois de l'imitation. 5^e édit. 1907. 1 fr- 50

— L'Opposition universelle. Essai d'une théorie des contraires.
1897. 7 fr. 50

— ♦L'Opinion et la Foule. 2« édit. 1904. 5 fr.

— ♦Psychologie écononiique. 1902. 2 vol. 15 fr. TARDIEU (E.).
L'Ennui. Étude psycJwlogique. 1903. 5 fr. THOMAS (P.-F.), doc-
teur es lettres. * Pierre Leroux, sa philosophie. 1904. 5 fr.

— * L'Éducation des sentiments. (Couronné par l'Institut.) i*
édit. 1907. 5 fr. VACHEROT (Et.), de l'Institut. ♦Essais de philo-
sophie critique. 7 fr. 50

— La Religion, 7 fr- 50 WAYNBAUM (D' I.). La physionomie
humaine. 1907. 5 fr. WEBER (L.). ♦Vers le positivisme absolu par
l'idéalisme. 1903. 7 fr. 50

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ilRISTOTE. E.» Peétisae d'Arto-

!•««, par Hàtzfelo (â.), et H.DliPODR.lvol.iQ-8. 1900. 6 fr.

— Physiqae, II, trad. et commentaire par o. Hamelin 1 1-8 3 fr.

SOCRÂTë. *Pill«Mpkie.«ea«e<-«te, par A . Fouillée. 2 y. iii-8.
10 fr.

— I.e Procès de Soerate, par G., S>UL. 1 vol.in-8 Sfir. 60

Pl<ATON.I.«Théorle platoaleieiuie des Selenees, par ÉLIE
HalévT.

In-8. 1895 6fr.

— «Euvres, traduction VicTOK Cousm revue par J. Barthé-
lemt- Saint-Hiljurj : Socrate et Platon ou le Platonisme — Euty-
phron — Apologie de Socrate — Criton — Phédon. 1vol. in-8.
1896. 7fr.50

ÉPICURE

tM Morale d'Ei^leare,

par M GDTàr.1 1-8.6» édit. Tfi.BO BËNARD . I<a PhiloMirbie

•■-

•leBBe, sei systèmes. 1 v. in-8 9 fi.

FATRE (M)* Jules), née Vkltdi. L»

M >rale de Socrate. In-18 . S 5C — an irale d'Arlstote. Ia-18. 3
fr. BO OUVREÉ (H.) Les formes lUtéj-alres

de la pensée creeqae.In-8. lOfr.

G)MPERZ. Les penseurs de la

Grèce. Ttid. Reymond. (Trad

eow. par l'Académie franc.).

III. [Sous presse

RODIER (G.). « La Physique de Stra-

ton de l'antiquité. In-8 . S t t TÂNNERY (Paul). Pour la
seleneo

hellène. In-8 7 fr. 6\$

MILHAUD (G.).* Les philosophes

géomètres de la Grèce. In-8.

1900. (Couroy.ué par flnst.). 6 fr.

FÂB R E (Joseph) . La Pensée antique

De MoiseàMarc-Aurèle.2*éd. 5 fr.

—*£.a Pensée chrétienne. Des Euar.giles à limitation de J .-C.
In-8.9 fr.

LAFONTAINE (A.). Le Plaisir.

d'après Platon et A ristote. In-8 . 6 fr .

RIVAUD (A.), chargé de cours à l'Un, de Poitiers Le problème
dn devenir et la notion de la matière, des origines fu&quà Théo-
phraste. Io-8. 1906. 10 fr.

GUYOT(H.), docteur èslettres.L'm- Bnité divine depuis
Phi/on le Juif Jusqu'à Plotin. In-8.1906.. & fir.

— Les réminiscences do Philon le Juif chez Plotin. Brccb.

in-8 i fr.

ROBIN (L.), pTof agîf'gède philosophie au lycée d'Angers, do-
cl.ès lettres.

La théorie platonicienne des idées et des nombres d'aprèM
Aristote. E'ude histor. et critique.

In 8{Recomp.par finstit.). 12rr.50

— La tbéarie platonicienne de l'Amour. 1 vol. in-8... 3 fr.7i

PHILOSOPHIES MEDIEVALE ET MODERNE

BULLIAT (G.), Doct. en théologî et en croit canon. Thésaurus
philosophiæ thomisticife seu selecti lexlus philosophie i ex fancli
Th jmœ aquinat snperibusdeprompti »t secundum ordinem in
scholis hodie usurpatim. 1 vo!ume gr.

in-8 6 fr

* dJCSCÂRrE>. par L. Li4iD, de

l'Institut 2« éd. 1 vol. in-8. 5 fr.

— Kssal sur rBstbélque de Oes-

•artes, par E, Krantz. I <-8. 0 fr.

— Deseartes, directeur spirituel, par V. de Swârte. Ia-16 a ec
pi. (Cour, pari' Institut). . . 4 fr. 50

LEI6 'IZ.*<EuTres philosophiques, pob.par P. Janet. 2 vol. in-
8.20 fr.

— * La loflque de Leibnia, par L. CoDTORAT. 1 vol in-8.. 12 fr.

— Opusc. et rragm. inédits de

Leibniz , par L. CouTDRAT.

in-8 25 fr.

— * Leibniz et l'organisation re- Usiense de la Terre, d'après des documents inédits, par Jean Baruzi. 1 vol. in-8 {Couronné par l'Académie Fro?içaise). ... It» fr.

— La philOMophlo de Leibniz, par RusscL, trad. pir M. Ray, préface

deM.Livï-BRUHL, vol. in-8. 5 fr.

PICAVET, c^-argéde cours à la Sorbonne. Histoire générale et comparée des philosophies médiévales. In-8. 2° éd. . 7 fr.60

WULFfM.de) Histoire delà phiUs.

médiévale. 2' éd In-8. 10 fr.

FAB RE (Joseph). * L'imitation de Jésns-Carist. Trad. nouvelle avec préface, ln-8 7 fr .

— *La pensée moderne. De Luther

à Leibniz. 1908. 1 vol. in-S. 8 fr.

SPINOZA. Benedied de tifplnoca •Fer«> quotquot reperta suit.

S foHi *oi. in-8 papi«> do Hollande. ... 45 fT .

Le même en 3 volumes 18 fr.

— Ettaica ordine g^ometrico demonstrala, édition J. Van Vloten et J.P. N. Land.lvol.gr. ia-8 4 30

— Sa phllo<o^ab«e, par M -E.

Brdnschvicg. In-8 5 fr. 74

FIGARD (L.), docteur es lettres. Vb Médecin philosophe an XWi* •ième. La Psycholnpie de Jean Femel. 1 v. in-8. 1903. 7 fr. 50

<iÂSSEMDI. La PliiiONoyble de Ga-- •eadi, par P .y. Tbmomas. In-S » fr.

Mâ<.EBRANCB£. * La Pailo.opklc de Haleliraneae par OllÉ-La- P»rai, de l'Institut. 2 v. in-8. 1« f

PHILOSOPHIE

PASCAL. Le ■eeptlcitiue de Pascal,

par Droz. 1 vol. in-8 6 fr.

VOLTAIRE. Le* Seleacea an XVili" ■•éele. Voltaire phyticicir, par EiTi. Saigit. 1 vol. tn-8. 5 fr.

DiMIKON. ic^aiioirea poBr servir à ràistoSre de la phlloseplile m'>- 1KVIBI» Siècle. 3 vol. i'!-8. ii ^.

J -J. ROUSSEAU*Da Contrat social.

avec les versions pritnitivet ; intro duction par Edmond Dreyfus-Brisac 1 fort volume grand in-8, 12 f

ERASME. Stultitiie laus 'des.

Erasmi Rot. declaniatio. Publia et annoté par J.-B. KaN, avec
1»

figuresdeHoLBEiN.l v.in-8 6fr. 7'

WCLi^F (le). ln(ro<lnctlon à la ptillosopblo nco-scolastiqac
190^. 1 vol, gf. in8 5 fr.

ANGLAISE

DUGALD STEWA^^T. ' Philosophie

de l'esprit hnnatD. 3 vo . 9 r,

BVCON. *8a Philosophie, par

Cl. ADAH. (Cour, par l'Institut).

In-8. 7fr 60

BERKELEY . CEuvres cb.oisle»>

Nouvelle théorie de la vsion.

Dialogues d'Hylas et de Philonoi s.

Trad. par MM. Beadi avon ît Parod'.

in-8. 5 fr.

PHILOSOPHIE

DUMONT {f), doct. en philosophie.

IVicolas de Bégiolin (1914- 1 «8»). Fragment de l'histoire des idées philosophiques en Allemagne idans la seconde moitié du xvin^e siècle, 1 vol. gr. in-8 à fr.

PEOERBACH. Sa philosophie, par A. LÉTT. 1 vol. in-8 10 fr.

JiCOBi. SaPhilossphe, par L.LEVY- Bruhl, 1 vol. in-8 6 fr.

tANT. Critique de la raisoa pratique, traduct., introH.C) notes, par M. PICA7CT. 2«éJit. 1 i-8. « fr.

— * Critique de la ralHon pure, traduction car MM. PACAO-Det Tre- ME3AYGDES. In 8 12 fr.

— Éelalreissements sur la Critique de la raison pure, trad.

TissoT. 1 vol. in-8 « fr.

— Boctrine de la vertu, tradactioi:

Barni. 4 vol in-8 8 fr.

— ' ^ ■ f élan ses de lostque, traduction TissoT. 1 v. in-8 8 fr.

— * Prolécomènes à toute métaphysique future, tra^e. Tissot.
li-8 « fr.

GOURG (R.), doctetir es let' res. Le Journal pliitosopbique de Berkeley {Commonplace Book) Elude et tiaducton, 1 vol. gr.

in-8 4 fr.

— William C;o(lwin(l33e-lS3G)

- Sa vie, . ' es œuvres principltles.

La " Justice poLtique " 1 vol.

in-8 6 fr.

ALLEMANDE

KAÏST.* Essai «or l'Esthétique de K.ant, par V. Basch. la-S. 10 fr.

— Sa morale, par CRESSON. 2* éd.

1 vol. in-l2 2 fr. 50

— jša philosoplilo pratique, par V. Delbos. In-8 12fr.50

— L'Idée ou critique du Kantisme, par C. PiAT. 2"édit. 6 fr.

EANT et FICHTE et le problème de l'éducation, par Paul Duproix.

1 ^ol. in-8. 1897 5 fr.

SGHëLLING. Bruno o» du urnctpe rtivin. 4 vol. in-8. -. 3f. 6 o

HEGEL. *Lo«lque. l-ol.in-ë. 14 fr.

— * Phllojiophie de la nain» e.

S voi. in-8 25 fr.

— *Phiiios. «A l'esprit. 2 vol. 18 fr.

— '^Pbllos.4e la relleio» » v. 20 fr.

— La Poétique. 2 v. in-8. 12 fr.

— Esthétique S vol Ir-8. 16 fr.

— Antécédents de l'hésélia" nlsme dans la philos, fran*.

par K. BîAnssiRi.ln-18. 1 fr. 50

— Introduction A la philosopW»de aesel. par VtRA. in-8. 8 fr.
60

— * La loslque de Hesel, par Edo. NoEL.In-8 3 fr.

BZR6ART. • Prineip œuvr«* pédag.jtrad.PiNLocHE. In-8.
7fr.50

— La n»ét«pb7*iqne tfe Herkar»

et la critique de Kaat, par M Mauxjon. 1 vol. in-8.,. 7 te. M

— L'édneatioB yar riiuttrnetiOB et Berban par M. Miuxiox. 2'
éd.

In-H t906 2fr 60

SCBILLER. Sa Poétique, par T.

Basch. 1 vol. in-8. 1902. . . 4 b

Essai sur le mystieiame spienlatir en Allemagne. m% XIV
siècle, par Delacbou (H.), professeur à l'Université de Gaen.

i vol. iu-8. 1900 6 fr.

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

Etudes d'histoire et d'esthétique.

Publiée? sous la direction de M. JEAN CHANTA.VOINE

Chaqiw volume in<-16 de 250 pages environ 3 fr, 50

Collection honorée d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Volumes parus :

* RAMEAU, par Louis Laloy. (Vient de paraître).

MOUSSORGSKY, par M.-D. Calvocoressi. (rienf rfe jiaroîfre).

* J.-S. BACH, par André Pirro (2^e édition).

* CÉSAR FRANCK, par Vincent d'Indy (1^{re} édition).

* PALESTRINA, par Michel Brenet (2^e édition). ♦ BEETHOVEN, par Jean Chantavoix (3^e édition). * MENDELSSOHN, par Camille Bellaigoë (1^{re} édition). * SMETANA, par William Ritter.

Su préparation: Grétry, par Piebre Aubry.— Orlande de Lassus, par Henry Expert. — Wagner, par Henri Lichtenberg. — Berlioz, par Romain Rolland. — Gluck, par Julien Tiersot. — Schubert, par A. SCHWEITZER. — Haydn, par Michel Brexet, etc., etc.

LES GRANDS PHILOSOPHES

Publiés sous la direction de M. C. PIAT.

affrègé de philosophie, docteur es lettres, professeur à l'École des Cannes.

Chaque étude forme un volume in-8^o carré de 300 pages environ. * Kant, par M. Ruysen, chargé de cours à l'Université de Dijon, 1^{re} édition.

1 vol in-8 (Couronné par l'Institut.) *Socrate, par l'abbé C. PiAi 1 vol. in-8. ^Avicenne, par le baron Cab&a de Vaux. 1 vol. in-8. *Saint-Augustin, par l'abbé Jules Martin. 2^e édition. 1 vol. in-8. *Malebranche, par Henri Joly, del'l'Institut. 1 vol. in-8. ♦Pascal, par A. Hatzfeld. 1 vol. in-8.

*Saint-Anselme, par Dometds Vorges. 1 vol. in-8. Spinoza, par H.-L. Couchoud, agrégé de l'Université. 1 vol. io-S. (Couronné par l'Académie Française). 5 fr.

Aristote, par l'abbé C. Piat. 1 vol. in-8. 5 fr.

Gazali, par le baron Carra de Vaux. 1 vol. in-8. (Couronné pttr l'Acaéé-mie Française). S fr.

♦Maine de Biran, par Marius Couailliac. i vol. in-8. (Récompensé par rinstitut). 7 fr. 50

•Platon, par l'abbé C. Put. 1 vol. in-8. ' fr. 50

Montaigne, par F. Strowski, professeur à l'Université de Bordqgux. 1 vol. in-8. 6 fr.

Phiion, par l'abbé ^LES Martin, i vol. in-8. 5 fr.

MINISTRES ET HOMMES D'ÉTAT

Henri WELSCHINGER. del'Institut. — ♦Bismarck. 1 v. in-16. 1900.
8 tr. 50

H. LÉONAHDON. — *Prim. 1 voL in-16. 1901 8 fr. 50

M. COUaCELLE. — •Disraeli. 1 vol. in-16. 1901 2 fr. 50

M. COUKAM. — Okoubo. 1 vol. in-16, avec un portrait. 1904 . .
2 fr. 50

A. VIALATE. — Chamberlain. Préface de E. Boutmy. 1 vol.
in-16. 2 fr. 50

? fc. 5â

5 fr.

5 fr.

7fr 50

5 fr.

itr.

5 fr.

- 15 - ff. ALCAN.

SCIENCES SOCIALES

Un ouvrage de l'École
in Hiotes itniles steltlii. Chaque volume in-8 de 300 pages emi-
ron, cartonné à l'an^elaise, 6 fr.

1. L'Individualisation de la peine, par R. Saleilles, professeur à
la Faculté

de droit de l'Université de Paris et docteur en droit. 2^e édit.

2. L'Idéalisme social, par Eugène Fournière, professeur au
Conservatoire

des Arts et Métiers.

3. * Ouvriers du temps passé (xv^e et xvi^e siècles), par H. Hau-
ser, professeur

à l'Université de Dijon. 2^e édit.

4. 'Les Transformations du pouvoir, par G. Tarde, de l'Institut.

5. Morale sociale, par MM. G. Belot, Marcel Bernés, Brunsch-
vic, f. Buis-

son, Dahlu, Dacriac, Delbet, Ch. Gide, M. Kovalevsky, Mala-
pert, !s R. P. MAUMans, DE RoBCRTY, G. SoREL, le Pasteur
Wagner. Préface de M. E. Boitroux, de l'Institut.

6. * Les Enquêtes, pratique et théorie, par P. do Maroussem.
{Ouvrage cou-

ronné par l'Institut.)

7. * Questions de Morale, par MM. Belot, Bernés, F. Buisson, A.Crol«et,Darlti,

Delbos, Fournière, Malapert, Moch, Parodi, G. So«el(5c. de-moralé). 2° éd.

8. Le développement du Catholicisme social depuis l'ency-clique Rerum . novamm, par Max Turmann, 2' édité.

9. * La Socialisme sans doctrines. La Question ouvrière et la Question agraire

en Austraiie et en Nouvelle-Zélande, par Albert Métin, agrégé de l'Dbî-

versité, professeur à l'École Coloniale.

10. • Assistance sociale. Pauvres et mendiants, par Paul Strauss, sénateur. H. *L'Éducatioa morale dans l'Université. {En-seignement secondaire.) Par

MM. Lévy-Bhuhl, Darlu, m. Bernés, Kortz,Clairin, Rocafort, Bioche,

Ph. GiDEL, Malapert, Belot. {Ecote des Hautes Etudes so-ciales ,i900-190i). tS. *La Méthode historique appliquée aux Sciences sociales, par Charles

Seignobos, professeur à l'Université Paris.

13. *L'Hygiène sociale, par E. Duclaux, de l'Institut, directeur de l'instit. Pasteur.

14. Le Contrat de travail. Le rôle des syndicats professionnels, par P. Bureau,

prof, à la Faculté libre de droit de Paris.

15. *Es6ai d'une philosophie de la solidarité, par MM. Darlu, Rauh, F., Buis-

son, Gide, X. Léon, La Fontaine, E. Boutrodx {Ecole des Hautes Etud?.s sociales). 2' édit.

16. 'L'exode rural et le retour aux champs, par E.Vandervelde.

17. *L'Éducationdelaàémocratie,parMM. K. Lavissee, A.Croiset, Ch.SEiSNOBOs,

P. Mal.apert, G. Lanson.J. HADAMARD(fico/erfes Hautes Etudes toc. \ 2' édit.

18. *La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés, par J.-L. m

Lannessan, député, prof. agr. à la F;ic. de méd. de Paris.

19. *La Concurrence sociale et les devoirs sociaux, par le jième.

20. ♦ L'Individualisme anarchiste, Max Stirner,par V. Basch, chargé de coui

à la Sorbonne.

tl. *La démocratie devant la science, par C. Bouclé, chargé de cours à la Sorbonne. {Récompensé par VlnslitiU.)

22. *Les Applications sociales de la solidarité, par MM. P. Buidin, Ch. Gide,

H. Monod, Paulet, Robin, Siegfried, Brouardel. Préface de M. Léon Bourgeois {Ecole des Hautes Etudes soc, 1902-1003).

23. La Paix et l'enseignement pacifiste, par MM. Fr. P.tssY, Ch. Richet,

d'ESTOURNELLES DE Co.XSTANT, E. BOURGEOIS, A. WEISS, H. LA FONTÀINI.

G. Lyon {Ecole des Hautes Etudes soc, 1902-1903}.

24. i^Etudes sur la philosophie morale auXIX" siècle, par MM. Belot, A. Darlu,

M. Bi»Nès, A. Landry, Ch. Gide, E. Roberty, R. Allier, H. Lichtenbergxs, L. Brunschvicg (Ecole des Hautes Eludes soc, 1902-1903).

25. ^Enseignement et démocratie, par MM. Appell, J. Boitel, A. Croiszi,

A. Devinât, Ch.-V. Langlois, G. Lanson, A. Millerand, Ch. Seignobos {Ecole des Hautes Etudes soc, 1903-1904}.

26. *Religions et Sociétés, par MM. Th. Reinach, A. Puech, R. Allier,

A. Leroy-Beaulieu. le baron Carra de Vaux, H. Dreyfus {Ecole des Hautes Eludes soc, 1903-1904}.

27. ♦ Essais socialistes. La religion, Vart, l'alcool, par E. Vandervelde.

28. ♦Le surpeuplement et les habitations à bon marché, par H. Turot,

conseiller municipal de Paris, et H. Bellamy.

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes iD-12 brochés à 3 fr. 50 — Volumes in- 8 brochés de divers prix

Volumes parus en 1908:

ALLIÉPI (P.), Le Protestantisme au Japon (1859-1907). 1 vol. in-8.

3 fr. 50 L'VOT (Yves), ancien ministre. Sophismes socialistes et faits économiques. 1 vol. in-8. 3 fr. 50 La Vie politique dans les Deux Mondes (1906-1907). Publiée sous la direction de M. A. VIALATK, professeur à l'Ecole des Sciences politiques. Avec la collaboration de MM. L. Renault, de l'Institut; Beaumont, D. Bellet, p. Boyer, M. Caudel, M. Courant, R. Dollot,

M. ESCOFFIER, G. GLOEL, J.-l'. ARMAND HAÏN, P. HENRY, A. DE LAVERGNE,

A. Marvaud, r. Savart, a. Tardieu, professeurs et anciens élèves de

l'Ecole des Sciences politiques. 1 fort vol. in-8 de 600 pages. 10 fr.

TÉNÉAUD(l-) et GUYOT (R.). Le Conventionnel Goujon (1766-1793).

1 vol. in-8. 5 fr.

VIALATE (A.), professeur à l'Ecole des Sciences politiques. L'Industrie

américaine. 1 vol. in-8. 10 fr.

EUROPE

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne, • Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878. 2 vol. in-8. {Ouvrage couronné par l'Institut. 18 fr.

DOELLINGER (1. de). La papauté, ses origines au moyen âge, son influence jusqu'en 1870. Traduit par A. Giraud-Teulon, 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.

S Y BEL (H. de). * Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, traduit de l'allemand par M^{me} Dcsquet. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.

TARDIEU (A.), secrétaire honoraire d'ambassade. La Conférence d'Algésiras. Histoire (diplomatique de la crise marocaine) (15 janvier-7 avril 1906). 2^e édit. 1 vol. in-8. 1907. 10 fr.

— * Questions diplomatiques de l'année 1904. 1 vol. in-12. Ouvrage couronné par l'Académie française 3 fr. 50

FRANCE Révolution et Empire

AU LARD, professeur à la Sorbonne. ♦ Le Culte de la Raison et le Culte de

l'Être suprême, étude historique (1793-1794). 2^e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— ♦ Études et leçons sur la Révolution française. 5 v. in-11. Chacun. 3 fr. 50

KOITEAU (P.). Etat de la France en 1789. Ve siècle. 1 vol. in-8. 10 fr.

nONDOLS (P.), agrégé d'histoire. ♦ Napoléon et la société "de son temps (1793-1821). 1 vol. in-8. 7 fr.

HOKN aREL (E.), doct. es lettres. *Cambon et la Révolution française. in-8. 7 fr.

CiHEN (L.), at^{re}gré d'histoire, docteur es lettres. * Condorcet et la Révolution française. 1 vol. in-8. (Récompensé par l'Institut.) 10 fr.

GARNOT (H.), sénateur. • La Révolution française, résumé historique. In- 16. 3 fr. 50

DEBIDOUR. professeur à la Sorbonne. *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France (1789-1870). 1 fort vol. in-8. (Couronné par l'Institut.) 12 fr.

— * L'Église catholique et l'Etat en France sous la troisième République (1870-1906). — I. (1870-1889), 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. — II. (1889- 1906), sous presse.

MKSPOIS (Eug.). *Le Vandalisme révolutionnaire. Fondations littéraires, soient ifiq\ies et artistiques de la Convention. 4^e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

itHIAULT (E.), ngré d'histoire. La politique orientale de Napoléon. ScBASTrANi et Gard ANE (1806-1808). 1vol. in-8. [Récomp. par l'Institut.] 7 fr.

— •Napoléon en Italie (1800-1812). 1 vol. in-8. 1906. 10 fr. "UMOULIN (Maurice). * Figures du temps passé. 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50 <>OMEL (G.). Les causes financières de la Révolution française. Les

winislen.'s de Tnrqol et de NecUer. 1 vol. in-8. 8 fr.

Les causes financières de la Révolution française. Les derniers

Co)iliijleurs çiénéraiix. 1 vol. in-8. 8 fr.

— Histoire financière de l'Assemblée Constituante (1789-1791). 2 vol. in-8, 16 fr. — Tome I : (1789), 8 fr. ; tome II : (1790-1791), 8 fr.

— Histoire financière de la Législative et de la Convention. 2 vol. in.^, (5 fr. — Tome I : (1792-1793), 7 fr. 50 ; tome U : (1793-1795). 7 fr. 50

I.SAMBERT (G). * La vie à Paris pendant une année de la Révolution (1791-1792). In-16. 1896. 3 fr. 50

MATHIKZ (A.), agrégé d'histoire, docteur es lettres. *La théophilanthropie et le culte décadaire, 1796-1801. 1 vol. in-8. 12 fr.

— «Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution française. In-16. 1906. (Bfr. f,0

MARCELLIN PELLET, ancien député. Variétés révolutionnaires. 3 vol. in-12, précédés d'une préface de A. Ranc. Chaque \ol. séparém. 3 fr. .' -o

MOLLIEN (C'e). Mémoires d'un ministre du trésor public (1780-1815), publiés par M. Ch. Gomel. 3 vol. in-8. 15 fr.

SILVES'BRE, professeur à l'École des sciences politiques. De Waterloo à Sainte-Hélène (20 Juin-16 Octobre 1815). 1 vol. in-16. 3 fr. 50

SPULLER (Eug.). Hommes et choses de la Révolution. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

STOURM, de l'Institut. Les finances de l'ancien régime et de la Révolution. 2 vol. in-8. 16 fr.

— Les finances du Consulat. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 V4LLAUX (C).
*Les campagnes des armées françaises (1792-1815). In-16,
avec 17 cartes dans le texte. 3 fr. 50

Epoque contemporaine

BLANC (Louis). * Histoire de Dix ans (1830-1840). 5 vol. in-8. 25 fr.

DELORD (Taxile). * Histoire du second Empire (1848-1870). 6 vol. in-8. 42 fr.

•IAFFAREL (P.), profes.seur à l'Université d'Aix-Marseille.
*La politique
coloniale en France (1789-1830). 1 vol. in-8. 1907. 7 fr.

— * Les Colonies françaises. 1 vol. in-8. 6* édition revue et augmentée. 5 fr,

GAISMAN (A.). • L'Œuvre de la France au Tonkin. Préface de M. J.-L. de Lanessan. 1 vol. in-16 avec 4 cartes en couleurs. 1906. 3 fr. 50

LANESSAN /J.-L. de). *L'Indo-Chine française. Etude econon ique, politiqi e <jt administrative. 1 vol. in 8. avec f> caries en couleur» hors texte. 15 f'

— *L'Etat et les Eglises en France. Histoire de leurs rapports, des origines jusqu'à la Séparation. 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50"

— *Les Missions et leur protectorat. 1 vol. in-16. 1907. 3 fr. 50
LAPIE (P.), professeur à l'Université de Bordeaux. Les
Civilisations

tunisiennes (Musulmans, Israélites, Européens), in-16. 1898.
{Couronné par V Académie française.) 3 fr. 50

LEBLOND (Marius-Ary). La société française sous la troi-
sième République. 1905. 1 vol. in-8. 5 fr.

NOËL (o.). Histoire du commerce extérieur de la France de-
puis la Révolution. 1 vol. in-8. • 6 fr.

PIOLET (J.-B.). La France hors de Franôe, notre émigration,
sa néces- *ité, ses conditions. 1 'oi. in-8 1900 {Cowomié par l'ins-
litht.i 10 tr.

SCHEFER (Ch.), professeur à l'Ecole des sciences politiques. *
La France moderne et le problème colonial. I. (1815-1830). 1 vol.
in-8. 7 fr.

SPULLER (E), ancien ministre de l'Instruction publique. ♦ Fi-
gures disparues, portraits contemp., littér. et politiq. 3 vol. in-16.
Chacun. 3 fr. 50

TCRERNOFF (J.). Associations et Sociétés secrètes sous la
deuxième République (1848-1851). 1 vol. in-8. 1905. 7 fr.

VIGNON (L.), professeur à l'Ecole coloniale. La France dans
l'Afrique du nord. 2" édition. 1 vol. iu-8. (Récompensé par l'Insti-
tut.) 7 fr.

— Expansion de la France. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 — Le même.
Édition in-8. 7 fr.

WAHL, inspect. général, A. BERNARD, professeur à la Sorbonne. * L'Algérie. 1 vol. in-8. 5^e édit., 1908. (Ouvrage couronné par V Institut.) 5 fr.

WEILL (G.), maître de conf. à l'Univ. de Caen. Le Parti républicain en France, de 1814 à 1870. 1 vol. in-8. 1900. (Récompensé par l'Institut.) 10 fr.

— ♦ Histoire du mouvement social en France (1852-1902). 1 v. in-8. 1905. 7 fr.

— L'Ecole saint simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours. 1^{re}-16. 1896. 3 fr. 50

ZEVORT (E.), recteur de l'Académie de Caen. Histoire de la troisième République :

ALLEMAGNE

ANDLER (Ch.), prof, à la Sorbonne. * Les origines du socialisme d'État en Allemagne. 1 vol. in-8. 1897. 7 fr.

GUILLAND (A.), professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique.
* L'Allemagne nouvelle et ses historiens- 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

MATTEK (P.), doct. en droit, substitut au tribunal de la Seine. * La Prusse et la révolution de 1848. 1^{re}-16. 1903. 3 fr. 50

— * Bismarck et son temps. I. La préparation (1815-1863). 1 vol. in-8. 10 fr.

II. * L'action (1863-1870). 1 vol. in-8. 10 Ir

III. Triomphe, splendeur et déclin (1870-1896). 1 vol. in-8. 1907. 10 fr. MILHAUD (E.), professeur à l'Université de Genève. *La Démocratie socialiste allemande. 1 vol. in-8. 1903. 10 fr.

SCHMIDT (Cil.), docteur es lettres. Le grand-duché de Berg (1806-1813).

1905. 1 vol. in-8. 10 fr.

VËRON (Eug.). * Histoire de la Pmsse, depuis la mort de Frédéric 11.

In-16. 6'édit. 3 (r. 50

— * Histoire de l' Allemagne, depuis la bataille de Sadowa Jusqu'à nos j ouric In-16. 3* éd., mise au courant des événements par P. Bondois. 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE AUERBACH, professeur à l'Université de Nancy. "^Les races 6t les nationalités en Autriche-Hongrie, In-8. 1898. 5 Ir. BODRLIER (J.). *' Les Tchèques et la Bohême contemp. In-16. 3 fr. 50 •RECOULY (R.), agrégé de l'Univ. Le pays magyar. 1903. In-16. 3 fr. 50

RUSSIE COMBES DE LESTRADE (Vte). La Russie économique et sociale à l'avènement de Nicolas II. 1 vol. in-8. 6 fr.

ITALIE

BOLTON KING (M. A.). ♦ Histoire de l'unité italienne. Histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871, introd. de M. Yves Guyot. 2 vol. in-8. 1b fr.

COMBES DE LESTRADE (Vte). La Sicile sous la maison de - Savoie. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * Bonaparte «t Les Républiques italiennes (1796-1799). 1895. 1 vol. in-8. 5 fr.

SORIN (Élie). * Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor- Emmanuel. In-16. 1888. 3 fr. 50 ESPAGNE

REYNALD(H.). * Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles II).

In-16. „«.... .»,c 8 fr. 50

ROUMANIE

DAMÉ (Fr.). ♦ Histoire de la Roumanie contemporaine, depuis ravinement des princes indigènes jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1900. 7 fr.

SUISSE DAENDLIKËR. * Histoire du peuple suisse. Trad. de l'allemand par M" Jules Favre et précédé d'une Introduction de Jules Favre. 1 vol. in-8. 5 fr.

SUÈDE SCHEFER (C). * Bernadette roi (1810-1818-1844). 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

GRÈCE. TURQUIE, EGYPTE BÉRÂRD (V.), docteur es lettres.
* La Turquie et l'Hellénisme oeutam» forain. (Ouvrage cour, par
l'Acad. française). ln-\6. 5' éd. 3 fr. S(^

BRIAL'LT (G.), agrégé d'histoire. ♦La question d'Orient, pré-
face de

G. MoNOD, de l'institut. 1 vol. in-8. 3" édité. 1905. (Couronné
par l'Institut). 7 fr.

HETIN (Albert), professeur à l'École eoloniale. *La Transfor-
mation de

l'Egypte. ln-16. 1903. (Cour, par la Soc. de géogr. comm.) 3 fr.
50

RODOCANACHl (E.). ♦Bonaparte et les îles Ioniennes, in-8. 5
fr.

INDE PIRIOU (E.), agrégé de l'Université. ♦L'Inde Contempo-
raine et le mouvement national. 1905. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

CHINE, JAPON CORDIER (H.), professeur à l'Ecole des
langues orientale». *Histoire des relations de la Chine avec les
puissances occidentales (1860-1902), avec cartes. 3 vol. in-8,
chacun séparément. 10 fr.

— ♦L'Expédition de Chine de 1857-68. Histoire diplomatique,
notes et documents. 1905. 1 vol. in-8. 7 fr.

- i9 - F. ALCAN.

CORDIER(H.), prof. à l'Ecole des langues orieulales. * L'Expé-
dition do Chine

de 1860. Histoire diplomatique, notes et documents. 1906. 1 vol. in-8. 7 fr. COURANT (M.), maître de conférences à l'Université de Lyon. En Chine.

Mcp.ur.g et institutions. Hommes et faits, 1 vol. in-16. 3 fr. 50

DRIAULT (E.), agrégé d'histoire. La question d'Extrême-Orient. 1 vol.

in-8. 1907. 7 fr.

AMÉRIQUE ELLIS STEVENS. Les Sources de la constitution des États-Unis, 1 vol.

in-8. 7 fr. 50

DEBÈRLE (Alf.). * Histoires de l'Amérique du Sud, 1a-16. 3^e éd. 3 fr. 50

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES BARNI (Jules). * Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII^e siècle. 2 vol. in-16. Chaque volume. 3 fr. 50

— * Les Moralistes français au XVIII^e siècle. In-16. 3 fr. 50
LOUIS BLANC. Discours politiques (1848-1881). 1 vol. in-8. 7 fr. 50
BONET-MAURY. * Histoire de la liberté de conscience (1598-1906). In-8.

2^e éd. 5 fr.

BOURDÉAU (J.). ♦ Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe. In-16.

1^{re} éd. 1894. 3 fr. 50

— "L'évolution du Socialisme. 1901. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
D'EICHTHAL (Eug.), de l'Institut. Souveraineté du peuple et gouvernement. In-16. 1895. 3 fr. 50

DESCHANEL (E.). *Le Peuple et la Bourgeoisie. 1 vol. in-8. 2^e édit. 5 fr. DEPASSE (Hector), député. Transformations sociales. 1894. In-16. 8 fr. 50

— Du Travail et de ses conditions. In-16. 1895. , 3 fr. TO
DRIAULT (E.), agr. d'histoire * Problèmes politiques et sociaux
d'histoire. In-8. 2^e édit. 1906. 1 fr.

GUÉROULT (G.). • Le Centenaire de 1789. In-16. 1889. 3 tr.
56

LAVELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. Le Socialisme
contemporain. In-16. 11^e édit. augmentée. 3 fr. 50 LICHTEN-
BERGER (A.). *Le Socialisme utopique, étude sur quelques pré-
curseurs du Socialisme. In-16. 1898. 3 fr. 50

— * Le Socialisme et la Révolution française. 1 vol. in-8. 5 fr.
MATTER (P.). La dissolution des assemblées parlementaires,
étude de

droit public et d'histoire. 1 vol. in-8. 1898. 5 fr.

NOVICOW. La Politique internationale. 1 vol. in-8, " "•

PAUL LOUIS. L'ouvrier devant l'Etat. Etude de la législation
ouvrière

dans les deux inondations. 1904. 1 vol. in-8. 1 fr. 50

— Histoire du mouvement syndical en France (1789-1906). 1
vol in-16 1907. 3 fr. 50

REINACH (Joseph), député. Pages républicaines. In-16. 3 fr.50

— *La France et l'Italie devant l'histoire. 1 vol. in-8. 5 fr SPULLER (E.).* Éducation de la démocratie. In-16 1892. 3 fr. 50

— L'Évolution politique et sociale de l'Église, i vol. in-12. 1893. 3 fr.50

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

•DE SAINT-LOUIS A TRIPOLI FAR LE LAC TCHAD, par le lieutenantcolonel MONTEIL. 1 beau vol. in-8 colombier, précédé d'une préface de M. DE VOISSE, de l'Académie française, illustrations de Rion. 4895. Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Montyon), broché 20 fr., relié amat., 28 fr.

«HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE, par TISSOT D'ARNO. • v.1. in-8, avec 600 gravures. Chaque vol. broché, 8 fr.

TRAVAUX DE. L'UNIVERSITÉ DE LILLE

PAUL FABRE. 1. a polyptyque du chanoine Benoît. In-8, 3 fr. 50

A. PINLOCHE. * Principales œuvres de Herbart. 7 fr, 50

A. PENJOÏN. Pensée et réalité, de A. SpiR, Irad. deTallem. In-8. 10 fr.

— E,'cnignie sociale. 1902. 1 vol. in-8. 2 fr. 50 G. LEFÈVRE.
*Les variations de Guillaume de ehampeaux et la question des
Universanx. Étude suivie de documents originaux. 1898. 3 fr.

J. DEROCQUIGNY. Cbarles I.anil>. Sa vie et ses œuvres. 1 vol.
in-8 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

HISTOIRE et LITTÉRATURE ANCIENNES

*J>e l*aatbeiiiielté des épigramiucs de Simonide. par M. le
Professeur H. Hauvette. 1 vol. iii-8. 5 fr.

*l.eii Satires d'H«race, par M. le Prof. A. Cartadlt. 1 Toi. in-8.
Il fi .

*Oe la flexion dans Lucrèce, par M. le Prof A. Cartault. 1 vol.
in-8 h fr.

^f^a main-d'œuvre Industrielle dans l'ancienne Grèce, par H.
le Prof. Gdirauo. 1 vol. in-8. 7 fr.

^Recherebes sur le Discours aux Grecs de Taticn, suivies
d'une traducloia française du discours, avec notes, par A. Puech,
p-ofc sear adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1903. 6 fr.

*(<es « Métamorphoses» d'Ovide et leurs modèles créés, par A. La- FATE, professeur aijnnt à la Sorbonne. 1 vol. in-8, 1904. 8 fr. 60

MOYEN AGE

^Premiers mélanges d'histoiredu if oyen âge, pir MM. le Prof. A. Lr- CHAtRE, de l'institut, Dcpost-Feurier et P iopardin l vol in-S. 3 fr. 5'>

Deuxièmes mélanges d'histoire du Mnyen âge, publiés sous h direct, de M. le Pro'. A. Lochaire, par MM. Lochaire, Halphen et Hiickl. 1 vol. in-8. 6 fr.

Troisièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. le P<of. Lochaire, Bevssier, Halphen et Cordet. 1 vol. in-8. 8 fr. 50

l^uatrièmes mélanges d'histoire du Moyea âge, par MM. Jac-QDEIIN, Farau Beïssier. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

Cinquièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, publiés saus la dir. de M. le Prof. A. Luchaire, par MM. Acbîrt, Carru, Dulo.ng, Gdéb'Nj Hcckel, LoiRETTE, Lyo.n, M vx Fazv et M'" Machkêwit-cii, 1 vol. iii-8. 5 fr.

*Essai de restitution des plus anciens Mémoires de la Chamhre des Comptes de Paris, par M.M. J. Petit, Gavrilovitch, Madry et Téodorc, préface de M. Ch.-V. L.anglais, prof, adjoint. 1 vol. in-8. 9 fr.

Constantin V, empereur des Romains (340-9'>&). Étude d'histoire

byzantijie, par A. Lombard, licencié es lettres. Préface de M. le Prof. Ch.

Diehl. 1 vol. in-8. . 6 fr.

Etuie sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par M. le Prof. A. LDC9AIRE. 1 vol. in-8. 6 fr.

Les archive* de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, par L. Martin-Chabot, archivi>te-piléog;raph'^. 1 vol. in-8. 8 fr. PHILOGIE et LINGUISTIQUE

*Le dialecte alaoaau de Colmar (Haute-.%lsae) en 199D, grammaire et lexique, par M. le Prof. Victor Henry. 1 vol. in-8. 8 fr.

^Etudes linguistiques sur la Bas<«e-.%utergnc, phonétique historique du patois de VinKelles (Pny- de-Dôme), par ALBERT DaOZAT. Préface de M. le Prof. A. Thomas. 1 vol. in-8. 6 fr.

*.%ntinomics linguistiques, par M. le Prof . VICTOR Henry. 1 v. in-8. 2 fr.

M 'langes d'étymologie française, par M. le Prof. A. Thomas. In-8. 7 fr.

A propos du corpus TIhuIlianum. Un siècle de philologie latine classique, par M. le Prof. à. Cartault. 1 vol. in- 8. 18 fr.

PHILOSOPHIE

l/iinagination et les mathématiques selon Descartes, par P. BoD- TROiix, licencié es lettres. 1 vol. in-8. 2 fr.

GÉpGRAPHIE

La rivière Tineent-Plazon. Étude sur In cartographie de la Guyane, par M.le Prof. Vidal DE la Blache dt-rifistiint. Io-8. 6 fr.

DONNÉES AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DXPOiS LES TRAITÉS DK WESTPHALII JOSQU'A LA RÉVO-
LUTION FKANÇiUSS

Publié SOUS les auspices de la Commission des archives di-
plomatiquer au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8 rais., imprimés sur pap.de Hollande, avec In-
troduction et notes. I. — AUTRICHE, par Si. Albert Sorel, de
l'Académie française. Épirné.

II. — SUÉDE, :^ar M. A, GEPrROi, d« l'Inn tui. İÖ fr

QI. — PORTUGAL, par le vicomte ds Caiz db Saint-Aymodr SO
fr.

rv «t V. — POLOGNE, par M. Louis Farôes. S vol SO fr.

Y1. — ROUE, par M. G. Ha-<ota'JX, de l'Acad mie f^ançaise
20 fr.

VU. — BAVIÈRE, PALATIRAT ET DEUX-PONTS, par M. An-
dré Lebon. 2b 'r. ?III et IX. — RUSSIE, par M. Alfred RambaUd,

de l'In<titat. 2 vol.

Lt l" vol. 20 fr. Le sec md vol 25 fi

II. — ESPAGNE(1649-1750), par MM.Morel-Fatio, profitsseur au

Collège de France et Léonardon (t. l) 2=) fr.

Met XII 6w.— ESPAGNE (4750-1789) (t. II et III), parles-mêmes àO nr.

un.— DANEMARK, par M. A. Geffrot, de l'Iiistit it 1& fr.

XIYet XV. — SAVOIE-MANTOUE, par M. Borric de Beaucaire. 2 vol. AO fr. XVI. — PRUSSE, parM A.Waddingto», professeur à .'Cniv. de Lyon.

1 vol. (Couronné par l'Institut.) 28 fr.

INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES ARCHIfES DU IINISTÉBE DES AFFAIBES tUmîm

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

Oerreapondaaee poUtl^ae de MM. de fîA8TII<I^«n e» «e MAmn^LAC, amhaaaaadeara de France en Ansleterre (1K*9tftds),

par M. Jean KxOlek, avec la collaboration de MM. Louis Far^t et Germain Lefèvre-Pontîiis. 1 vol. in-8 raisin t6 fr .

Papiers d6 BARTHÉLEHT, ambasaadear de Franc* en •nlase, de !«•* à l«o« par M. Jean Kaulek. A vol. in-8 raisin. I. Année 1792, 15 fr. — II. Janvier-aoûl 1793, 15 fr. — III. Septembre 1793 à mars 1794, 18 f--.— IV. Avril 1794 à février 1795, 20 fr. — V. Septembre 1794 à Sep'.erabre 1796 20 fr.

Oarrespondance politique de ODET DE SELTE, aniba*'- ■àdeur de France en Angleterre (lS4«-lft«9), par M. G. Lsfèvrk Pontalis. 1 vol in-8 raisin 15 fr.

Carrespondanee politique de GltiLi^AUtte PELLICIEB, ambaasadenr de France à Tenue (i»4o-lSd*), par M. Alexandre Tausserat-Radel. 1 fort vol. in-8 raisin 40 fr.

Carrespondanee des Deya d'Alger avec la Cour de France

(fl«ft*-t««S), recueillie par Eug. Plantet. 2 vol. in-8 raisin. 30 fr. Oarrespondance des Beys de Tunis et des Consuls de France ave* la Cour (i»»*-ts»o), recueillie par Eug. Plantet. 3 vol. in-8. loue I (1577-1700), Épuisé. — T. II (1700-1770). 20 fr. - T. III (1770-1830). SO fr.

I<ea Introduteurs des Ambassadeurs (t»89-ilN>o). 1 vol. in-8, avec fifures dans le texte et planches hors texte. 20 fir.

REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER Dirigea par Th. RIBOT, Membre de l'Institut, Professeur honoraire au CoUèg« de Fraïu.

■

(33^e année, 1908.) — Paraît tous les mois.

Abonnement da 1^{er} janvier : Un an : Paris, 30 fr. — ■ Départements et Etranger, 33 fr.

La l^{re} Traison, 8 fr.

Les années écoulées, chacune 30 francs, et la livraison, 3 fr.

^RFVI^F RPRMANinilP / Allemagne — Angleterre \ ntiut
utnniHiiyuL vétats-dnis — pays Scandinaves/

(4^e année, 1908). — Paraît tous les deux mois {Cinq nunUroi
par «n}).

Secrétaire général : M. Piûuet, professeur à l'Université de
Lille.

Abonnement du 1^{er} janvier : Paris, 14 fr. — Départements et
Etranger, 16 fr.

La livraison, 4 fr.

^Journal de Psychologie Normale et Pathologique

DIRIGÉ PAR LES DOCTEURS

Pierre JANET et Georges DUMAS

Professeur au Collège de France. Chargé de cours à la
Sorbonne.

(5^e année, 1908.) — Paraît tous les deux mois.

Abonnement du 1^{er} janvier : France et Etranger, 14 fr. — La livraison, 2 fr. 60.

Le prix d'abonnement est de 12 fr. pour les abonnés de la Revue philosophique.

*REVUE HISTORIQUE

Dirigée par MM. G. MONOD, Membre de l'Institut, et Ch. BÉHONT

(33^e année, 1908.) — Paraît tous les deux mois*.

Abonnement du 1^{er} janvier : Un an : Paris, 30 fr. — Départements et Etranger, 38 fr.

La livraison, 6 fr.

Les années écoulées, chacune 30 fr.; le fascicule, 6 fr. Les fascicules de la 1^{re} année, 9 fr.

"ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des professeurs

et des anciens élèves de l'Ecole libre des Sciences politiques

(23^e année, 1908.)

Rédacteur en chef : M. A. VIALATY, Prof. à l'Ecole.

Abonnement du 1^{er} janvier : Un an : Paris, 18 fr. ; Départements et Etranger, 19 fr.

La livraison, 3 fr. 50.

JOURNAL DES ÉCONOMISTES

Revue mensuelle de la science économique et de la statistique

Paraît le 15 de chaque mois par fascicules grand in-8 de 10 à 12 feuilles

Rédacteur en chef : G. de Moirans, correspondant de l'Institut

Abonnement : Un an, France, 36 fr. Six mois, 19 fr.

Union postale : Un an, 38 fr. Six mois, 20 fr. — Le numéro, 3 fr. 50

Les abonnements partent de janvier ou de juillet.

*Revue de l'École d'Anthropologie de Paris

Recueil mensuel publié par les professeurs. — (18^e année, 1908.) Abonnement du 1^{er} janvier : France et Étranger, 10 fr. — Le numéro, 1 fr.

REVUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

(5^e année, 1908) Abonnement : Un an, France et Belgique, 50 fr. ; autres pays, 56 fr.

Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'Enfant

10 numéros par an. — Abonnement du 1^{er} octobre : 8 fr.

VOLDMKS IN-8, CARTONNÉS A.

L'ANGLAISE, OUVRAGES A 6, 9 ET 12 TO

Volumes parus en 1908 :

109. LCËB, professeur à l'Université Berkeley. La dynamique des phé-

nomènes de la Tie. Traduit de l'allemand par MM'. Daddin et SchAEFFER, préf. de M. le Prof. A. Giard, de l'Institut. 1 vol. avec fig. 9 fr.

110. CHARLTON BASTIAN. L'Evolution de la vie. 1 vol. in-S, illustré,

avec figures dans le texte et 12 planches hors texte. 6 fr.

111. VRIËS (Hugo de). Eclaircies et Variétés, trad. de l'allemand par

L. Blaringhem, préface de M. le prof. A. Giard. 1 vol. 12 fr.

I. TENDALL (J.). * ■ : < • • « laciers » les Transformations de rean,

avec figures. 1 vol. in-8. 7^e édition. 6 fr.

t. BIGEHOT. * i4 < » i « MeleBtia « aes dn déYelvpi^euieBt « e* nations.

1 fol. (in-8. 7^e édition. , 6 fr.

S. MAREY, de l'Institut. * La Machine animale. Épuisé. i. Bki». * L'Esprit et le Cerpa. i tA. in-8. 6^e édition. € fr.

5 PKTTIGBEW, * La L*«*ni««i*n «hes les anlmanx, marche, natation

et vol. 1 vol. in-8. avec flgnres. î* édit. 6 fr.

t. HERBERT SPKMC£R.*La Selenée aelate. 1 v. in 8. l&'édit. 6 fr. 7. SCHMIDT (o.). * La Descendanc* de rheune e« le Darwinisme.

4 vol. in-8, avec flg. 6* édition. 6 fr.

t. MÂDDSLIY. * Le Crime e« la Felle. i vol. in-8. 7* édit. 6 fr.

BALFOUR STEWÂRT.* La OenaerTaileB 'de rénertfe, avec

flguûis. 1 îol. !n~8. 6' édition. 6 fr.

II. DRAPER, «.es Cenflfts de la selenée et de la relfs<eB- 1 vol.

iB-8. 12» étiition. 6 fr.

12. L. DDMONT. * Théorie scentiflqne de la sensibilité, in-8.

4» édition. 6 fir.

15. éCHUTZENBERGER. *Les Fermentatlens ln-8 6' édit. 6 fr.

14. WHITNEY ♦ La Vie dn lanças* 1 vol. ia-8. 4« édiU 6 tt.

16. COOKE. et BERKELE?, ♦ bes Ohampisnens Io-8 >. fig.,*" éd.fi fr.

16. BERNSTEIN. * Le* Sens. 1 vfi.1. in-8, avec 91 fig. 5« édit. 6 fr

17. BERTHELOT, de l'Institut. *La Synthèse «himt^ae. 8' édit.
6 ?i,

NIEWENGLOWSKI (H.). *La ptaetesraphie et la phoieehlnto

1 vol. in-8, avec gravure et une planche hors texte. 6 fr.

19. LDY£.* Le Cerve^n et ses fenetiens. Épuisé. SO. STÀNLIY
JKVONS.* La Mennai*. Épuisé.

11. FDCHS. * Les Veleans et les Trenihlements de tevre. 1 vol.
in-8,

avec IJgursi et une carte en couleurs. 6' idiion. 6 fr.

tî. GÉNÉRAL BRIALMONT. * Les Camps retranchés. Épuisé.
M. DI aOATREFAGES, de l'Institut. * L'JEspèse hnmalne. 1 vol.
m-S.

IS'édit. , ^î?"

24. BLASERNAetnELMHOLTZ.*LcS«netlaMuslque. 1 vol.
5«éd. 6 fr.

ROSENTHAL.* Les Kerfs et les Mlassles. Bputsé

F. ALCAN. -Si-

te. BKDCU «t HELMHOLTZ. * maaivea ««leaMa^aa* «•• ki

«rta i vol. in-8, avic S9 âgure». A* éditioC. 6 fr.

S7. WORTZ, de l'Institut * La Tkéerle «««ml^ne. 1 vol. ia-8, 9*éd. 6 fr. 28-S9. SECCHI',l« [i*r*). *Lea Ételle*. 1 *oi.>p-8 av. Tig. et(>l. 3'éd. 12 fr. 30. <OLY.* L.'H«mine •«*■• lv« tnétmmx. Épvisé.

SI. A.BÂIN.* L»oeleBeedel'édaeasUB.l«ol. iB-8.9*é(fit. 6 fr.

S2-tB. TBURSTON (R.).* Histelre de I» BialilBe à vaycar. 2 vot. in-8, aY«c 440 ^f. tt 18 pl&nches bon ttxt. S* •'ditioD 12 fr.

34 HARTMANN (R.). *Lea Peaplea de r Afrique, épuisé. Ib. lâERBERT SPENCER. * Lea Baaea de I» werale èvelaMesBlsi e 1 Tol. îii-8. 6* iditioD. 6 fr.

36. HUXLEY. * I^'ÉerevtMe , ("trodnctio» i l'4htd« d* la toe-loflt. 1 ^ol.

in-8, av«c Pigureî 2* édition. 6 fr.

37. OE RORERTT. *La Seeielesle. 1 vol. tn-8. S* éditioD. 6 fr.

38. ROOD. * Théerie ■cieBtia^ae dea eaalCHra. 1 Toi. ia-8, avec

îl|area«t aae placch* en coul»urs bon textt. 2* édition. 6 fr.

59. DE SAPORTA «t MÂRION. *L'Év«latl«B da rèsa« «écéta' (lesCrjp-

tcf^aees). Épuisé.

40-41. CBARLTON BASTIAN. *l.e CerYea«o, ercsBe de la peaséeckaa

l'heBmeeteheslea aalmaax. 2vol. in-8,)v«c figuras. 2* éd. 12 fr. 42. <àMC<^ SDLLT. *Lf« IlInalsBa dea aeBc el de l'eai^m. 3«éd. 6 fr. 43 YOUNG. *l.c Salcll. Épuise.

44. n :.4(«oOLLE.*L'Ori«iaed««,9l*Btea coltlv^ea. 4*éd. 1 v ln-8. 6 >. 45 A6. SIR JOHN LOBROCE. * renrmta, aketllea et sBêipea. Èpuué.

47 PERRIER (Edai.), de Tlnslitut. La Pkiloaerlile aaelaslBB*

avaa: Darwin. \ roi in-K. 3* édition. 6 fr.

48 ST.VLLO. *Vm Matière et la Phyal^oe mederB*. <b-8. S* éd. 6 fr. 49. MANTEGAZZA. La PkyaieBemle et rExpreaalas dea aca*IM»Bia.

1 vol. in-*. S* édit., aver hnit planche^ bon ttxta. 6 Ir.

DE MEYER. *Lea Orcaaea de la parele et leur emploi peur

la farmatieB dea aoaa da laBsase. la-**, avac 51 tic. 6 fr.

51. DE LANE SAPT.*lBtr«daetlOB à TÉtade de la hetaBi«B« (leSapin).

1 Toi. :n-8. 2* éoit., ave. 14S Oguret. 6 fr.

52-63. DE SAPORTA et MARION. «L'EvelotleB da rècae vésA-tal (les

Phan^rcg-rmet). 2 v© . Épuisé.

54 TROUESSA.RT, prof, au Muséum. * Lea Mlerebea, lea Permeia «a

le» MeiaiB-«r* . t ci. ia-8. 2*édil.,avec 107 Iigurei. 6 fr.

55 aiRTMANN (R.).*Lea Slasea aatbrepeldea. Épaisé.

56. SCHMTDT (Q.) ^Lea Mammlfèrea daaa leur* rapporta aver lears

aaeétrea séalagiqoea. 1 vol. in-8, avec 51 figures 6 fr.

57 ^INET et PERE. Le Masnétiame animal. Ivcl. in-8. 5< édit. 6 fr.

58-59. ROMANES.* L'lBt<plllKeBee dea aaimanx. 2 V. in-8 3* édit 12 fr.

60. LAGRANGE (P.). Pbyaiol. dea exere- da «orpa.l v. (e-S. 7*éd 6 fr.

61. DREYFUS * RvM lotion dea moadea et dea aaelétéa. 1 T. in-S. 6 fr.

62. DAUBRÉE, de l'Institut *Lea BésIoBa lavialblea do «lobe et da>»

eaparea eéleatea. 1 v. in-8, avec 85 rtg. dins 1* texte. 2 édit. 6 fr.

63-64. SIR JOHN LURBOCE. * L'Homme prékiatorl^aa Jyo\Épuit*.

65. R CHET (Ch.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. La Chaleur aalmaie 1 voi. m-8, avec ttgures. 6 fr.

«6. FALSAN (A.). *La Période «laelalre. Épuisé.

**BEAUMS (H.). Lea Senaatlono Internes. 1
vol. in-8. 8 fr**

68. CARTAILHAC (E.). La France préhistorique, d'après les sépultures

et les monuments. I vol. in-8, avec 162 figures. U* édit. 8 fr.

69. BERTHELOT. de l'Institut. * La Révolution chimique, Lavolalcr.

1 vol. in-8 2* éd. 6 fr.

70. SIR JOHN LURBOCK. * Lea Sens et Pinstlnet chea les aaioiaax,

principalement chez les insectes. 1 vol. in-8, avec 160 figures. 6 fr.

**STARCKE. *Lo Famille primitive. 1 vol. in-8.
« fr**

72. ARLOING, prof, à l'Ecole de méd. de Lyon. * Les Virus. In-8. 6 fr.

73. TOPINARD. * L'Homme daaa la Nature. 1 vol. In-8, avec Ag. 6 fr.

- 25 - p, ALCAN.

7k. BINET (Àlf.).*Le8 Altérations de la personnalité. In-8, 2'éd. 6 fr.

75. DE QUATREFAGES (A.). *Darwin et ses précurseurs français. 1 vol.

in-8. 2^e édition refondue. 6 fr.

LEFÈVRE (A.). * Les Races et les lanicaes. Épuisé

77-78. DE QUATREFAGES (A.), de l'Institut. «Les Évolutions de Darwin. 2 vol. in-8, avec préfaces de MM. Edm. Perrier et Hamy. 12 fr.

79. BRIDGEMAN: (P.). *Le Centre de l'Afrique. Autour du Ténar. 1 vol.

in-8, avec figures. 6 fr.

80. ANGOT (A.), directeur du Bureau météorologique. *Les Aurores po-

laires. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.

81. JACCARD. * Le pétrole, le bitume et l'asphalte au point de vue

géologique. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.

82. MEISSNER (Stan.), prof, au Muséum. *La Géologie comparée. 2^e éd.

in-8, avec fig. 6 fr.

83. LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. ^Théorie nouvelle de la

▼le. 4* éd. 1 V. in-8, avec fig. 6 fr.

84. DE LANESSAN. * Principes de colonisation. 1 vol. in-8. 6 fr.

85. DËMOOR, MASSART et VANDERVELDE. *l'évolution régressive en

biologie et en sociologie. 1 vol, in-8, avec gravures. 6 fr.

88. MORTILLET (G. de). * Formation de la Nation française. 2* éd.

1 vol. in-8, avec 150 gravures et 18 cartes. 6 fr.

87. ROCBÉ (G.). *Étude de la Culture des Mers (pisciculture, ostréiculture, ostréi-

culture). 1 vol. in-8, avec 81 gravures. 6 fr.

88. COSTANTIN (J.), prof. au Muséum. *Les végétaux et les Milieux

cosmiques (adaptation, évolution). 1 vol. in-8, avec 171 grav. 6 fr.

89. LE DANTEC. l'évolution individuelle et hérédité. 1 vol. in-8. 6 fr.

GOIGNET et GARNIER. * La Céramique ancienne et moderne

1 vol., avec grav. 6 fr.

91. GELLÉ (E.-M.). *i/audition et ses organes. 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.

92. MEUNIER fSt.).*La Géologie expérimentale. 2« éd. in-8, av. gr. 6 fr.

93. COSTANTIN (J.), *1.a liature tropicale. 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.

94. GROSSE (E.). *i.es débuts de Part. 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.

95. GRASSET (J.), prof, à la Faculté de méd. de Montpellier.
Los Maladies

de Torlentatlon et de Téquibre 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.

96. DEMENY (G.). *Les bases sclentiBques de rédncation
physique.

1 vol. in-8, avec 198 gravures. 3° édit. 6 fr.

97. MALMÉJAC(F.).*L,"eandansralimon(ation.l V. in-8,avec-
grav. 6 fr.

98. MEUNIER (Slan.). *La géologie générale. 1 v. in-8, avec
grav. 6 fr.

99. DEVIENY (G). Mécanisme et éducation dos mouvements.
2' édit.

1 vol. in-8, avec 565 gravures. 9 fr.

100. BOURDEAU (L.). Histoire de l'habillement et de la parure.

1 vol. in-8. 6 fr.

101. MOSSO (A.). *Les exercices physiques et le développement In-

teUectnel. 1 vol. in-8. 6 fr.

102. LE DANTILC (F.). Les luis naturelles. 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.

103. NORMAN LOCKYER. *L'évolution Inorganique. Avec grav. 6 fr.

104. COLAJANNI (N.). «Latins et Anglo-Saxons. 1 vol. in-8. 9 fr.

105. JAVAL (E.), de l'Académie de médecine. «Physiologie de la lec-

ture et de l'écriture. 1 vol in-8, avec 96 gr. 2° éd. 6 fr.

fo6. COSTANTIN (J.). *Le Transformisme appliqué à Tagriculture.

1 vol. in-8, avec 105 gravures. 6 fr.

107. LALOY (L.). «Parasitisme et mutuutismn dan;4 la nature. Préface

de M. leP'A. Giard, de l'Institut. 1 v«»l. in-8, avec 82 gravures, 6 fr. 108 CONSTANTIN (Capitaine). Le rôle sociologique de la guerre

et le sentiment national. Suivi de la traduction de La guerre, moyen de sélection collective, par le D' Steinmetz. 1 vol, 6 fr.

RÉCENTES PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES qui ne «a tronvent pai daiu les collections précédentes.

Volumes parus en 1908:

âSLAN (G.). E.e Jugement cbez Aristoto. Broch. în-18. 1 fr.

CAUDRILLIER (G.), doct. es lettres, prof, agrégé d'histoire au Lycée de Bordeaux. La (rahl<«on de Picbegrn ot le« Intrigues royalistes dans l'Est avant fmettdor. 1 vol. gr. in-8. 7 fr. 50

COTTIN (G'« P.), ancien député. Positivisme et anarcrble. Agnostiques français. Auguste Comte, Liltré, Taine. Br. in-18. 2 fr.

Essai sur la méthode dans les sciences par MM. P. -F. Thohas, docteur es lettres, professeur de philosophie mu lycée Hoche. — Emile Picard, de l'Institut. — P. Tannery, de l'Institut, -r- PAi- NLtvÉ, de l'Institut. — BouASSE, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse. — Job, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse. — Giard, de l'Institut. — Le Dantec, chargé de cours à la Soibonne. — Pierre Delbet, professeur agrégé à la Facu'té de médecine de Paris. — Th. Ribot, de l'Institut. — DuRKHEiM, professeur à la Sorbonne. — Lévy-Bruhl, professeur à la Sorbonue. — G. Monûd, de l'Institut. 1 vol. in-i6. 3 fr. 50

LECLÈRE (A.), professeur à l'Université de Berne. La morale rationnelle dans ses relations avec la philosophie générale. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

MORIN (Jean), archéologue. L'archéologie de la Gaule et de la France depuis les origines jusqu'à Charlemagne, suivie d'une description raisonnée de la collection Morin. 1 vol. in-8 avec 74 fig. dans le texte et 26 pl. hors texte. 6 fr.

THOMAS (P. -F.), prof. de philosophie au lycée de Versailles. L'éducation dans la famille. Les devoirs des parents. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

VAN BIERVLIET. La psychologie quantitative. 1 vol. in-8. A fr.

Précédemment parus ;

ALAUZ. Esquisse d'une philosophie de l'être. In-8. 1 fr.

— Les Prohibitions religieuses au XIX^e siècle. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

— Philosophie morale et politique. In-8. 1893. 7 fr. 50

— Théorie de l'âme humaine. 1 vol. in-8. 1895. 10 fr.

— Bleu et le Monde. Essai de phil. première. 1901. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
AWARLE (LOUIS). L'enseignement primaire d'avant 1789. 1 v. in-8. 6 fr.
ANDRÉ (L.), docteur en lettres. Michel Le Tellier et son œuvre. 1 vol. in-8. 1895. 10 fr.

Le régime monarchique 1 vol. in-8 {couronné par l'Institut). 1906. 14 fr. — Deux mémoires inédits de Claude Le Pelletier, in-8. 1906. 5 fr. 50
ARMINJON (P.), prof. à l'École Normale de

Droit du Caire. L'enseignement[^] la doctrine et la vie dans les universités mosnlmanes d'Egypte. 1 vol. in-8., 1907. 6 fr. 50

ARRÉ.\T. Vne Éducation Intellectuelle. 1 vol. in-18. 2 fr. 60

— JOURNAL d'un philosophe. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (yoy. p. 2 et 6). <^Antour da monde, parles Boursiebs de voyage DE L'UmverSsrÉ de Paris.

{Fondatioa Albert Kahn). 1 vol. gpr. in-8. 1904. 6 fr.

ASL\N (G.). La Morale selon Guyan. 1 vol. in-16. 1906. 2 fr.

ATGER (F.), nist. des doctrines dn Contrat social. 1 v. in-8. 1906. 8 fr. BACHA (E.). Le Génie de Tacite. 1 vol. in-18. 4 fr.

BELLANGER (A.), docteu es lettres. Les concepts de cause et l'aetlTlté

Intentionnelle de l'esprit. 1 V3l. in-8. 1905. 5 fr.

BENOIST-HANAPPIER (L.), docteur es lettres. Le drame naturaliste en

Allemagne. In-8. Couronné par l'Académie française. 1905, 7 fr. 50

BERNATH (de). Cléopâtre. Sa vie, son règ.ne. 1 vol in-8. 1903. 8 fr.

BERTON (H.), docteur ea droit. I'^év«latlon eonsdtatlonnelle du

«e«ond empire. Doctrines, textes, histoire. 1 fortvol. in-8. 1900. i2 fr.

BOURDËâU (Louis). Théorie de» •eienees. î vol. in-8. 20 fr.

— Ma» Conquête du monde «aimnl. In-8. 5 fr

— I.a Conquêt«da monde végétal. In-8. 1893. 6 fr< -r- li'His-
tolre et les bintariens.l vol. ia-8. 7 fr. 60

— * Histoire de l'alimentation. 189A. 1 vol. in-8. 5 fp. BOQ-
TROCX (Ëm.), de l'Institut. *De l'Idée de loi natarelle. in-8. 2 fr.
60:. BRANDON-SALVADOR (M-»»). i% travers les moissons.
ÂmimTest.Talmud.

Apocryphes. Poètes et moralistes juifs du moyen âge, Ia-16.
1903. 4 ùr. BRASSEUR. La question soelale. 1 vol. in-8. 1900. 7
tr. &o

— rs7HioIo«re de la force. 1 vol. in-8. 1907. 3 fr. 75 BROOS-
SAOAMS. Loi de la civilisation et de la décadenee.'in-S. 7fr.50
UROUSSEiU (K.). Éducation des nègres aux États-Unis. In<8.
7fr.50 BVOBER (Karl). Etudes d'histoire et d'économie polit. In-
8. 1901. 6 fr. B^UDË (Ë. de). Les Bonaparte en i^uisse. 1 vol. in-
12. 1905. 3 fr. 50 BOHGE (C.-O.). Psychologie iadlvidneile et soe-
lale. In-16. 1.90â. 3 fr. CANTON (G.), napoléon antliatlitariste.
1902. In-i6. 3 fr . 50 CARDON (G.). * La Pondatton de l'Universi-
té de Douai. Iu-8. 10 fr. CHÂRRIAUr (H.). Après la séparation.
In-12. 1905. 3 fr. 50 GLAMAGËRAN. La Réaction ceonomii«i«e
et la démocratie. In-18. Ifr. 25

— La lutte contre le mal. 1 vol. in-18. 1897. 3 fip. 50

— Rtudcs politiques, économiques et administr. in-8. 10 fr.

— Philosoplûe religieuse. Art et voyages. 1 vol. in-12. 190â. 3
fr. 60

— Cktrrespondaneo (A«49-1902). 1 vol. gr. in-8. 1[^]05. 10 fr.
COLLIGNON (A.). Diderot 2» édit. 1907. ln-12. 3 fr. 50 QOMBA-
RIËU (J.), chargé de cours au Co lège de France. *Los rapports

de la musique et de la poésie. 1 vol. in-8. 1893. 7 fr. 50

e«ngrcs de l'Éducation sociale, Paris 1900. 1 voL in-8. 1901. 10
fr. UV° Congrès international de Psychologie, Paris f1000. In-8.
20 fr. COSTE. Éeononi^e^polit. et physlol sociale. In-i8. 3fr. 50
(V. p. 2 et 7).' CODBERTIN(P. de). La gymnastique utilitaire. 2'
édt. In-12. 2 fr. 50 DANTU (G.), docteur es lettres. Opinions et
critiques d',%rlstophane

aor le mouvement politique et Intellectuel à .Athènes. 1 vol.

gr. in-8. 1907. 3 fr.

— L'éducation d'après Platon. 1 vol. gr. in-8. 1907. 6 fr. DANY
(G.), docteur en droit. *Lcs Idées politiques en Pologne à la

flndn 1K.VIII* siècle. La Constit. du 3 mai 1793. In-8. 1901. 6
fr. DAREL(Th.).Lepeuple-roi.£i'AW desociologieitniversaliste.ln-
8.iQoi. 3f.Bo DAURIAC. Croyance et réalité. 1 vol. in-18. 1889. 3
fr. 50

— Le Réalisme de Roid. Ln-S. 1 fr.

DEFOURNY (M.). La sociologie positif Iste. Auguste Comte.
In-8. 190.2. 6 fr. DERAISMES (M"« Maria). Œuvres complètes. 4
vol. Chacun. 3 fr. 50 DESCHAMPS. Principes do morale sociale. 1
vol. in-8. 1903. 3 fr. 50 DICRAN ASLÀNLAN. Les principes de
l'évolution sociale. 1 vol.

in-8. 1907. 5 fr.

DOLLOT (R.), docteur en droit. Les origines de la neutralité de ta

Belgique (1609-1830). 1 vol. in-8, 1902. 10 fr.

DUBUC (P.). *Essai sur la méthode en métaphysique, 1 vol. in-8. 5 fr. DUGAS (L.). * L'amitié antique. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

DUNAN. *Sur les formes a priori de la sensibilité. 1 vol. in-8. 5 fr. DUNANT (E.). Les relations diplomatiques de la France et de la

République helvétique (1798-1803). 1 vol. in-8. 1902. 20 fr.

DUPUY (Paul). Les fondements de la morale. In-8. 1900. 5 fr.

— Méthodes et concepts. 1 vol. in-8. 1903. 5 fr. * Entre Camarades, par les anciens élèves de l'Université de Paris. Hà-

toire, littérature, philologie, philosophie: 1901. In-8. 10 fr.

ESPINAS (A.), de l'Institut. "Les origines de la technologie. in-8. 5 fr.

FERRÈRE (F.). II» situation religieuse de l'Afrique romaine de pa's la An du rv' siècle jusqu'à l'invasion des Vandales. 1 v. in-8. 1898. 7 fr. 50

Fondation universitaire de Belle^lle(I.a). Ch. GIDE. Travail intellect. et travail manuel; i B\rdoox. Prem. efforts et prem. année. In-i6 . 1 tr. 50

GELEY (G.)- K-e» preuves du tranAformlsnie . In-8. 1901. 6 tr.

GILLST (M). Fondement Intellectuel de la morale. In-8. 3 fr.
75

GIRAUD-TULON. Les origines de la papauté. Ia-12. 1905. 2 fr.

GOURD, Prof. Univ. de Genève. Le Phénomène, 1 vol. ia-8. 7 fr. 50

GRSCP (Tillaam de). L'évolution des croyances et des doctrines politiques. In-12. 1895. 4 tr. (V. o, 3 et 8.)

GRIVEAU (M.). Les Éléments du beau. In-18. 1 fr. 50

— La théorie de beauté, 1901. 1 vol. in-8. 10 fr. GUEX. (F.), professeur à l'Université de Lausanne. Histoire de l'esthétique

et de l'Éducation In-8 avec gravures, 1906. 6 fr.

GUTHRIE. Les Œuvres d'un philosophe. Ia-18. 3^e édit. 5 fr. 50

HALLEOK (J.). L'Évolutionnisme en morale (H. Spencer). Ia-12. 3 fr. 50 HENRI (G.). L'Extrême-Orient. Ia-16. 1905. 4 fr.

HARTENBERG (D. P.). Sensations païennes. 1 vol. ia-16. 1907. 3 fr. HOCQUART (E.). L'Art de Juger le caractère des hommes par leur

écriture, préface de J. Crépiaux-Jamin. Br. in-8. 1898. 1 fr.

HÖFFDING (H.), professeur à l'Université de Copenhague. Morale. Essai sur les

principes théoriques et leur application aux circonstances particulières de

la vie, traduit d'après la 2^e éd. allemande par L Poittevin, prof,
de philos.

au Collège de Na tua. 2^e éd. I vol in-8 1907. 10 fr.

HORVATH.KARDOS et ENDRODI. *Histoire de la littérature
hongroise, «la»,

adapté du hongrois par J. Kont. Sr. in-8, avec gr. 1900. 10 fr.

ICARO. Paradoxes ou vérités. 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50

JAMES (W.). L'Expérience religieuse, traduit par F. âbaczit,
agréé

de philosophie. 1 vol. in-8». 2^e éd. 1908. Cour, par l'Acad.
française. 10 fr.

— * Causeries pédagogiques, trad. par L. Piooo.^^ préface de
M. Patot, recteur de l'Académie d'Aix. i vol. in-16. 1907. 2 fr. 50

JANSSENS E). L'écriticisme deCh. Renouvier. In-16.
1904. 3fr.5t

— La philosophie et l'apologétique de Pascal. 1 vol. in-16. 4 fr.
JOURDY (Général). L'instruction de l'armée française, de 1815 à

1902. 1 vol. in-16. 1903. 3 fr. 50

JOYAU. Oe l'Invention dans les arts et dans les sciences. 1 v.
in-8.5fr.

— Essai sur la liberté morale. 1 vol. in-18. S fr. 50
KARPPE^S.), docteur ès lettres. Les origines et la nature du
Kohar,

précédé d'une Etude sur l'histoire de la Kabbale. 1901. In-8. 7 fr. 50 KADFMANN. La cause Onale et son importance. Id-12. 3 fr. 50

KRIM (A) Wotes de la mnin d'Helvétius, publiées d'après un manuscrit

ini^.dil avec une in'roductiona et des commentaires. 1 v. in- 8. 1907. 3fr. KIVGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). La Voie parfaite ou le Okriat és«-

térique, précédé d'une préface d'Edouard Schcré. 1 vol. in-8. 189J • fr. KO iTYLEF?. Évolution dans l'histoire delà philosophie, {a-16. 2 fr. 50

— Les substituts de l'Ame dans la psychologie mod. In-8. 4 fr. LABROUE (H.), pro',, agrégé d'histoire au Lycée de Toulon. Le conventionnel Pinet, d'après ses mémoires inédits. Broch. in-8. 1907. 3 fr.

— Le Club Jacobin de Touton(1999- 1996) Broch. g .in-8 1907. 2 fr. LACoV1BE(C' de). La maladie contemporaine. Examen des principaux

problèmes sociaux au point de vue positiviste. 1 vol. in-8. 1906 3 fr. 60 LA LANDE (A.), agrégé de philosophie. * Précis raisonné de morale pratique par questions et réponses. 1 vol. in-18. 1907. 1 fr.

LANES8AN (de\ ancien ministre de la Marine. Le Programme maritime de fl900-i»o«. ID-i2. 2* h^. 1903. 3 fr. 50

— *L'édiiation de la femme moderne. 1 vol. in-16. 1907. 3 fr. 50 LASSEKRE (A.). La participation collective des femmes A In

Kévolutlon française. In-8. 1905. 5 fr.

LÂVELEYE (Em. de). Dersvealr 4e« peuples ••thell^aea. In-8. 25 c.

LAZARD (R.)- Michel Goudcbanx (1393- tse«), ministre des Finances en 1848. Son œuvre etsavie pi^ilitique. 1vol. gr. in-8. 1907, 10 fr,

LEM4IRE(P.). Le eartésianisme chez les Bénédictins. Ia-8. 6 fr. 60 LSTÂINTURIER (J.). Le aoeiaiisme devant le bon sens. Ia-i8. 1 fr. 50 LEVY (L.-G.), docteur es lettres. La famille dans raaii-qailé Israélite. 4 vol. in-8. 1905. Couronné par l'Académie française. 5 fr.

♦iîVY-SCaNELDER (L.), professeur à l'Université de Nancy. Le conventionnel Jeanbon Saint-André (1749-1813). 1901. 2 vol. in-8. 15 fr. UCHTENRERGE (A.). Le •ocialisoie an XV'III^ siècle. In-8. 7 fr. 50 v1\BILLEAL(L.).*HlstAire de lapbilos. atomistiqae. Ia-8. 1895. 12 fr. MAGNIN tE.). L'art et l'hypnose. (n-8 avec grav. et pi. 1906. 20 fr. MAINORON (Ernest). *L'eadéaiie des sciences, ln-8 cavalier, 53 grav., portraits, plans, "i pi. hors texte et 2 autographes. 6 fr.

iliÎâNDOUL(J.) Unbomnie d'État italien: .Voseph de-Haistre.In-8. 8 fr. VIARIËTAN (J.). La classIQcation des sciences, d'Aristote k saint Thomas. 1 vol. in-8. 1901. 3 fr.

HATAGRIN. L'esthétique de Lotze. 1 vol. in-12. 1900. 8 fr.

MERCIER (Mgr). Ves orlsines de la psych. contemp. Ic-12. 1898. 5 &. MILBAUD(G.)*Lepositiv. et le progrès de l'esprit. In-16. 1902. 2 tr. 50 MILLERAND,FAGNOT,STRoHL. LaduréeIé«aledutraTail.In-l2.2fr. 50 MODESTOV (B). *Intro-

duct'on à l'Histoire romaine. L'ethnologie préhistorique, les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome, traduit du russe sur Michel Delinès. Avantpropos de M. Salomon Reinach, de l'Institut. 1 vol. in-4 avec 36 planches hors texte et 27 figures dans le texte. 1907. 15 fr.

HONNIËR (Marcel). *Le drame chinois. 1 vol. ia-16. 1900. 2 fr. 50

NEPLDYEFF (N. de). La confrérie ouvrière et ses écoles, in-12. 2 fr. N)DET (V.). Les agnoscies, la cécité psychique. In-8. 1899. 4 fr

NORMAND (Ch.), docteur es lettres, prof., agrégé d'h'stiire au lycée Condorce'. La Uourceoislo française au XVir siècle. La vie publique. Les idées et les actions politiques (1604-1661). ftudes sociales 1 vol. gr. ia->», avec 8 pi. hois lexté. 1907, 12 fr.

NOVICOW (J.). La Question d'Alsae-Lorraine. In-8.1 fr. (Y. p. 4, 10 et 19.

— La Fédération de l'Europe. 1 vol. in-18. 2* édit. 1901. 3 fr. 50

— L'affranchissement de la femme. 1 vol. in-16. 1903, 3 fr. PARIS (Comt* d«). Les Associations ouvrières en Angleterre (Trades-

unions). 1 vol. ia-IS. 7^ édit, 1 fr. — îditioa sur oapier fort. 2 fr. 50 PARISST (G.), pr.ifesseur à l'Université de Nancy. La Revue germanique de nollfus et Xelftzer. In-8. 1906, 2 fr. PAUL-BONCOUR (J.). Le fédéralisme économique, préf. de Waldeck- RoussEAU. 1 vol, in-8. 2° édition. 1901, 6 fr. PAULHAN (Fr.), Le Mouvean mysticisme. 1 vol. in-18. 2 fr. 50 PELLETAN (Eugène). *La 'Vaissance d'une ville (Royan). In-i8. 2 fr

— * Jarousseaa, le pasteur du désert. 1 vol. ic-18. 2 fr.

— 'llB Roi philosophe! Frédéric le Grand. In-18. 3 fr 50 ~
Droits de Thomme. In-16. S fr. 50

— Profession de foi du TlTi." siècle. Ia-16. S fr. 50 PEREZ
(Bernard]. Mrs denx chats In-lS, 2° édition. i fr, 50

— jracotot et sa Méthode d'émancipation Intellect. In-18. 3 fr,
Oietionnalre abrégé de philosophie. 1893. iR-12. i fr. 50 (V.p. 10).

PiILBERT(Louis.i. Le Rire. In-8. (Cour, par l'Académie fran-
çaise.) 7 fr. 50 PJILIPPE (J.). Lucrèce dans la théologie chré-
tienne. Ia-8. 2 fr. 50 i'IAT (G.). L'Intellect actif. 1 vol. in-8. 4 fr.

— L'Idée ou critique du Kantisme. 2" édition 1901. 1 vol. in-8.
6 fr

— Delà croyance en Dieu. 1 vol in-18. 1907. 3 fr. 50 PICARD
(Ch.), sémites et Aryens (1893). In-18. 1 fr. 50

F. ALCAH. - 30 -

PICTËT (Raoul). Étude critique do matérlaUsnie e* da ■ «tan-
taa- Uame par lHpbyr»li»ue experlnieBtale. ivol.gr. iii-8. 10 fr.

PILASTRE (E.). Vie et caractère de Madame de Maintenea.
d'après les œuvres du duc de Saint-Simon et des documents an-
ciens ou récents, avec uoe introduction et des notes. 1 vol. in- 8,
avec portraits, vues et autographe. 1907. 5 fr.

PINLOCHE (A.), professeur hon'« de l'Univ. de Lille. *Pesta-
loszl e» rédueaiaa populaire moderne, ln-1 6. iQQi. {Cour. par
l'Institut.) 2 fr. 50

POEY. I^ittré et Aususte Comte. 1 vol. ia-18. S fr. 50

PRAT (Louis), docteur ès lettres. E« nrystère de Platon, in-8. A fr.

— I.'Art et la beauté. 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.

Protection lésale des travailleurs (I,a). (i" ^, 2 ^ et S ^ séries), 3 vol, ni-12. 1^o et 3« séries 3 fr. 50, 2« série. 2 fr. 50

REGNAUD (P.). Origine de» Idées et sciencedu langage. In-12. 1 fr. 50

RENOUVIER,derinst. lJchronle.f7^o/)ïe dans rHistoire. 2»éd.l901.In-8.7 50

ROBERTY (J.-E.) Augu.ste Bouvier, ' pasteur et théologien protestant. 1826-1893. 1 fort vol. in-î2. 1901. S fr. 50

ROISEL. Chronologie des temps prébistnriquefl. In-12. 1900. 1 fr.

ROTT(Ed.).l>a représentation diplomatique de la France au- près des cantons suisses confédérés. T. I (1498-1559). 12 fr. — T. II (1559- 1610). 15 fr. — T.III (1610-1626). 20 fr. {Récompensé par l'Institut.]

SAB4T1£R (C). i.e Buplicisme bumain. 1 vol. in-18. 1906. 2 fr. 60

SAUSSURE (L. de). P»yebel. de la colonisation franc. Ia-12. 3 fr. 50

SAYOUS(E.). ^Histoire des Hongrois. 2«édit.ill. Gr. in-8, 1900. 15 fr.

SCHlilicR (Études sur), par MM. SCHMIDT, Fauconnet, Andler, Xavier Léon, Spenlé, Baldensperger, Dresch, Tibal, Eh-

rhard, M"»" Talaï-

RAOH D'ECKARDT, H. LICHTENBERGER, A. LÉVY. In-8. 1906. 4 fr.

SCHINZ. Problème delà tragédieen Allemagne. In-8. 1903. 1 fr. 25 SÉCRÉTAIS (H.). I.a Société et la morale. 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50 SEIPPEL (P.), professeur à l'École polytechnique de Zurich. l^es deux

Frances et leurs origines bistoriques. 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. 50 SIGOGNE (E.). iliocialisme et monarchie. ln-16. 1906. 2 fr. 60

SKARZYNSKI(L.). *Le progrès social à la Bn du XIX» siècle. Préface

de M. Léon Bourgeois. 1901. 1 vol. in-12. 4 fr. 50

SOREL (Albert), de l'Acad. franc. Traité de Pari» de tSl». In-8 4 fr. 50 TARDE (G.), de l'Institut. Fragments d'blstolre future, ln-8. 5 fr. VALENTINO (D'^Ch.). Xotes sur rindc. ln-16. 1906. 4 fr.

VAN BÏERVLIET (J.-J.). Psychologie humaine. 1 vol. in-8. 8 fr.

— Ka Mémoire. Br. ia-8. 1893. 2 fr.

— Etudes de psychologie 1 vol. in-8. 1901. A fr.

— CauNerles psychologiques. 2 vol. in-8. Chacun. ^ ' 3 fr.

— Esquisse d'une éducation de la mémoire. 1904. ln-16. 2 fr. VAN OvERBERGH. La réforme de renseignement. 2 vol. 19C6. 10 fr. VERMALE (F). La répartition des biens ecclésiastiques nationalisés dans le département du Hbône. ln-8. 1906. 2 fr. 50

VITALIS. Correspondance polit. 4e OominiquedeGahre. In-8.
12 fr. 50 WYLM (D'j. La morale sexuelle. 1 vol. in-8. 1907. 5 fr.

Z4PLËTAL. Le récit de la création dans la Cenèse. Ir-8. 3 fir.
50 ZOLLA(D.).I.es«aestlons agricoles. 1894(1" série). Vol. in-12.
3 rr.50

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

lave î3

iable S6

te 18

ing î*

*njon î6

lat i, 6, i6

Ch 18

ihat 83

(Alex.) ... 6, 23, 84

:et (Gilbert) 2

Idwin 6

IfourStewart 23

'doux 6, 88

élemy Sl-Hilaire

loUi 6

lias 6

inni8 S4

lUssire s, 13, lo

iaigue 14

lamy 15

igcr 26

ont(Gh.) 88

gt-Hanappier ... 8«

son 8, 6

eley 13, 23

•tf(A.) n

■ (de) 27

clôt 23, 84

;helot(R.) «

.Dd 7

(Louis).... n, 19

irna 23

JL-) ■• 6

idel 2

King 18

it-Maury 19

rel 16

au (J.) 2, 1»

"oiS(E.; 81

jr 18

.ux(E).. 2, 7, 37

.iiix (P.) '20

don-Salvador... 27

chvig 7

or 27

Adams 87

Beau 27

ke 24

ache 85

chvicg .. 2, 7, 13

ler (Karl) 27

SOU

Cahen (L.) 16

Caix de St-Aymour . . 21

Calvocosrossi 14

Candolle 24

Canton 87

Cardon 27

Carnot 16

Carra de Vaux 14

Carrau 7

Cartailhac 24

Cartault 20

Caudrillier (G.) 26

Chabol 7

Chanlavoine 14

Oharriaud 27

Charlton Bastian 23, 24

Chastin 15

CHIide(A.) 6

Clamageran 27

Clay 7

Coignet(C.) .' 2

Cohijanni 25

Collignon 27

Collins 7

Combarieu 27

Combes de Lestrade . 18

Constantin 23, 25

Cooke 23

Cordier 18, 19

Coseilini 7

Cqslantin 25

Cdke 2. 7, 27

Co7tin(Ct» P.)..... 26

Couailhac 14

Coubertin 27

Couchoud 14

Courant 14, 19

Courcelle 14

Coutui-at 7, 12

Crépicui-Jamin 7

Cresson 3,7, 13

rtaendliker 18

Damé 18

Damiron 13

Dantn (G.) •.. 2"

Danville 3

Dany 87

Daret (Th.) 27

Daubrée 2»

Dauriac 3, 7, 27

Dauzat (A.) 20

Deberle 19

Debidour 16

Defourny 37

Delacroix ■ 6, 1'»

De la Grasserie 7

Delbos 7, 13

Delord 17, 19

Deivaille 7

Delvolve 3, 7

Demeny 25

Denioor 25

Dépasse W

Deraismes 27

Deiocquigny 19

Deschamps 27

Desi;hanel 19

Uespois 16

Dick May 15

Dicran Àslauian 27

D'Jndy 14

Doellinger 16

DoUot 27

Domet de Vorges 14

Dragliicesco 7

Draper 83

Dreyfus (G.) 24

Dre yfus-Erisac 13

Driàult 16[^]18, 19

Droz 13

Oublie 27

Duclaux 15

Dafour (Médéa-ic) 1!

Dugald-Stewart. 13

Dugas 3, 27

DuKuv 2

Du Maroussem 15

Dumas (G.) 3, 7, 22

Dumont(L.) 23

Dumont(P.) 13

Dumoulin 16

Dunan 3, 27

Dunant (E.) 27

Duprat 3, 7

Duproix 7, 13

Dupuv 27

Duraiid (de Gros). 3, 7

Darliheim 3, 7

Dwelshauvers 6

Egger 8

Eichthal (d') 3, 19

EllisSlevens 19

Encausse 3

Endrodi 88

Enriquez 6

Erasme 13

Espinas 3, 8, 27

EvBllin (F.) 8

Fabre (J.) 12

Fabre (P.) 19

Fagnot 29

Faivre 3

Farges 21

Favre (M"" J.) 12

Féré 3, 24

Ferrère 28

Ferrero 8, 10

Ferri (Enrico) 3, 8

Ferri (L.) 8

Fierens-Gevaert 3

Figard 13

Finot 8

Fleury (de) 3

Fonsegrive 3, 8

Foucault &

Fouillée 3,8, 12

Fournière 3, 8, 15

Fuehs 23

FuUiquet 8

Gaffarel 17, 18

Gaisman 17

Garnier 2B

Garofalo »

Gauckler 3

Geffroy 21

Geler 3, 28

Gellé 25

Gérard- Varet 8

Gide 28

Gillet 88

Gir.iud-Teulon 28

Gley 8

Goblot.. 3, 8

Godfernaux 3

Goniel 16

Goniperz 12

Gory 8

Gourd 28

Gourg (R.) 13

Grasset 3[^] 6, 8, 25

Greef (de) 3, 8, 28

Griveau 28

Groos 8

Grosse K

Guérault 19

Guex 28

Guilland 18

Guignct ; 25

Guiraud 20

Guraej 8

Guyau 3, 8, 18, 28

Guyot (H.) 12

Gucol (R). Voyez Thonard .

Guvot (Y. ^ 16

Haiévy (Elle) 8, 12

Halleux 28

Halot 28

Hamelin 6, 13

Hannequin 6, 8

Hanotauï 21

Hartenberg 6, 28

Hartmann (E. de) 3

Hatzfeld 12, 14

Hauser 15

Hauvette 20

Hébert 8

Hegel 13

Helmholtz 23, 24

Hémon 9

Henry (Victor) 80

Herbari M

Herbert Spencer.Voy.

Spencer.

Herckenrath 3

HTrth 9

Hocquart 88

HôHding 6, 9, 88

Horric de Beaucaire. 81

Horvath 28

Huxley u

Icard 18

lotcyko et Stefanows-

ka e

Isambert ." . . 9, 16

Izoulet 9

Jaccard 25

Jacoby 9

Jaell 3

James' 3, 88

Janet (Paul) ... 3, 9, 18

Janet (Pierre) 9, 81

Jantsens S8

Jankelowitch 3

Jastrow (J.) 6

Jaurès 9

Javal 85

Jolv (H.) 14

Jourdy 88

Joyau 28

Kant 13

Kardoa 28

Karppe 9, 28

KauB'mann 29

Kaulek il

Keim 9, 18

Kingsford 18

Kostyletl 28

Krantz « 12

LaJroue 18

Laolielier 3

Lacombe 9

Lacombe (de) ^.. 28

Lafaye 10

Lafontaine (A,) 12

Lagrange 24

Laisant 3

Lalande 9, 18

Lalo iCh.) 6

Laloy 15

Laloy(L.) 14

Lampérière 3

LanaiTT 3, 9

l.anessan (de) G, 9, 15,

Lang 9

Lange ; 3

Langlois 10

Lanson 20

Lapie 4, 9, 17

Lasohi 10

Lasserre 28

Laugel 4, 17

Lauvrière 9

Laveleye{de}.. 9, t»i 19

Laziird (R.) 29

Lebloud (M.-A.) 17

Lebon (A.) il

Le Bon (G.) ..;... 4, 9

Léchalas 4, 9

Lechartier 9

Leciùre (A.) 9, 26

Le Dantec 4, 9, 15

Lcfèvre (G.) 4, 19

Lefèvre-Pontalis 11

LeniHJre • 29

Léon (Xavier) 9

Léonardon 1*, H

Leroy (Bernard)..... 9

Lotainliirier 29

Lévy (A.) », 13

Lévj-Bruhl 9, 18

Lé-vy (L.-G.) 29

LévvSchneider 29

Uard 4,9, 11

Lichtenberger (A.) 19, 29

Ltchtenberger (H.) 4, 9

Lodge <0.) 4

Lombard 10

Lombroso 4, 9, 10

Lubac 10

Lubbock 4, 24

Lachaire

Laquet

tyon (Georgeij... *,

Mabillsaa

Na^^in

Maindran

Maiaoert

Malmeiac

Mandoul.

Maategaxza

Marpnery

Uanetan

Manon

U«rlin-Cbabot

Martin (F.)

Martin (J.)

Ma[^]sard

Maugùn

Malhiex

Hatter 18.

Mandsley

Mauxiun 4,

Maxwell

Mercier (Mgr)

Mdlin Ib, n,

Meunier (Slan.)

Meyer (del

Meyei-snii ;F).

Mil'naud |E.'

Hilbaad [(;\... k. It,

Mill. Voy. Stuart Hill.

Millerand

Modeslov

Moliiiari (G. do)

Mullien

MuQoier

MoDOd (U.)

Monteil

Murel-Fatio

Miirini.lean)

Moi-tillei (de)

Mksso , 4,

Mulier (Mai)

Murisier

Mvers.. 8,

Narille (AI

Ma ville (Ernest)

Nayrac

Nepluyeff

Nieweniŭlowgii

Nudel

Nofil (E.)...

Noël (o.)

Noidau (Max) 4,

Normand (i^h).

Nurmau Lockyer

Novicow . . 4, 10, 19,

Oldenberf!

Ollé-Laprune

Oasip-Lourié... !, 4,

Ouvré.. 10,

Palante 4,

Papu?

Paris (C" de)

Pariscl

Paul-Boncour(J.). 4,

Paul Louis

Paulhan 4, 10,

Payol

Pellei

Pelletan

Ptn^on

Pères

Pei-et (Bernard) . 10, Perrier

Peuiprew

Pbilbert

Philippe (J.) *.

P'at... 10, 13, U, J6,

Picard (Cb.)

PicaveL 10, «,

Pictet

Pidt-rit

Pilasre (E)

Pillon 4,6,

Pinloche U, 19>

Pioser

Piolet

Piriou

Pirro

Plantet

Platon

Podmore

Poey

Pral 10,

Preyer

Proal

Puech

Qualrefages (de) . SS,

Queyral

hafèot

Ranibaud (A.)

Rauh

ftecéjac

Recouly

Repiaud 4,

Reinach (?.) 19,

Renard &,

Renouvier 6, 10, 11,

Ilevault d".\llonnes,..

Réville

Rey (A.» 5,

Reynald

Ribéry

RibotjTb.) 5, 11,

Ricardou

Ric)iard S,

Richet 5,

Riemann

Rignano

Riiler (W.)

Kivaud 11,

Roburiy(de). », 6, 11,

Robertv

Robin (L)

Kocbé

Rodier

Rodocanachi

Rœhricb (E)

Bogues de Fu^sac,J^

RoiabI S,

Romanes Il,

Rood

Bott

Rousseau (J.-J.)

Roussel - Oespierres

(Fr.) 5,

lUissell Cl.

Ruyssen 11,

Kzêwuski

S:.batier (G.)

SabalierJA.)

Saigey il,

Sainl-Paul

Saleilles

Sanz y Escartin

Saussure

Savous

Scneffer i7,

Schelling

Scbinz

Schmidl J3,

Schmidi (Ch.)

Sch'openbauer. ï, 5,

Schutzenberger

Séailles

Secclii

Secrélan (H.)

Seignobos

Seippel

Signele

Sifiogoe

Silvestre

Skarzynslïi

Socraie

Sollier s,

Soiel (A.).... IJ.îl,

Sorin

Souriau 5,

Spencer 3, 9, »3,

Spinoza.,

Spuller 17,

Staffer

Stallo

Siarceice .

Stefanowska.Voy. lotevliu.

Sleih

Slourm

Strauss

Slothl. M

Slrowslii 14

Stuart Mill 5, {j

Sully (James) U, 14

Sully Prudbomme. 6, Il

Swarte (de) t*

Swift , t

Sybel (H. de) U

Tannery t%

Tanon |

Tarde 5, 11, tt. »

Tardieu (E.) it

Tardieu (A.) If

Taussat (J) 1

Tausseral-Radel .

Tcbernolî

Thamin

TlitMi ird elGuyot . u

Thomas (A.(W

Thoina«(P.-F.) S.ll.U, »

TbarsioQ , w

ïïssie I

Topinard 14

Treuessart 14

Turniano U

Turot U

Tynilall »

Vacherot 14

Valentino M

Vallaux n

Van Beneden »

Van Biersvliet ... M, M

Van der Aarnhede u, 14

Van Overbergh JO

Vermale 1»

Véra 13

Véron Il

Vialla .. 14. 16, 19, H Vidal de la Blache... 1*

Vie politique »... I«

vignun Il

Vilalis Jt

Viics (H. de) O

WaddinglOD SI

Wahl n

Wavnbäum Il

Weher Il

Weil) (G.) «

WelschliiDger <4

Whilney M

Wuiff (de) 11, 1

Wundt

Wuru

WvIm

Za'ploUl

ZeMor

Zevort

Ziegier

Ziv» î

Zolfa W

TABLE DES AUTEURS ETUDIES

»lb*roni

Ansttopliaie

Ansloie.. 11. 14, 26,

Anselme (Saint)

A'-gaslin (Baini)

A«icenne

Racb

B.icon

Kartbtiemy

Bmir iCfar'islianl

Bayle'P.l

Heélliovi-n

B iguchn t.N. de)

Kernaduiie

llumarck 14, 16,

lluiiapnrle

KiHnu^r lAui; !

Camtion

Cooar Franck

OhamberlHin

Comln (Aug.)&, 6. 7 1.

'>! idor'i et

I Oi,.in

•'••in 4, 14,

o«*cart«» t, 11)

Diderot.

Lavoisier

Leroux (Pien e) . .

Lillré

Loti

Ficlile

Haine de Uiran..

Maisire (J. de)....

Malebranchie

Mciidelssolin

Gassendi

Gaiali

Coilwin .

Goujon

Guvau

He^el

Mo'.issorjrsky

Napoléon

Nietzsche t

Okoubo

Ovide

Herbarl

Hubbae

Hume

Ibsen ...:

Pascal.... 11.13

Pbilon

Kanl... S, 7, 8,

I.amarck

Lamb (Charles Lamennais

Platon... 11,14.

Plolin

Poé

Prim

Rameau •-

Reid *'

Renan '

Renonvier 11. ••

Saint-Simon .. '

Schiller 14. IJ

Schopenbaoer •

Secrélan *

Sniplana 1'

Straton de Lampsacoe •*

Sinvnide *"

Sorraie 1».

Spencer (Herbert)...

Spinoza. .. 7, H, 11.

Sluart Mill

Sully PrudliOMi

Tacite

Taine »• », "

Taliun «^ *

Thomas (Sainti "

Tibulle

Tolstoï

Voltaire

Wagner (Richardl.

8i)!. — Imp. Molteroz et Martinet, rue Saint-Benott, 7, Paris.

La Bibliothèque Université d'Ottawa Echéance

The Library University of Ottawa Date Due

NÛVog79i

ttl

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/leliensocialoosull>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.